Inscription Maritime

Le payement des pensions sur la Caisse des Invalides et sur la Caisse de prévoyance (2e trimestre 1918), aura lieu au bureau de l'Inscription maritime aux dates et heures suivantes :

Le 1er juillet, Caisse des Invalides, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 homme ; de 14 heures et demie à 16 heures et demie veuves.

Le 2 juillet, pension sur la Caisse de prévoyance.

Les intéressés sont priés de se munir de l'appoint nécessaire pour l'échange d'un billet de cinq francs.

Alambic

On demande un alambic en bon état. Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Terra François-Paul-Michel. — Ciaparo Irène

DÉCÈS

Ecovitz Jean-André, retraité, 45 ans, de Russie.

Nouvelles Religieuses

A Sainte Marie — Dimanche, 30 du courant, clôture du mois du Sacré-Cœur.

Les fidèles sont priés de s'unir d'intention au pape, aux évêques et aux prêtres de la catholicité qui offrent le St Sacrifice pour la réalisation de ce qu'exprime ce verset des Pseumes : la justice et la paix se sont donné le baiser.

Le soir, à 6 heures, Vêpres, suivies du sermon, par le R. P. G., blessé de la grande guerre, décoré de la croix de guerre et cité à l'ordre du jour de l'armée.

Après le sermon, consécration, au Sacré-Cœur, Salut.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Ferrandini ; Mlle Louise Ferrandini ; M. Jacques-Barthélemy Ferrandini, sergent au 56e colonial, au front ; M. J.-B. Ferrandini, sapeur au 7e génie, au front ; Mme et M. Jean-Baptiste Figari et leurs enfants de Toulon ; Mme et M. Lucien Ferrandini, huissier près le Tribunal civil de Bastia, et leurs enfants ; M. Michel Chiappe et ses enfants ; Mme veuve Claire Pietri ; M. Antoine Ferrandini ;

Les familles Ferrandini, Bergasso, Lemi, Viano, Pini de Nice, Boeri, Agostini, Astarita, Vergne, Rinseri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Ferrandini

Maître à bord du Catapulte

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, disparu en mer, le 16 mai 1918, à l'âge de 19 ans.

Priez pour lui.

Une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église Saint-Charles, le mardi, 9 juillet 1918, à 8 heures du matin.

MAISON sérieuse désirerait connaître vendeurs sérieux de dattes et figues.

Ecrire L. GUITIN, à Salon (B.-du-R.)

OBJETS D'ART
chez MM. DAMIANI
29, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistique de Nancy*

SAVON de ménage non salicylé 1 fr. 70 le kilo. Portal 10 kilos : 19 francs. Mandat d'avance ou 20 fr. c. remb.

AU MOULIN DE PROVENCE
Maison MOURIN
20, Rue Mazenod, MARSEILLE

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent BANTIANI

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.427e jour de la guerre

Paris, 29 juin, 7 heures.

Au sud de l'**Aisne**, nous avons attaqué ce matin depuis le sud d'**Ambemeny** jusqu'à l'est de **Montgobert**, dans le but d'enlever à l'ennemi les places d'armes qu'il avait aménagées dans cette région. Sur un front de 7 kilomètres nos troupes ont pénétré dans les organisations allemandes, enlevé **Fosses en Haut** et les hauteurs au nord-ouest de **Cutry** et ont porté leur ligne aux abords ouest de **St-Pierre Aigle** ainsi que sur la croupe au sud de ce village. Notre avance atteint sur certains points deux kilomètres. Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse **1.000**.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Les 26 et 27 juin, 19 avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat et 4 ballons captifs ont été incendiés par nos équipages de chasse ; en outre un vingtième appareil a été abattu par les moyens de la D. C. A.

Nos bombardiers pendant le même période ont jeté tant de jour que de nuit 58 tonnes de projectiles sur les terrains d'aviation de la **Somme** et de la région de l'**Aisne** sur les cantonnements et bivouacs de **Rozière, Santerre, Flames**, GUISNICOURT, les gares de **Soissons, Père en Tardenois** etc.. Deux dépôts de munitions ont explosé et plusieurs incendies ont été constatés.

Le sous-lieutenant **Sardier** a abattu dans la journée du 4 juin, deux ballons captifs allemands ; 10e et 11e appareils abattus jusqu'à ce jour par ce pilote.

Paris, le 29 juin, 15 heures.

Les Allemands ont tenté à deux reprises de nous rejeter de nos positions que nous avons conquises hier au sud de l'**Aisne**. L'attaque menée par plusieurs bataillons entre **Fosse-en bas** et le ravin de **Cutry**, a été repoussée et notre nouveau front intégralement maintenu.

Au sud-ouest de **Reims**, un vif combat s'est engagé dans le secteur de **Bligny**.

Les troupes italiennes ont refoulé des fractions ennemies qui avaient réussi un instant à prendre pied dans leurs éléments.

De notre côté, nous avons exécuté, au cours de la nuit, divers coups de main.

Au nord-ouest de **Montdidier**, notamment, les unités américaines ont fait une quarantaine de prisonniers, dont un officier.

En forêt d'**Aprement** et en **Lorraine**, nous avons également ramené des prisonniers et capturé du matériel.

Nuit calme sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

27 juin.

Activité d'artillerie soutenue de part et d'autre dans la région de **Doiran** et à l'ouest du **Vardar**, normale dans la région de **Monastir** et dans celle des lacs.

Un détachement d'assaut ennemi qui tentait d'aborder nos lignes vers **Kravista** a été repoussé.

Par contre les troupes italiennes ont exécuté avec succès un coup de main dans les positions ennemies de la côte **1.050**.

Bombardement par les avions alliés des bivouacs ennemis au nord est de **Gueveghueli** et des dépôts de **Gernistes**.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

27 soir.

Les troupes anglaises ont réussi une opération de détail sur un front d'environ trois milles et demi à l'est de la **Forêt de Nieppe** ; notre ligne sur ce front a été avancée d'une profondeur moyenne de un mille. Plus de **300** prisonniers et 22 mitrailleuses ont été capturés.

Tous nos objectifs ont été atteints, y compris les hameaux de l'**Epinette Verte** et de la **Becque**. L'ennemi a été surpris et nos pertes sont légères.

A la même heure les troupes australiennes ont attaqué et enlevé plusieurs postes à l'ouest de **Merris**, faisant 43 prisonniers et capturant 6 mitrailleuses.

Sur le reste du front britannique la situation n'a pas changé.

AVIATION

Le 27 courant nos appareils de reconnaissance, de réglage et de photographies, ainsi que nos ballons d'observation, ont pu travailler toute la journée.

L'aviation ennemie a montré de l'activité et des combats plus nombreux ont eu lieu ; 20 aéroplanes allemandes ont été détruits et 6 autres contraints d'atterrir désemparés ; 14 de nos appareils manquent.

Nous avons exécuté en arrière des lignes ennemies un violent bombardement ayant jeté dans les 24 heures 21 tonnes de bombes sur les embranchements des chemins de fer et sur d'autres objectifs.

29 juin, après-midi.

L'heureuse opération effectuée par nous, hier, à l'est de la forêt de **Nieppe**, nous a valu plus de quatre cents prisonniers. Dans ce chiffre ne sont pas compris les prisonniers faits à l'ouest de **Merris**. Nous avons capturé deux canons, plusieurs mitrailleuses, des mortiers de tranchées.

L'artillerie ennemie s'est montrée active en face du bois **Vaire**, au sud de la **Somme** et à l'ouest de **Fruchy**.

Pendant la nuit, l'activité réciproque des deux artilleries s'est accrue dans le secteur de la forêt de **Nieppe**,

Le Service Automobile DE GHISONACCIA à SARTENE

Nous recevons de M. Giordan, député de Sartene, le télégramme suivant que nous nous empressons de publier :

« Lyon, 29 juin.

» Mon cher Directeur,

» Après les diverses et multiples démarches que je poursuis, inlassablement, au milieu de difficultés de toute sorte, depuis la cessation par le concessionnaire du service automobile de Ghisonaccia à Sartene, je suis heureux de vous annoncer que j'ai enfin obtenu une solution.

» La combinaison arrêtée entre l'administration centrale et l'entreprise des automobiles donnera complète satisfaction aux intérêts de l'arrondissement de Sartene et à ceux de Bastia.

» Le service sera fait dans les meilleures conditions possibles avec des garanties certaines de continuité et d'exécution d'engagements.

» GIORDAN, député de Sartene. »

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Dans quelques jours, il y aura du nouveau

Paris, 29 juin.

Le communiqué de ce matin dit qu'au nord de l'Aisne, nous avons attaqué avec succès depuis le sud d'Ambemeny jusqu'à l'est de Montgobert. Notre avance atteint deux kilomètres environ et le chiffre des prisonniers s'élève à 1.060.

Le communiqué britannique relate une opération heureuse à l'est de la forêt de Nieppe.

Au sud-ouest de Reims, les troupes italiennes ont refoulé des fractions ennemies.

Comme on le voit, les affaires ne vont pas mal.

Dans les cercles militaires on affirme qu'il y aura du nouveau dans quelques jours.

A la Chambre des Communes, au cours du débat général sur la situation militaire et la marche des opérations, M. Lloyd George a parlé du concours américain, qui va grandissant et amènera finalement la défaite de nos ennemis.

« Les Américains arrivent en masse, dit il, et je ne serais pas surpris si, dans un laps de temps comparativement court, les forces alliées, sur le front occidental, n'étaient pas plus élevées que celles des Allemands. »

Aussi, M. Lloyd George prévoit que l'Allemagne va faire un effort désespéré dans les deux mois qui vont suivre, jetant dans la bataille toutes ses forces, tentant le coup formidable qui peut provoquer une solution.

« Ce grand coup, dit il, les Alliés sont prêts à y faire face. »

LES COMMUNIQUÉS ALLEMANDS

Les communiqués allemands annoncent qu'au nord de la Lys et au sud de l'Aisne de très violents combats sont engagés pour repousser les attaques ennemies.

En reproduisant ces nouvelles, quelques journaux suisses font remarquer que, jusqu'à présent, on ne dit pas que ces attaques aient pu être repoussées.

La Déroute autrichienne

20.000 PRISONNIERS

Un butin monstre

Londres, 29 juin.

Le Times dit que les Italiens ont fait plus de 20.000 prisonniers sur la Piave, mais que, selon toutes probabilités, les Italiens ne continueront pas, pour le moment, leurs tentatives d'avance.

Une des heureuses conséquences de la victoire italienne me, ajoute ce journal, a été la récupération de tout le matériel, de toute l'artillerie, de toutes les munitions dont les Autrichiens s'étaient emparés au début de l'offensive.

Il faut ajouter à cela les canons et le matériel pris aux Autrichiens, qui n'ont pu transporter leur artillerie lourde de l'autre côté de la Piave.

KERENSKY à Paris

Paris, 29 juin.

Les journaux annoncent que Kerensky arrivera ce soir à Paris, venant de Londres.

Il partira la semaine prochaine pour Washington et, de là, se rendra au Japon.

L'ancien chef du gouvernement russe tient à fournir aux alliés tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de tirer encore parti de la Russie.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 254

LUNDI 1er JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne reçoit pas d'abonnements d'essai

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, dernière 0.60, judic. 0.40

LA SOCIÉTÉ des NATIONS

Au milieu du fracas des batailles, au milieu des angoisses que nous traversons pour le pays et pour tous les êtres qui nous sont chers, il n'en faut pas moins préparer la paix. Des commissions travaillent, et spécialement celle qui a pour but d'étudier l'idée mise en avant par le Président Wilson, l'idée de la Société des Nations.

Ce projet a pu étonner au premier moment : il a pu faire sourire avec notre individualisme à outrance, caractère de notre civilisation avancée, alors que nous savons encore si peu nous élever à l'effort collectif, nous sommes restés un peu interloqués à cette idée d'une Société des Nations. Mais à la réflexion, l'idée est entrée dans les esprits : on a senti qu'en face du bloc germanique, il le fait refaire un bloc capable également d'union et de résistance ; on a voulu également dans les milieux officiels prouver au grand allié américain que l'idée venant de lui était accueillie en France avec une respectueuse déférence.

Et c'est pourquoi une Commission fut instituée par M. Ribot, alors ministre des Affaires étrangères, le 22 juillet 1917. La présidence en a été confiée à M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, et tout désigné par le rôle qu'il joua autrefois comme délégué de la France aux Conférences de la Haye.

Le dernier rapport sur les Affaires étrangères nous donne quelques nouvelles des travaux de la Commission. Après avoir établi sa méthode de travail, la Commission a tenu à proclamer que la Société des Nations dont elle étudie l'organisation, ne saurait avoir pour objet l'établissement d'un Etat politique international, supérieur aux autres Etats, mais uniquement le maintien de la Paix par la substitution du droit à la force dans le règlement des conflits et des litiges internationaux. Donc, pas d'empiètements sur la souveraineté des Etats associés.

La Commission a réuni les principes sur lesquels doit, suivant elle, se constituer la future Société des Nations, en un Exposé officiel remis par son Président à M. le Ministre des Affaires étrangères. La Commission demande que cette note soit soumise à l'agrément et aux délibérations des Gouvernements étrangers alliés, afin que toutes ces questions aient pu être abordées et envisagées avant même l'ouverture des pourparlers de paix.

La Commission, d'ailleurs, continue ses travaux, et quatre rapports sont actuellement en voie de préparation et de discussion. Ils concernent l'historique de la question, les sanctions diplomatiques, juridiques et économiques, les sanctions militaires et l'organisation de la juridiction internationale.

Nous en reconnaîtrons.

RENÉ QUÉRENET,
Avocat à la Cour de Paris.

Lire à la deuxième page nos Télégrammes.

CITATIONS

Nous avons dans notre numéro du 5 juin reproduit la citation, à l'ordre de la division, du sous lieutenant Emmanuel Patrimonio, du 4e d'artillerie, blessé pour la seconde fois le 25 avril 1918.

A peine rétabli de sa blessure, le sous-lieutenant Patrimonio était l'objet, à la division également, d'une nouvelle citation, non moins élogieuse que la précédente, et dont voici le texte :

« Officier énergique et brave, qui s'est distingué en toutes circonstances. En particulier, le 22 mai 1918, lors de l'exécution d'un coup de main par l'ennemi, a dirigé avec le plus grand sang froid le tir de barrage de sa batterie sous un violent bombardement et a ainsi grandement contribué à faire échouer le coup de main. »

Une fois de plus nous adressons nos chaleureuses félicitations à ce jeune officier qui porte si dignement un nom des plus justement honorés.

UNE CONFÉRENCE à BASTIA

Notre compatriote M. P.-O. Poli, président de l'« Union Générale des Corses et des amis de la Corse », dont le siège est à Paris, 47, rue de la Tour, malgré les temps critiques que nous traversons, a entrepris une tournée de conférences pour démontrer aux Corses et amis de la Corse l'urgente nécessité de se grouper, de s'organiser pour faire triompher ses revendications dès Corses après la guerre et faire le relèvement de notre île.

Après s'être fait entendre à Marseille, à Nice et à Calvi, où il a été partout fort applaudi, nous avons eu le plaisir de l'écouter le 14 courant, salle du Théâtre à Bastia, où il était secondé par l'éloquent maître de Montara, bâtonnier de l'Ordre des avocats, adjoint au maire de notre ville, et par le professeur Ambrosi.

La Conférencier a démontré ce que les Corses pouvaient obtenir par le groupement et l'organisation, a énuméré les résultats obtenus par l'« Union Générale », parmi lesquels, l'œuvre du rive d'or de la Corse, pour perpétuer la reconnaissance et le souvenir de nos chers héros pour consigner les sacrifices énormes que la Corse a fait pour la défense de la France, pour revendiquer les avantages auxquels elle a droit par les services rendus à la patrie. La souscription s'élève déjà à 25,000 francs, mais cette somme n'est pas encore suffisante pour pouvoir aider sérieusement les nombreuses pauvres à avoir des tableaux d'honneur. Le Conférencier a cité en outre l'œuvre des pupilles, qui allaient régulièrement 50 francs par mois, à plus de 800 orphelins, prouvant ainsi que le devoir de solidarité a été bien compris ; il en est de même pour les pensionnés de guerre auxquels il a été adressé pour plus de 6.000 francs de noël, avec cela de réception. Tout cela à titre absolument gratuit et désintéressé, avec le concours permanent de l'honorabilité et de la dignité qui ne doit cesser de présider l'action fraternelle et solidaire des Corses. Le Conférencier a noté en passant le geste généreux de M. Coty, qui donne aussi annuellement 2 700 francs à l'œuvre des pupilles et dont une partie en prime pour encourager le dévouement en faveur de nos orphelins de la guerre.

M. Poli a démontré ensuite d'une façon claire et précise comment la Corse peut devenir riche, prospère et heureuse par l'action coopérative, telle qu'elle a été brillamment pratiquée dans les pays scandinaves, aujourd'hui les plus riches et les plus prospères du monde, après avoir été les plus pauvres et les plus déshérités. L'orateur rappela que pour passer à l'action virile, l'« Union des Coopérateurs Corses et amis de la Corse » vient de se constituer, et que les souscriptions recueillies s'élèvent déjà à 180.000 francs. Cette coopérative ouvrira prochainement un magasin de consommation en même temps qu'elle commencera la colonisation de la Corse et la mise en valeur de toutes les richesses de l'île par l'effort commun de tous les Corses donnant à chacun des avantages sérieux.

Il a traité ensuite la question du tourisme, a annoncé la promesse formelle de la Compagnie P. L. M. de solliciter la prochaine concession des transports maritimes entre la Corse et le continent en collaboration avec la Compagnie de Nîll et la Compagnie Fraissinet, promettant d'abréger le plus possible la traversée, d'assurer le confort nécessaire aux voyageurs, d'établir d'une façon ininterrompue la continuité du voyage de Paris aux ports de la Corse, aussi bien par Nice que par Marseille. Un office de tourisme sera créé à Paris pour diriger les touristes vers la Corse, une vive propagande sera faite par les sociétés des Corses établis en Amérique, en Angleterre et ailleurs, étant que par l'organe officiel de l'association qui est devenu le trait d'union de tous les Corses de mérite sûrer.

Un grand mouvement sera donc lié après la guerre, mais il faut qu'il ne soit pas en retard, il faut qu'il soit à point lorsque des millions de touristes viendront visiter les champs de bataille alliés de les attirer vers la Corse, patrie du plus grand capitaine du monde et de plus puissant apôtre de la civilisation.

Pour tout cela, l'orateur engage vivement tous les Corses à se préparer, à se grouper, à s'organiser, à seconder l'effort colossal initié par l'« Union générale » pour relever la Corse par les Corses.

Le « Petit Bastiais » applaudit de tout cœur à un beau programme et ne négligera rien pour son triomphe.

Brevet Elémentaire

Aspirants

Centre de Bastia

L'examen aura lieu lundi, 1er juillet, à 7 h. 1/4 à l'Ecole du Bd de Cardo, 1er étage.

Les aspirants devront se munir de papier pour brouillon.

L'Inspecteur primaire,
CABRIERE.

Mairie de Bastia

LA PROPRETÉ des rues et places

En prévision des fortes chaleurs de l'été et pour éviter des épidémies, la plus grande propreté des rues, voies et places de la Ville s'impose.

En conséquence il est rappelé aux habitants que les devantures des immeubles et magasins, ainsi que les caniveaux doivent être balayés avant le passage des tombereaux, sur les propriétaires ou locataires des rues de chaussées des dits immeubles ou magasins.

Toutes les ordures ménagères doivent être déposées sur les tas ad hoc dès sept heures du matin.

Il est interdit de battre des tapis, descentes de lit, etc., des fenêtres ou des terrasses donnant sur la voie publique, ainsi que d'y exposer du linge.

Les locataires des appartements qui ont vue sur les cours doivent comprendre qu'il est de leur intérêt, de ne pas jeter les ordures ménagères par les fenêtres en vue d'écarter ou de neutraliser, dans la mesure du possible, les effets des épidémies.

Toute infraction à ces dispositions sera poursuivie sans répit : les balayeurs chargé du nettoyage de la ville, dont le service, nouvellement organisé, commencera à fonctionner le lundi 1er juillet, signaleront à la police toutes les infractions dont ils seraient témoins au cours de leurs tournées et qui seront immédiatement l'objet d'un procès verbal de contravention.

Certificat d'Etudes

L'examen aura lieu, pour le centre de Bastia, à l'Ecole du Boulevard de Cardo, le 4 juillet, à 7 heures (aspirants) et le 5 juillet à 7 heures (aspirantes).

L'Inspecteur primaire de Corte,
CABRIÈRE.

Grandes Vacances en 1918

Par arrêté de M. le Préfet de la Corse, pris sur la proposition de M. le Vice Recteur, les grandes vacances en 1918 sont fixées ainsi qu'il suit dans les écoles primaires publiques du département.

1° ECOLES ORDINAIRES (élémentaires et maternelles)

Sortie : Samedi, 13 juillet, après la classe du soir.

Rentrée : Mardi, 1er octobre, à 8 heures du matin.

2° ECOLES DE PLAGE 1re catégorie.

Sortie : Samedi, 29 juin, après la classe du soir.

Rentrée : Lundi, 14 octobre, à 8 heures du matin

3° ECOLES DE PLAGE 2e catégorie.

Sortie : Samedi, 13 juillet, après la classe du soir.

Rentrée : Lundi, 14 octobre, à 8 heures du matin.

Le Vice-Recteur,
PAYRARD.

CHAUSSURES HENRY
24, Boulevard Paoli, BASTIA
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 1re classe Brisset, du port de Toulon, est désigné pour exercer les fonctions de commissaire de l'inscrit à Ajaccio.

M. le capitaine de corvette Luciani Ange-Pierre, admis à faire valoir son droits à la retraite, est nommé avec son grade dans la réserve de l'armée de mer.

Le garde maritime de 2e classe Ottaviani Augustin, à Calvi, est nommé syndic des gens de mer surgissiers à Propriano, en remplacement de M. Tiramani, désigné pour Bastia.

Démonétisation

Jusqu'au 31 juillet 1918 inclus, les pièces d'argent de 0.20, 0.50, 1 fr. et 2 fr. à l'effigie de Napoléon III seront échangées à la caisse des trésoriers payeurs généraux, des receveurs des finances, des percepteurs et dans toutes les recettes et bureaux de poste.

Inscription Maritime

Le payement des pensions sur la Caisse des Invalides et sur la Caisse de prévoyance (2e trimestre 1918) aura lieu au bureau de l'Inscription maritime aux dates et heures suivantes :

Le 1er juillet, Caisse des Invalides, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 homme ; de 14 heures et demie à 16 heures et demie veuves.

Le 2 juillet, pension sur la Caisse de prévoyance.

Les intéressés sont priés de se munir de l'appoint nécessaire pour l'échange d'un billet de cinq francs.

Emploi

On demande un garçon de 13 à 15 ans, sachant lire.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Nouvelles Religieuses

A Monserrato — Le 2 juillet, fête de la Visitation : Matin, messe à 6, 7 et 8 heures. Soir, Salut à 5 heures.

Tribunal de Simple Police du canton de Vezzani

EXTRAIT

d'un jugement de Simple police rendu par le Tribunal du canton de Vezzani le quatorze juin mil neuf cent dix huit

Ministère Public contre Baldovini Lilline, négociante à Vezzani.

Le Tribunal, après avoir entendu lecture du procès-verbal dressé le huit mai mil neuf cent dix huit par les gendarmes,

Statuant par jugement contradictoire et en dernier ressort,

Attendu qu'il est résulté que la dame Baldovini Lilline a vendu du fromage à un prix dépassant la taxe fixée par arrêté préfectoral en date du douze octobre mil neuf cent dix sept, ainsi que cela est résulté par l'enquête à laquelle s'est livré la gendarmerie sur la réquisition de M. le Procureur de la République,

Attendu que la femme Baldovini reconnaît les faits qui lui sont reprochés et se borne à dire qu'elle ignorait les dispositions de l'arrêté susvisé,

Vu les articles 417, paragraphe quinze du code pénal, 145 du code d'instruction criminelle, ainsi conçus :

Vu l'arrêté préfectoral du douze octobre mil neuf cent dix-sept,

Par ces motifs,

Condamnons la femme Baldovini Lilline à l'amende de cinq francs et aux frais,

Ordonnons l'insertion à ses frais, d'un extrait du présent jugement dans chacun des journaux de Bastia « Bastia Journal » et « Petit Bastiais » et son affichage pendant dix jours au placard de la Mairie de Vezzani

Ainsi jugé et prononcé en audience publique à Vezzani, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Vezzani, le 17 juin 1918.

Le Commis Greffier,
MILELLI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.428e jour de la guerre

Paris, 30 juin, 7 heures.

Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité d'artillerie entre l'**Ourcq** et la **Marne** et dans la région à l'est de **Reims.**

Paris, le 30 juin, 15 heures.

Nous avons exécuté plusieurs coups de main notamment à l'ouest de **Hangard** et au sud d'**Autreches** et ramené des prisonniers.

Au sud de l'**Ourcq** nos troupes, au cours d'une opération locale, ont enlevé, hier, vers 22 heures, la crête située entre **Meslay** et **Fussy en-Valois**, réalisant ainsi une avance de 800 mètres sur un front de 3 kilomètres. Nous avons fait 275 prisonniers dont 3 officiers.

Dans les **Vosges** nous avons repoussé deux coups de main ennemis.

AVIATION

Les 28 et 29 juin nos équipages de chasse ont abattu 15 avions allemands et incendié deux ballons captifs. En outre, dix neuf autres appareils ennemis ont été mis hors de combat. Nos bombardiers, pendant la même période, ont effectué des expéditions de jour et de nuit au cours desquelles 47 tonnes de projectiles ont été jetées, avec succès, sur les terrains d'aviation de la **Somme**, les bissouns de la région de **Roulers Embray** et de la vallée de l'**Avre**, les gares de **Soissons, Fere-en-Tardenois** etc. En outre, 5 tonnes d'explosifs ont été lancées le 28 sur les troupes allemandes qui se préparaient à la contre attaque.

Dans la région de **Cutry**, le lieutenant Fonk a abattu 3 avions allemands le 25 juin et deux autres le 27 ce qui porte à 49 le chiffre des appareils détruits jusqu'à ce jour par ce pilote officiellement homologués.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

29 soir.

Rien à signaler en dehors de l'activité habituelle des deux artilleries.

30 juin, après-midi.

De bonne heure l'ennemi a attaqué un de nos postes dans le voisinage de **Merris.** Il a été repoussé après un vif combat. Nous avons fait quelques prisonniers pendant la nuit dans des rencontres de patrouille sur différents points du front.

L'artillerie ennemie a montré une activité considérable ce matin de bonne heure contre nos nouvelles positions à l'est de la forêt de **Nieppe.** Elle a été également active, au cours de la nuit, dans le secteur d'**Albert**

ARMÉE D'ORIENT

28 juin.

L'artillerie ennemie se montre particulièrement active dans le secteur **Doiran Vardar** et au nord de **Mamadac.** Nos batteries ripostèrent par des tirs de destruction et de harcèlement. Un détachement ennemi a été dispersé sur le front serbe.

L'aviation Britannique a exécuté plusieurs bombardements dans la région de **Serès.**

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION *est bonne*

Paris, 30 juin

C'est avec raison que les journaux anglais affirment que la situation générale est considérée comme bonne.

La première offensive allemande sur le front franco-britannique a été arrêtée au bout de huit jours; la deuxième est rapidement contenue dès la troisième journée. Quant à la troisième offensive, c'est l'échec complet.

Et cependant Hindenburg avait bien promis au kaiser que le 30 juin 1918 Sa Majesté ferait son entrée triomphale à Paris, et que le 14 Juillet la paix serait signée.

Tous ces beaux projets sont tombés dans l'eau . . . de la Piave!

En outre, le plan allemand était de dégager le front italien par une victoire foudroyante, de façon à pouvoir rapidement reporter les armées austro hongroises sur le front français, pour répondre aux masses américaines qui dépasseront le million avant quelques mois et dont l'afflux ne s'arrêtera qu'avec la victoire décisive des Alliés.

L'espoir boche est encore déçu!

Dans les cercles militaires on croit que l'offensive allemande, sur un ou plusieurs points du front franco-britannique, serait prochaine.

Les opérations locales, exécutées aussi bien par les troupes françaises que par les troupes anglaises, américaines et italiennes, forcent l'ennemi à veiller sur toute la longueur de la ligne, et retarde ainsi l'exécution de certain mouvement.

Nous disions hier qu'il y aurait bientôt du nouveau.

C'est par les Etats-Unis que viendra la solution, car non seulement arrivent tous les jours des milliers d'hommes, mais l'armée aérienne est en route, elle est prête en bonne partie, et elle rentrera bientôt en ligne dans la lutte gigantesque, les grands oiseaux américains vont guider la bataille.

Les Raids d'avions ennemis sur PARIS

Encore une alerte!

Paris, 30 juin.

Quelques avions allemands ont été signalés hier soir, se dirigeant vers la région parisienne.

Ils ont été violemment canonnés.

Ils ont vite disparu, après avoir lancé quelques bombes.

On ne signale aucune victime.

L'alerte, donnée à 23 heures 30, s'est terminée à minuit 30.

LES Evénements de Russie

ODESSA *aux mains des grévistes*

Londres, 30 juin.

D'après des informations reçues de Moscou, les grévistes se sont emparés d'Odessa.

Les troupes autrichiennes ont amené des pièces d'artillerie dans les rues de Nikolaief.

L'émeute dans la rue a été provoquée par les grévistes.

Les allemands ont pointé leurs canons contre les barricades.

On compte les morts par centaines.

A Kharkoff, des bandes nombreuses de paysans viennent de tous côtés se joindre aux troupes contre les allemands.

En Ukraine

LA RÉVOLTE GRANDIT

57 allemands tués

Stockholm, 30 juin.

Les journaux annoncent que la révolte grandit en Ukraine.

Une partie de la légion polonaise s'est liée avec les paysans du district de Kanepe contre les Allemands, qui ont demandé des renforts.

Il y a eu 57 allemands tués.

Des scènes de révolte continuent à se produire à Kief.

Dans les autres districts la révolte règne également.

La panique s'est produite parmi les autorités germano-ukrainiennes.

L'ambassadeur d'Allemagne et le général Von Groener se sont rendus à Berlin pour faire leur rapport sur la situation en Ukraine

Les Affaires de Trahison

L'affaire Caillaux

Paris, 30 juin.

Hier, le capitaine Bouchardon, rapporteur près le 3e conseil de guerre de Paris, a fait sobir, à M. Caillaux, son cinquantième interrogatoire.

Nous pouvons prévoir la fin prochaine de l'instruction, dont la longueur s'explique par la qualité de l'inculpé et l'importance de l'accusation.

L'instruction fut toujours faite minutieusement.

Les réponses de M. Caillaux, à un seul interrogatoire, remplissent souvent cinquante à soixante pages.

L'ASSASSINAT de Nicolas II

Berne, 30 juin

Les journaux de Bale affirment que l'ex-Tsar Nicolas n'a pas été assassiné.

EN ALLEMAGNE

SITUATION TERRIBLE de 700.000 ouvriers polonais

Berne, 30 juin.

Un journal de Groonvie montre la situation terrible dans laquelle se trouvent 700.000 ouvriers polonais retenus en Allemagne.

Les ouvriers sont livrés à la merci des autorités et des employeurs.

Plus de 50.000 croupissent en prison; les autres ne peuvent pas quitter leur quartier.

Au point de vue alimentaire la situation est déplorable.

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,
Dépositaire
21, rue de l'Opéra, BASTIA

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et émaux; Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc souples et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 18, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, pn 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré; 16, Bd Paoli, au 1er;

Souffrez-vous ???

de l'estomac, névralgies, douleurs, etc...

Prenez tous les jours au moins une

Bastille Jeanne d'Arc

c'est la santé pour tous, et le meilleur dépuratif du sang, du foie et des reins.

Prix : **3 fr. 50** la boîte; **2 fr.** le 1/2 boîte.

En vente dans toutes les bonnes pharmacie.

Dépôt général à Bastia : chez M. LUIGI, pharmacien.

VENACO

HOTEL BELLEVUE

Splendide séjour estival

Arrangement pour famille

GIACOBBI, propriétaire

Matériaux de construction
en tous genres
LAURENT COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra, BASTIA (Corse)

P. S. — La maison achète des sacs vides.

— Se renseigner —

LIQUEUR
CÉDRATINE
L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE
EXQUISE, DIGESTIVE

Imp. Olivacier.

Le Gérant, Laurent BARTOLI

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 252

MARDI 2 JUILLET 1918

00169

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 3

Les manuscrits sont payés; ils restent aux Bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2,50 — 4e page, divertissements 0,50, judic. 0,40

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

FÊTE Nationale Américaine DU 4 JUILLET

Appel du Gouvernement Francais aux populations

L'Armée américaine arrive en France par centaines de mille hommes chaque mois. De semaine en semaine, de nouvelles divisions entrent en ligne, côte à côte avec nos soldats et avec ceux de nos alliés, témoignant dès les premières rencontres d'un héroïsme égal à celui de leurs frères d'armes. L'aide que les Etats-Unis nous apportent avec tout leur cœur, avec toute leur puissance, vaut à la France envahie, à l'heure décisive de cette guerre, un immense réconfort matériel et moral.

L'ennemi redouble ses coups parce qu'il a besoin de finir vite, nous redoublons de fermeté, parce que nous savons que chacune des dures journées que nous vivons nous rapproche de celle où la supériorité de notre force mettra dans nos mains la victoire.

L'histoire dira ce qu'a été dans la lutte sacrée où nous sommes engagés le concours américain. Elle dira que l'Amérique désintéressée est venue à nous à l'appel de son Chef éminent, parce que notre cause est juste. Elle dira que l'Amérique, pacifique par principe et par tradition, est entrée dans la plus atroce des guerres parce qu'il y avait dans cette guerre à défendre la liberté humaine et le droit des démocraties. Elle dira que pour tenir sa place dans la bataille que nous menons depuis quatre ans, l'Amérique a tourni le plus prodigieux effort militaire, industriel et financier que jamais peuple libre se soit imposé pour répondre au commandement du devoir

Avec l'Amérique et par elle, nous et nos alliés, soldats de la justice, nous sommes sûrs de vaincre, si nous savons attendre en combattant La sainteté d'un même idéal de paix et de liberté unit les cœurs américains et les cœurs français En repoussant l'agression allemande, nous faisons la guerre à la guerre, nous préparons à la démocratie un monde où la force sera la sauvegarde du droit.

Le 4 juillet prochain, les Etats-Unis célébreront leur fête nationale. De même que la nôtre, dix jours plus tard, sera une fête américaine, la fête américaine doit être une fête française. Entre les deux Républiques sœurs, tout désormais est commun, souffrances et joies, deuils et espoirs Le Gouvernement est donc assuré de répondre au sentiment profond du pays en prescrivant pour le 4 juillet les mêmes dispositions que pour le 14 juillet.

Nos populations des villes et des campagnes, si grandes par leur labeur et par leur sacrifice, s'associeront aux souvenirs glorieux, pour l'Amérique et pour la France, que cet anniversaire évoque des deux côtés de l'Océan.

Tous les édifices publics seront pavoisés et les habitants tiendront à honneur de participer à ce pavoisement

J. PAMS.
Ministre de l'Intérieur.

Nous n'avons pas à insister auprès des populations de la Corse, après l'Appel du Ministre de l'Intérieur à tous les Français.

La Fête nationale des Etats-Unis d'Amérique devient la Fête nationale de la France. Les deux Nations, que tant de liens et d'affinités unissaient déjà, sont maintenant définitivement rattachées par les liens du sang.

Le sang américain s'est mêlé au sang français pour la défense du Droit et de la Civilisation, pour la Paix universelle.

La Fête du 4 juillet sera célébrée avec autant d'enthousiasme en France que dans les Amériques! Toute la ville doit être pavoisée aux couleurs françaises, américaines et alliées

Tous les magasins doivent être fermés.

LE BALAYAGE DE LA VILLE

Note de la Mairie

Conformément à une délibération du Conseil municipal, en date du 29 mai 1918, l'entreprise du balayage a été retirée à M. Cuquini Noël et confiée à M. Fallosi, retraité, qui a accepté de continuer ce service à partir du 1er juillet courant.

A la dernière heure, le nouvel entrepreneur, malgré ses déclarations d'assurer ce service dans les meilleures conditions, manquait à ses engagements

Dans ces conditions, le 1er adjoint faisant fonctions de Maire a dû comme moyen de fortune pour assurer le nettoiement et l'enlèvement des immondices des voies et places publiques, réquisitionner le matériel et la cavalerie de l'entrepreneur sortant.

En outre, en présence de l'acte de M. Fallosi qu'on ne désire pas dès à présent qualifier, du refus de l'entrepreneur sortant, et des difficultés qu'on rencontre, à raison des circonstances actuelles, de reconstituer un personnel valide, la Municipalité se voit dans l'obligation de restreindre le service du nettoiement et du balayage exclusivement aux rues et places publiques.

La propreté des cours, qui font d'ailleurs partie du domaine privé, est réservé ainsi aux propriétaires des immeubles dont ces cours dépendent, et c'est à eux qu'incombe désormais le devoir de faire procéder à l'enlèvement des immondices.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

L'Aspirant J.-B. Andrei

Un service religieux était célébré, il y a quelques jours, en l'église paroissiale de Manoia, pour le repos de l'âme du jeune aspirant Jean Baptiste Andrei des chasseurs alpins, tombé le 24 septembre, à l'assaut du Fort de Malmaison.

Un magnifique catafalque, artistiquement décoré, sur lequel avec la croix de guerre de défunt on voyait le drapeau tricolore voilé d'un crêpe de deuil, avait été dressé au milieu de l'église. A la fin de la cérémonie religieuse, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. Simon-Jean Vestarini, publiciste, a tressé un dernier adieu à ce jeune héros dans les termes que voici :

Messieurs,

Un communiqué officiel paguère, le 26 novembre au Maire de notre commune, l'informait que le jeune aspirant Jean Baptiste Andrei, des chasseurs alpins, était mort pour la France, en tombant glorieusement à l'assaut du Fort de Malmaison. A peine âgé de 18 ans, et après de solides études commencées à l'école d'agriculture d'Ajaccio, et parachevées à celle plus importante de Tunis, études qui devaient lui ouvrir toutes grandes les portes du professorat, ce jeune brave n'avait pas hésité à répondre à l'appel de la patrie en danger; Jeune soldat plein d'entrain et d'audacieuse vénalité, il se fit, immédiatement, remarquer de ses chefs, qui voulant mettre à profit sa culture intellectuelle et sa bravoure réfléchie le désignèrent à affronter le redoutable concours de Saint Cyr. Admis à la grande école, il en sortait, après une sérieuse préparation, avec le grade d'aspirant.

Il était à la veille d'être promu officier, à peine âgé de 21 ans, lorsque, à l'attaque du Fort de Malmaison, il est tombé face à l'ennemi, en entraînant héroïquement à l'assaut, sa section, sous un bombardement infernal. De tels braves, on ne les plaint pas, on les admire. Oserai je, en effet, messieurs, même devant tant de douleur, et en présence de tant de mères dont le cœur est meurtri par la souffrance, solliciter qu'il y a des guerres et partant des victimes nécessaires?

Il y a des guerres nécessaires qui sont celles où notre grande nation comme la France se trouve engagée pour ne pas subir une honteuse diminution d'elle même; pour ne pas voir sombrer dans un désastre ses traditions d'honneur, tout un passé de gloire et le degré même de liberté où nous ont péniblement porté tant de siècles, de continuels efforts.

On ne pourra jamais exagérer ce que la liberté humaine doit aux innombrables soldats de nos vaillantes armées, comme on n'a jamais exagéré ce que la civilisation doit à ceux de nos ancêtres qui dorment leur dernier sommeil dans les plaines de Poitiers. Le canon qui grondait à l'attaque du Fort de Malmaison, où le jeune aspirant Andrei a scélérat fait le don de lui même à la Patrie, tonnait, en fait, pour la délivrance et la liberté du monde. Plus heureux que ceux de ses camarades qui reposent à l'ombre lourde des forteresses allemandes, ou sous une motte de terre inconnue, ainsi de Dieu, une main pieuse a marqué l'endroit où sommeil dans les plis de drapeau tricolore, l'aspirant Andrei, tombé au champ d'honneur, attend en terre de France, l'aurore de la victoire.

Et le jour est proche peut-être où loin des bruits guerriers et des tumultes des armes, il viendra reposer pour toujours, au milieu des siens, dans un coin de terre tranquille, ensoleillé et verdoyant. La Corse saura avec respect ceux de ses enfants qui, après le devoir noblement accompli, reviennent dormir leur dernier sommeil sous la terre maternelle. Elle leur honorée après une vie agitée et une mort héroïques, le bon repos consolateur, sous le grand soleil, parmi les pédicantes sœurs de sol nourricier.

Aspirant Andrei, au nom de ceux de vos camarades parmissionnaires de front, qui, partageant vos périls et vos travaux, ont tenu à devoir de rehausser de leur présence cette cérémonie, et à notre nom, à tous, je vous adresse un suprême adieu!

Recensement général du cheptel

Décret du 21 mai 1918

Conformément au décret du 21 mai 1918 il sera procédé au recensement général du cheptel du département de la Corse à la date du 30 juin 1918.

En conséquence tout détenteur d'animaux des espèces bovine, ovine et porcine devra en faire la déclaration écrite et signée, en utilisant les bulletins de recensement déposés à cet effet dans les Mairies.

Les bulletins de recensement seront mis à la disposition des déclarants, à partir du 28 juin 1918, par les Mairies; ils devront être remplis et remis à la Mairie en double exemplaire, le 7 juillet au plus tard.

Les infractions commises par les détenteurs d'animaux aux dispositions de l'art. 2 du décret du 25 mai 1918 seront passibles des peines prévues par la loi du 10 février 1918 punissant de 16 à 2 000 francs d'amende et de 6 jours à 2 mois d'emprisonnement ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui auront fait de fausses déclarations.

Société Coopérative Bastiaise

La deuxième Assemblée générale des Actionnaires de la Société anonyme « Coopérative Bastiaise », pour l'année 1918, a été fixée au dimanche 7 juillet 1918, à 14 heures (2 heures de l'après midi), en la salle d'audiences du Tribunal de Commerce.

Tous les actionnaires sont très instamment priés d'être présents à cette réunion où de très importantes questions seront traitées.

Ordre du jour : Rapport de la Commission de Contrôle; rapport financier du Trésorier; rapport du Président sur les opérations de la Société et sur de très importantes modifications qui s'imposent aux statuts; révision des statuts.

Il est rappelé que, conformément à l'article 30 des statuts, les discussions ne peuvent porter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour et que toute proposition émanant d'un ou plusieurs actionnaires sera rigoureusement écartée, si elle n'a pas été adressée par écrit au Président du Conseil au plus tard trois jours avant l'Assemblée générale.

Bastia, le 24 juin 1918.

Pour le Conseil d'Administration :
Le Président,
A. DARDY.

Certificat d'Etudes

L'examen aura lieu, pour le centre de Bastia, à l'Ecole du Boulevard de Gardo, le 4 juillet, à 7 heures (aspirants) et le 5 juillet, à 7 heures (aspirantes).

L'Inspecteur primaire de Corte,
CARRIÈRE.

Petite Gazette

Nos Sénateurs

M. Gabriotti a été nommé, par le 4e bureau, membre de la commission d'initiative parlementaire.

Cuique suum

Il y a quelques jours, en publiant les citations à l'ordre dont avaient été l'objet les frères Sanoni, nous avons dit par erreur que ces deux braves étaient de Bastia. Ils sont de Castellare de Casinca.

Eaux et Forêts

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel des eaux et forêts : pour inspecteur adjoint, M. Terrazzano, à Bastia, et Faggianelli, à Saint-Sauveur; pour la 2e classe d'inspecteur, MM. Seliccti, à Chiavari, et Magnan, à Corte; pour la 1re classe d'inspecteur adjoint, M. Monta, à Bastia; pour la 1re classe de garde général, MM. Fani, à Portovecchio, et Pitti-Ferrandi, à Saint-Martin Vésubie,

Perdu

Il a été perdu du tombeau Maggi à la rue de l'Opéra un agenda de poche.

Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Filippi, lineur de voitures, rue de l'Opéra, 11.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pakiaille.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tutti Antoine-Ange-André. — Luigi Pierre-Paul-Dominique.

DÉCÈS

Pianelli Matteo, 77 ans, de Ghisoni.
Bertanni Sylvestre, vigneron, 76 ans, de Campile.

Alambic

On demande un alambic en bon état.
Pour tous renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Permutant

Un service armé de la C. O. A., station-magasin à Lyon, demande à permuter avec un service armé du 173e régiment en Corse.
S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nouvelles Religieuses

A Monserrato. — Le 2 juillet, fête de la Visitation : Matin, messes à 6, 7 et 8 heures. Soir, Salut à 5 heures.

AVIS DE MESSE

Mercredi, 3 du courant, dans la chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, une messe solennelle de requiem sera chantée à 9 heures, à l'occasion du premier anniversaire du décès de la

Très Regrettée Mère
Marie du St-Esprit Frojet
Supérieure de l'Orphelinat du Bon Pasteur

La chapelle sera ouverte au public dès 8 heures et demie.
Le présent avis tient lieu de lettre d'invitation.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.
Pièce dentaire or, platine, caoutchouc souroue et stelje, travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis
Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré 16, Bd Paoli, au 1er.

PLANCHES
pour travaux de menuiserie
à VENDRE
chez M. STAATH-SUSINI,
dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra — BASTIA

OBJETS D'ART
chez MM. DAMIANI
39, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistiques de Nancy.*

RELIGIEUSE
donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes.
Maison Barot, (S) à Nantes.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani

DERNIÈRES NOUVELLES
Toutes les dernières nouvelles du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.429e jour de la guerre

Paris, 1er juillet 7 heures.

Au sud de l'**Aisne**, nous avons amélioré nos positions dans la région de **St Pierre-Aigle** et fait une centaine de prisonniers.
Journée calme sur le reste du front.

Paris, le 1er juillet, 15 heures.

Entre **Montdidier** et **Noyon**, nous avons exécuté plusieurs coups de main et fait une vingtaine de prisonniers.
Au sud de l'**Aisne**, nos troupes ont enlevé un centre de résistance ennemie au nord de **Cutry** ; 90 prisonniers sont restés entre nos mains.
Au sud de l'**Ourcq** nos troupes ont amélioré leurs positions entre **Passy-en-Valois** et **Vizly** et avancé leur ligne à l'est de la voie ferrée **Chezy-Vizly**.
Une contre-attaque des Allemands sur nos nouvelles positions au sud de **Mesloy**, a donné lieu à un vif combat à la suite duquel nos troupes ont intégralement maintenu leurs gains de la veille.
Au cours de ces actions nous avons fait 200 prisonniers.
Nuit calme partout ailleurs.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Au cours d'un raid heureux à l'est de **Robecq** nous avons fait ce matin de bonne heure quelques prisonniers.
Rien à signaler de particulièrement important.

AVIATION

Le 29 courant, l'activité aérienne de l'ennemi n'a pas été très vive, mais nos avions de combat ont réussi cependant à détruire 9 appareils allemands, 8 autres ont été contraints d'atterrir hors du contrôle.
Cinq des nôtres ne sont pas rentrées. Nous avons réussi d'importantes reconnaissances et pris de nombreuses photographies. Nos avions et nos ballons d'observation ont secondé comme d'habitude le travail de notre artillerie.
Pendant la journée, 15 tonnes et demie de bombes ont été jetées par nos escadrilles ; ses objectifs les plus importants ont été les voies ferrées de **Lille-Courtrai-Comines** et **Estaires**. La nuit venue il y eut bombardement réciproque.
L'ennemi n'a pour ainsi dire causé aucun dommage mais a perdu un appareil.
De notre coté nous avons lancé 18 tonnes de bombes dont 8 sur les embranchements du chemin de fer de **Tourmai**. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

1er juillet.

Hier, nos troupes ont pris d'assaut un poste ennemi au bois d'**Aveluy**.
La nuit, nous avons exécuté un raid sur les tranchées ennemies, à l'ouest de **Ternancourt** et avons fait quelques prisonniers.
La nuit, des troupes anglaises des camités de l'est, ont exécuté des coups de main au nord ouest d'**Albert**. Elles ont fait 24 prisonniers et pris quelques mitrailleuses en améliorant leurs positions dans ces parages. Plus tard, au cours de la nuit, une contre-attaque ennemie a été repoussée.
L'artillerie ennemie a été active au sud d'**Albert**, au sud-est d'**Arras**, à l'est de **Robecq** et aux environs de **Merris** et du canal d'**Ypres-Comines**.

ARMÉE D'ORIENT

29 juin.

Activité moyenne d'artillerie sur l'ensemble du front ; plus vive dans la région de **Monastir**.
L'aviation britannique a exécuté de nombreux bombardements dans la vallée du **Vardar** et sur la voie ferrée **Sérès-Hama**. Elle a abattu un appareil ennemi au bord du lac **Doiran**.

Communiqué ITALIEN

30 juin.

Sur le plateau d'Asiago où, par une héroïque résistance qui brisa, le 15, le choc des masses prépondérantes ennemies et dans les quotidiennes émulations de bravoure, les troupes italiennes et celles françaises et anglaises de la 6e armée, traversèrent dans l'action et dans la gloire, la bataille se ralluma hier.
A l'aube, appuyées par un tir intense d'artillerie, nos troupes attaquèrent Monte Val Bella et réussirent, après une chaude lutte, à l'arracher à l'ennemi.
Au cours de la journée et pendant la nuit, de grosses masses ennemies, inutilement lancées à contre-attaques et carnages, furent repoussées par notre infanterie et décimées par les concentrations de notre artillerie et par un audacieux mitraillement de nos avions. La position conquise fut maintenue victorieusement par nous. Nous prîmes prisonniers 21 officiers et 788 hommes appartenant à quatre divisions différentes. Nous capturâmes des canons, des bombardes et de nombreuses mitrailleuses.
Plus à l'est, entre la vallée Frenzela et Brenta, un de nos détachements enleva d'assaut un fort point alpin d'observation sur les pentes au sud de Sasso Rosso, y capturant 2 officiers et 31 soldats.
Sur le reste du front, nos artilleurs effectuèrent des tirs efficaces de harcèlement.
A Capo Sile des actions de patrouilles nous valurent quelques prisonniers.
Dans Val Lagarina et Val Sugana, des installations de chemin de fer ennemies furent bombardées par nos avions.

DIAZ.

Conseil de Cabinet

Paris, 1er juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Clémenceau.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

LA REVANCHE AUTRICHIENNE

Paris, 1er juillet.

A la suite de l'accalmie presque générale qui règne sur le front franco-britannique, quelques journaux annoncent que les boches auraient décidé d'envoyer leurs divisions de choc, en Italie, afin de permettre aux Autrichiens de prendre leur revanche. Ce serait un déploiement qui pourrait devenir dangereux pour les Allemands, car il n'est pas obligatoire que Foch se tienne toujours sur la défensive.
Si les circonstances lui permettaient une manœuvre offensive capable de donner des résultats, il ne s'en ferait certainement pas faute.
C'est pourquoi nous ne croyons pas trop au déplacement de troupes de notre front pour l'Italie.
L'ennemi se bornera à hâter la marche vers les Alpes des divisions de Roumanie, conduites par Mackensen. Ce serait un sérieux appoint pour les Autrichiens en déroute. Il s'agit de neuf divisions allemandes constituées par des troupes d'attaque qui formeraient un noyau de résistance plus difficile à enfoncer que les armées austro-hongroises.
Puis, il est évident que si un déplacement important se produisait capable de menacer l'Italie, les armées alliées qui sont dans la main de Foch pourraient aller faire leur partie sur la Piave.
Tout cela nous fait supposer que les forces de notre front resteront en place et que la bataille va reprendre dans quelques jours.

En Italie

ARRIVÉE du Premier Contingent de troupes américaines

Rome, 1er juillet.

Le premier contingent américain vient d'arriver en Italie.
Les populations ont réservé aux troupes américaines l'accueil le plus enthousiaste.
Un premier échelon d'aviateurs américains, ayant reçu leur instruction en Italie et se servant d'appareils de fabrication italienne, se trouvent sur le front italien, depuis une dizaine de jours environ.

L'AVIATION ALLIÉE pendant le mois de juin

Londres, 1er juillet.

D'après un document officiel, les aviations alliées ont abattu, du 1er au 23 juin, *806* aéroplanes et *57* ballons ennemis.
Les Allemands ont abattu *255* aéroplanes et *18* ballons alliés.
Pendant le mois de mai les pertes aériennes allemandes s'élevèrent au chiffre de 356, tandis que les alliés ne perdirent qu'une soixantaine d'avions.

Les Affaires de Trahison

L'affaire Ch. Humbert

Paris, 1er juillet.

Le lieutenant Jousselin, du 3e conseil de guerre, a fait subir aujourd'hui un nouvel interrogoire à M. Charles Humbert, au sujet des marchés d'Amérique.

L'affaire Suzy-Depsy

Le lieutenant Gazier, officier rapporteur, a entendu aujourd'hui un témoin, qui était à l'étranger, dans l'affaire Suzy Depsy, Tremblez et consorts.
Le dossier de l'actrice et de ses amis est presque à jour ; l'affaire pourrait venir devant le 3e conseil de guerre avant la fin de ce mois.

La Guerre aérienne

LE BOMBARDEMENT DE MANNHEIM

Genève, 1er juillet.

Le communiqué allemand reconnaît qu'au cours du bombardement de Mannheim par nos avions, il y a eu 5 personnes tuées et 11 blessées.

En Autriche

ARRIVÉE DE VON HERTLING

Berne, 1er juillet.

Les journaux viennois annoncent l'arrivée à Vienne vers le 15 juillet courant, du chancelier allemand, Von Hertling, afin de prendre part à une grande conférence qui est fixée pour cette époque.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 253 — MERCREDI 3 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 5
10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance.
On ne reçoit pas des timbres-poste.

TOUT pour la France

Ce cri des vaillants soldats américains retentit fortement dans nos cœurs
Tout pour la France ! pour la France qui, depuis quatre ans, supporte la plus lourde part de la plus lourde des guerres.
Tout pour la France ! pour la France dont les enfants sont tombés, aussi nombreux que les blés, sous la faux, pour la défense du Droit.
Tout pour la France ! pour la France qui vit des années atroces et dont le courage et l'esprit de sacrifice ne se démentent pas.
De la Maison Blanche, Wilson voit le rôle glorieux et tragique qui nous est dévolu. Et c'est pourquoi, sans scrupule de manquer à la courtoisie vis-à-vis de nos alliés, il lance ses soldats au cri de : Tout pour la France !
Tout pour la France envahie ! pour la France dévastée et décimée !
Nous sommes sensibles à votre cri, ô vaillants qui accourez, franchissant l'océan mystérieux, sous les plis du drapeau étoilé !
La France vous est reconnaissante, ô vous qui venez faire la relève de nos combattants, de nos héros, de nos titans fatigués par plus de mille et une nuits passées, l'arme au poing, sous le fer qui tombe rageur du ciel avec la froideur lugubre de la nuit.
Accours Amérique ! comme autrefois Lafayette accourait pour ton destin.
La France saigne de toutes ses artères. Elle a donné l'effort qui devait sauver le Droit et la Justice. Elle a résisté jusqu'à ce que les autres démocraties soient prêts à entrer dans la carrière. Elle résiste encore. Mais pas une minute n'est désormais à perdre.
Trop de nos enfants sont déjà tombés. Des enfants de vingt ans ! Ils respiraient la joie de vivre. « La vie en robe bleue », comme dit le poète, apparaissait à leurs yeux éblouis. Trop nombreux, ils dorment pour l'éternelle gloire en la terre tourmentée.
Il en reste quelques-uns encore : dans les camps d'instruction et sur le terrain de combat.
Accours, Amérique, et fais qu'il survive ce sourire de France, le sourire de nos enfants.
Tout pour la France !

INTERIM.

Certificat d'Etudes

L'examen aura lieu, pour le centre de Bastia, à l'Ecole du Boulevard de Cardo, le 4 juillet, à 7 heures (aspirants) et le 5 juillet, à 7 heures (aspirantes).

L'Inspecteur primaire de Corte,
CARRIÈRE.

COCORICO...

A mon ami Félix T...
Souvenir d'une soirée d'hiver à Digne.

A l'heure où j'écris ces lignes, nos ennemis occupent les positions qu'ils occupaient déjà en juin dernier. Ceci, loin d'être une thèse à défaitisme, est un hommage à la bravoure des soldats français et alliés. Il serait puéril de nier la force des armées allemandes ; cette force c'est l'intelligence des chefs et la ténacité aveugle des soldats.

Certains journaux croient que « l'heure a sonné pour les diplomates de gagner la bataille en préparant la paix, » et que « le véritable patriotisme consiste à comprendre que la force militaire a fait faillite. » A ces assertions plus ou moins tendancieuses, il convient de répondre par l'indifférence...
La paix militaire, il est vrai, c'est-à-dire, la paix due entièrement à la victoire des armes, suppose encore de nombreuses années de guerre, mais nous séduit, en ce sens, qu'elle implique la grande paix éternelle. Je ne parle pas des lourds sacrifices de la nation et des morts qui crient à la vengeance. Je ne parle pas, non plus, des ruines sinistres, encore fumantes, et des abominations commises par les barbares.
Je lais simplement appel au bon sens La paix militaire, dit-on, « comporte l'écrasement de l'adversaire. » Comment, diable, pourrait-on parler de paix si l'Allemagne continuait, comme par le passé, à humilier la France et l'Europe, fière de la valeur éminente de son armée, heureuse, aussi, des instincts de bête fauve qui l'agite... C'est ce que les auteurs d'entrefilets malhonnêtes ne disent pas... et pour cause !
Si les péripéties militaires aboutissent à une nouvelle stabilisation des fronts, la paix des peuples devient possible Or, qu'est-ce la paix des peuples ? telle que les faux socialistes la conçoivent : C'est une paix qui permettrait à l'Allemagne de reprendre des forces, de renaître, comme le Phénix, dans ses cendres, de préparer une nouvelle guerre qui renverserait à jamais l'immense édifice d'utopies dont vivent les démocrates-socialistes. Le résultat, on le voit, n'est exactement pas celui qu'ils ont la naïveté d'attendre. Le problème social — nations libres, suppression de l'armée, plus de guerre, etc. — n'admet que deux solutions, qui ne sont pas des paradoxes : la paix ou la guerre.
Si la paix est possible sans guerre, tant mieux, quand même nous devrions faire certaines concessions pour éviter le sang et le deuil. Mais, hélas ! l'expérience douloureuse fournie par quatre longues années de guerre ne nous permet plus de prendre au sérieux pareilles absurdités ; nous connaissons trop la mentalité des gens d'outre Rhin .. Aussi, cette première solution — la meilleure, je l'avoue, — en attendant de plus heureux jours, doit être repoussée du pied.
Pour ceux donc qui tiennent encore au problème social et qui désirent fermement le résoudre, la guerre apparaît comme inévitable. Malgré cela, il est une catégorie d'écrivassiers qui tout en reconnaissant la beauté idéale du problème social, continuent à prêcher l'inutilité de la guerre, peut-être, au nom de l'humanité. (!) signeraient-ils la paix sur le champ et consentiraient-ils même à fournir des indemnités à l'Allemagne ..
« La guerre pour la paix », telle est la formule Et, cette paix qui jaillira de l'Allemagne écrasée, à bout de souffle, à jamais mise en demeure de suivre le mouvement social européen qui se prépare, sera la seule paix démocratique et durable.
Mais pour cela nous ne devons pas nous décourager, et nous soumettre, si besoin est, à de nouvelles épreuves, si rudes soient-elles. Sans cela la continuation de la guerre risquerait d'aboutir à la plus formidable des catastrophes

Les buts de guerre, quoiqu'on en dise, sont connus de tous ceux qui ont conservé quelque lueur d'espoir et de bon sens C'est précisément pour que puisse naître et vivre la Société des nations que la guerre doit se poursuivre avec acharnement, jusqu'à ce que notre superbe coq ait chanté plus fort, ait chanté plus haut : Cocorico ..

FERDINAND LOMBARDI.

CAUSERIE AGRICOLE

Le Comité d'action agricole et la Commission départementale de la main d'œuvre agricole recommandent aux cultivateurs qui se livrent actuellement aux travaux de moissons des céréales (blé, orge, avoine, etc.), de tirer le meilleur parti possible de toute la tige de ces diverses plantes.
En certains endroits du département on a la mauvaise habitude de laisser les chaumes trop hauts en coupant les tiges à la moitié et parfois aux deux tiers de leur hauteur, d'où une très grande perte de paille pour le propriétaire.
En raison des besoins très considérables en fourrage les cultivateurs devraient éviter ces pertes de paille en coupant les tiges au ras du sol, en employant la faux de préférence à la faucille.
En raison aussi du prix extrêmement élevé des fourrages les propriétaires non seulement serviraient la défense nationale en récoltant le plus possible de paille, mais serviraient aussi leurs propres intérêts.

Le Chanoine SIMONI

Mgr Simeone, notre excellent évêque, vient de nommer chanoine honoraire de sa Cathédrale, M. l'abbé Titus Simoni, curé de Castirla. Cette nouvelle causera une grande joie dans tout le clergé de la Corse et parmi les nombreux amis du prêtre vénérable par son âge et par ses vertus, auquel est conféré cet honneur.
Notre nouveau chanoine, bien que simple desservant, avait plusieurs titres à cette haute distinction. Né en 1835 et ordonné prêtre en 1861, il est le doyen du clergé insulaire, et Mgr Simeone a voulu honorer en sa personne tous les prêtres de son cher diocèse qui forment sa couronne et sa joie.
Notre Evêque a voulu aussi couronner de la sorte une longue carrière sacerdotale et pastorale très saintement remplie.
M. l'abbé Simoni, en effet, dans toutes les paroisses qu'il a administrées, à Castagniccioli, à Pino, à Venzolasca, à Castirla, n'a laissé que des exemples de piété très vive et de zèle brûlant. Une foi admirable, apte à transporter les montagnes, a toujours guidé sa vie et inspiré ses paroles et ses actes. Sa maison a toujours été ouverte aux pauvres, et il fait asseoir à sa table même les plus misérables d'entre eux, ne considérant avec leurs haillons et leur misère que la personne adorable de Jésus-Christ.
Le chef éminent de notre diocèse, qui a pris à cœur le relèvement de nos séminaires, a tenu également à récompenser le dévouement de l'abbé Simoni à cette œuvre vitale. Il ne nous appartient pas de dire lui quelles preuves le vénérable Chanoine a données de ce dévouement. Qu'il nous soit permis, en passant, d'exprimer le vœu que son exemple soit suivi généreusement par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir religieux de notre pays.
Il est une autre œuvre à laquelle le chanoine Simoni a attaché son nom : c'est la restauration des Franciscains en Niolo. Tout jeune encore, alors qu'il était curé à Castagniccioli, il prit l'heureuse initiative de relever les ruines de l'ancien couvent de Niolo. Pendant plusieurs mois, on le voyait travailler lui même, les jours de congé, avec ses élèves.
Il y mit de son argent sans compter, il sollicita le concours des fidèles, tout comme Saint-François travaillant à la restauration de la petite église de Saint Damien.
Après bien des démarches et des difficultés, il obtint que quelques religieux pour le petit monastère qu'il venait de construire.
Son cœur de prêtre se réjouit grandement à la pensée du bien spirituel que les Franciscains auraient réalisé dans toute la région.
Ses espérances ne furent pas trompées. Lui même a vu à l'œuvre pendant de longues années les Pères Siro, Donato, Jean-Baptiste, Ambroise, Isidore, qui ont laissé dans le Niolo un souvenir impérissable ; le Père Isidore surtout qui, entouré de la vénération universelle, a exercé, pendant une trentaine d'années, une influence extraordinaire pour le bien.
Hélas ! la communauté Franciscaine du Niolo a été dispersée en 1903, comme toutes les autres communautés religieuses de France. M. le chanoine Simoni a dû revendiquer devant les tribunaux de la Seine son droits de propriété sur l'immeuble qu'il avait restauré. La chapelle, restée long temps sous « quatre, » a été enfin ouverte, mais elle attend que la paix religieuse y fasse retentir à nouveau la psalmodie religieuse des moines.
L'année dernière, en juin, Mgr l'Evêque d'Ajaccio entouré de tous les prêtres du canton, y présidait un triduum solennel en l'honneur du Sacré Cœur, triduum créé par une procession magnifique du Très Saint-Sacrement et par la consécration du Sacré Cœur. Les confessions et les communions avaient été fort nombreuses, et la consolation et la joie étaient dans tous les cœurs.
M. l'abbé Simoni assistait à la clôture de ces belles fêtes. Une bonne vieille demanda à lui parler. Elle devait lui offrir des fleurs, parce que, disait-elle, si le Niolo a pu célébrer des fêtes si consolantes et si propres à maintenir la foi et la dévotion, c'est au restaurateur de couvent que nous le devons.
Ces paroles accompagnées d'un acte si gracieux rehaussaient, en cette circonstance, les sentiments de tous. Elles furent entendues par Mgr notre Evêque qui en fut vivement touché et qui y applaudit de tout son cœur.
Aujourd'hui, le Niolo tout entier applaudit joyeusement à l'acte de Sa Grandeur.
Au généreux restaurateur du couvent de Niolo, en pasteur plein de zèle, en prêtre selon le Cœur de Dieu, en Doyen vénéré du clergé de la Corse, en pieux Chanoine de la Cathédrale d'Ajaccio, nous offrons nos respectueuses félicitations, et de tout cœur, nous lui souhaitons une vieillesse très heureuse en Dieu et très longue : *ad multos annos !*

ROMANUS.

Balayage de la Ville

Note de la Mairie

Les personnes, hommes ou femmes, qui veulent s'embaucher pour le service du balayage de la Ville, sont priées de s'adresser à la Mairie (Secrétariat général).

Association Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse

L'assemblée générale des membres de l'Amicale se réunira à Bastia, le mardi, 16 juillet 1918, à 8 heures du matin.
Pour le Conseil d'Administration :

Le Bureau :
Le Président, A. NIVAGGIOLI. *Le Secrétaire*, F. PERETTI.
Le Trésorier, GIACOBBI.

Petite Gazette

Examens

Ont été définitivement reçus aux examens d'études primaires supérieures : Lionore, devant la faculté des sciences de Marseille. Certificat de chimie général, Mlle Casanova, assez bien ; Certificat de physiologie, MM Pietri et Santelli, bien ; Mlle Griffoni ; Certificat de géologie, M. Turchini, assez bien.
Licences ès-sciences M. Valenzi

Nouvelles maritimes

M. Montegnani Jules, agent technique de 1re classe des travaux hydrauliques, est promu au grade d'agent technique principal de 2e classe.

Hôpital Militaire

La kermesse donnée au profit des malades en traitement à l'hôpital militaire est définitivement fixée à dimanche prochain, 7 du courant.
Les portes seront ouvertes à partir de 13 heures.

Sais acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pale-elle.

Perdu

Il a été perdu du tombeau Maggi à la rue de l'Opéra un agenda de poche.
Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Filippi, louage de voitures, rue de l'Opéra, 11.

Bouteilles vides

Sais acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Franzoni Antoine, marin mobilisé, et Negri Hélène.

Valdrighi Louis-Joseph, soldat au 99e d'infanterie, et Montanelli Amelia, ménagère.

d'Angelis François-Xavier-Gustave-Amédée, brigadier des douanes, et Olivieri Jeanne.

NAISSANCES

Pasini Pierre-Paul.

Justice de Paix de Corte

Tribunal de Simple police

Par jugement de défaut en date du onze mai mil neuf-cent-dix huit, devenu définitif faute d'opposition ou d'appel, rendu par M. Sisleili juge de paix du canton de Corte, le sieur Geronimi Fabien a été condamné à quinze francs d'amende et à l'insertion de l'extrait de ce jugement dans les journaux « Bastia Journal » et « Petit-Bastiais, » se publiant à Bastia sans que la dépense puisse excéder 500 francs, pour avoir à Corte vendu du fromage au dessus de la taxe, contrairement à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 1917.

Extrait certifié conforme à la minute.

Corte, le 25 juin 1918.

Le Commis Greffier,
GAMBINI.

Vu et approuvé :
Corte, le 27 juin 1918.
Le Commissaire de police,
officier du Ministère public,
ANZIANI

EXTRAIT
des Minutes du Greffe
du Tribunal de Simple Police
de Calvi

Par jugement contradictoirement rendu le 27 juin 1918, la nommée Battaloco Françoise, âgée de 33 ans, ménagère, demeurant à Calenzana, a été condamnée à 5 francs d'amende, aux frais et à l'insertion sur le « Petit Bastiais, » pour avoir le 14 mai dernier, sur la place du marché de Calvi, contrevenu à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 1917, en vendant du fromage frais à raison de deux francs cinquante le kilo.

Pour extrait conforme,
Le Greffier, ORSONI.

Vu :
L'officier du Ministère public,
Xavier MAGGI.

EXTRAIT
des Minutes du Greffe
du Tribunal de Simple Police
de Calvi

Par jugement contradictoire rendu le 27 juin 1918, la nommée Battaloco Marie Augustine, âgée de 42 ans, fromagère, demeurant à Calenzana, a été condamnée à 5 francs d'amende, aux frais du procès et à l'insertion sur le « Petit Bastiais » pour avoir le 5 avril écoulé, à Calvi, contrevenu à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 1917, en vendant du fromage frais à raison de trois francs le kilo.

Pour extrait conforme :
Le Greffier, ORSONI.

Vu :
L'officier du ministère public,
Xavier MAGGI.

PLANCHES
pour travaux de menuiserie
à VENDRE
chez M. STAATH-SUSINI,
dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra — BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES
Dernière Heure du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.430e jour de la guerre

Paris, 2 juillet, 7 heures.

Aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

AVIATION

Dans la journée du 30 juin, 21 avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat. En outre 6 ballons captifs ont été incendiés par nos équipages.

Dans la nuit suivante, nos bombardiers ont lancé 22 tonnes de projectiles sur les terrains d'aviation de **Picardie**, la gare de **Roye**, les dépôts de munitions de **Villers Carbonnel** où une explosion a été constatée.

Paris, le 2 juillet, 15 heures.

A l'ouest de **Château-Thierry**, une opération locale, exécutée en liaison avec les Américains, nous a permis d'améliorer nos positions sur le front de **Vaux**, cote **204**. Le village de **Vaux** et les hauteurs à l'ouest ont été enlevés par les troupes américaines. Le chiffre des prisonniers faits au cours de cette action dépasse **200** dont **5** officiers.

Des coups de main entre **Montdidier** et **Noyon** et à l'est de **Reims**, nous ont donné quelques prisonniers.

Près de **Belfoy**, en **Haute Alsace**, des tentatives ennemies ont échoué sous nos feux.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Dans l'opération locale que avons exécutée avec succès, la nuit dernière, au nord ouest d'**Albert**, nous avons fait plus de 50 prisonniers et capturé 9 mitrailleuses.

Pendant la nuit un détachement de nos troupes s'est emparé d'un poste ennemi au sud de **Morlancourt**.

Le nombre des Allemands faits prisonniers par nous pendant le mois de juin est de **1.057** dont **30** officiers.

Après-midi.

Hier au soir, au nord ouest d'**Albert**, à la suite d'un violent bombardement, les allemands ont entrepris une attaque dans le but de reprendre le terrain que nous avions conquis dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Ils ont été repoussés, sauf en un point où ils ont réussi à prendre pied dans une de nos tranchées.

Aux environs du **Pois d'Aveluy, d'Avion** et d'**Hinges**, des tentatives de coups de main de l'ennemi ont échoué. Au cours de rencontres de patrouilles nous avons fait des prisonniers.

ARMÉE D'ORIENT

Activité d'artillerie moyenne dans les différents secteurs. Rencontres de patrouilles sur la **Struma** et dans le secteur de **Pagradec**.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Le calme continue

Paris, 2 juillet.

Rien d'important à signaler se bornent à dire nos communiqués de ce jour, qui enregistrent cependant quelques coups de main heureux, notamment des attaques locales dans la région au sud de l'Ourcq.

Il en est de même sur le front britannique, où nos alliés continuent leurs rapides incursions dans les lignes ennemies, ramassant quelques boches et quelques mitrailleuses, sans que ces opérations de détail se développent et se transforment en combats.

L'ennemi regroupe ses armées

La bataille n'est pas reprise. Les allemands, très certainement, sont en train de regrouper leurs armées, pour les lancer à nouveau dans la direction de Paris, qui est le but avoué de l'état-major, ainsi qu'il ressort des documents recueillis sur les prisonniers, d'après lesquels c'est la lutte finale qui est engagée.

Le général Finck von Stein, haranguant les troupes de sa division, leur dit : « Nous allons donner l'assaut sur le front décisif. Derrière le premier objectif, c'est Paris. »

Les soldats sont entretenus dans l'illusion d'une victoire facile, suivie d'un pillage qui les paiera largement des sacrifices, des souffrances endurées.

On parle de paix en Allemagne!

Pendant que les armées sont chauffées en vue de l'action, dont la réussite leur est présentée comme devant finir la guerre, les hommes d'Etat proclament au Reichstag que si la paix n'est pas faite, c'est la faute aux puissances de l'Entente, se refusant à envisage des pourparlers, des négociations.

Von Kuhlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement allemand a fait connaître son point de vue, tandis que les Alliés, dit-il, ne peuvent rien montrer qui puisse faire suite à l'offre de paix allemande, à la résolution votée par le Reichstag de paix sans annexion ni indemnité ou à la réponse à la note du Pape.

La bataille finale

Le grand effort de nos ennemis n'a pas abouti. L'offensive sur le front français est arrêtée. Celle sur le front italien s'est effrondée.

Nous allons aller vite maintenant, et cette guerre, qui paraissait interminable, semble bien approcher de son terme.

INSIGNE SPÉCIAL
AUX CIVILS
blessés ou mutilés de guerre

Paris, 2 juillet.

Dans le conseil des ministres, tenu ce matin, il a été décidé de créer un insigne spécial, destiné aux civils, hommes ou femmes, blessés ou mutilés de guerre.

LES ALLEMANDS
veulent nous couper les relations
AVEC LA RUSSIE

Paris, 2 juillet.

D'après un télégramme de Stockholm, il paraît bien évident maintenant que les allemands cherchent, du côté d'Arkhangel, à nous couper les relations avec la Russie.

Le débarquement de troupes allemandes sur la côte de Mourmanie, vers la ligne de chemin de fer de Petrograde, ne peut avoir d'autre but.

LES ALLEMANDS à Kola

Stockholm, 2 juillet.

On assure que les troupes allemandes seraient à 87 milles environ de Kola.

Les Bulgares et les balles explosives

Salonique, 2 juillet

Le commandement des troupes alliées a pu constater que les Bulgares commencent à se servir de balles explosives contre les secteurs serbes notamment.

De nombreux documents photographiques établissent à l'évidence l'exactitude de cette constatation.

MASSACRES
DE PRISONNIERS TCHÈQUES
par
LES AUTRICHIENS

Londres, 2 juillet.

Des télégrammes de Tokio annoncent des massacres de prisonniers tchèques par les troupes autrichiennes.

On croit que si ces massacres continuent, la répression par les Tchèques, maîtres de la Sibérie, sera terrible.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 juillet.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

AVIS DE MESSE

Mercredi, 3 du courant, dans la chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, une messe solennelle de requiem sera chantée à 9 heures, à l'occasion du premier anniversaire du décès de la

Très Regrettée Mère
Marie du St-Esprit Frojet
Supérieure de l'Orphelinat du Bon Pasteur

La chapelle sera ouverte au public dès 8 heures et demie.

Le présent avis tient lieu de lettre d'invitation.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc, couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 18, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré 16, Bd Paoli, au 1er.

VENACO

HOTEL BELLEVUE
Splendide séjour estival
Arrangement pour famille
GIACOBBI, propriétaire

OBJETS D'ART
chez MM. DAMIANI
39, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistiques de Nancy.*

Le Meilleur Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
CAVE AUX CONTREFAÇONS
VIN DU CAP CORSE
L. N. MATTEI
BASTIA (CORSE)
L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 254 — JEUDI 4 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 3 fr. la ligne — 2e page, 2 fr. — 3e page, 1 fr. — 4e page, divisée 0,60, juin. 0,40

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits déposés

Honneur aux Etats-Unis !

Pareil au héros de Corneille, le soldat américain pourrait dire :

Mon parentèle à deux fois ne se peut pas commettre,
Et pour leur coup d'essai veulent deux coups de maître.

Aussi l'Allemagne regrette-t-elle amèrement déjà d'avoir contraint les Etats-Unis à tirer l'épée.

Nous avons célébré l'anniversaire de l'arrivée en France des premiers soldats américains. Date mémorable, s'il en fut, qui marquera, non seulement dans l'histoire de notre pays, mais encore dans l'histoire du Monde et de la Civilisation. M. le Président de la République l'a soulignée dans un télégramme au Président Wilson, qui était en même temps un témoignage de reconnaissance et un acte de foi.

Jamais Etat ne fut plus éloigné de la guerre que la grande République américaine. S'il est une nation dont les idées pacifiques ne soient pas contestables, c'est à coup sûr l'Amérique. Ni l'homme illustre qui préside à ses destinées, ni le peuple ne peuvent être accusés d'avoir jamais nourri les moindres sentiments belliqueux. Lorsque éclata l'effroyable conflagration, les Etats-Unis observèrent donc d'abord une neutralité absolue, neutralité qui n'avait, certes, rien d'hostile à l'Empire d'Allemagne et à ses alliés, si l'on songe à la place qu'avaient prise les Allemands dans ce pays de large et généreuse hospitalité

L'invasion barbare de la petite et sublime Belgique, coupable de fidélité aux engagements les plus solennellement contractés, les explications données par la vertueuse Allemagne de cette étrange violation des traités, avaient créé un certain malaise de l'autre côté de l'Océan. La façon cavalière avec laquelle l'Allemagne traita la neutralité américaine, prépara l'évolution du Président Wilson. Les assassinats sans nom du « Lusitania » et du « Sussex » révoltèrent bientôt la conscience de l'homme juste. La pacifique Amérique dût envisager l'éventualité d'entrer elle même dans le conflit

Hypothèse impossible, irréalisable, pensaient et disaient les hommes d'Etat germaniques. L'Amérique gagnait trop à la guerre pour s'y engager Quelque couleuvre qu'elle dût avaler, elle resterait spectatrice du duel Que si, par impossible, elle était assez folle pour s'y jeter, qu'avait à craindre la puissante Allemagne ? Les Etats-Unis n'avaient pas d'armée. Avant qu'ils en eussent levé une, avant surtout qu'ils l'eussent transportée, les sous marins aidant, la force et la brutalité teutonnes, poussées à l'extrême, auraient obtenu la décision cherchée sur les champs de bataille français.

L'Amérique s'est tiré l'épée. Par quelle pensée mue ? Assurément, elle ne pouvait pas souffrir plus longtemps les humiliations qu'imposait à sa légitime fierté l'arrogance tudesque. Mais combien lourde serait l'erreur de ceux qui oseraient prétendre qu'elle recherche dans cette guerre un intérêt personnel, si minime soit-il ! Le Président Wilson a pris soin dès le premier jour de proclamer bien haut le désintéressement de son grand pays Depuis lors, il n'a pas laissé échapper une occasion de renouveler cette déclaration de désintéressement complet et absolu

Pourquoi donc s'est-il décidé à intervenir les armes à la main ? Observateur sagace des événements, analyste profond de l'âme humaine, il a vu tout ce qu'il y a de vil, de bas, d'abject, de grossièrement matérialiste dans la mentalité allemande. Que la race germanique triomphe, et ç'en est fait dans le monde de la Liberté et de la Civilisation. C'est un recul de cent ans pour l'Humanité. Il ne pouvait pas laisser accomplir un pareil crime. Entre la Démocratie et l'Autocratie était engagé un duel à mort Les Etats-Unis, nation démocratique par excellence, ne devaient pas rester indifférents à ce duel. Leur place était marquée aux côtés des soldats du Droit et de la Justice.

Ils l'ont prise. Et depuis lors, l'Océan est sillonné des flottes américaines qui apportent toujours plus de munitions. L'effort tient du prodige. Et je ne dis rien de l'argent qui reste le nerf de la guerre L'Allemagne officielle a feint d'abord de ne pas voir ces sacrifices immenses : il fallait les laisser ignorer au peuple déjà mécontent et fatigué. Impossible de dissimuler plus longtemps. Les armées américaines sont aujourd'hui à pied-d'œuvre. Plus de 900 000 hommes ont déjà franchi les mers. Chaque mois il en viendra encore des centaines de mille. Et à peine arrivés, les soldats américains combattent avec un entrain sans égal. N'est ce pas hier qu'ils se couvraient de gloire à Bellesu ? Leur vaillance n'a-t-elle pas mérité déjà les félicitations de nos admirables chasseurs alpins qui se connaissent en bravoure !

Du coup, l'Allemagne s'inquiète. La presse reptilienne s'efforte de tranquilliser l'opinion publique. Sur les 500 000 Américains — notez la diminution — venus en France, combien y a t il de combattants ? A peine un tiers. Et quelle est la valeur de ces soldats improvisés ? L'armée américaine n'est pas à redouter pour les Allemands. Tels sont les échos qui nous arrivent de Germanie.

Et le Kronprinz, et Ludendorf, et Hindenburg jettent dans la fournaise ardente bataillons sur bataillons Qu'importent les hommes ? Ils tombent pour la gloire du Kaiser et pour l'avenir de la plus grande Allemagne. L'essentiel est d'obtenir la décision finale avant que le gros des armées américaines ait franchi les mers.

Cette décision ils ne l'auront pas. La ruée teutonne est arrêtée. Jamais nos poilus ne furent plus sublimes. Français, Anglais, Américains, Italiens, tiendront assez longtemps pour permettre à leurs frères d'armes d'Amérique d'accourir au secours du Droit et de la Liberté « Guerre à la guerre ! » a dit le Président Wilson. Une ère nouvelle commencera bientôt pour toutes les Nations, grandes ou petites qui entendent vivre indépendantes et libres Demain, ce sont des millions de poitrines américaines, qui, pour l'écrasement du militarisme allemand, pousseront le cri désormais historique et à jamais célèbre de l'officier général conduisant la première délégation des soldats américains au tombeau de La Fayette :

« La Fayette, nous voilà ! »
Honneur aux Etats Unis !

HENRI MICHEL,
Sénateur des Basses Alpes.

4 JUILLET 1776-1918
CÉLÉBRONS
l'« Indépendence Day »
comme une Fête nationale

Célébrons le 4 Juillet, qui vit naître en 1776, la liberté américaine et l'une des plus grandes nations du monde !

Célébrons la magnifiquement, cette grande fête de l'Indépendance américaine.

Que toutes nos maisons soient pavoisées aux couleurs américaines et françaises, non en signe de réjouissance, — nous attendrons, pour nous réjouir, que la barbarie ait été écrasée, — mais en hommage à la nation généreuse, qui ne s'est pas contentée de prendre l'épée pour défendre la civilisation, qui a voulu aussi nous consoler de bien des tristesses en nous assurant que la fraternité des peuples libres n'était pas un vain mot.

THEATRE MUNICIPAL

M. Battesti, du théâtre de la Porte Saint Martin, qui fut l'ami d'Albert Darmont, l'auteur de la *Mort de l'Aigle* donnera les samedi 13 juillet en soirée, et dimanche 14 en matinée, deux représentations dont le 15 0/0 de la recette sera réservé au bénéfice d'une œuvre de guerre.

La veuve de l'auteur lui a donné l'autorisation de jouer cette pièce qui n'a jamais été représentée dans notre ville. Elle a ainsi réalisé en partie le vœu d'Albert Darmont, qui avait promis à notre compatriote de venir dans notre beau pays et de présider lui-même à l'exécution de sa belle œuvre.

Il a mis à la scène les derniers moments et les dernières angoisses du grand Empereur, cela avec une rare justesse d'expression et une émotion sincère et communicative. La belle tragédienne qu'est Mme Monestier interprètera le rôle de la Renommée, Mme Monestier, qui est à la fois une impeccable actrice et une cantatrice accomplie, tiendra une place importante dans une partie du concert judicieusement choisie.

M Connet, des grands concerts parisiens, s'y fera entendre et applaudir.

La soirée se terminera par *l'Etincelle*. Le charmant chef d'œuvre de Pailleron aura pour interprètes : Mme Monestier, M. Louis Faggianelli, frère du célèbre artiste Gabriel de Gravone, artiste distingué lui même, et Mlle Marinette Giorgi.

En matinée on jouera le *Flibustier*, comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin.

HYMNE NATIONAL
des Etats-Unis d'Amérique

Oh ! dites, voyez-vous aux lueurs du matin
Ce drapeau que vos cris ont salué dans l'ombre,
Dont les plis étoilés défiant le destin
Hier sur nos remparts flottaient dans la nuit sombre ?
Le foudroyant éclair de la bombe dans l'air
Nous le montrait debout, cet étendard si cher.
Sur un sol fier et libre, à nos yeux dévoilée,
Se dresse-t-elle encor, la bannière étoilée ?

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Petite Gazette

Ensemencements d'automne

Le ministère de l'agriculture publie les renseignements suivants sur les évaluations des ensemencements d'automne dans le département de la Corse, à la date du 1er janvier 1918.

Surfaces ensemencées : blé, 10 000 hectares, méteil, 60, seigle, 600, orge, 2 500, avoine, 1.500. L'état de toutes ces cultures est assez bon.

Les Sauveteurs

Un témoignage officiel de satisfaction est décerné au matelot Rotaloni Jules-Ange, en récompense du dévouement dont il a fait preuve à Ajaccio le 17 novembre 1917 : n'est jeté tout habillé à la mer pour porter secours à une jeune fille tombé accidentellement à l'eau dans le port d'Ajaccio le long d'un vapeur, où elle se serait vraisemblablement noyée sans son assistance.

Les juges de paix

La nouvelle loi relative aux conditions de recrutement et d'avancement des juges de paix contient, entr'autres innovations la mise à la retraite à 75 ans, et les dispositions suivantes : « Nul ne pourra être nommé juge de paix si, demeurant dans le département où il exerce ou sollicite, sera exercé ou sollicité depuis moins de deux ans une fonction publique élective ; les anciens notaires, avoués, huissiers, greffiers ne pourront être nommés ni dans la ville ni dans le canton où ils auront exercé. »

Comme disposition transitoire, l'incompatibilité ci-dessus n'existera pas pour les juges de paix qui, antérieurement à ce jour, ont sollicité un mandat public électif dans le département où ils exercent leur fonction ; pour les juges investis présentement d'un tel mandat l'incompatibilité ne naîtra pas avant l'expiration de celui ci.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Pierre Luciani, Place St-Nicolas.

A louer

A Vizzavona, appartement meublé, maison Guitters.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens de la section sont priés de se trouver ce jour, 4 courant, à 3 heures, aux casernes de St-Joseph.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padulella.

Examens du Baccalauréat

Philosophie

Sont admissibles :

Mlle Gorbière — MM. Desobili — Diaz Cavaroni — Doria — Gentoli — Laurelli — Mlle Monnet — MM. Nasica — Orsini — Paoli — Parsi — Périer — Romani.

Sont définitivement admis :

Parsi, *mention assez bien* — Doria, *mention assez bien* — Nasica — Mlle Monnet — Paoli — Desobili — Diaz-Cavaroni — Laurelli — Romani — Mlle Gorbière — Périer — Orsini.

Deuxième partie

Mathématiques

Sont admissibles :

Gregory — Padovani — Quilio.

Sont définitivement admis :

Ferrali — Gregory — Padovani Quilio.

Brevet Elémentaire

Centre de Bastia

Aspirants

Candidats présentés : 45.
Admissibles : 10.
Admis définitivement : 10.
Savoir :
Battistini — Bruschini — Caporossi — Casamatta — Casandri — Ceccaldi — Grosciosi — Ducrot — Ferrandi — Michelotti.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Andreani Joseph.

DÉCÈS

Castellani Edouard-Aimé, 6 ans, de Bastia.

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Extrait des minutes existant au Greffe du Tribunal de simple police du canton de Lama

Par jugement contradictoire rendu le 11 mai 1918, la nommée Franchi Jeanne-Marie, 62 ans, ménagère, demeurant à Pietralba, a été condamnée à cent francs d'amende, à l'insertion du dit jugement ainsi qu'à tous les frais du procès, pour avoir, le neuf avril 1918, à Pietralba, contrevenu à l'arrêté préfectoral du 1er octobre 1917 en vendant du fromage au dessus de la taxe.

Pour extrait conforme,
N'y ayant appel,
Le Greffier,
CLEMENTI.

Vu :
Le Ministère Public,
BONAVITA.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées le vendredi, 5 juillet, dans l'église de Saint-Jean, seront pour le repos de l'âme du

Colonel Albert Clémens

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Etienne Crescioni, de Luri, et leurs enfants ; Mlle Assomption Lorenzi, de Sisco ; Mme veuve Elevire Lorenzi, de Porto Rico, et ses enfants ; Mme et M. Adge-Toussaint Santoni industriel à Porto-Rico, et leurs enfants ; M. Paul-Toussaint Tusoli, de Sisco, et ses enfants ; Mme et M. Antoine-Jacques Costa, instituteur à Bastia, et leurs enfants ; Mme Marie-Dominique, veuve Tomasini, de Sisco, et ses enfants ; Mme et M. Jean-Baptiste Lorenzi, de Sisco ; Mme veuve Elisabeth Dominici, de Luri, et son fils ; Mme veuve Faustine Vecchini, de Luri, et ses enfants ; Mme et M. Thomas Crescioni, de Luri, Mme et M. François Paravisini, de Marseille ; Madame veuve Crescioni Marie de Toussaint et ses enfants ; Mme et M. Sébastien Sisco et leurs enfants, de Pozzo-Brando ; Mme et M. Vincent Damiani, industriel à Porto-Rico, et leurs enfants ;

Les familles Dominique Tomei, Jacques Tomei, Dominique Lucchesi, Dominique Olivieri, veuve Marie-Dominique Olivieri ; Crucien Paravisini de Marsiglia, Toussaint Crescioni, Antoine Crescioni, veuve Lucie Dominici, Séraphin Dominici et ses deux sœurs, Jean-Baptiste Cervoni, François Cervoni, Augustin Cervoni, Marie-Dominique Vecchini, Pieretti, Orsatteni, Buses, veuve Marie de Mari, veuve Marie Demari de Poggio, Mme veuve Marie Cervoni de Marseille, Andreani, Vincentelli, Giordani de Morsiglia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Crescioni

Elève externe au Pensionnat Pomereux de Bastia

leur fille, sœur, nièce, cousine, décédée à Bastia, le 21 juin 1918, à l'âge de 17 ans.

Priez pour elle !

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernière Édition du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.431e jour de la guerre

Paris, 3 juillet, 7 heures.

Entre l'**Oise** et l'**Aisne**, nous avons repoussé deux coups de main ennemis à l'est de **Vingre**.

Au sud de l'**Aisne**, une opération de détail nous a permis de nous emparer du village de **Saint-Pierre-Aigle**. Nous avons fait une trentaine de prisonniers.

A l'ouest de **Château-Thierry**, une contre-attaque allemande sur les positions conquises dans la région de **Vaux** par les Américains a complètement échoué. De nouveaux prisonniers sont restés entre nos mains.

Canonnade intermittente sur le reste du front

Paris, le 3 juillet, 15 heures.

Entre l'**Oise** et l'**Aisne**, nous avons exécuté une opération locale au nord de **Moulin-Sous-Touvent**. Nos troupes ont enlevé les positions ennemies sur un front de trois kilomètres et une profondeur atteignant huit cents mètres en certains points. Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés est de 250.

A l'ouest de **Château Thierry**, une contre attaque ennemie dans la région de **Vaux** a échoué sous nos feux. Des prisonniers sont restés entre nos mains.

D'autres tentatives allemandes au nord est de **Moncel** et en **Haute-Alsace** n'ont obtenu aucun résultat.

Nuit calme sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

1er juillet.

Journée calme sur l'ensemble du front.

Malgré le mauvais temps, l'aviation britannique a bombardé plusieurs établissements ennemis dans la vallée de **Rupel**.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

2 juillet, soir.

En dehors d'une activité réciproque normale de l'artillerie dans les différents secteurs, il n'y a rien à signaler.

AVIATION

Notre aviation a été très active. Le beau temps a permis d'effectuer beaucoup de travail en coopération avec l'artillerie ainsi que des reconnaissances et des photographies.

Pendant la journée, trois ballons et 25 appareils ennemis ont été détruits et 15 autres ont été forcés d'atterrir désemparés.

En outre, deux grands appareils de nuit ont atterri derrière nos lignes. Les équipages ont été faits prisonniers. Huit de nos appareils manquent. Au cours de la journée, 22 tonnes de bombes ont été lancées et 13 bombes pendant la nuit.

Tous nos appareils sont rentrés sans accident.

3 juillet, a-prèsmidi.

La nuit dernière, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué et repris la plus grande partie du terrain que nous avions gagné dans notre action de détail de la soirée du 30 juin.

Des coups de main heureux ont été exécutés dans le voisinage de **Bayelles-Hoyenneville** et **Merris**. Chacun d'eux nous a valu quelques prisonniers.

Communiqué ITALIEN

1er juillet.

Sur le plateau d'Asiago, au cours de la matinée d'hier, les braves troupes de notre 43e corps d'armée reprirent l'action. Le formidable Col del Rosso fut conquis d'élan. Le Col Dechele fut le théâtre d'une âpre lutte pendant toute la journée, et enfin, la bravoure des nôtres a eu raison de l'opiniâtre résistance ennemie et la position discutée resta en nos mains.

Vers midi et au cours de l'après-midi, l'ennemi déclancha de fortes attaques contre le mont Valbella, mais les masses adversaires fauchées par le tir de l'artillerie, furent entièrement arrêtées par notre infanterie et forcées à reculer.

Nos avions contribuèrent hardiment à toutes les phases de la lutte.

Les pertes subies par l'ennemi au cours de la journée du 29 juin et celle d'hier, résultent d'une gravité vraiment exceptionnelle. 88 officiers et 1.935 hommes de troupe furent capturés.

Nos pertes, grâce à la grande résolution de l'attaque et à l'excellente coopération de l'artillerie, furent très légères.

Sur le reste du front, l'activité de combat se maintint normale.

Dans le val d'Aone et la région de Nuzzole Giudicarie, nous surprîmes de petits postes ennemis, capturant quelques prisonniers et des mitrailleuses.

Dans la région de Zagas, des tentatives d'attaque faites par des troupes ennemies, furent repoussées.

DI Z

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Attaque imminente

Paris, 3 juillet

Les nouvelles du front franco-britannique annoncent des coups de main et quelques actions locales.

Dans les cercles militaires on s'attend à une attaque imminente.

En attendant l'attaque qui se prépare contre nous, et qui sera peut-être la dernière, constatons que la défaite de l'Autriche est complète et que les Allemands ne paraissent pas en état d'aller au secours de leurs complices, car ils ont besoin de garder en France toutes leurs forces, sous peine de renoncer à gagner la guerre, chose qui ne peut être tentée que sur le front français.

Le discours de Hertling

Le chancelier Hertling a pris la parole après Von Kuhlmann, et lui aussi, avec une autorité plus grande, a parlé de la paix insistant sur le désir de l'Allemagne de mettre fin à la guerre, rappelant que chaque fois qu'il a fait, au nom de l'Empire et des coalisés, un effort en ce sens, il était considéré comme un défaitiste.

D'après Hertling, les responsabilités de la guerre incombent à la Russie, qui voulait à toute force attaquer l'Autriche ! Et aussi à la France, avec ses continuelles excitations à la guerre ! de même à l'attitude du gouvernement anglais. C'est tout juste si le chancelier n'accuse pas la Belgique d'avoir voulu envahir l'Allemagne !

Quant aux buts de la Germanie, ils sont innocents comme l'enfant qui vient de naître ; ils se bornent à demander le droit à la vie, la sécurité, la liberté, la force de l'indépendance, que l'Entente, paraît-il, voudrait menacer pour réduire ces pauvres boches en esclavage.

Le chancelier réitère son acceptation de ces bases de discussion, qui sont ni annexion, ni indemnité, le droit des peuples de décider de leur sort.

Ces déclarations n'ont d'autre visée que de démontrer au pays que l'Allemagne est obligée de continuer la guerre ; elles sont faites au moment où va s'engager la lutte la plus formidable qu'ait connue le monde, la ruée où toutes les forces seront mises en mouvement, où de nouveaux et terribles sacrifices de sang vont être demandés pour arriver à en terminer avant qu'il soit trop tard, avant que l'effort américain ait donné un plein rendement. Et le temps presse !

Voilà pourquoi, en même temps qu'elle poursuit l'offensive de guerre, l'Allemagne dessine une offensive de paix.

Conseil de Cabinet

Paris, 3 juillet.

Les ministres et sous secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Clémenceau.

EN TURQUIE

ABOLITION de la CENSURE POLITIQUE

Zurich, 3 juillet.

On mande de Constantinople à la Gazette de Cologne que la censure politique est abolie en Turquie, ce qui permet aux divers journaux importants de mener une campagne violente contre le gouvernement des Jeunes Turcs.

Le mouvement de protestation est dirigé par Schukribes, ancien ministre de l'Instruction publique.

3.000 TCHÈQUES prisonniers FURENT PENDUS par les Autrichiens

Berne, 3 juillet.

D'après des informations puisées à une source sûre, les prisonniers tchèques des Autrichiens, sur le Montello, furent tous pendus.

On assure qu'il y en avait plus de 3000.

LES Evénements de Russie

La terreur des Maximalistes

Londres, 3 juillet.

Les dernières nouvelles de Moscou montrent que les maximalistes savent que leur chute est imminente, mais ils ne continuent pas moins à terroriser la partie de la Russie, où ils sont actuellement les maîtres.

On signale de nombreuses arrestations de députés et de membres des soviets de droite.

Plusieurs grèves importantes sont déclarées.

On annonce également la constitution d'une République dans la province de la Mer Blanche, à Onega.

En Ukraine

Abominable chaos

Stockholm, 3 juillet.

En Ukraine règne un abominable chaos.

Aucune nouvelle sure ne passe.

OBJETS D'ART
chez MM. DAMIANI
39, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistiques de Nancy.*

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 250 — VENDREDI 5 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Téléphone 8

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 3

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 1 f. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, divisions 0.20, jusqu'à 0.10

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Italie & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	36 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

Le Service automobile POSTAL

Sartène-Ghisonaccia

M. de Moslers, conseiller municipal de Bastia, a eu l'heureuse idée d'émettre le vœu que le service automobile postal entre Sartène et Ghisonaccia soit rétabli dans des conditions convenables ou qu'il cède la place provisoirement à l'entreprise par diligences.

Bien que l'arrondissement de Bastia ait beaucoup moins que l'arrondissement de Sartène d'intérêt à ce que ce service fonctionne régulièrement, nous n'en devons pas moins de la reconnaissance au distingué hâtonnier de notre barreau bastiais de s'être préoccupé d'une question aussi importante.

Il aura eu l'honneur d'y attacher le grelot. Les municipalités de Bastia et les représentants attitrés de la population viendront sans doute s'en préoccuper à leur tour.

Pourquoi ce service postal automobile, qui jouissait d'une subvention de 45.000 francs par an, supérieure de 16.000 francs à celle qui était donnée au concessionnaire précédent, a-t-il échoué ? Il est facile de répondre à cette question. Le service des automobiles, par suite des prix élevés des voitures, des pièces de rechange, des caoutchoucs et... par suite de la pénurie de chauffeurs, traverse en ce moment des difficultés énormes qui ne s'atténueront que graduellement après la guerre.

Pour parer à ces difficultés, il y aurait un moyen bien simple : augmenter le prix des places. Mais déjà ce prix a été élevé si haut qu'il semble impossible de l'élever davantage.

Le seul remède qui s'impose à une pareille situation ne peut consister que dans une nouvelle augmentation, quelque exagérée qu'elle paraisse, de la subvention de l'Etat.

On a parlé d'une subvention de 60.000 francs. Nous estimons qu'elle sera insuffisante et qu'il faut la porter à 80.000 francs.

A cette condition, il sera possible à un service postal automobile de commencer à fonctionner. Mais ce n'est rien de commencer, il faut qu'il puisse durer, et marcher aussi régulièrement que possible. Or, ces deux conditions ne pourront être remplies que si l'on soumet le service de Sartène à Ghisonaccia à un nouvel horaire, et si l'administration des Postes et celle des Ponts et Chaussées n'apportent sur cette ligne, de la longueur énorme de 145 kilomètres, des modifications qui sont absolument nécessaires.

Les bureaux de poste sont trop espacés. La tête de ligne qui est la gare de Ghisonaccia n'a pas de bureau télégraphique. De leur côté, les Ponts et Chaussées ne veillent pas assez à l'entretien de la route, et ont une manière de faire les empierrements qui énerve, si elle n'arrête pas complètement, la marche des automobiles.

D'autre part, nous disions qu'il faut changer l'horaire, c'est-à-dire augmenter la durée du trajet. La voiture postale devait jusqu'à présent partir de Sartène à 4 heures du matin et arriver à Ghisonaccia à midi. Cela fait huit heures de trajet. En défalquant deux heures pour les nombreux arrêts, cela ne fait que six heures. 145 kilomètres à parcourir en six heures, cela donne du 25 kilomètres à l'heure. Or, des voitures automobiles lourdes roulant sur des bandes massives, obligées de transporter un certain nombre de voyageurs et de colis, ne peuvent pas sans se détraquer en peu de temps, accomplir un trajet de plus de 18 à 20 kilomètres à l'heure.

Le souci d'arriver à l'heure pour remplir ses engagements, avait souvent obligé le concessionnaire du premier service postal automobile de Sartène à Ghisonaccia, notre sympathique concitoyen, M. Fortuné Thiers, à forcer la vitesse jusqu'à la porter à plus de 30 kilomètres à l'heure. Les voitures arrivaient, mais le matériel s'en ressentait considérablement, et, disons le ici, puisque nous en avons l'occasion, il est étonnant qu'avec la faible subvention qui lui avait été accordée ce service ait été maintenu à bien jusqu'au dernier jour du contrat.

Il faut par conséquent pour que ce service puisse marcher convenablement, que la durée du trajet soit augmentée de deux heures, afin de permettre aux automobiles postales de donner une moyenne toute raisonnable de 18 kilomètres à l'heure. La trop grande vitesse est en grande partie la source des pannes, des retards et des détériorations dans le mécanisme.

L'administration devra être aussi bienveillante que possible à l'égard du concessionnaire. Elle devra intervenir lorsqu'une hostilité se manifestera de la part de certains fonctionnaires dépités de n'avoir pas pu obtenir le passage gratuit ou à peu près.

Nous souhaitons sincèrement que les intéressés faisant leur bénéfice des observations que nous nous sommes permises ci dessus, dans le seul but de prévenir le renouvellement des lourds mécomptes que la ligne de Sartène à Ghisonaccia a procurés jusqu'à présent à tous, aux transporteurs comme aux transportés.

Il est temps que l'expérience faite depuis 1908 sur la dos des concessionnaires prenne fin. Si cette expérience ne doit servir à rien, il n'y a qu'à renoncer aux automobiles et à revenir héroïquement à la lourde et sûre diligence, en attendant le chemin de fer qui ne tardera pas après la guerre.

Nouvelles Militaires

Sont promus : au grade de chef de bataillon, le capitaine Tristani, de 36e ; — au grade de capitaine, le lieutenant Benedetti, de 4e Ba.

Sont nommés au grade de sous-lieutenant, MM. Pédinzi, aspirant au 3e génie et tirailleurs ; Moutelli, aspirant réserviste au 148e ; Pietri, aspirant au 4e tirailleurs algériens ; les élèves officiers Bouchetti, du 88e ; Lucciosi, du 118e ; Leonetti, du 54e ; et Antonietti, du 88e.

M. l'adjudant d'administration de 2e classe de génie Pisani Louis-Eugène, à Calvi, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe.

Sont promus, dans le cadre des officiers de la justice militaire : au grade d'officier d'administration de 1re classe, MM. les officiers d'administration de 2e classe Falconetti, comptable à l'établissement pénitentiaire de Fontevrault, et Pietri, aide-comptable à l'établissement pénitentiaire de Nouvelle ; — au grade d'officier d'administration de 2e classe, MM. les adjudants agents principaux Borghetti, à la prison de Marseille, affecté en qualité d'aide comptable au pénitencier d'Albertville ; et Turchini, à la prison d'Amiens, affecté en qualité d'aide-comptable au pénitencier d'Orléansville ; et M. l'adjudant greffier Federici, de la prison de Paris, affecté au pénitencier de Gallion, mais maintenu à Paris, pour être détaché au ministère de la guerre.

SOUSCRIPTION

pour l'érection d'un buste

à

M. le Chanoine Letteron

dans l'une des salles de la Bibliothèque Municipale

Dixième liste

MM.	
François de Moruti-Gentile, chef du Contentieux de l'Etat, à Alexandrie	50.00
Famille Visidary, de Solenzara	20.00
Ant. Emmanuel de Pietri, de Morsiglia	5.00
Charles Orenga, négociant	20.00
Hyacinthe de Montera, bâtonnier de l'ordre des avocats	20.00
Angeli, ancien avocat général	10.00
F. Savelli de Guido, à Corbara	5.00
Mgr Siméone, évêque d'Ajaccio	50.00
Le chanoine Casanova, vicaire général	10.00
L'abbé Paoli, curé-doyen, La Porta	5.00
L'abbé Coutrest, chapelain de Saint-Roch	5.00
L'abbé Guglielmi, curé de Cardo	3.00
Les Franciscains réfugiés à Levanto	10.00
César-Auguste Agostini	50.00
Jean Franceschi, conseiller général et maire de Luri	20.00
Un anonyme d'Occhiatana	10.00
Docteur François Pitti-Ferrandi	10.00
Total de la 10e liste	303.00
Report des listes précédentes	1.228.90
Total général	1.531.90

N. B. — Il a été acheté quinze obligations de la Défense nationale.

LURI

Mariage Select

Jeudi dernier était célébré, dans la plus grande intimité, le mariage du très sympathique rédacteur au Ministère des Finances, M. Pierre Damiani, affecté aux armées en qualité d'officier d'administration du service de Santé, avec la toute gentille Mlle Françoise Agostini, à qui la fortune a souvent largement sourit. Le couple était éclatant de jeunesse et de beauté. La blancheur immaculée de la robe de la mariée se fondait harmonieusement avec le bleu horizon de l'uniforme de l'époux.

Sur tout le parcours, la population manifeste sa grande sympathie au cortège, composé seulement d'amis et de parents rapprochés, car tel intimé saire compter les fleurs aux oeillets vives et variées, et le critiant de rin — abondantes dans la dentelle, — et le convenant de bouquets de lys, d'œillets et de roses. A chaque pas, les femmes exprimaient aux époux leurs souhaits affectueux en vers corses. Personne n'ignore que notre dialecte, exceptionnellement souple, soit traduire, comme la meilleure des langues, les impressions les plus délicates.

M. Simoni, premier conseiller municipal, officia comme maire, et M. Fontana, l'instituteur distingué, remplit les fonctions de secrétaire ; mais M. Fontana n'a se contente pas de tenir la plume. Dans une improvisation brève, complète et élevée, il salua les époux et les convives : des consolis, gaîtés ; des vœux, beaucoup, ce qui lui attira les plus chaleureux applaudissements des assistants.

A l'église Saint-Clément, toute parée pour la circonstance, M. le curé Ottavi prononça un petit, adéquat et charmant discours, avec, pour titre : Amour et patience. L'amour naît entre eux les membres de la famille qui se crée ; la patience nous permet de supporter nos défauts réciproques, car, tous, nous avons quelques défauts.

Mlle Dominici Hélène, qui tenait les orgues, nous fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Témoins de l'époux : M. Joseph Damiani, instituteur, son frère ; M. Jean Angelini, géomètre, colon et avec agissement connu en Tunisie, pour la marque de ses vins, primés à toutes les expositions : son beau-frère.

Témoins de l'épouse : M. Nini Franceschi, propriétaire, son cousin ; M. Jean Franceschi, conseiller général et maire, un vieil ami de sa famille.

Demoiselle et garçon d'honneur : Mlle Damiani et son frère, M. Léon, le jeune et brillant polytechnicien, admis au dernier concours.

Signèrent au registre avec les témoins : Mlle Pomevera, directrice de pensionnat, qui a tenu à donner à son élève chérie une marque toute particulière de son affection, et d'autres parents, non moins distingués.

Devant la maison de l'époux, le cortège passa sous un arc de verdure, véritable tonnelle, et les vers s'achèvent joyeux et délirants dans la salle du banquet. Un succulent déjeuner, arrosé de vins fins, dont Mme veuve Damiani et Mme veuve Agostini, toutes les deux rayonnantes de joie, firent les honneurs, termina la cérémonie.

Au dessert, où l'on trouva les mucate sec et doux de M. Orsoni, maire de Tomino, les langues étant délier, la conversation prit l'allure d'une magnifique causerie littéraire, entrecoupée de jolies romances que Mlles Damiani et Simoni chantèrent avec une candide malice. M. Damiani se rappelant sa vie de marin, nous régala de solo des « Cloches de Corneville », et M. Pietrini, en matelot, nous dit des choses délicieuses. A noter également un superbe sonnet de M. Noël de Cyrano qui, avec la plus grande diérèse, trouva le chemin de cœur. M. Franceschi, conseiller général clôtura la série des toasts ; en termes choisis, il fit l'éloge des époux qui possèdent toute son affection.

Tous nos vœux accompagnent le jeune couple, qui, le surlendemain, s'envola à Paris, d'où l'époux se rendit en toute hâte là où l'appelle le devoir de l'heure présente.

J. F.

CITATIONS

M. le médecin aide major Louis Bourgeois, du 42e, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée, avec la mention suivante :

« Médecin militaire d'un courage et d'un sang-froid éprouvés ; s'est de nouveau distingué pendant les affaires du 20 juin, par le dévouement qu'il a apporté aux soins donnés aux blessés. »

C'est sa quatrième citation, ayant été intoxiqué, il a refusé de se faire évacuer. Il est proposé pour la Légion d'honneur.

Le distingué praticien, engagé volontaire dès le début des hostilités, est au front depuis le 14 septembre 1914.

C'est le fils de M. Jean Baptiste Bourgeois, membre de la Chambre de Commerce.

Toutes nos félicitations.

La Fête Nationale Américaine

A l'occasion de la Fête Nationale Américaine des visites ont été échangées entre M. le Sous-Préfet de Bastia et M. Simon Damiani, consul des Etats Unis.

Baccalauréat

Première partie

Latin-grec

Admissibles :

MM. Alfonsi — Jougousoux Henri.

Latin-Langues vivantes

Admissibles :

MM. Angeli — Faggianelli — Mlle Giordani — M. Stella — Mlle Servelle.

Admis définitivement :

M. Faggianelli — Mlle Giordani — Mlle Servelle.

Latin-Sciences

Admissibles :

MM. Biasini — Cuneo — Mariotti — Orsini — Ottavi.

Admis définitivement :

MM. Biasini, *mention assez bien* — Cuneo, *mention assez bien* — Mariotti — Orsini — Ottavi, *mention assez bien.*

Sciences Langues vivantes

Admissibles :

Mlle Altieri — MM. Antonelli — Bonfiti — Bettelani — Balliccioni — Franceschi — Giovaluchi — Lamberti — Luiggi — Ricci — Retali — Paccioni — Serpentini — Terramorsi — Verdoni — Veuvet.

Admis définitivement :

MM. Antonelli, *mention bien* — Bonfiti — Balliccioni, *mention bien* — Franceschi, *mention assez bien* — Giovaluchi — Lamberti — Luiggi, *mention assez bien* — Ricci, *mention assez bien* — Retali, *mention assez bien* — Turelli — Serpentini, *mention assez bien* — Terramorsi, *mention assez bien* — Verdoni — Veuvet, *mention assez bien.*

Petite Gazette

Chemins de fer

Ont été nommés dans les chemins de fer de campagne : Employés principaux de 2e classe, MM. Colonna d'Istria François Marie, à la division du mouvement de la Cie du Nord ; Sianchi Jules-Louis, à la division de la traction de la Cie de l'Est ; Sirani Noël, aux chemins de fer algériens de l'Etat.

A louer

A Vizzavona, appartement meublé, maison Guitteri.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Pale-elle.

Balayage de la Ville

Note de la Mairie

Les personnes, hommes ou femmes, qui veulent s'embaucher pour le service du balayage de la Ville, sont priées de s'adresser à la Mairie (Secrétariat général).

Association Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse

L'assemblée générale des membres de l'Amicale se réunira à Bastia, le mardi, 16 juillet 1918, à 8 heures du matin.

Pour le Conseil d'Administration :
Le Bureau :
Le Président, A. MIVAGGIOLI. *Le Secrétaire*, F. PERETTI.
Le Trésorier, GIACOBBI.

Mairie de Bastia

LA PROPRETÉ
des rues et places

En prévision des fortes chaleurs de l'été et pour éviter des épidémies, la plus grande propreté des rues, voies et places de la Ville s'impose.

En conséquence il est rappelé aux habitants que les devantures des immeubles et magasins, ainsi que les caniveaux doivent être balayés avant le passage des tombereaux, par les propriétaires ou locataires des rez-de-chaussées des dits immeubles ou magasins.

Toutes les ordures ménagères doivent être déposées sur les tas *ad hoc* dès sept heures du matin.

Il est interdit de battre des tapis, descentes de lit, etc., des fenêtres ou des terrasses donnant sur la voie publique, ainsi que d'y exposer du linge.

Les locataires des appartements qui ont vue sur les cours doivent comprendre qu'il est de leur intérêt, de ne pas jeter les ordures ménagères par les fenêtres en vue d'écarter ou de neutraliser, dans la mesure du possible, les effets des épidémies.

Toute infraction à ces dispositions sera poursuivie sans répit : les balayeurs chargés du nettoyage de la ville, dont le service, nouvellement organisé, commencera à fonctionner le mardi 1er juillet, signaleront à la police toutes les infractions dont ils seraient témoins au cours de leurs tournées et qui feront immédiatement l'objet d'un procès verbal de contravention.

MAISON sérieuse désirerait connaître vendeurs sérieux de dattes et figues.
Ecrire L. GUTTIN, à Salon (B. du R.)

Mme MASSEL
Dentiste
Cabinet et atelier de prothèse dans entre, Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans douleur. Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 16 au 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.
Avis
Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré 16, rue Paoli, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

DERNIÈRES NOUVELLES
Dernière édition spéciale du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.432e jour de la guerre

Paris, 4 juillet, 7 heures.

Activité des deux artilleries en **Argonne**, dans la région de **Vauquois** et sur la rive droite de la **Meuse**.

Journée calme sur le reste du front.

Le chiffre total des prisonniers que nous avons faits dans la région du nord de **Moulin Sous-Touvent** s'élève à **457**, dont **7** officiers. Nous avons capturé une trentaine de mitrailleuses.

Paris, le 4 juillet, 15 heures.

Au nord de **Montdidier**, entre **Montdidier** et l'**Oise** et sur la rive droite de la **Meuse** nous avons exécuté plusieurs coups de main et ramené des prisonniers.

Entre l'**Oise** et l'**Aisne**, hier soir, vers 19 h. 30, nos troupes ont attaqué les lignes ennemies, à l'ouest d'**Autreches**, sur un front de deux kilomètres et ont réalisé une avance de huit cents mètres environ.

Dans la soirée, une nouvelle attaque déclanchée dans la même région, entre **Autreches** et **Moulin Sous-Touvent**, où l'ennemi se préparait à contre-attaquer, nous a permis de gagner encore du terrain.

Notre avance totale, qui s'étend sur un front de cinq kilomètres, a atteint douze cents mètres en profondeur sur certains points. Le chiffre des prisonniers valides fait au cours de ces actions est de **1.066**, dont **18** officiers.

Un seul de nos bataillons a fait plus de 300 prisonniers.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

4 juillet, soir.

Rien d'intéressant à signaler.

AVIATION

Le 2 juillet le temps a été beau mais brumeux. Les appareils ont accompli leurs travaux habituels de photographie et de repérage d'artillerie. L'ennemi a montré moins d'activité.

Treize avions allemands ont été détruits, neuf autres contraints d'atterrir désemparés. Un ballon a été descendu.

Quatre de nos appareils manquent ; 10 bombes ont été jetées, au cours de la journée et la nuit suivante, sur les dépôts de matériel de chemin de fer et sur des cantonnements.

4 juillet, après-midi.

Ce matin nous avons exécuté une opération heureuse entre **Villers, Bretonneux** et la **Somme**. Le village de **Hamel** a été pris et notre ligne avancée d'une profondeur moyenne de deux mille mètres.

L'artillerie ennemie a été active dans les secteurs de **Robecq** et de **St-Jans Kappel**.

ARMÉE D'ORIENT

2 juillet.

Activité réciproque d'artillerie sur le front de **Doiran**, où un coup de main ennemi a été repoussé avec des pertes sérieuses après une lutte corps à corps.

Journée calme sur le reste du front.

Communiqué ITALIEN

2 juillet.

Sur le plateau d'Asiago les nouvelles tentatives d'attaques au Mont Valbella se brisèrent sous notre feu, infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses.

Des détachements ennemis, en avant de la ligne avancée, furent rejetés par les nôtres qui, dans une brillante contre-attaque, occupèrent complètement aussi ces positions en capturant 127 prisonniers, quelques mitrailleuses et 4 petits canons de tranchée.

Au sud d'**Asiago**, des détachements britanniques effectuèrent un heureux coup de main ramenant prisonniers : 1 officier et 42 hommes et prirent une mitrailleuse.

Dans la région nord ouest du Grappa, des actions commencées le matin à l'aube nous assurèrent la possession de positions importantes. Nous fîmes 569 prisonniers, dont 19 officiers, et prîmes un grand nombre de mitrailleuses.

Dans les journées du 29 et 30 juin, sur le Mont Valbella, aux cols del Rosso et Dockale, nous prîmes 4 canons, 15 bombardes, 57 mitrailleuses, plusieurs milliers de fusils et une grande quantité de matériel de guerre.

DIAZ

LA FÊTE NATIONALE AMÉRICAINE du 4 juillet à Paris

Paris, 4 juillet.

La fête nationale américaine a été célébrée à Paris avec un grand éclat.

Tous les monuments publics, ainsi que de nombreuses maisons privées étaient pavoisées aux couleurs américaines et françaises.

L'incommensurable foule parisienne, ayant compris le but de manifester sa reconnaissance pour l'effort américain, a fait une grandiose manifestation, ce matin, aux soldats américains.

Paris, très pavoisé, avait ce matin, dès les premières heures du jour, une allure de grande fête.

Des milliers de femmes apportaient sur le terrain, où devait se passer la revue, des paquets de fleurs qui furent lancés, pendant le défilé, sur tous les soldats, mais notamment sur les soldats américains.

LA REVUE

La revue des troupes américaines, françaises et alliées ont été passées en revue ce matin, à 9 heures, sur la place d'Iena, par le Président de la République.

Les troupes étaient placées sous le commandement du général Guillaumat, gouverneur militaire de Paris, commandant les armées de Paris.

Après avoir passé, devant le front des troupes, le Président de la République prit place dans la tribune, ayant à ses côtés M. Clemenceau, ministre de la Guerre, et entouré des autres membres du Gouvernement, des présidents des deux Chambres, des représentants des Nations alliées, des sénateurs et des députés, des chefs des grandes administrations de l'Etat.

Au premier rang, on remarquait le maréchal Joffre ainsi que les généraux Foch, Pau et Pershing qui furent très acclamés.

Le Défilé

Depuis ce matin, le temps était gris, mais au moment du défilé un soleil radieux se leva.

Les troupes défilèrent avec un ensemble parfait au milieu des cris enthousiastes d'une foule en délire et des vols acrobatiques de nos avions.

Le spectacle était impressionnant.

Les troupes américaines comprenaient 3.400 hommes des divisions venant de Château-Thierry ; l'artillerie, l'infanterie et la marine défilèrent avec dignité et un calme remarquable.

Ces troupes magnifiques obtinrent un succès énorme. Elles furent couvertes de fleurs.

Le même succès fut réservé à nos troupes qui étaient superbes.

On acclama particulièrement le 53e régiment d'infanterie coloniale, ainsi que le 24e dragons qui venaient également du front.

Enfin des acclamations frénétiques accueillent le bataillon des infirmières américaines, qui défilèrent sous une pluie de fleurs.

INAUGURATION DE L'AVENUE du Président Wilson

Le Conseil municipal de Paris, ayant décidé en séance publique et par acclamations, que le nom du Président Wilson serait donné à l'avenue du Trocadéro, la cérémonie d'inauguration a eu lieu aussitôt après la revue.

GRAND BANQUET de la Chambre de Commerce américaine

Un grand banquet fut offert, à 13 heures, par la Chambre de Commerce américaine de Paris.

M. Tardieu, commissaire-général des Affaires franco-américaines, y prit la parole au nom du Gouvernement.

La Fête, dit-il, que nous célébrons aujourd'hui est celle également de tous les peuples alliés pour la défense de la Liberté.

L'orateur rend ensuite hommage à la flotte anglaise qui amena, en France, une grande partie du million de soldats américains.

L'Amérique avait au moment de l'entrée en guerre une armée de 200.000 soldats, elle en a maintenant deux millions et demi, et elle en aura cinq dans dix mois, s'il le faut.

L'Amérique avait une flotte de deux millions de tonnes, elle en a cinq maintenant, et elle en aura dix millions en juillet 1919.

L'amérique n'avait pas de dette publique, elle en a une maintenant qui s'élève à 35 milliards.

M. Tardieu rend ensuite un juste hommage à la Belgique, il rappelle que les deux semaines, pendant lesquelles les Belges arrêtèrent la marche de l'ennemi, suffirent à détruire le plan allemand.

L'orateur envisage également l'effort anglais, italien et portugais.

M. Tardieu célèbre Paris, calme sous le feu et unanime à acclamer la jeune armée américaine.

EN TURQUIE

MORT DU SULTAN

Genève, 3 juillet.

Un télégramme de Constantinople annonce la mort du Sultan.

En Ukraine

LA RÉVOLUTION

Londres, 4 juillet.

D'après un télégramme de Stockholm le mouvement révolutionnaire prend, en Ukraine, une formidable extension.

Le soulèvement est presque général.

OBJETS D'ART
chez MM. DAMIANI
39, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistiques de Nancy.*

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 256 — SAMEDI 6 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone : JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone :
10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-R. OLLAGNIER, Directeur, 5

Les manuscrits sont reçus à l'essai et rendus aux Bureaux du Journal.
1re page, 0.75 la ligne — 2e page, 1.25. — 3e page, 1.00 — 4e page, divorces 0.60, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	Les abonnements sont payables d'avance
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Ne se vendent pas des numéros isolés

LA CORSE

Ses obligations, ses droits et sa politique

III

M. Landry n'a t il pas ainsi réalisé les espoirs que nos populations corses avaient placés en lui ?

Quelque contestée que fut l'action d'Emmanuel Arène, elle émanait sans contredit d'une force redoutable, et la Corse se devait à elle-même de retrouver un homme capable de recueillir, à Paris, l'immense situation que la mort d'Arène avait laissée vacante.

En se créant une situation privilégiée, dans la Presse, au Parlement, dans les Ministères et généralement partout où l'on apprécie les compétences et les talents, M. Landry a répondu à ces légitimes aspirations.

Il lui a fallu pour cela, au milieu de difficultés sans nombre, consacrer le meilleur de son temps, de son cœur et de son esprit.

Il a dû se décider d'abord à écarter avec fermeté de son chemin, les nombreuses suggestions qui lui venaient d'amis trop pressés, et les insidieuses embûches de tous ceux qui s'improvisèrent, sans raison, ses adversaires irréductibles.

Il a remporté ensuite sur lui-même des victoires qui lui font honneur. Sollicité, aux dernières élections, d'abandonner la Corse pour une autre contrée, où l'on aurait peut-être mieux compris le rôle qu'il était susceptible de jouer, il a répondu : « Je représenterai la Corse ou j'abandonnerai la carrière politique »

L'estime et la confiance, dont il jouit partout, n'entament pas sa modestie, et il se tient ainsi au Parlement, à l'écart de toutes ces intrigues qui se nouent nécessairement autour des hommes que leur savoir et leur talent désignent toujours aux situations politiques les plus hautes et les plus enviées.

Cependant, nous le voyons intervenir à la tribune de la Chambre dans des questions éminemment graves et faire pencher la solution du problème du côté qu'il indique à l'Assemblée.

Tout le monde connaît ses propositions de loi : celle sur le contrôle des Œuvres de Bienfaisance qui a été votée par le Parlement ; celle tendant à créer un impôt sur les bénéfices de Guerre qui a précédé le dépôt du projet gouvernemental sur la même question ; il est aussi l'auteur de propositions importantes, concernant la main-d'œuvre étrangère et coloniale, l'activité économique des étrangers en France et l'institution d'une caisse de prêts en faveur des mobilisés, lorsqu'ils seront renvoyés dans leur famille.

Mais, conscient de ses devoirs de représentant de la Corse, M. Landry ne les oublie point : en présentant les propositions de loi d'intérêt général qu'il fait voter par le Parlement, il nous apporte les solutions que réclame notre situation. Dès 1911, il fonde à la Chambre le groupe pour la protection des familles nombreuses, dont il est le Président. C'est à l'activité incessante de ce groupe que sont dues les mesures dont ont bénéficié les mobilisés pères de 6, 5 et 4 enfants, ainsi que les améliorations qui ont été apportées au sort des fonctionnaires chargés de famille ; il a fait introduire d'autre part, dans la loi récente relative à l'impôt cédulaire sur le revenu et dans la loi qui a refondu notre régime successoral, des amendements instituant des réductions notables au bénéfice des contribuables qui ont des charges de famille.

N'est il pas inutile de souligner combien toutes ces mesures sont avantageuses au département de la Corse où les familles nombreuses sont la règle ?

Et n'est ce pas une telle méthode qu'il convient de suivre pour intéresser les Pouvoirs publics à notre cause ? Faire coopérer une Assemblée où s'agitent tant d'intérêts divers, à un projet strictement d'utilité corse, c'est peut être aller au-devant d'une tâche impossible. Chaque fois qu'ils ont voulu procéder ainsi nos représentants ont rencontré des difficultés souvent insurmontables.

Au lieu d'une attention et d'un concours soutenus, le vide se faisait autour de nos représentants, et partout, quand il était question au Parlement des « Choses de Corse », le scepticisme et l'ironie achevaient cette œuvre de délaissement.

Mais quand à la Chambre, à plusieurs reprises, par sa compétence et par son talent, M. Landry a fait voter des lois dont les effets se font sentir, aussi bien en Corse que dans chaque département français, il a du même coup servi la Corse et mérité la gratitude de tous ses collègues. Et ceux-ci, le moment venu, ne peuvent que lui prêter leur appui dans un juste sentiment de réciprocité.

Ils le feront aussi, parce qu'ils l'écoutent toujours avec intérêt.

Lors de sa dernière intervention à la tribune, au sujet des dispositions à prendre pour l'après-guerre en vue du relèvement économique de la France, la réflexion suivante fut faite à la Chambre : « Parmi les hommes de valeur et de talent, Clemenceau ne nous a pas, entr'autres, pris celui-là »

Certes, M. Landry ne fait point partie du ministère Clemenceau, mais il n'en joue pas moins, depuis longtemps à la Chambre et dans les grandes commissions, dans les ministères et dans l'opinion, un rôle des plus utiles et des plus importants.

Son avenir est grand ; il est déjà assuré, et nous sommes heureux de savoir qu'ainsi l'avenir même de la Corse est certain.

Il ne reste plus à notre représentation insulaire, qu'à prendre de viriles et saines résolutions. Il ne devra plus être question, pour aucun de nos représentants, de prétendre à l'hégémonie politique de la Corse ; l'opinion sera intraitable pour de telles ambitions. Des néophytes inhabiles et inexpérimentés aiguillèrent, dès ses premiers pas dans l'arène politique, le Député de Calvi dans cette voie. Ce fut une erreur : c'était mal comprendre le rôle qui lui était dévolu.

Nous avons au Parlement des hommes de beaucoup de valeur, qu'un long passé a toujours désignés à la confiance et à l'estime de nos populations corses. On doit, non pas juxtaposer leurs mérites à ceux de M. Landry, mais, au contraire, souder les uns aux autres.

Ainsi, aucune exclusive ne sera prononcée contre aucun de ces hommes. Ainsi, nous aurons une représentation homogène et puissante : ce sera un bloc de volontés et d'intelligences d'où seront exclues les compétitions de personnes et où dominera l'unanime souci de travailler en commun, dans l'intérêt de tous et de chacun.

L'opinion publique, qu'on se le tienne pour dit, au lendemain de la guerre, ne saurait plus supporter de ces dissensions politiques qui ont neutralisé des efforts, dont le succès aurait été des plus heureux, s'ils avaient été habilement coordonnés et soutenus.

Y. Y. Y.

A L'HOPITAL MILITAIRE

La Kermesse

Demain aura lieu la kermesse, si impatiemment attendue, donnée en faveur des blessés et malades en traitement à l'hôpital militaire.

La patriotique population bastiaise profitera, sans doute, de cette occasion pour offrir, avec le plus vif empressement, un éclatant témoignage de son admiration affectueuse et de son inlassable générosité à nos héroïques compatriotes hospitalisés.

Nous adressons nos sincères félicitations au promoteur de cette kermesse, M. le médecin-major Dorland, Directeur du service de Santé de la Corse, dont la devise paraît être :

« Nous ne ferons jamais assez pour ceux qui ont souffert dans l'accomplissement de leur devoir. »

Chacun aura à cœur de faire triompher demain ces nobles paroles.

Balayage de la Ville

Note de la Mairie

Les personnes, hommes ou femmes, qui veulent s'embaucher pour le service du balayage de la Ville, sont priées de s'adresser à la Mairie (Secrétariat général).

Le plus sûr des Placements.

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des *Bons de la Défense Nationale.*

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 0/0 d'intérêts.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

BONS DE 100 FRANCS	SOMME A PAYER POUR AVOIR DE BONS NOMINATIVES DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 fr.	—	—	—	5 »
25 »	—	—	—	25 »
100 »	99 70	99 »	97 50	95 »
500 »	498 50	495 »	487 50	475 »
1.000 »	997 »	990 »	975 »	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.750 »	9.500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux postes, Agents de change, Banque de France et succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

PIEVE

Mme Joséphine FRANZINI

Une bien douce maladie vient d'enlever Mme Joséphine Franzini, née Benedetti, à l'affection de sa famille. La douleur qui la frappe a été si imprévue qu'il semble que cela ne peut être. Il faut se rendre cependant à la réalité.

La place de la défunte au foyer reste vide, et sa douce voix ne se fait plus entendre. Eglise et enfants l'appellent en vain : leurs appels se heurtent au silence de la tombe.

Cette jeune femme avait tout ce qu'il fallait pour être heureuse, et aussi pour rendre heureux tous ses plus chers, qu'elle laisse abîmés dans le plus profond désespoir, inconsolables et anéantis. Sa bonté était connue dans tout la Balagne ; sa générosité prévenante et discrète la rendait particulièrement sympathique aux infortunés. La perte est grande pour tous, mais immense pour son cher époux et ses chers enfants.

La population de Pieve a manifesté publiquement ses regrets ; elle se pressait derrière son premier magistrat, si bienveillant et si populaire, s'affligeant, mais en vain, d'atténuer sa douleur en la partageant.

La levée du corps a été faite par M. le Curé assisté de plusieurs prêtres des environs. On remarquait dans le cortège la plupart des personnalités du Nebbio, des amis de Bastia et d'autres localités.

A l'issue du service religieux l'inhumation a été faite dans la caveau de la famille.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à M. Philippe Franzini, maire de Pieve, à ses enfants, aux familles Benedetti et Franzini.

Nouvelles Religieuses

Sanctuaire de Notre-Dame de La vasina. — Dimanche, 7 juillet, on célébrera solennellement, au sanctuaire de Lavasina, la fête du Précieux Sang ou de Christo Morto.

Les messes seront lieu comme d'habitude à 7 et 10 heures.

Le soir, à 4 heures, Vêpres et Salut.

La fête sera précédée d'un *Triduum* avec Salut du Saint Sacrement.

Chapelle de Monserrato. — Dimanche, messe à 6 heures, dite par le P. Augustin. Le soir, à 6 heures, bénédiction avec chants par les jeunes filles de la Chorale de Sainte-Marie, et baisement de la Sainte Relique.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*
Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Première Partie
CONCERT
Deuxième Partie
La Mort de l'Aigle
poème en 1 acte en vers d'Albert Dermont
Troisième Partie
L'ETINCELLE
Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Programme de la matinée

Première Partie
La Mort de l'Aigle
Deuxième Partie
LE FLIBUSTIER
Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

PRIX DES PLACES : Baignoires et Loges de 1er rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0,60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Petite Gazette

Etablissements de bienfaisance

MM. Lorenzi, Polidori et Sano sont déclarés aptes aux emplois de receveur et d'économe des établissements nationaux de bienfaisance ; M. Polidori est également déclaré apte à l'emploi de secrétaire de direction.

Nouvelles maritimes

M. Laigi, commis de 1re classe des comptables des matières à Toulon, est promu à la 3 classe.

Médaille des postes

La médaille d'honneur des postes et télégraphes de bronze, antérieurement décernée à M. Brancaleoni Dominique, facteur à Prunelli-di-Fiumorbo, est transformé en médaille d'argent.

A louer
A Vizzavona, appartement meublé, maison Guitteri.
S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

Sais acheteur
De *tartre* et *lie* de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pafabella.

Permutant
Un service armé de la C. O. A., station-magasin à Lyon, demande à permuter avec un service armé du 173e régiment en Corse.
S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

DERNIÈRES NOUVELLES

du Petit Bastiais

Communiqués Français

1,433e jour de la guerre

Paris, 5 juillet, 7 heures.

Rien à signaler au cours de la journée en dehors d'une certaine activité d'artillerie entre l'**Oise** et l'**Aisne** et dans la région de **St-Pierre Aigle**.

AVIATION

Pendant le mois de juin, 29 appareils ennemis ont été abattus par les moyens de la D. C. A. dont trois de nuit. En outre 13 avions ont été désempardés par le tir et contraints d'interrompre leur mission.

Paris, le 5 juillet, 15 heures.

Nos détachements et nos patrouilles, opérant entre **Montdidier** et l'**Oise**, en **Champagne**, sur la rive droite de la **Meuse** et en **Lorraine**, ont ramené des prisonniers.

ARMÉE D'ORIENT

3 juillet.

A l'ouest du **Vardar**, un bombardement par obus toxiques de nos nouvelles positions du **Skra di Legen** a provoqué une riposte violente de notre artillerie sur les batteries et les positions ennemies. En Albanie dans le secteur de **Lostrovitza** un détachement autrichien et des bandes Albanaises qui essayaient de surprendre un de nos postes ont été dispersés en désordre laissant sur le terrain des armes et du matériel.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

L'opération de ce matin au sud de la **Somme** a été couronnée de succès. Elle a été menée par des troupes australiennes aidées de quelques détachements d'infanterie américaine et soutenues par des chars d'assaut. Tous nos objectifs ont été atteints et conservés. Nous nous sommes emparés des **Bois de Vaire** et de **Hamel** ainsi que du village de **Hamel**.

En liaison avec cette opération une attaque exécutée par les troupes australiennes à l'est de **Ville sur Ancre** a complètement réussi et notre ligne a été avancée de 500 mètres sur un front de mille cinq cents mètres. Le nombre des prisonniers faits par nous dans cette opération dépasse un **millier** plusieurs mitrailleuses et du matériel de guerre ont été capturés.

Sur le reste du front rien à signaler.

AVIATION

3 juillet.

Le temps était nuageux et l'activité aérienne de l'ennemi a été faible Nos appareils ont accompli comme à l'ordinaire un grand nombre de reconnaissances et de réglages d'artillerie.

Six appareils ennemis ont été détruits et 4 autres sont tombés désemparés.

Pendant la journée et la nuit suivante nous avons jeté 16 tonnes de bombes principalement sur les embranchements de chemins de fer de **Lille** et de **Courtral**.

Tous nos appareils sont rentrés.

5 juillet, après-midi.

Le nombre total des prisonniers que nous avons pris dans l'heureuse opération, hier, sur la **Somme**, dépasse trois cents. Un canon allemand de campagne, plus de cent mitrailleuses et un certain nombre de mortiers de tranchées ont été dénombrés jusqu'à présent.

Une contre attaque ennemie sur nos nouvelles positions, à l'est de **Hamel**, a été, la nuit dernière, facilement repoussée. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

Nous avons exécuté, avec succès, un coup de main dans le secteur de **Beaumont-Hamel** et avons repoussé une tentative ennemie aux environs de **Trancele**.

Communiqué ITALIEN

3 juillet.

Sur la Piave inférieure, dans la journée d'hier, nous effectuâmes quelques poussées énergiques, qui, malgré la résistance acharnée de l'ennemi qui tâchait de profiter de tous les points d'appui de l'inextricable zone d'opérations partiellement inondée. Nous capturâmes environ 1.900 prisonniers, dont 15 officiers, de nombreuses mitrailleuses, des petits canons de tranchée et du matériel divers.

Dans la région au nord-ouest de Grappa, après avoir vaincu et contenu des contre-attaques ennemies à la tête de la vallée de San Lorenzo, nos vaillantes troupes se relancèrent sur les positions atteintes hier par un grand élan. Le nombre total des prisonniers s'élève à 25 officiers et 696 hommes. Nous prîmes en outre 22 mitrailleuses et une grande quantité de matériel de guerre.

Sur le plateau d'Asiago, des détachements français, à la suite d'un brillant coup de main dans la région de Zocchi, ramenèrent quelques prisonniers. Dans les combats des derniers jours du mont Valnerla, la brigade Reggio (9e et 10e) put encore une fois montrer sa grande bravoure et son inébranlable résistance.

La conduite tenue par le 45e d'infanterie (brigade Reggio), les 15 et 16 juin, fut reconnue si brillante, a honoré le brave régiment d'une citation spéciale.

DIAZ.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

POURSUITES contre M. TURMEL

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre M Turmel *député* des Côtes-du Nord, pour intelligence avec l'ennemi.

M. Hesse

député de la Charente Inférieure, développe les conclusions de son rapport.

L'ajournement

M. Renaudel, député socialiste unifié du Var, soutient sa demande d'ajournement de la discussion et le renvoi à la commission compétente.

M. Laval, député socialiste de la Seine, parle dans le même sens.

LE VOTE

Le président met aux voix la demande d'ajournement et de renvoi à la commission qui est repoussée par 396 voix contre 69

La proposition de résolution est ensuite adoptée par mains levées.

La séance est levée à 17 heures.

LA FÊTE NATIONALE AMÉRICAINE du 4 juillet à Paris

AUTRES ECHOS

Incident Sensationnel

Paris, 5 juillet.

A la cérémonie d'inauguration de l'*avenue du président Wilson*, M. Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne, et M. Orlando, premier ministre italien, venaient de terminer leurs discours, au milieu des applaudissements chaleureux de toute l'assistance.

Ils furent priés de venir s'asseoir entre le Président de la République et le Président du Conseil.

Ils allaient entrer dans la tribune présidentielle, lorsque M. Poincaré, M. Clemenceau, tous les membres du gouvernement, ainsi que M. Sharps, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, allèrent vers eux pour leur serrer la main, les remercier et les complimenter.

La foule se porta vivement de ce côté, malgré les troupes de service, et se livra à une manifestation enthousiaste et délirante, en mêlant aux cris de: « Vive la France! » ceux de: « Vivent les Américains! Vive l'Angleterre! Vive l'Italie! Vive la Belgique! Vivent les nations alliées! »

A LA STATUE DE WASHINGTON

Place d'Iena, la foule a été considérable pendant toute la journée.

Des fleurs et des couronnes ont été déposées au pied de la belle statue de Washington.

LE DISCOURS de M. Tardieu

Les commentaires de la Presse

Les journaux du matin commentent longuement la péroraison du discours prononcé hier par M. Tardieu, commissaire-général aux affaires franco-américaines, au banquet offert par la Chambre de commerce américaine de Paris.

Au nom du Gouvernement, M. Tardieu a affirmé nos espoirs et a dit en terminant:

« Notre but est de faire du monde une place où nous puissions vivre.

» Notre devoir, la force jusqu'au bout.

» Notre droit, exiger la conversation de paix avec un interlocuteur dont les paroles puissent être crues,

» Jusque-là, une seule règle: « Il faut gagner. »

(Acclamations très prolongées. Les personnes qui entourent M. Tardieu, le félicitent en lui serrant la main).

AUX ÉTATS-UNIS

New York, 5 juillet.

Le président Wilson a reçu hier une délégation de tous les pays qui ont donné des citoyens aux Etats-Unis et il leur a adressé une allocution,

La délégation des descendants de Français avait comme chefs deux Alsaciens-Lorrains; M. Heilzer, trésorier de l'Association des Alsaciens-Lorrains, et M. Rousselot, président de l'Union alsacienne.

SUR LA TOMBE DE WASHINGTON

Washington, 5 juillet.

Le président Wilson a prononcé hier devant la tombe de Washington, à Mount-Vernon, un vibrant discours, qui est appelé à avoir un grand retentissement.

A cette cérémonie assistaient tous les représentants et membres des missions des pays alliés.

LES Evénements de Russie

Le Grand-Duc Michel

Petrograde 5 juillet.

Les informations sérieuses, reçues de Stockholm, démentent la nouvelle que le grand-duc Michel ait pris la direction du mouvement sibérien, mais elles confirment celle de son évasion.

En outre, l'action antibolchevick en Sibérie, dans l'Oural et le Volga, ne prendrait aucun caractère monarchique.

Le projet de la convocation d'une assemblée populaire gagne du terrain.

ÉCHANGE DES PRISONNIERS RUSSES EN ALLEMAGNE

Stockholm, 5 juillet.

Des télégrammes de Petrograde signalent les grandes difficultés qui ont surgi au cours des négociations qui ont été entamées pour l'échange des prisonniers russes en Allemagne.

Toute conciliation apparaît comme impossible, en présence des exigences allemandes.

LA RÉPUBLIQUE de SAN SALVADOR

New-York 5 juillet.

Les journaux annoncent que l'assemblée nationale de San Salvador, dans l'Amérique centrale, a voté, par acclamations, une motion portant que le 14 Juillet sera désormais une Fête nationale de la république.

AVIS DE DÉCÈS

(TOX)

M. Barthélemy Borromei, propriétaire à Novale; Mme et M. Antoine Borromei, économe à la prison civile à Bône (Algérie), et leurs enfants; M. Charles Borromei, sous-officier disparu aux batailles du 22 août 1914, Mme Charles Borromei, institutrice à Domfront (Orne); M. Philippe Emmanuelli, propriétaire à Piazzali, actuellement au front, et ses filles;

Les familles Borromei, Calendini, Emmanuelli, Battestini, Dionisi, Leciani, Sambuconi, Croce, Felici, Goglielmi, Luiggi, Madrussi;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Claude Borromei

leur frère et oncle, décédé à Tox, le 27 juin, à l'âge de 86 ans.

Priez pour lui.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Poggi André, boulanger, et Gisèle Julie, ménagère.

Santini Jourdan, soldat mobilisé, et Antonetti Marie-Jeanne.

NAISSANCES

Mattei Marie-Antoinette. — Campanelli Auguste-Bonaventure-Henri. — Ferradini Claire. — Valery Roger.

DÉCÈS

Serti Laurent, 6 mois, de Bastia.

Massani Appolonie, ménagère, 60 ans, de Pietralba.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte Décote. — Les membres participants sont avisés que le 7 et 14 juillet aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

Imp. Gilignier.

Le Gérant, Laurent Santini

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 157 DIMANCHE 7 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration: 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont reçues à l'agence des Bureaux du Journal.

1re page, 3 f. la ligne — 2e page, 1 f. — 3e page, 1 f. — 4e page, réclames 0.50, petites 0.25

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	
Bastia	23 f.	12 f.	6 f.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	30 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne répond pas des manuscrits

00194

Colomb

Christophe Colomb, homme de génie et de cœur, égal à sa prodigieuse mission: partout méconnu, partout digne. Tour à tour réputé fou et criminel, il porte haut la tête. Rien ne le détourne, ni les railleries, ni les angoisses. Introduit par un moine auprès d'une reine, il explique son projet: « Un monde nouveau? Comment existerait il? Personne, ni ancien ni moderne, n'en parla jamais! »

Triste, il part. Où ira-t-il? Affronter d'autres ironies? Il hésite... Et sa vision se précise. Il voit notre planète irisée d'or, de lilas, de rose, étincelante de reflets diamantés. Là, c'est la vieille Europe. Plus loin, l'Asie avec ses temples, ses fakirs, ses idoles, ses bouddhas. Puis, la mystérieuse Afrique, calme et résignée, et l'Océanie, aux îles radieuses. Un autre continent surgit, dont les fleuves d'argent se couvriront de points d'or. Il distingue les prairies d'émeraude, les champs de topaze, les cités où par milliers des peuples s'agiteront.

Isabelle dépêche vers lui; elle engage ses joyaux. Colomb prend la mer. Quelle expédition! jamais le merveilleux et le réel ne s'unirent si bien ensemble. Réussira-t-il? Ce monde qu'il voit au fond de son âme existe; mais lui, le montrera t-il? O insomnie! ô inquiétude! ô épouvante! Il lutte en vrai Corse contre tout, contre les éléments, contre l'équipage, contre lui!.. Enfin, il crie: « Terre! terre! »

Demain, ses trois caravelles, lourdes de gloire, reviendront dans les eaux méditerranéennes, accueillies par les vivats et les musiques bruyantes. Demain, lui et ses marins descendront de la flotte, vêtus d'étoffes brillantes, les banderolles déployées, parmi la foule ivre de joie, saluant leur retour.

Mais l'ingratitude oblige Colomb, comme autrefois l'indifférence, à errer de ville en ville, pauvre, nu, insulté. Il a donné un monde à l'Espagne et il n'a pas un toit pour s'abriter! Il a découvert d'inépuisables mines d'or et il mendie son pain! Colomb, couché sur un grabat, près de mourir, ne possède plus qu'un crucifix. Colomb, seul, écrit son testament, par lequel il lègue à son fils unique ses titres de grand amiral des mers et de vice roi des Indes!

LOUIS DE FRANGINE.

CITATIONS

Le Lieutenant Leca

Nous sommes très heureux de reproduire la citation à l'ordre de la division du lieutenant Leca.

» Officier d'un sang froid admirable sous le feu.

» Blessé le 23 mars, revenu aujourd'hui immédiatement, il a eu une conduite au dessus de tout éloge: un caisson ayant sauté au cours d'un violent bombardement, il s'est précipité au secours des blessés, a organisé les évacuations tout en faisant continuer le feu. »

C'est la deuxième citation que nous reproduisons de ce vaillant officier qui remplit si noblement son devoir.

Rappelons que M. Leca était du diant en droit au moment de la déclaration de guerre et qu'il a conquis rapidement par son intelligence et son courage, ce grade d'officier d'artillerie auquel ses études antérieures ne l'avaient pas préparé.

M. Leca est le fils du sympathique Président du Tribunal civil de notre ville. Tous ses nombreux amis seront heureux d'apprendre la brillante conduite de son fils, et il nous est particulièrement agréable de lui présenter nos respectueuses et cordiales félicitations.

A L'HOPITAL MILITAIRE

La Kermesse

Aujourd'hui, à partir de 13 heures, les portes seront ouvertes pour la Kermesse au profit des blessés et malades en traitement à l'Hôpital Militaire.

Un programme — dont nous laissons à dessein la surprise au public — élaboré avec un goût parfait, fera de cette Kermesse un spectacle de noblesse et de beauté qui laissera dans les cœurs une empreinte durable, car on n'assistera pas à une réjouissance frivole et déplacée.

L'idée de cette Kermesse est puisée aux sources pures de la dignité patriotique. Elle est un hommage à ceux qui souffrent et qui ont bien mérité de la Patrie. Elle est comme un symbole du moral français, ce moral merveilleux, tout de confiance et d'espoir.

Le succès s'annonce magnifique. Nous applaudissons d'avance, en souhaitant qu'il dépasse les espérances et qu'il contribue très largement au mieux être de nos braves hospitalisés.

Le Lieutenant CONSTANTINI

Calvi, 3 juillet.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de m'entretenir quelques instants, ce soir, avec le lieutenant aviateur Constantini, arrivé de Nice à Calvi, où il est l'hôte de notre distingué procureur de la République, M. Otiavi, son oncle.

Suivant l'exemple de ses intrépides camarades, les aviateurs Garros et Marchal, notre vaillant compatriote est parvenu, — par des moyens qu'une discrétion des plus louables ne lui permet pas de dévoiler, — à s'évader tout récemment d'Ingolstadt, dans la haute Bavière, où il était prisonnier depuis plusieurs mois. A Ingolstadt se trouvent également cinq mille officiers français, répartis dans huit forts. Ils sont enfermés dans des casemates sombres et humides. La nourriture est insuffisante au point que, sans les colis qui leur parviennent de France, nos malheureux compatriotes seraient condamnés à mourir de faim.

Il ne serait, d'ailleurs, guère facile aux hordes de mieux traiter leurs prisonniers, car la situation alimentaire de l'Allemagne n'est vraiment pas brillante. Elle est même critique. Mais la population est trop disciplinée pour se plaindre. Au premier revers sérieux, ça pourrait bien changer.

Le lieutenant Constantini a pu s'en rendre compte au cours de son périlleux voyage en territoire ennemi qu'il a dû traverser pour aller de Bavière en Hollande où il est parvenu non sans difficultés. Sa connaissance de la langue allemande a facilité son évasion.

Accueilli chaleureusement en Hollande, notamment par la colonie française, il a gagné ensuite l'Angleterre. Après un court séjour à Paris, il vient en Corse se remettre de ses fatigues et de ses émotions.

Jeune, aimable, sympathique, décoré de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, le lieutenant Constantini fait honneur à la Corse.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations pour sa courageuse évasion dont il peut se montrer justement fier.

P. C.

DOUANES

Taxes sur les paiements

Achats en gros faits par des commerçants

L'Administration de l'Enregistrement a décidé que les commerçant qui achète en gros des marchandises destinées à être revendues, après ou sans transformation, n'aura à remettre à son vendeur l'attestation prévue à l'art. 24 du règlement d'administration publique du 29 mars 1918.

Par analogie, il convendra *à l'importation*, d'affranchir également des attestations mentionnées à l'art. 9 de l'arrêté ministériel du 23 mars 1918, les marchandises manifestement achetées en gros et destinées à être revendues, après ou sans transformation. Tous les chargements, lots, colis, etc., adressés à des négociants, consignataires, courtiers, commissionnaires, etc.. bénéficieront de cette dispense.

M. le Directeur est prié d'assurer au service des instructions dans ce sens et d'assurer une large publicité à la présente décision.

L'Administrateur,
MALJEAN.

CALVI

La semaine dernière ont eu lieu les obsèques de M. Leclie Ernest, secrétaire en chef de la Sous Préfecture de Calvi.

A la sortie de l'église, M. Vernin, sous préfet, a prononcé le discours suivant:

Discours du Sous-Préfet

Messieurs,

Pour la deuxième fois en deux ans, j'ai le pénible devoir d'accompagner à sa dernière demeure un membre de l'Administration Préfectorale.

Après le regretté Pierl Thomas, voici son successeur couché dans un cercueil, frappé en pleine jeunesse par la plus implacable des maladies.

Ernest Leclie était âgé de vingt cinquième ans accomplis. Atteint d'une hernie contractée, dès l'âge de 15 ans malgré ses parents, il avait quitté le collège pour se plier entièrement à leur charge et débutait dans son étude de notaire.

C'est de lui qu'on peut dire qu'il était de ces êtres prédestinés qui se font eux mêmes et dont la valeur correspond à leurs désirs et à leur inflexible volonté.

Entré dans mes bureaux, il y a cinq ans, son assiduité au travail, sa facilité d'assimilation, sa compréhension exacte des instructions ministérielles et sa remarquable intelligence l'avaient assez mûri pour que, malgré son jeune âge, après trente mois seulement de stage auxiliaire, Monsieur le Préfet, à ma demande, s'ait pas hésité à lui confier les fonctions importantes et difficiles de secrétaire en chef de la Sous Préfecture de Calvi.

Quand la guerre survint, esprit vif, cœur ardent sous une enveloppe fragile, il ne pût devenir soldat.

Ce fut pour lui la plus cruelle des déceptions, mais il sut trouver une autre manière de servir la Patrie dans le service et absorbant des allocations militaires, auquel il ne ménagera avec une loisonnable ardeur.

Il laisse au grand vide parmi nous personnel et nous garderons tous de sa collaboration un inoubliable souvenir.

En disparaissant si prématurément, Ernest Leclie sans avoir connu toutes les tristesses et toutes les joies de la vie, abandonne un père, une mère, des frères et des sœurs dont il était l'espérance et l'orgueil, dont la douleur est immense et les regrets éternels.

Au nom de Monsieur le Préfet qui m'a chargé de la représenter à ses obsèques et dire les regrets que cause à l'administration la perte de ce précieux collaborateur; au nom de l'« Antoine Gorse » dont le siège est à Ajaccio, au nom de notre famille administrative, au nom enfin de mes collaborateurs et collaboratrices de Calvi, j'adresse à la famille Leclie l'expression émue et attristée de nos condoléances les plus sympathiques et à notre cher défunt le dernier adieu de ses camarades consternés.

Itinéraire de la Commission

d'achat, de classement et de réquisition des chevaux, juments et mulets

Mois de Juillet

6 et 7, Ponte Leccia 12 h. 30 et 7 h.
8, Calvi, 7 h.
9 et 10, Corte, 14 h. et 7 h.
12, Bocognano, 7 h.
15 et 16 Saint-Florent, 8 h.
16 et 18, Belgodere, 7 h.
19 et 20, Ersa, 13 h et 7 h.
21 et 22, Vico, 8 h.
23 et 24, Ajaccio, 9 h. et 8 h.
25, 26 et 27, Sainte-Marie Siché, 9 h. et 8 h.
28, Sainte Lucie de Tallano, 9 h.
29 et 30, Sartène, 8 h.
31, Bonifacio, 9 h.

Mois d'août

1er, Portovecchio, 9 h.
2 et 3, Ghisoni, 7 h.
4 et 5, Moita, 8 h.
6 et 7, Corvione, 6 h.
8 et 9, Piedicroce, 8 h.

Nouvelles Religieuses

Sanctuaire de Notre-Dame de La vanina — Dimanche, 7 juillet, on célébrera solennellement, au sanctuaire de Lavanina, la fête du Précieux Sang de Jésus Christ Mortu.

Les messes auront lieu comme d'habitude à 7 et 10 heures.

Le soir, à 4 heures, Vêpres et Salut.

La fête sera précédée d'un *Triduum* avec Salut du Saint Sacrement.

Chapelle de Monserrato. — Dimanche, messe à 6 heures, dite par le P. Augustin. Le soir, à 6 heures, bénédiction avec chants par les jeunes filles de la Chorale de Sainte-Marie, et baisement de la Sainte Relique.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*
Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Première Partie
CONCERT

Deuxième Partie
La Mort de l'Aigle
poème en 1 acte en vers d'Albert Dasment

Troisième Partie
L'ETINCELLE
Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Programme de la matinée

Première Partie
La Mort de l'Aigle

Deuxième Partie
LE FLIBUSTIER
Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

PRIX DES PLACES: Baignoires et Loges de 1er rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0.60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Petite Gazette

Sûreté générale

M. Cammamanci François-Marie, commissaire de police de 2e classe à Besançon, est appelé en la même qualité à Marseille. — M. Vasperini Ignace, réformé n° 2, est nommé commissaire de de 4e classe à Pont-Audemer.

Dans les Ministères

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel du ministère des colonies: pour chef de bureau de 1re classe, MM. les chefs de bureau de 2e classe Chinchard Emile et Franceschi Antoine; pour sous chef de 1re classe, M. Ferretti Jules, rédacteur principal de classe exceptionnelle.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes, les sergents militaires classés: à Aix, les ex-soldats Ferrandini, du 173e; Lonnetti, du 173e; à Marseille, l'ex-soldat Cecami, du 112e, à Cabannes, le facteur rural hors cadres Mattei; à Sari-di-Porto-Vecchio, l'ex-soldat Picchioli, du 173e; à Coti-Chiavari, l'ex-soldat Acquaviva, du 173e.

Pharmacie

Pharmacie de garde:
M. C. Costa, 58, Rd Paoli.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens de la section sont priés de se trouver ce jour, 7 courant, à 7 heures, aux casernes de St Joseph.

Service de Santé

Nous enregistrons avec un vif plaisir la promotion de M. le docteur Pierre Colfellini au grade de médecin aide-major de 1re classe.

Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille nos plus sincères félicitations.

Société Coopérative Bastiaise

Aujourd'hui, dimanche, 7 juillet, à quatorze heures trois quarts (deux heures de l'après-midi), assemblée générale des actionnaires en la salle d'audience du Tribunal de Commerce, au Palais de Justice.

Tous les actionnaires sont très instamment priés d'y assister.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Padulella.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — La recette pour le paiement des cotisations de mois de juillet aura lieu dimanche, 7 juillet, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Les retardataires sont invités, pour la dernière fois, à remettre au bureau le certificat de vie, s'ils veulent voir toucher leur pension de l'année.

Société Amicale des Inscrits Maritimes. — Les membres participants sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce matin dimanche, à 9 heures, dans la salle de la Société, pour affaire concernant les sociétaires.

Le Président, LUCCIONI.

AVIS DE DÉCÈS

Mlles Elisa et Joséphine Vezzani ; M. et Mme Toussaint Giordani et leur fille, de Marseille ; M. et Mme Pierre Mattei et leurs enfants ; Mme et M. Arthur Dupré, brigadier de gendarmerie à Dra-el-Mizan, et leurs enfants, Alger ; M. et Mme Pierre Trumis et leurs enfants ; M. Antoine Giordani et son fils ; M. et Mme Louis Giordani et leurs enfants ; M. et Mme François Giordani et leurs enfants, de Moriglia ; M. François Vincignerra, douanier en retraite, et ses enfants, d'Olmo ; M. Auguste Iacuriot, gendarme à Rousset ; M. César Vezzani, ténor, opéra Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Flore Vezzani
Née GIORDANI

leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, grand'mère et cousine, décédée à Bastia, le 6 juillet 1918, à l'âge de 62 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Castagno, 7.

La famille ne reçoit pas.

Mme Françoise Multedo, née Lepidi, M. Joseph Multedo, avoué suppléant au Tribunal civil de Bastia, et leurs enfants ; M. Alexis Lepidi, mobilisé à Toulon, Mme Lepidi et leur fille ; M. François Lepidi, mobilisé, Mme Lepidi et leur fille, Mlle Lucie Lepidi ;

Les familles Pierre Toussaint Poli de Guagno, Don-César Lepidi d'Olcani, André Balbaldi, Pierre Lepidi, Joseph Martelli, Jean-Baptiste Lepidi de Toulon, Jean-Baptiste Rossi de Linguizzetta, Nicolas Lepidi, Directeur d'Ecole primaire à Bastia, et Negroni de Taglio-Isolaccio.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jacques-Philippe Lepidi
Sous-Lieutenant
au 1er bataillon de Tirailleurs Marocains
Titulaire
des Médailles Commémoratives du Maroc
Décoré de la Croix de guerre
Cité à l'ordre de l'armée

leur frère bien-frère, oncle, neveu et cousin, tombé glorieusement au champ d'honneur à T....., le 3 juin 1918, à l'âge de 31 ans.

DERNIÈRES NOUVELLES

Communiqués Français

1.434e jour de la guerre

Paris, 6 juillet, 7 heures.

Activité moyenne des deux artilleries plus vive au sud de l'**Aisne**, notamment dans les régions de **Cutry** et de **Montgobert**.

A l'ouest de **Dussiares** nous avons exécuté un coup de main et ramené des prisonniers.

Paris, le 6 juillet, 15 heures.

En **Champagne**, nos détachements ont pénétré dans les lignes ennemies et ramené des prisonniers.

Plusieurs coups de main ennemis au bois de **Chaume**, sur le secteur américain de **Vivray** et dans les **Vosges**, ont complètement échoué.

Nuit calme sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

4 juillet.

Grande activité de par et d'autre sur le front de **Doiran** et dans le secteur de **Monastir**, où nous avons exécuté avec succès des tirs de destruction sur les batteries ennemies.

Notre artillerie de défense aérienne a abattu deux avions ennemis.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

5 juillet, soir.

Le nombre des prisonniers faits hier au cours de l'opération sur la **Somme** et de la contre-attaque allemande qui a suivi dépasse actuellement **1.500** dont **40** officiers.

Rien à signaler en dehors d'une activité de l'artillerie ennemie dans la région de **Scherpenberg**.

6 juillet, après-midi.

Au cours de rencontres de patrouilles, dans le voisinage d'**Ypres**, nous avons fait quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie a été active entre **Villers-Bretonneux** et l'**Ancre**.

Rien d'autre à signaler.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 6 juillet.

Les communiqués ne signalent aucune action importante.

Quelques coups de main avec capture de prisonniers et de mitrailleuses, rencontres de patrouilles et activité de l'artillerie dans divers secteurs.

L'aviation triomphe toujours, tant pour les escadrilles de chasse que pour celles de bombardement.

Les Alliés ont acquis la maîtrise de l'air, qui ira en s'affirmant davantage par le concours des pilotes américains dont l'entrée en ligne se fait déjà sentir.

La dégringolade du mark

La dégringolade du mark est la preuve évidente que les neutres ont la conviction que la guerre se terminera par la défaite de l'Allemagne.

En Suisse, 100 francs français, valent 4 fr. 45 de plus que 100 marks, c'est-à-dire que 125 francs allemands.

En quelques jours, depuis a non réussite de l'offensive générale sur le front, qui devait mener les armées du Kaiser à Paris, la débâcle s'est accentuée, la confiance n'y est plus et l'immense effort américain a dessillé les yeux les plus prévenus.

L'Allemagne sera battue, elle est battue déjà, ce n'est plus qu'une question de temps pour qu'elle soit à genoux.

Dans ces conditions nous pouvons attendre le prochain assaut que prépare l'ennemi car il ne peut abandonner la lutte sans faire une tentative désespérée.

La future offensive

Pour la presse anglaise, c'est sur le front britannique que portera la nouvelle offensive.

M. Hamillton Fyve, correspondant de guerre du *Daily Mail*, dit que depuis quelques jours, on a l'impression que sont achevés les préparatifs de l'ennemi pour le renouvellement de l'offensive en face des Anglais.

Près des trois quarts de ses réserves disponibles sont concentrées devant le front britannique. On annonce que la zone d'arrière serait pleine de troupes qui seraient amenées au dernier moment.

Les routes ont été réparées pour le passage de l'artillerie et le transport des munitions, le nombre des dépôts de munitions a augmenté et de nouvelles plates-formes pour les mortiers de tranchée ont été établies.

Nos alliés ont toujours considéré l'effort allemand comme principalement dirigé contre eux.

Nous pensons le contraire.

Il n'est plus ridicule aujourd'hui de dire : « *nous les aurons* », car nous commençons déjà à les avoir.

Les Affaires de Trahison

L'affaire Ch. Humbert

Paris, 6 juillet.

Le lieutenant Jousselin a entendu, ce matin, trois témoins dans l'affaire Charles Humbert.

L'affaire Desouche

Dans l'après-midi, le lieutenant rapporteur a fait subir à l'ex-avoué Desouches un nouvel interrogatoire.

EN HOLLANDE

LES Elections générales

La Haye, 6 juillet.

Le résultat des élections générales indique une petite majorité cléricale, qui se trouve contre balancée par une partie de démocrates-socialistes.

Les libéraux perdent de nombreux sièges.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le ministère est démissionnaire.

On prévoit que le nouveau Cabinet sera formé par V. Heeskerk avec les membres du parti antirévolutionnaire et appartenant à l'Eglise hollandaise réformée.

Mais on ne prévoit pas dans ce changement de ministère, aucune modification dans la politique étrangère.

Communiqué ITALIEN

4 juillet.

Dans la zone du littoral, continuant la destruction méthodique des nombreux nids de mitrailleuses cachés dans les maisons ou à l'abri des digues, nous gagnames encore du terrain au nord de Cavazucchirina, 223 prisonniers, dont 7 officiers, et plusieurs mitrailleuses tombèrent en nos mains, ainsi qu'un matériel de guerre abondant.

A cheval Brenta nous élargîmes et améliorâmes notre occupation du cond de la vallée S. Lorenzo à nord; ouest de Grappa et à Mont Corbone (Sasso Rosso).

Sur le plateau Asiago, des détachements britanniques et français étant pénétrés dans les tranchées ennemies à Canove et Bertigo y capturèrent quelques prisonniers.

Dans les deux dernières journées, les escadrilles de bombardement avec le concours d'avions alliés, frappèrent d'envi on 18 tonnes de bombes les centres des nœuds de routes ennemis. Sur la Piave inférieure, des troupes et convois furent mitraillés d'une faible hauteur. Un dirigeable bombarda efficacement la jonction de chemin de fer de Valle Sugana à sud de Trento.

DIAZ.

EN SUISSE

Le nouvel ambassadeur de BULGARIE

Berne, 6 juillet.

A la suite de la démission du ministre de Bulgarie, le fils de l'ancien ministre bulgare Grekoff, ambassadeur à Stockholm, est nommé à Berne.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

Bâle, 6 juillet.

La fameuse grippe espagnole, importée par les allemands et les autrichiens, sévit ici avec une grande intensité.

EN ALLEMAGNE

LA PRODUCTION des POMMES DE TERRE

Genève, 6 juillet.

On se trouve, en Allemagne en présence d'une grande diminution dans la production des pommes de terre, qui était attendue avec la plus vive impatience.

D'après le correspondant du Times, *l'Allemagne reçoit en quantités importantes, en contrebande, des vivres sur des péniches hollandaises.*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lanchaut Abraham.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, l'ouvrage or, platine et caoutchouc. Extraction de dents avec et sans douleur. Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 18, Cours Napoléon, de 14 ou 20, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois, 10, Boulevard Paoli, en ville.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Rd du Palais, est transféré, 10, Bd Paoli, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bacciochi

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 256

LUNDI 8 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, diverses 0.20, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	Les abonnements sont payables d'avance
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »	On ne répond pas des manuscrits adressés
Etranger	35 »	20 »	10 »	

LE DÉPART de M. HENRY

M. Albert Henry avait commencé chez nous la période de guerre ; nous aurions aimé la terminer avec lui.

Quatre ans de dur labeur, dont notre état insulaire augmentait l'intensité prévue, ont révélé chez notre Préfet de grandes facultés d'administrateur Il reçoit un poste des plus enviables dans les Finances, celui de Trésorier Payeur Général du Gard, auquel le Gouvernement, comme marque de considération personnelle, ajoute, avec une spontanéité flatteuse, le titre de « Préfet honoraire »

Cette double satisfaction offrait trop d'avantages matériels et moraux, ayant, en outre, cet attrait irrésistible qui résulte de la suppression des traversées et du rapprochement de parents aimés, pour que M. Henry ait pu hésiter.

A la veille de son départ, il est juste que nous lui adressions des regrets que nous en éprouvons, car il nous a donné trop fréquemment l'occasion d'applaudir aux actes accomplis par son administration.

Accueillant à tous, constamment à son poste d action, M. A. Henry a été un bon préfet de Défense nationale. La Corse ne l'oubliera pas et elle le placera, dans son souvenir, au rang de ses meilleurs administrateurs.

Etant données les circonstances où son activité a dû se développer, les soins matériels et, pour ainsi dire, familiaux, qu'il a dû prendre des populations, le souci qu'il a dû avoir chaque jour de procurer à tous les denrées les plus nécessaires et les plus humbles, la sollicitude qu'il y apportait et qui se manifestait jusque dans les coins les plus reculés de l'île, tout cela lui avait acquis une réputation que nul n'obtint jamais. Son nom restera parmi nous comme celui d'un bienfaiteur qui lui prodigua sa sollicitude et sut lui épargner les aggravations et même les difficultés de la guerre.

CITATIONS

Le lieutenant François-Marie de Casabianca, du 33e d'artillerie, a été, le 2 juin 1918, cité à l'ordre du régiment en ces termes : « Officier d'élite ; a exécuté dans la nuit du 27 avril une reconnaissance poussée hardiment au-delà de nos premières lignes, par une mesure précise, au double pix ; a pu identifier, avec exactitude des ouvrages ennemis et a contribué grandement au succès d'un coup de main exécuté ultérieurement. »

Ce jeune officier, déjà décoré deux fois de la croix de guerre, comme aspirant et comme sous lieutenant (ordres du régiment et de la division) est le fils de M. Pierre de Casabianca, avocat général à la Cour d'appel de Paris.

Toutes nos félicitations.

LE NOUVEAU PRÉFET

M. Gaston Allain, nommé préfet de la Corse, est originaire du département de la Somme ; il est né en 1869.

Docteur en droit, il était inscrit au barreau de Paris, en 1898, lorsqu'il fit ses débuts dans l'administration en qualité de conseiller de préfecture du Cher ; en 1901, sous-préfet de Montdidier, et occupa ensuite les sous préfectures de Péronne, avec la 1re classe, et de Brest. Nommé en 1911, secrétaire général de la préfecture du Nord, il fut placé, deux ans après, à la tête de l'administration du département de l'Aveyron.

Médaille Militaire

La médaille militaire est conférée au sergent *Abram Pascal*, du 21e colonial : « Sous officier plein d'entrain s'est particulièrement signalé par sa ténacité, son calme et son mépris du danger en résistant à une attaque ennemie d'une violence inouïe. Enlevant ensuite sa section dans un beau mouvement, l'a portée sur des positions que l'ennemi a été contraint de nous abandonner ; 3 blessures, 3 citations. »

Nous sommes heureux de féliciter vivement notre vaillant compatriote de la flattante distinction dont il a été l'objet, ainsi que son honorable père, M. Vincent Abrami, de Speloncato.

MARSEILLE

CASINO DE LA PLAGE

Nous lisons dans la « Sémaphore de Marseille » :

« Dans *Cavalleria Rusticana*, Mlle Fredenucci réalisa une intéressante « Santuzza » avec un sens du pathétique déjà très accusé. Cette jeune artiste, qui affirme heureusement de réelles qualités d'expression et de style, conduit avec la sûreté d'une excellente musicienne un organe brillant dans le registre élevé.

» La succès obtenu par elle fut des plus justifiés. »

Nous sommes heureux de saluer le succès obtenu par Mlle Fredenucci, une de nos compatriotes, née à Ile-Rousse, succès qu'elle partagea avec le merveilleux ténor Vezzani.

Mlle Fredenucci, qui avait brillamment débuté cet hiver au grand théâtre de Marseille, dans *Mignon*, est assurée du plus bel avenir dans la carrière lyrique, et nous lui adressons nos très vives félicitations.

Bourses des Lycées

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés boursiers d'essai dans les lycées et collèges ci-après :

Battini Ignace, né en 1905, le père cultivateur, 6 enfants, bourse d'internat de 408 fr. Bastia.

Borghetti Antoine, né en 1906, le père employé des ponts et chaussées, décédé, 34 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 504 fr., Bastia

Chiappini Toussaint, né en 1906, le père cultivateur, 19 ans de services, 5 enfants, bourse d'internat surnuméraire de 36 fr., Ajaccio.

Cocoula Pierre, né en 1906, le père cultivateur, 7 enfants, bourse d'internat de 504 fr., Bastia.

Comparetti Toussaint, né en 1906, le père capitaine d'infanterie, 23 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 408 francs, Bastia.

Giorgi Jean, né en 1905, le père maréchal des logis de gendarmerie, 24 ans de service, 3 enfants, bourse d'internat de 408 fr., Ajaccio.

Franceschi Camille, né en 1904, le père agent technique de la marine, 19 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 216 fr., Marseille.

Fredenucci Jean, né en 1906, le père employé des postes en retraite, 3 enfants bourse d'externat de 225 fr., Marseille.

Gambotti Jeannée, né en 1905, le père sous lieutenant d'infanterie, 23 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 153 fr., Nîmes.

Gerolami René, né en 1906, la mère institutrice, 18 ans de services, 1 enfant, bourse d'internat de 306 fr., Bastia.

Giannibi Hervé, né en 1904, le père employé de chemins de fer, 2 enfants, bourse de demi pensionnaire de 300 fr., Nîmes.

Grimaldi Jean, né en 1904, le père cultivateur, 4 enfants, bourse d'internat de 504 fr., Bastia.

Lanzi Ini Julien, né en 1906, le père capitaine en long cours en retraite, 2 enfants, bourse d'externat de 225 fr., Marseille.

Leandri Pierre, né en 1907, le père employé de commerce, 3 enfants, bourse d'externat de 225 fr., Marseille.

Chambre de commerce de Bastia

AVIS

Le Président de la Chambre de commerce a l'honneur de porter à la connaissance des fabricants de conserves et confitures que l'Intendance achète les noyaux de fruits aux conditions suivantes :

Noyaux de cerises, de pêches, 5 fr. le quintal.

Noyaux d'abricots, 25 fr. le quintal.

Noyaux de prunes et prunoaux, 10 fr. le quintal.

Les offres, qui ne devront pas comporter moins d'une tonne de plusieurs sortes de noyaux, seront adressées par les industriels à l'officier d'administration du centre de fabrication d'huile de Jonquières (Vaucluse) lequel leur fera parvenir toutes les indications utiles pour les envois.

SAINT-LAURENT

M. Antoine OLIVA

Le 22 juin, à Saint Laurent, une foule nombreuse et attristée accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. A. Oliva, maire de cette commune, chevalier de la légion d'honneur.

M. le lieutenant Peretti n'a pas voulu laisser se fermer cette tombe sans adresser la suprême adieu à l'homme dont l'âme était si belle et dont la disparition laisse dans le canton de Saint-Laurent un vide qui ne se comblera pas.

Si la mort de M. Oliva a causé partout les plus vifs regrets, c'est qu'il possédait les meilleures qualités, la bonté surtout, à un très haut degré.

Les luttes politiques entretiennent ardentes dans la commune de Saint Laurent, s'apaisèrent un jour comme par enchantement. A quoi était dû ce grand bien inspiré ? M. Oliva, après un long séjour aux colonies, était venu au sein de sa famille, et les électeurs, qui étaient pour lui la plus grande estime, le prirent, à l'unanimité, pour arbitre.

Pourrait-on dire, d'accepter la direction des affaires de la commune, direction qu'il conserva pendant 22 ans, jusqu'à sa mort.

La grande confiance qu'on ne cessa de lui témoigner, il s'employa à la justifier ; il apporta dans l'exercice de ses fonctions un zèle, une bienveillance, un désintéressement vraiment admirables.

C'était un sage. Il savait que sur cette terre les meilleurs facteurs du bonheur sont le travail, l'union, la concorde, qu'il ne cessa de prêcher autour de lui.

Les angoisses de l'Heure présente n'avaient pas entamé sa robuste foi dans les destinées de la France. Lui, qui avait si bien servi sa patrie, il se montra plus fier qu'être le jour où ses deux fils le quittèrent pour se rendre à la frontière ; il savait ses enfants capables de comprendre le grand devoir et décidés à le remplir avec vaillance. L'aîné, Pasquin, tomba en héros à Dixmude, et César vengea de son mieux son frère.

De telles vies sont un enseignement et un exemple.

Nos adresses à Mme Oliva, à Mlle Oliva et à M. César Oliva nos bien vives condoléances.

Tribunal de Simple Police du canton de Murato

Extrait des minutes existant au Greffe du Tribunal de simple police du canton de Murato

Le tribunal de simple police de Murato, séant au prétoire de la justice de paix, a rendu le jugement dont la teneur suit :

Audience de simple police du vingt-un mai mil neuf cent dix-huit.

ENTRE :

M. Ornata Pierre-Louis, second juge suppléant du canton de Murato, chevalier de la légion d'honneur, remplissant les fonctions de Ministère public près le tribunal, demandeur, comparant en personne, d'une part ;

CONTRE :

Murati Louis, âgée de 51 ans, propriétaire, demeurant à Murato, défenderesse, représentée par la sieur Murati Pierre Baptiste, son mari, en vertu d'une procuration spéciale n. n. p. enregistrée, d'autre part ;

La cause appelée, le greffier a donné lecture d'un procès-verbal dressé le 13 avril 1918, par M. Pachot, brigadier, et M. Anquetine, gendarme, duquel il résulte que la prévenue a vendu un litre d'huile d'olive à la dame Mordiconi Joséphine, au prix de quatre francs.

LE TRIBUNAL,

Après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 153 du code d'instruction criminelle,

Ouï la prévenue dans ses moyens de défense,

Ouï le Ministère public en son réquisitoire et ses réquisitions,

Attendu qu'il est établi par les documents du dossier que la dame Louis Murati a vendu à Mme Mordiconi Joséphine, à Murato, le 13 avril 1918, un litre d'huile, au prix de quatre francs, alors qu'aux termes de l'arrêté préfectoral en date du 14 mars 1918, cette denrée ne peut être vendue au détail que trois francs cinquante le litre.

Attendu que la prévenue reconnaît par l'organe de son mandataire, le fait qui lui est reproché, n'alléguant toutefois qu'elle ignorait l'existence de l'arrêté préfectoral taxant l'huile d'olive.

Attendu que ce fait constitue la contravention prévue par l'article 1er de l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Corse en date de 14 mars 1918 ainsi conçu :

« Le prix de vente de l'huile d'olive de premier jet (première qualité) ne devra pas dépasser :

» 1° En gros, 280 francs l'hectolitre net ;

» 2° En détail, trois francs cinquante le litre, taxe droits comprise. »

Attendu que cet arrêté a été légalement pris en conformité de la loi du 30 avril 1916, laquelle, article 9, stipule :

« Toute infraction aux décrets et arrêtés préfectoraux est punie des peines édictées aux articles 479, 480 et 481 du code pénal, le tribunal pourra, en outre, ordonner que son jugement soit intégralement ou par extrait affiché dans tous les lieux qu'il fixera et inséré dans les journaux qu'il désignera, le tout aux frais du condamné sans que la dépense puisse dépasser 200 francs. »

EN FAIT,

Attendu qu'il est constant, que la dame Murati a vendu à Mordiconi le treize avril 1918 un litre d'huile d'olive, au-dessus de la taxe réglementaire.

Attendu que les taxes fixées par les différents décrets et arrêtés préfectoraux sur la matière ne sont pas respectés.

Qu'il s'est produit parfois, depuis le commencement de la guerre actuelle, dans tous les genres de commerce, mais plus spécialement dans celui de l'alimentation, des spéculations véritablement scandaleuses que rien ne justifie, et ce au mépris de la gêne et des privations que supportent avec courage la généralité des mères de famille, dignes de ce nom, les femmes de mobilisés, les petits employés, les petits rentiers, les petits salariés, etc., etc.

Que de telles scènes de cupidité, origine souvent de fortunes honteusement amassées sur la misère publique, ne sauraient être trop sévèrement réprimées par les tribunaux, toutes les fois qu'elles sont portées devant eux.

Qu'il est permis de regretter que les consommateurs, d'une manière générale, semblent se faire les complices des spéculateurs et favoriser leur alimentation en se contentant de protester timidement contre leurs manœuvres plutôt que de les dénoncer à la justice.

Que cette apathie des consommateurs lésés est la cause initiale de l'audace des trafiquants, car il n'est pas douteux que, si de tels agissements étaient dénoncés et sévèrement réprimés, les transactions commerciales reprendraient vite leur cours normal, et les spéculateurs sans scrupule s'abstiendraient par crainte du châtiment.

Qu'il est, par suite, non moins regrettable que ce soient les spéculateurs de moindre envergure, parce que, sans doute, moins habiles que les puissants qui supportent les rigueurs des lois ; mais que, cependant, ces autres de cupidité, quelle que soit leur importance et le profit qui en peut être retiré, sont des plus néfastes puisqu'ils ne tendent à rien moins qu'à affamer la population en condition modeste.

Qu'il est utile qu'ils soient divulgués et que le meilleur moyen de les faire connaître au public, est d'ordonner la publicité des sanctions les réprimant.

Vu l'article 462 du code d'instruction criminelle,

PAR CES MOTIFS :

Faisant application des articles des lois susvisés dont la lecture a été donnée,

Le Tribunal sur les conclusions conformes du Ministère public, jugeant contradictoirement et en premier ressort, condamne Louis Murati, à onze francs d'amende ; ordonne à ses frais l'insertion du présent jugement dans deux journaux locaux (*Bastia-Journal* et *Petit-Bastiais*) sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser cent cinquante francs.

La condamne en outre aux dépens.

Fixe au maximum la durée de la contrainte par corps.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique.

Signés à la minute : Zanini, *juge de paix*, et Murati, *greffier*.

Vu par nous officier du Ministère public :
V.-L. OLSETA.

Le Greffier,
A. MURATI.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bacciochi

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique et téléphonique du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.435e jour de la guerre

Paris, 7 juillet, 7 heures.

Nous avons réalisé quelques progrès dans la région de la **cote 204** et fait une trentaine de prisonniers.

Journée calme sur le reste du front.

AVIATION

Du 1er au 6 juillet, nos équipages ont abattu ou mis hors de combat vingt avions allemands et incendié sept ballons captifs. En outre, deux appareils ennemis ont été abattus par les moyens de la A. D. C.

Dans la même période, nos avions de bombardement ont jeté cinquante-six tonnes de projectiles sur des gares, cantonnements, établissements et terrains d'aviation de la zone ennemie. Un incendie a été constaté dans les gares de **Chaulnes** et d'**Amagne-Lucay** et de violentes explosions suivies d'incendie dans les dépôts de munitions de **Neuville** et de **Joye**.

Paris, le 7 juillet, 15 heures.

Actions d'artillerie au sud de l'**Aisne**, dans la région de **Longpont** et de **Cercy**.

Les Américains ont exécuté un coup de main dans les **Vosges** et ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

6 juillet, soir.

La nuit dernière, au nord-est de **Villers-Bretonneux**, les troupes australiennes ont avancé leur ligne sur un front de deux mille yards.

Des troupes de **Lancashire** ont réussi un raid près de d'**Hinycos**, au cours duquel elles ont fait plusieurs prisonniers.

AVIATION

Le 5 juillet, l'activité aérienne a été faible. Deux appareils allemands ont été détruits, un autre a été descendu hors de contrôle.

Un des nôtres manque.

Nos aéroplanes et nos ballons d'observation ont heureusement contribué à un important travail d'artillerie. Dix-neuf tonnes de bombes ont été jetées sur divers objectifs, dans la journée et durant la nuit suivante.

7 juillet, après midi.

Hier après midi, au cours d'un raid à l'est de **Hamel**, nous avons fait quelques prisonniers et pris une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie a été active aux environs de **Vauquevillers** et dans le secteur de **Gouzy**.

ARMÉE D'ORIENT

5 juillet.

Lutte d'artillerie assez active de part et d'autre du **Vardar** et dans la région de **Monastir**.

Dans la région de **Vetrenik** et sur les rives de la **Cerna**, de fortes reconnaissances ennemies ont été repoussées après de vifs combats à la grenade.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 7 juillet.

Les communiqués ne signalent aucune action importante.

LA PAIX

Les journaux allemands continuent à traiter la question de la paix.

Ils commentent les déclarations récentes du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, von Kuhlmann, et du chancelier de l'Empire, le comte Hertling, avouant qu'il ne fallait pas compter seulement sur les opérations militaires pour terminer la guerre, et que ce soin devait, tôt ou tard, incomber à la diplomatie.

Tout en affirmant le succès de leurs armes, les ministres du Kaiser n'ont pas posé des conditions de vainqueurs, ne demandant qu'une chose, c'est que l'on n'élève rien à l'Allemagne et à ses comparses.

Quant à la Belgique, dont on discute beaucoup dans les journaux, il est clairement établi, en pesant les paroles prononcées au Reichstag, que les boches comptent en faire une valeur d'échange, mais qu'ils ne peuvent songer à une annexion ouverte ou déguisée, sous quelque forme que ce soit, car le cas de la Belgique intéresse autant les neutres que les belligérants, et nul ne pourrait admettre la moindre restriction à sa restauration politique, territoriale et financière.

La Belgique a le monde entier pour garant. Elle sera rétablie dans ses droits et sa prospérité ; c'est un devoir non seulement des Alliés, mais de l'humanité tout entière, sans en excepter les boches.

Au fond, depuis 1915, les suggestions allemandes sont toujours les mêmes, c'est la partie nulle qu'ils demandent, avec cette aggravation pourtant, qu'après la paix de Brest-Litowsk, ils veulent conserver leurs avantages en Russie, ce qui n'est pas possible, sous peine de détruire l'équilibre européen et de créer une véritable hégémonie tudesque.

Si nous relevons ces bruits de paix, c'est pour en démontrer l'actuelle inanité ; ce qui était peut-être vrai, en 1917, ne l'est plus en 1918, et nous en revenons à ce que nous avons dit, la guerre ne peut finir que lorsque l'Allemagne sera vaincue.

Il faut écraser de façon définitive le militarisme prussien, faire disparaître les menaces d'agression qui pèseront sur les peuples libres, tant que les Empires centraux disposeront de la force. Il faut libérer les démocraties de l'autorité austro-boche ; il faut libérer les peuples à jamais de la guerre.

LA DIÈTE d'Alsace-Lorraine

Zurich, 7 juillet.

Les journaux de Berlin annoncent que le gouvernement déposera, à la prochaine réunion du Reichstag, le projet de loi tendant à proroger jusqu'au *trente décembre 1919* les pouvoirs de la Diète d'Alsace Lorraine.

LES VOLONTAIRES TCHÉCO-SLOVAQUES

Rome, 7 juillet.

De grandes démonstrations populaires continuent à se produire à Florence, à Bologne et en d'autres villes italiennes, en l'honneur des volontaires tchéco slovaques partant pour le front.

Leur superbe tenue et leur farouche détermination de vaincre ou mourir pour l'émancipation de leur pays, ont beaucoup contribué à raviver dans le peuple italien la conscience de la noble cause pour laquelle luttent les nations de l'Entente.

L'AMERIQUE RECONNAISSAINTE

Le 14 Juillet AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 7 juillet.

L'Amérique se prépare à célébrer notre Fête Nationale du 14 Juillet avec une ferveur égale à celle avec laquelle la France célébra le 4 Juillet, la fête de l'Indépendance américaine.

Un comité national, dont l'ancien président de la République Fallières est le président, et le poète Owen Johnson, le directeur, reçurent déjà l'adhésion des maires de 2.400 villes américaines et de 800 directeurs de journaux pour fêter la France avec un éclat sans précédent dans l'histoire.

Des meetings monstres auront lieu dans toutes les grandes villes d'Amérique.

En Italie

LA QUALITÉ DU PAIN

Rome, 7 juillet.

Grâce aux économies réalisées dans la consommation, la qualité du pain va être très sensiblement améliorée dans toute l'Italie.

La farine de blé entrera désormais dans la panification en raison de 80 0/0, et le reste sera représenté par la farine de riz, avec exclusion de toute autre mixture.

Le blutage de la farine de blé sera de 85 0/0.

HATEZ VOUS !

Du 5 au 10 juillet, Mlle TSCHARGLÉ sera au « Cyrnos Palace » avec un choix **costumes, robes** et **paletots jersey** de **soie** ***dernière nouveauté.***

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

OBJETS D'ART chez MM. DAMIANI

29, Boulevard Paoli

Actuellement riche exposition de *Cristaux Artistiques de Nancy*

Souffrez-vous ???

de l'estomac, névralgies, douleurs, etc...

Prenez tous les jours au moins une

Bastille Jeanne d'Arc

c'est la santé pour tous, et le meilleur dépurratif du sang, du foie et des reins.

Prix : **3 fr. 30** la boîte ; **2 fr.** la 1/2 boîte.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt général à Bastia : chez M. LUIGI, pharmacien.

Suis acheteur

De fûtre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Pedalella.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.

Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire: Plombage or, platine et ciment; Extraction de dents sans et sous anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,

Dépositaire

21, rue de l'Opéra, BASTIA

MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

FERS A PLANCHER

Ciments, Bouches artificiel

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Bastia — Entrepôts aux Magasins Généraux — Bastia

LIQUEUR CÉDRATINE

L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de la Légion d'honneur

Commandeur du Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE, DIGESTIVE

PATES ALIMENTAIRES

pures **semoules, blés durs, fraises** en cartonnes de **5 kilos** et au-dessus 10 la k. **domicile.** Adresser **mandats :** Etablissements **LUCIANI**, rue Montaigne, 1, Alger.

Baume Tue-Nerf Miriga

MAUX DE DENTS

DÉPOT :

BASTIA : Pharmacie Lucciani.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 250 MARDI 9 JUILLET 1918

00196

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur-Gérant

Les manuscrits sont portés d'avance et remis aux Bureaux du Journal.

1er page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2 fr. — 4e page, réclames 0.50, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	et ne seront pas remis
Etranger	35 »	20 »	10 »	

LETTRE DU VILLAGE

Mon voisin de Bertaloyna

Mon voisin de travail de Bertaloyna est un honnête homme. Il est poli, serviable et fidèle dans ses amitiés. C'est vous dire qu'il n'a jamais changé de ligne de conduite ne pensant pas comme cet homme d'Etat français qui trouvait « qu'en fait de politique, ce ne sont que les fous qui ne changent jamais ».

A quoi cela d'ailleurs lui aurait il servi, puisque son ignorance notoire ne lui aurait permis l'accès à aucun emploi ?

Mais il est une chose qu'il tente un peu tout le monde et qu'il aurait pu atteindre s'il avait voulu profiter de l'occasion. Quelque instance qu'on y mît, il déclina l'offre de la mairie, dénonçant par là un rare exemple de modestie.

Mon voisin n'a jamais dissimulé son ignorance, circonstance que des gens habiles savent valoir toujours pour excuser bien des fautes, et il se contente d'un rôle subalterne, où sa place était marquée.

Par contre, s'il est brouillé avec les lettres, il est entendu en fait d'agriculture. Il fait du vin excellent, qu'il boit à plaisir, et qui, croit-il, le rajeunit et le rend éloquent, et n'a jamais cessé de semer du blé.

Voilà le chapitre des qualités. Aurez vous exigé que mon homme n'eut pas de défaut ? Souvenez-vous que la vieuse de Praxitèle était louche, et qu'une cicatrice sur un beau visage est loin de le défigurer.

Mon ami, qui n'a jamais fait de mal à une fourmi, veut passer pour un homme terrible. Il crie, il tempête et veut exterminer tout le monde. Il croit peut être que son argumentation est irrésistible, si elle est accompagnée de jurons carabinés.

Ceux qu'il a proférés l'autre jour, contre les saugiers qui ont dévasté son champ ensemencé à blé, ne peuvent être répétés.

Après les saugiers, c'est contre l'administration qu'il s'est retourné, qui pousse à la culture et ne la protège pas. « Pourquoi n'organise-t-elle pas de batues ? Pourquoi ne teindre la vente de la poudre ? Pourquoi ne permet-elle pas le port du fusil ? Pourquoi vous autres chroniqueurs, ajouta-t-il au milieu d'un flot de blasphèmes, ne faites vous pas entendre nos doléances ? »

Ainsi pris à partie j'ai promis d'envoyer au PETIT BASTIAIS une note dans ce sens. Je tiens, sur vous, à être en paix avec mon terrible voisin.

ASPRI GIA.

Association Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse

L'assemblée générale des membres de l'Amicale se réunira à Bastia, le mardi, 16 juillet 1918, à 8 heures du matin.

Pour le Conseil d'Administration :

Le Bureau :

Le Président, A. SIVAGGIOLI. — *Le Secrétaire*, F. PERETTI.

Le Trésorier, GIACOBBI.

Chronique Cortenaise

Les quatre officiers Bulgares, sur les sept évadés, qui n'avaient pas encore été arrêtés, ont été dénichés aux environs de Corte, dans la haute vallée du Tavignano. Le brigadier de gendarmerie Costa, secondé par les gendarmes Mariani et Viscontini, ont pu, par leur attitude énergique, obliger les quatre Bulgares à se rendre immédiatement et sans résistance.

A quoi cela d'ailleurs lui aurait il servi, puisque son ignorance notoire ne lui aurait permis l'accès à aucun emploi ?

Mais il est une chose qu'il tente un peu tout le monde et qu'il aurait pu atteindre s'il avait voulu profiter de l'occasion. Quelque instance qu'on y mît, il déclina l'offre de la mairie, dénonçant par là un rare exemple de modestie.

Mon voisin n'a jamais dissimulé son ignorance, circonstance que des gens habiles savent valoir toujours pour excuser bien des fautes, et il se contente d'un rôle subalterne, où sa place était marquée.

Par contre, s'il est brouillé avec les lettres, il est entendu en fait d'agriculture. Il fait du vin excellent, qu'il boit à plaisir, et qui, croit-il, le rajeunit et le rend éloquent, et n'a jamais cessé de semer du blé.

Voilà le chapitre des qualités. Aurez vous exigé que mon homme n'eut pas de défaut ? Souvenez-vous que la vieuse de Praxitèle était louche, et qu'une cicatrice sur un beau visage est loin de le défigurer.

Mon ami, qui n'a jamais fait de mal à une fourmi, veut passer pour un homme terrible. Il crie, il tempête et veut exterminer tout le monde. Il croit peut être que son argumentation est irrésistible, si elle est accompagnée de jurons carabinés.

Ceux qu'il a proférés l'autre jour, contre les saugiers qui ont dévasté son champ ensemencé à blé, ne peuvent être répétés.

Après les saugiers, c'est contre l'administration qu'il s'est retourné, qui pousse à la culture et ne la protège pas. « Pourquoi n'organise-t-elle pas de batues ? Pourquoi ne teindre la vente de la poudre ? Pourquoi ne permet-elle pas le port du fusil ? Pourquoi vous autres chroniqueurs, ajouta-t-il au milieu d'un flot de blasphèmes, ne faites vous pas entendre nos doléances ? »

Ainsi pris à partie j'ai promis d'envoyer au PETIT BASTIAIS une note dans ce sens. Je tiens, sur vous, à être en paix avec mon terrible voisin.

ASPRI GIA.

Les autorités civiles et tous les officiers de la garnison ont assisté aux obsèques du docteur Fourel, médecin-major de 1re classe, médecin chef de l'infirmerie hospitalo des dépôts réunis, mort à la suite d'une embolie. Mobilisé dès le début de la guerre, le docteur Fourel avait passé tout son temps au front. Depuis qu'il se trouvait à Corte, il s'était montré plein de sollicitude pour les malades, et d'une juste sévérité pour ceux qui auraient voulu traîner à l'arrière.

Des discours émouvants ont été prononcés par le commandant du dépôt et le médecin major Doriand, médecin chef du service de santé de la Corse, ainsi que par le docteur de Bastia pour l'enterrement.

Le député de la Réunion M. Boussenot, membre de la commission de l'Armée, est venu en inspection à Corte comme contrôleur des effectifs. Il n'a relevé aucun abus. Des civils dans les casernes même avec une décharge de dépôt, n'ont plus le prestige de nos conventionnels.

Des inspections passées par eux dans les grandes administrations de l'arrière seraient plus utiles. Il semble que des officiers blessés au front seraient mieux qualifiés pour passer cette inspection, et remédier aux abus qui pourraient exister dans les dépôts.

Le soir de la Saint-Jean des feux de cystes ont été allumés dans les divers quartiers de la ville. Nos gamins ont placé plusieurs mois de pin et se sont livrés à leurs ébats habituels.

Les familles des jeunes filles candidates au brevet se plaignent de la sévérité du Jury. Il en est de même pour le brevet simple et le certificat d'études. Nous aimons à croire que certains incidents universitaires sont étrangers aux faibles résultats constatés à ces concours, et que les candidats seront plus heureux aux prochains examens.

Les légumes sont toujours chers. Les moins se paient sept sous pièce ; le lait encore est toujours à 15 sous le litre. Tout est plus cher, parce que tout renchérit, comme disait la police. Et cela va continuer, paraît il.

La fête nationale du 4 juillet a été célébrée avec joie : le 3 au 4 soir la retraite aux flambeaux a parcouru les principales rues de la ville ; la fanfare jouait les morceaux les plus entraînants. Le 4, de 5 à 6 heures, la fanfare s'est fait entendre sur la place, où elle a joué la Marseillaise et les hymnes des alliés.

L'animation était grande en ville, surtout sur le cours Paoli : les maisons et les administrations étaient pavoisées. L'aimable Mlle S., dont le magasin est si bien achalandé, avait vu la tous ses drapeaux amoureusement à un prix élevé : elle y avait mis son sourire patriotique.

D. M.

Chambre de Gommerce D'AJACCIO

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. Jean Lanzi.

Présents : MM. Lanzi, président ; Guidoni, vice président ; Felici, trésorier ; Gamberelli, Franceschi, Peri, Pontana, Santandrea et Stephanopoli.

Absents : MM. Carrega, Farouj, Santini, excusés.

M. Jean Lanzi, président, fait un compte-rendu sommaire des travaux si importants de M. Landry, député de la Corse, sur :

1°. Le privilège de la Banque de France ;

2°. La réorganisation économique d'après guerre.

Il analyse dans un court entretien verbal, les parties essentielles du rapport sur le privilège de la Banque de France où M. Landry a défini d'une façon méthodique et claire le rôle prépondérant de la Banque de France durant ces dernières années pour encourager et protéger le Commerce et l'Industrie en France.

Il fait ressortir, que, contrairement à quelques établissements de crédit, qui avaient mis leurs capitaux à la disposition de certaines nations ennemies, la Banque de France n'était appliquée à n'encourager et soutenir que des entreprises françaises.

Il indique le rôle tout de prévoyance de la Banque de France pour augmenter notre trésor de guerre, dès l'année 1915, faisant passer son encaisse de 3.192 millions à 4.104 millions dans l'espace de deux ans, de 1913 à 1914.

Il souligne le rôle de la Banque de France pour la rentrée de l'or avec la campagne très active qu'elle a en masser partout.

Il indique que la Banque de France a fait l'escompte à des taux qu'on ne retrouve dans aucun pays.

Il termine en constatant que la Banque a prêté à l'Etat tout son concours le plus efficace et qu'elle a en tenir le grand rôle qu'elle avait assumé dans la vie économique du pays.

M. le Président passe ensuite au revue des grandes lignes du discours prononcé par M. Landry à la Chambre le 15 mars sur la réorganisation économique d'après-guerre.

La France industrielle et travailleuse préoccupe à juste titre M. Landry : il se demande ce qu'elle sera après la guerre.

Il pose le problème devant la Chambre en le priant de l'aider à sortir de cette préoccupation.

Il fait entrevoir après l'achèvement de la guerre les grandes difficultés, surgissant de tous côtés, les charges énormes que devra supporter le pays, et il supplie alors le Parlement de prévoir dès maintenant les mesures à prendre pour que toutes ces difficultés puissent être surmontées sans heurt.

Il envisage la reconstitution de nos provinces envahies et leur réorganisation économique et il évoque le tableau de la tâche énorme qui nous attend.

Il touche à la question de la démobilisation et au problème de la transition qui ne se fera pas toute seule, et il envisage alors la crise possible du chômage, crise qui serait terrible ; et il adjure la Chambre d'y penser dès maintenant pour éviter une pareille éventualité.

Il termine en faisant ressortir que nous encourions une terrible responsabilité si nous ne prenions dès maintenant toutes les mesures pour que la France puisse se rétablir le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions.

M. le Président termine en disant que la Corse peut être justement fière de rôle considérable joué par un de ses représentants, M. Landry, dans la solution des grands problèmes économiques qui intéressent l'avenir de la nations de l'Entente ; il est heureux de lui adresser ses chaleureuses félicitations et il a le ferme espoir que la Chambre ne manquera pas de s'y associer.

Après en avoir délibéré, la Chambre exprime à M. Landry ses sincères félicitations pour la part prépondérante qu'il a prise aussi bien dans les commissions de la Chambre que dans les commissions internationales pour la solution des grandes questions économiques d'où dépend l'avenir de la France et des pays de l'Entente.

Et est heureuse d'avoir eu lui un des grands serviteurs du pays, d'une activité inlassable.

Pour extrait conforme :

Le Président, Jean LANZI.

LE DÉLIT D'OISIVETÉ

Un jeune d'un pays allié a contracté à six mois de travaux forcés des délinquants coupables d'oisiveté. Ce cas est un bon jugement. Déjà critiquable en temps de paix l'oisiveté, depuis qu'il est fait appel à toutes les énergies pour arrêter la ruée allemande, est devenue en quelque sorte, un crime contre l'Etat. Sous toutes ses formes, on doit la condamner.

Que penser d'un industriel qui laisse son usine fermée, quand il peut la mettre en action ? D'un propriétaire de chute d'eau qui laisse se perdre l'énergie hydraulique, quand il pourrait la recevoir sur des turbines ? D'un capitaliste qui laisse dormir ses Bons de Banque au lieu de les échanger contre des *Bons de la Défense Nationale*, opération rémunératrice pour lui, en même temps qu'elle est avantageuse pour l'Etat ?

DOUANES

Taxes sur les prélèvements

Achats en gros

faits par des commerçants

L'Administration de l'Enregistrement a décidé que le commerçant qui achète en gros des marchandises destinées à être revendues, après ou sans transformation, n'aura à remettre à son vendeur l'attestation prévue à l'art. 24 du règlement d'administration publique du 29 mars 1918.

Par analogie, il conviendra, à l'*importation*, d'affranchir également des attestations mentionnées à l'art. 9 de l'arrêté ministériel du 23 mars 1918, les marchandises manifestement achetées en gros et destinées à être revendues, après ou sans transformation. Tous les chargements, lots, colis, etc., adressés à des négociants, consignataires, courtiers commissionnaires, etc... bénéficieront de cette disposition.

M. le Directeur est prié d'assurer les services des instructions dans ce sens et d'assurer une large publicité à la présente décision.

L'Administrateur, MALJEAN.

Correspondance

Chien enragé

Bastia, 8 février

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Ce matin, devant les Entrepôts Thiers et Bastiani, rue de l'Opéra, un chien, présentant tous les symptômes de l'hydrophobie, la langue pendante et baveuse, s'est précipité sur le chien d'un de nos bourrelets sous citoyens, M. V..., que celui ci tenait en laisse et l'a cruellement mordu. Remontant le boulevard de Paoli, le même chien s'est jeté sur un autre de ses congénères, appartenant à Mme R., tenancière d'un magasin de tabac et l'a encore profondément mordu. Puis, le chien enragé, poursuivant sa course, s'est perdu de vue de la rue de la Miséricorde.

M. V. a fait abattre immédiatement son chien.

Nous savons que M. le Maire, prévenu, a tout de suite prescrit à la police de rechercher la bête hydrophobe et de faire abattre les chiens mordus. Nous l'en remercions. Mais n'y a-t-il pas d'autres mesures préventives à prendre pour enrayer l'épidémie de rage qui semble s'étendre et se propager sur les chiens de notre ville ?

La Conseil Municipal n'avait il pas décidé d'employer, à cet effet, les boulettes empoisonnées ? Pourquoi en diffère-t-on l'emploi ?

Aux grands maux les grands remèdes !

La vie d'un seul homme vaut plus que la vie de tous les chiens de la Corse réunis.

Agréez, etc.

X...

Itinéraire de la Commission

d'achat, de classement et de réquisition des chevaux, juments et mulets

Mois de Juillet

9 et 10, Corte, 14 h. et 7 h.
12, Bocognano, 7 h.
15 et 16, Saint-Florent, 8 h.
16 et 18, Belgodère, 7 h.
19 et 20, Evisa, 13 h. et 7 h.
21 et 22, Vico, 8 h.
23 et 24, Ajaccio, 9 h. et 8 h.
25, 26 et 27, Sainte-Marie Siocché, 9 h. et 8 h.
28, Sainte Lucie de Tallano, 9 h.
29 et 30, Sartène, 8 h.
31, Bonifacio, 9 h.

Mois d'août

1er, Porto-vecchio, 9 h.
2 et 3, Ghisoni, 7 h.
4 et 5, Moita, 8 h.
6 et 7, Cervione, 6 h.
8 et 9, Piedicroce, 8 h.

Chambre de commerce de Bastia

AVIS

Le Président de la Chambre de commerce a l'honneur de porter à la connaissance des fabricants de conserves et confitures que l'Intendance achète les noyaux de fruits aux conditions suivantes :

Noyaux de cerises, de pêches, 5 fr. le quintal.

Noyaux d'abricots, 25 fr. le quintal.

Noyaux de prunes et pruneaux 10 fr. le quintal.

Les offres, qui ne devront pas comporter moins d'une tonne en plusieurs

sortes de noyaux, seront adressées par les industriels à l'officier d'administration du centre de fabrication d'huile de Jonquières (Vaucluse) lequel leur fera parvenir toutes les indications utiles pour les envois.

Petite Gazette

Baccalauréat

Nous enregistrons avec plaisir les succès de plusieurs demoiselles aux examens du baccalauréat.

Mlle Corbière, fille de M. l'avocat général, et Mlle Monnet, fille de M. le Pasteur protestant, ont été reçues à la 2e partie, philosophie.

Ont été reçues en 1re partie, latin-langues, Mlle Giordani, fille du regretté notaire, et Serviolle, fille de M. le Principal du collège de Calvi ; Mlle Alisari, du Cap, a été déclarée admissible en sciences-langues vivantes.

A Paris, Mlle Marie Rousseau a été reçue à la 1re partie, latin-langues. Cette jeune bachelière est la fille de M. le lieutenant-colonel du génie et de Madame née Thiers.

Toutes nos félicitations à ces nouvelles diplômées.

Carnet rose

Mme Pierre Larchesi, femme du grand négociant au pesage de notre ville, vient de donner le jour à un fils qui a reçu le prénom de : Abraham.

Au père et à la mère nous adressons toutes nos félicitations.

Nouvelles maritimes

M. Alexandri Jean Joseph, garde maritime de 2e classe à La Ciotat, est élevé à la 1re classe, en remplacement de garde de 1re classe Colonl, dont la démission est acceptée.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Bons gages.

S'adresser chez Mme Meritti, sage femme, rue Miot, n° 3

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Padoulle.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.

Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Paoli Jean-Louis. — Brignati Noël. — Bianarelli Assomption. — Salicati Jeanne Marie.

DÉCÈS

Pucci Pierre-Louis, docker, 36 ans, de Bastia.

Verzani Flore, ménagère, 61 ans, de Moragnia.

HATEZ VOUS !

Du 5 au 10 juillet, Mlle TSCHARGLÉ sera au « Cyrnos Palace » avec un choix **costumes, robes** et **pardessus jersey** de soie *dernière nouveauté*.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 18, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré 16, Bd Paoli, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santini

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernière Heure du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.436e jour de la guerre

Paris, 8 juillet, 7 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la journée.

Paris, le 8 juillet, 15 heures.

Nuit marquée par quelques actions d'artillerie entre la forêt de **Villers Cotterets** et la **Marne** sur action d'infanterie.

ARMÉE D'ORIENT

6 juillet.

Actions d'artillerie réciproques de part et d'autre du **Vardar** dans la **Boucle de la Cerna.**

Grande activité de patrouilles ennemies dans la région **Hum Ljumlen.**

A l'ouest de **Koritza** les troupes françaises opérant en liaison avec les troupes italiennes ont entrepris sur les hauteurs comprises entre le **Devoli** et la **Tornorse** une opération partielle destinée à améliorer leurs positions. Elles se sont emparées de la crête de **Hali Chaperit**, malgré une violente résistance de l'ennemi dont les contre attaques ont été repoussées. Un certain nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Ce matin de bonne heure l'ennemi a tenté un raid dans le voisinage de **Locre** et a été repoussé.

Rien de particulièrement intéressant à signaler en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie et des mortiers de tranchée dans le secteur de **Béthune.**

AVIATION

Nos ballons et nos appareils d'observation ont exécuté le 6 juillet un travail très intéressant. Des combats aériens ont été peu nombreux. Trois avions allemands ont été détruits et un 4e est tombé désemparé. Un de nos appareils n'est pas rentré. Au cours des dernières 24 heures, 17 tonnes de bombes ont été jetées sur des objectifs variés.

8 juillet, après midi.

La nuit dernière les troupes australiennes ont légèrement avancé leurs lignes sur un front de trois mille yards de part et d'autre de la **Somme** capturant quelques prisonniers.

Au sud du canal de la **Lysée** un raid heureux entrepris par les troupes écossaises nous a valu plusieurs prisonniers.

A l'est **d'Hazebrouk** des troupes australiennes ont pénétré dans les tranchées ennemies et ont ramené des prisonniers allemands à la suite de nos opérations. L'artillerie ennemie s'est montrée active sur les deux rives de la **Somme** ainsi qu'à l'ouest de **Beaumont-Hamel** au environs de **Béthune.**

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 8 juillet.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Communiqué ITALIEN

Entre Sile et la Piave, nos troupes ayant achevé par une parfaite manœuvre et un élan irrésistible la rive droite de la Piave Nuova, et repoussé au delà de la rivière, se renforcent en territoire conquis, qui, à chaque pas, montre les traces de la lutte épique et garde la preuve des pertes ennemies qui sont supérieures à toute prévision. Le 23e corps d'armée parvint à l'issue victorieuse et difficile entreprise, ajouta de nouveaux lauriers à sa gloire. La 4e division d'infanterie se distingua particulièrement.

L'attitude de nos troupes fut magnifique. Nos infanteries, parmi lesquelles avaient pris place des régiments de marine et des détachements des gardes de Rassos, combattirent avec une très grande ardeur. L'artillerie du dit corps d'armée et un groupement de marine, donnèrent un large contribut au succès. Nos avions et ceux alliés et les hydravions de la marine déployèrent leur bravoure habituelle.

Un honneur spécial égal, à l'extrême hardiesse démontrée, revient au 33e bataillon de sapeurs du génie.

Sur le plateau Asiago, un détachement français effectua une brillante irruption dans la ligne ennemie à Bocchi, ou, après un vif combat, déborda la garnison et captura 2 officiers, 64 hommes de troupes et 2 mitrailleuses.

Entre Val Frenzela et Brenta l'adversaire essaya, à trois reprises, d'attaquer notre position de Bornesse mais il fut repoussé d'une façon sanglante.

DIAZ.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 8 juillet.

La situation militaire est toujours calme sur le front franco-britannique.

L'ennemi se tient coi, se bornant à résister à nos coups de main qui se multiplient un peu partout.

L'action allemande

M. Lloyd George disait, dans un de ses derniers discours, à la suite des succès des alliés en Italie, que ces événements allaient précipiter l'action allemande et que nous devions nous attendre à voir frapper de grands coups sur notre front, dans un très bref délai, car Hindenburg qui mène la bataille escomptait l'emploi des divisions austro-hongroises contre les armées alliées, et il doit renoncer à ce concours, les troupes de Charles 1er étant accrochées en Italie, ne seront pas disponibles avant longtemps et il faudra sans doute finir la guerre sans elles, s'il est possible de la terminer, avant que l'arrivée en mass des Américains enlève aux empires du Centre toute chance de succès.

La situation est déjà sérieuse ; les Etats Unis débarquent des effectifs et du matériel en nombre formidable, allant toujours croissant, et la menace se précise.

Au moment où l'affaire est décidément engagée, il faudra aller jusqu'au bout, et le bout, pour les Américains c'est la paix de l'Entente, signée à Berlin, au milieu de nos armées victorieuses.

L'EFFORT AMÉRICAIN

Avec leur sang froid imperturbable, les Américains prennent leurs dispositions.

Le Sénat a voté, ces jours derniers, à l'unanimité, un crédit de 27 milliards !!!, pour pourvoir à l'artillerie de tous calibres, et pour des travaux de fortifications, disent les dépêches. Mais, en réalité, cette somme serait en grande partie destinée au matériel nécessaire pour que les armées américaines se trouvent prêtes à traverser le Rhin, en pleine force d'effectifs, et avec tout ce qui peut leur être utile pour surmonter tous les grands obstacles qu'elles pouraient rencontrer au jour où l'avance des alliés permettra de porter la guerre dans le territoire ennemi et d'en poursuivre la solution jusqu'à la capitale de la presse.

Il est certain qu'un pareil programme n'est pas fait pour rassurer le Kaiser qui voudrait bien liquider la situation autrement que sous la pression des baïonnettes alliées entourant son Château de Postdam.

En Ukraine

NOUVEAU DEBARQUEMENT de troupes allemandes

Stockholm, 8 juillet.

D'après des informations reçues de Russie, on annonce un nouveau débarquement de troupes à Kyro, en Finlande, On annonce également la concentration de 12.000 soldats allemands à Kemi.

Ces mouvements font présager une campagne finno-allemande dans le nord de la Russie.

LA MOURMANIE et l'Entente

Les populations mourmanes ont rompu avec la Russie et déclarent se joindre aux puissances de l'Entente.

Le ravitaillement de la Mourmanie est assuré par les Etats-Unis

Plusieurs paquebots ont déjà quitté les ports de l'Amérique pour cette destination.

EN ALLEMAGNE

LA DEMISSION de VON KÜHLMANN

Berne, 7 juillet.

Le Muenchner Augsburger Abenzeitung *annonce comme officielle la démission de Von Kühlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères d'Allemagne.*

L'ASSASSINAT du COMTE MIRBACH et la PRESSE ALLEMANDE

Genève, 7 juillet.

La presse allemande, selon un mot d'ordre, attribue l'assassinat du Comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, à un complot fomenté par l'Entente.

Cette accusation ne tardera pas à être complètement reconnue inexacte.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 260

MERCREDI 10 JUILLET 1918

00197

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

Téléphone 8 — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard de Paoli, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

1re page, 0.50 la ligne — 2e page, 0.25 — 3e page, 0.10 — 4e page, diverses 0.05, judic. 0.10

ABONNEMENTS

	mois	3 mois	6 mois	
Corse	3.25 fr.	9.75 fr.	19.50 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	4.50 »	13.50 »	27 »	
Etranger	9.00 »	27.00 »	54 »	Ne pas envoyer de timbres-poste en règlement

On ne connaît pas la Sibérie

Déclaré inapte au service militaire actif, quoique très jeune, par suite d'une blessure grave, je fus, après la guerre russo japonaise, chargé d'aller explorer en Chine certaines contrées inconnues. En commençant par la montagne où prend sa source le Hoang-ho, rivière d'or ou fleuve jaune, puis au Cachemire, au Thibet, en Corée et surtout en Sibérie, où je passais près de deux ans.

Le nom de Sibérie donne à bien des gens l'impression d'une contrée glaciale, déserte, plongée dans la pénombre hordale, où la nature stérile est rebelle à tout travail humain. Ce ne sont que « quelques arpents de neige », disait Voltaire, du Canada, rien se douter que ce pays deviendrait un jour une colonie aussi prospère. Aujourd'hui, beaucoup de Japonais appliqueraient volontiers à la Sibérie le jugement de Voltaire à propos du Canada. Evidemment, à la considérer de cette façon, la Sibérie n'a rien de bien attrayant ni au point de vue climatérique, ni au point de vue économique. A supposer même que la Sibérie soit telle que la dépeint l'ignorance, cela ne justifie pas l'abstention d'un effort militaire de la part du Japon, qui précisément pour sa propre défense comme pour l'intérêt général des Alliés devrait collaborer avec ceux ci en s'opposant pour sa part à la pénétration violente ou pacifique de l'ennemi à travers l'Asie orientale. D'ailleurs, rien n'est plus faux que cette opinion généralement enseignée sur la prétendue non-valeur économique de l'immense possession russe. Les explorateurs, qui ont étudié le pays, s'accordent à proclamer la fertilité du sol sibérien. On sait qu'en Sibérie la terre arable couvre une superficie d'environ 10 millions d'hectares. De l'Ouest à l'Est, ses plaines, que l'été revêt d'une riante verdure et pare de mille fleurs, produisent des fruits et légumes en abondance. Ses forêts, dont la majeure partie est encore vierge, sont riches en essences précieuses et abondent en bêtes à fourrure.

Les oiseaux y sont très nombreux, et plusieurs espèces des migrateurs connus construisent même leurs nids dans les forêts sibériennes. La richesse du sous sol dépasse l'imagination et offre à l'industrie minière une variété importante de minéraux : or, argent, platine, fer, plomb, zinc, étain, houille, diamant et pierres précieuses comme le saphir, le rubis, Aussi, les Anglais et les Américains y exploitent plusieurs mines d'or, mais surtout les capitalistes américains y convoitent avec raison des ressources favorables à leurs industries nationales. Au même titre que les autres nations créancières, le Japon n'a-t-il pas aussi le droit d'aller acquérir en Sibérie un gage proportionnel à l'importance de sa créance, puisque ses avances si considérables demeurent non payées?

Quoi qu'il en soit, loin de nous la pensée d'y occuper à perpétuité une portion territoriale quelconque, notre occupation militaire, si elle doit se faire, n'ayant qu'un caractère temporaire et qu'un but purement stratégique imposé par les circonstances.

Colonel ISAMAKI.

RÉCOLTONS LES PLANTES MÉDICINALES

Nous importons chaque année, pour plusieurs dizaines de millions de francs de plantes médicinales. Or, si nous savions tirer parti de notre flore si riche et si variée, nous pourrions non seulement nous passer du concours des nations voisines, mais devenir exportateurs à notre tour.

Qu'attendons nous pour nous affranchir de lourd tribut que nous payons à l'étranger ? Organisons la ramassage des « simples » en commençant par les espèces les plus communes, les plus faciles à préparer, et... les plus rémunératrices.

Et tout d'abord, les queues de cerises ! Nous en achetons par centaines de quintaux en Italie, en Espagne, et jusqu'aux Etats Unis. Ne pense-t-on pas que nos bateaux ont mieux à faire aujourd'hui que de transporter des diurétiques ? Ramassez les queues de cerises, faites les assécher autour de vous. Convenablement séchées, dans un local propre et aéré (au grenier par exemple), elles seront payées de 3 à 5 francs le kilogramme par les droguistes.

Et les fleurs de tilleul ? Continuerons-nous à les faire venir de Hongrie par centaines de tonnes, alors qu'elles foisonnent dans nos promenades et dans nos jardins ? C'est une ombellifère, il est vrai, qui demande quelques précautions : les branches de tilleul sont fragiles, il serait imprudent d'y appuyer des échelles, ou de faire grimper des enfants dans les arbres. Mais avec une échelle double, ou mieux encore avec une serpette en un sécateur, emmanchée à une longue perche, on aura vite fait d'élaguer les branches fleuries, et les petites mains ensuite seront ravies à isoler les fleurs et les bractées odorantes. Si vous prenez soin ensuite de faire sécher ces fleurs à l'ombre, dans un local sec et aéré, les pharmacies ou le droguiste vous les achèteront à un bon prix, 3 à 5 francs le kilo.

Et voici d'autres plantes que l'on peut cueillir sans grand effort, sans connaissances bien spéciales : *le fumeterre* ; si commun dans les champs, les vignes, les jardins ; *la pariétaire : la pensée sauvage ; le lierre terrestre ; le colombaire ;* cueillez les plantes entières, au moment de la floraison ; faites en des bouquets que vous accrocherez en guirlandes dans un local sec et aéré, dans un grenier, par exemple. Au bout de quelques semaines, il ne vous restera plus qu'à les offrir au pharmacien, au droguiste ou à l'herboriste le plus voisin... Et si vous éprouvez quelques difficultés, nous vous dirons dans une prochaine chronique à qui vous adresser pour les vendre.

Une jolie Anecdote

Une bien jolie anecdote, dont le héros est l'amiral Wilson, commandant en chef la flotte américaine, dans les eaux d'Europe :

Comme jeudi dernier, à l'occasion de l'Indépendance Day, il recevait, dans un port de l'Atlantique, une délégation de petits écoliers qui lui offraient des fleurs, l'Amiral commença par les régaler de friandises variées.

Puis, tout à coup, il disparut pour revenir aussitôt, portant brandissant un cadre dans lequel apparaissait le portrait d'un enfant de douze ans environ.

« Vous voyez, mes petits amis, dit le grand chef américain, c'est le portrait de mon fils... Je veux que mon enfant soit aussi de la fête... »

Et l'Amiral, ému, plaça sur la table, au milieu des enfants, l'image du petit Américain.

Le Prix des Céréales de la Récolte 1918

Aux termes d'un décret en date du 21 mai 1918 les prix maxima des céréales récoltées en 1918, achetées pour le compte de l'Etat, sont fixés ainsi qu'il suit :

Blé 75 frs. — Orge 55 frs. — Maïs 55 frs. — Avoine 55 frs. — Seigle 55 frs. — Sarrasin 55 frs. — Métail 62 frs. — Millet blanc 75. — Sorgho 50 frs. — Fèves et féroles 68 frs.

Ces prix s'entendent chez le producteur et uniquement pour les céréales de la récolte 1918.

COUR D'ASSISES

Rôle des affaires qui doivent être jugées à la session des assises du 3e trimestre 1918 qui doit s'ouvrir à Bastia le lundi 15 juillet courant, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le Conseiller Giacometti.

Lundi 15 juillet. — Squaglia Constantin, Sciarli Louis, Berger Julienne, Canas Sauveur, Santandrea Dominique, Poggi Jules, demeurant tous à Ajaccio.

Vol qualifié, complicité et recel de complices.

Ministère public : M. Ghilini, substitut du Procureur Général.

Défenseurs : Mes de Montera, Colombani, Moretti, de Caraffa.

Mardi 16. — Pini Charles Antoine, garçon coiffeur, demeurant à Ajaccio, assassinat.

Ministère public : M. Corbière, avocat général.

Défenseur : Me de Caraffa.

Mercredi 17. — Mascati Pierre, Uscciali François, demeurant à Ajaccio, vol qualifié.

Ministère public : M. Ghilini.

Défenseurs : Mes Moretti, de Caraffa.

CHICORÉE et autres succédanés DE CAFÉ

L'article 62 de la loi portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1918 élève de 30 à 75 les 100 kilogrammes le droit de consommation sur la chicorée et les autres succédanés du café.

A l'importation, les mélanges de chicorée et de café ou de succédanés de café acquitteront le droit de la partie la plus imposée, droit de douane et taxe intérieure comprise.

Tous commerçants en dépositaires de ces produits devront dans les trois jours de la promulgation de la loi, faire au bureau de la douane la déclaration des quantités en leur possession.

Ces quantités seront reprises par voie d'inventaire et passibles de la surtaxe. Un délai d'un mois est accordé pour le paiement.

Le nouveau tarif est applicable à compter du 1er juillet 1918.

Dépositaires. — On entend par dépositaires les personnes qui détiennent les marchandises pour le compte de tiers ou qui ont elles-mêmes acquitté des approvisionnements manifestement destinés à la vente.

La modèle des déclarations que les commerçants en dépositaires sont tenus de faire au bureau des douanes en vertu des dispositions qui précèdent est donné ci après :

Je soussigné (nom et prénoms) exerçant la profession de (commerçant ou dépositaire) déclare les quantités ci-après de marchandises existant dans mon magasin (ou dépôt) à la date du 1er juillet 1918 : Sucres raffinés ou agglomérés et sucres bruts à livrer directement à la consommation, (poids à indiquer en toutes lettres)

Sucre en cassile — d°.

Mélasses de raffinerie — d°.

Glucoses — d°.

Saccharine et autres substances édulcorantes artificielles — d°.

Chicorée et autres succédanés du café — d°.

Fait à....., le .....

Le Déclarant,

(Signature)

LES CHIENS

Les chiens pullulent en ville plus que jamais et les cas de rage devenant plus nombreux, nous croyons savoir que, très prochainement, on utilisera la boulette dont l'emploi a été d'ailleurs décidé par le Conseil municipal.

Les propriétaires de chiens seront donc ainsi obligés, ou de les tenir en laisse ou de leur mettre une véritable muselière.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*

Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Première Partie

CONCERT

Deuxième Partie

La Mort de l'Aigle

poème en 1 acte en vers d'Albert Darmont

Troisième Partie

L'ETINCELLE

Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Programme de la matinée

Première Partie

La Mort de l'Aigle

Deuxième Partie

LE FLIBUSTIER

Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

PRIX DES PLACES : Baignoires et Loges de fer rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0.60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

PORT DE BASTIA

Concours de Pilotage

Le 9 juillet, à 9 heures du matin, la commission d'examens composée de : MM. Dupuis, officier du port, président ; Casanova et Santini, capitaines au long cours ; Lota et Pertuti, pilotes, s'est réunie dans l'une des salles de l'Hôtel de la Marine, en présence de M. Gianelli, administrateur de l'inscription maritime, à l'effet d'examiner les candidats pour un emploi d'aspirant pilote temporaire de la station de Bastia.

M. Graziani, ayant obtenu 774 points, a été reconnu admissible, à l'unanimité, avec mention bien.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

CALCATOGGIO

TERRIBLE DRAME DE LA FOLIE

Un instituteur tue sa femme, ses quatre enfants et se suicide

Un des plus effrayants drames de la folie qu'on ait relaté jusqu'ici est celui qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à Calcatoggio.

Dimanche, dans la matinée, une institutrice informait le maire qu'elle n'avait vu aucun membre de la famille Lorenzi, instituteur, apparaître, et qu'elle avait des soupçons résultant d'un coup de feu entendu à l'aube dans l'appartement de son collègue.

Le maire, M. Campinchi, se rendit à la maison commune, et dès qu'il ouvrit la porte de l'appartement Lorenzi, le plus terrible des spectacles s'offrit à ses yeux. Il se rendit immédiatement compte que l'instituteur Dominique Lorenzi avait massacré sa famille, et s'était lui même fait justice. Au total, six personnes tuées.

Le drame put être facilement reconstitué. Lorenzi était sujet assez souvent à des crises de folie, que ses parents et ses amis avaient constatés et qui les avaient fort inquiétés. Il était en proie au délire de la persécution. Il s'était logé dans sa pauvre cervelle qu'il était poursuivi par des ennemis qui avaient projeté de l'occire.

En proie à une de ces crises, samedi, vers minuit, il rentra chez lui, s'arma de son revolver et, posément, choisissant l'endroit, logea une balle dans la tempe droite de sa femme et d'un enfant qui couchait dans le même lit, dans une chambre ; il passa rapidement dans la chambre voisine où dormaient ses trois autres enfants dans un lit unique, et fit la même opération : un coup à la tempe de chacune des trois victimes, qui ne purent pas même se désaltérer. Les victimes sont trois garçons et une fille, le plus âgé avait 10 ans ; le moins âgé 16 mois.

Cet exploit accomplit, Lorenzi sortit, vagabonda un peu dans la nuit,

sortes de noyaux, seront adressées par les industriels à l'officier d'administration du centre de fabrication d'huile de Jonquilières (Vaucluse) lequel leur fera parvenir toutes les indications utiles pour les envois.

Petite Gazette

Baccalauréat

Nous enregistrons avec plaisir les succès de plusieurs demoiselles aux examens du baccalauréat.

Mlle Corbière, fille de M. l'avocat général, et Mlle Monnet, fille de M. le Pasteur protestant, ont été reçues à la 2e partie, philosophie.

Ont été reçues en 1re partie, latin-langues, Mlle Giordani, fille du regretté notaire, et Servelle, fille de M. le Principal du collège de Calvi ; Mlle Alberti, de Cap, a été déclarée admissible en sciences-langues vivantes.

A Paris, Mlle Marie Rousseau a été reçue à la 1re partie, latin-langues. Cette jeune bachelière est la fille de M. le lieutenant-colonel du génie et de Madame née Thiers.

Toutes nos félicitations à ces nouvelles diplômées.

Carnet rose

Mme Pierre Larchez, femme du grand négociant en peaux de notre ville, vient de donner le jour à un fils qui a reçu le prénom de : Abraham.

Au père et à la mère nous adressons toutes nos félicitations.

Nouvelles maritimes

M. Alexandri Jean Joseph, garde maritime de 2e classe à La Ciotat, est élevé à la 1re classe, en remplacement du garde de 1re classe Colonci, dont la démission est acceptée.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Bons gages.

S'adresser chez Mme Meritti, sage femme, rue Miot, n° 3

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padu'ella.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Paoli Jean-Louis. — Brignoli Noël. — Biancarelli Assomption. — Sallesti Jeanne Marie.

DÉCÈS

Pucci Pierre-Louis, docker, 35 ans, de Bastia.
Vezzani Flore, ménagère, 61 ans, de Morsiglia.

HATEZ VOUS !

Du 5 au 10 juillet, Mlle TSCHARGLÉ sera au « Grand Palace » avec un choix **costumes, robes** et **pardessus jersey** de notre *dernière nouveauté*.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire : Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans douleur. Pièce dentaire or, platine, cuivrées couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, de 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré 16, Bd Paoli, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battesti

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.436e jour de la guerre

Paris, 8 juillet, 7 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la journée.

Paris, le 8 juillet, 15 heures.

Nuit marquée par quelques actions d'artillerie entre la forêt de **Villers Cotterets** et la **Marne** sans action d'infanterie.

ARMÉE D'ORIENT

6 juillet.

Actions d'artillerie réciproques de part et d'autre du **Vardar** dans la **Boucle de la Cerna.**

Grande activité de patrouilles ennemies dans la région **Huma Ljumnica.**

A l'ouest de **Koritza** les troupes françaises opérant en liaison avec les troupes italiennes ont entrepris sur les hauteurs comprises entre le **Devoli** et **la Tomorsce** une opération partielle destinée à améliorer leurs positions. Elles se sont emparées de la crête de **Mali Chaperit**, malgré une violente résistance de l'ennemi dont les contre attaques ont été repoussées. Un certain nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Ce matin de bonne heure l'ennemi a tenté un raid dans le voisinage de **Locre** et a été repoussé.

Rien de particulièrement intéressant à signaler en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie et des mortiers de tranchée dans le secteur de **Bethune.**

AVIATION

Nos ballons et nos appareils d'observation ont exécuté le 6 juillet un travail très intéressant. Les combats aériens ont été peu nombreux. Trois avions allemands ont été détruits et un 4e est tombé désemparé. Un de nos appareils n'est pas rentré. Au cours des dernières 24 heures, 17 tonnes de bombes ont été jetées sur des objectifs variés.

8 juillet, après midi.

La nuit dernière les troupes australiennes ont légèrement avancé leurs lignes sur un front de trois mille yards de part et d'autre de la **Somme** capturant quelques prisonniers.

Au sud du canal de la **Lysée** un raid heureux entrepris par les troupes écossaises nous a valu plusieurs prisonniers.

A l'est d'**Albrechtbrouk** des troupes australiennes ont pénétré dans les tranchées ennemies et ont ramené des prisonniers allemands à la suite de nos opérations. L'artillerie ennemie s'est montrée active sur les deux rives de la **Somme** ainsi qu'à l'ouest de **Beaumont-Hamel** au environs de **Béthune.**

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 8 juillet.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Communiqué ITALIEN

Entre Sile et la Piave, nos troupes ayant abordé par une parfaite manœuvre et un élan irrésistible la rive droite de la Piave Nuova, et repoussé au delà de la rivière, se renforcent en territoire conquis, qui, à chaque pas, montre les traces de la lutte épique et garde la preuve des pertes énormes qui sont supérieures à toute prévision. Le 23e corps d'armée partant à l'issue victorieuse et difficile entreprise, ajoute de nouveaux lauriers à sa gloire. La 4e division d'infanterie se distingua particulièrement.

L'attitude de nos troupes fut magnifique. Nos infanteries, parmi lesquelles avaient pris place des régiments de marine et des détachements des garde de finances, combattirent avec une très grande ardeur. L'artillerie du dit corps d'armée et un groupement de marine, donnèrent un large contribut au succès. Nos alliés et nos hydravions de la marine déployèrent leur bravoure habituelle.

Un honneur spécial égal, à l'extrême hardiesse démontrée, revient au 33e bataillon de sapeurs du génie.

Sur le plateau Asiago, un détachement français effectua une brillante irruption dans la ligne ennemie à Bocchi, ou, après un vif combat, déborda la garnison et captura 2 officiers, 64 hommes de troupes et 2 mitrailleuses.

Entre Val Frenzela et Brenta l'adversaire essaya, à trois reprises, d'attaquer notre position de Boraesa mais il fut repoussé d'une façon sanglante.

DIAZ.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 8 juillet.

La situation militaire est toujours calme sur le front franco-britannique.

L'ennemi se tient coi, se bornant à résister à nos coups de main qui se multiplient un peu partout.

L'action allemande

M. Lloyd George disait, dans un de ses derniers discours, à la suite des succès des alliés en Italie, que ces événements allaient précipiter l'action allemande et que nous devions nous attendre à voir frapper de grands coups sur notre front, dans un très bref délai, car Hindenburg qui mène la bataille escomptait l'emploi des divisions austro-hongroises contre les armées alliées, et il doit renoncer à ce concours, les troupes de Charles 1er étant accrochées en Italie, ne seront pas disponibles avant longtemps et il faudra sans doute fuir la guerre sans elles, s'il est possible de la terminer, avant que l'arrivée en mass des Américains enlève aux empires du Centre toute chance de succès.

La situation est déjà sérieuse ; les Etats Unis débarquent des effectifs et du matériel en nombre formidable, allant toujours croissant, et la menace se précise.

Au moment où l'affaire est décidément engagée, il faudra aller jusqu'au bout, et le bout, pour les Américains c'est la paix de l'Entente, signée à Berlin, au milieu de nos armées victorieuses.

L'EFFORT AMÉRICAIN

Avec leur sang froid imperturbable, les Américains prennent leurs dispositions.

Le Sénat a voté, ces jours derniers, à l'unanimité, un crédit de 27 milliards !!!, pour pourvoir à l'artillerie de tous calibres, et pour des travaux de fortifications, disent les dépêches. Mais, en réalité, cette somme serait en grande partie destinée au matériel nécessaire pour que les armées américaines se trouvent prêtes à traverser le Rhin, en pleine force d'effectifs, et avec tout ce qui peut leur être utile pour surmonter tous les grands obstacles qu'elles pourraient rencontrer au jour où l'avance des alliés permettra de porter la guerre dans le territoire ennemi et d'en poursuivre la solution jusqu'à la capitale de la presse.

Il est certain qu'un pareil programme n'est pas fait pour rassurer le Kaiser qui voudrait bien liquider la situation autrement que sous la pression des baïonnettes alliées entourant son Château de Postdam.

En Ukraine

NOUVEAU DEBAROQUEMENT de troupes allemandes

Stockholm, 8 juillet.

D'après des informations reçues de Russie, on annonce un nouveau débarquement de troupes à Kyro, en Finlande.

On annonce également la concentration de 12.000 soldats allemands à Kemi.

Ces mouvements font présager une campagne finno-allemande dans le nord de la Russie.

LA MOURMANIE et l'Entente

Les populations mourmanes ont rompu avec la Russie et déclarent se joindre aux puissances de l'Entente.

Le ravitaillement de la Mourmanie est assuré par les Etats-Unis.

Plusieurs paquebots ont déjà quitté les ports de l'Amérique pour cette destination.

EN ALLEMAGNE

LA DEMISSION de VON KUHLMANN

Berne, 7 juillet.

Le Muenchner Augsburger Abenzeitung *annonce comme officielle la démission de Von Kühlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères d'Allemagne.*

L'ASSASSINAT du COMTE MIRBACH et la PRESSE ALLEMANDE

Genève, 7 juillet.

La presse allemande, selon un mot d'ordre, attribue l'assassinat du Comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, à un complot fomenté par l'Entente.

Cette accusation ne tardera pas à être complètement reconnue inexacte.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 260 — MERCREDI 10 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

Téléphone : 8 — 10 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 centimes

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 3

Les annonces sont reçues à Ajaccio aux Bureaux du Journal.
1re page, 0.5 la ligne — 2e page, 0.25 — 3e page, 0.10 — 4e page, dimanches 0.05, jours. 0.05

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits déposés

On ne connaît pas la Sibérie

Déclaré inapte au service militaire actif, quoique très jeune, par suite d'une blessure grave, je fus, après la guerre russo-japonaise, chargé d'aller explorer en Chine certaines contrées inconnues. En commençant par la montagne où prend sa source le Houang-ho, rivière d'or ou fleuve jaune, puis au Cachemire, au Thibet, en Corée et surtout en Sibérie, où je passais près de deux ans.

Le nom de Sibérie donne à bien des gens l'impression d'une contrée glaciale, déserte, plongée dans la pénombre boréale, où la nature stérile est rebelle à tout travail humain. Ce ne sont que « quelques arpents de neige », disait Voltaire, du Canada, sans se douter que ce pays deviendrait un jour une colonie aussi prospère. Aujourd'hui, beaucoup de Japonais appliqueraient volontiers à la Sibérie le jugement de Voltaire à propos du Canada. Evidemment, à la considérer de cette façon, la Sibérie n'a rien de bien attrayant ni au point de vue climatérique, ni au point de vue économique. A supposer même que la Sibérie soit telle que la dépeint l'ignorance, cela ne justifie pas l'abstention d'un effort militaire de la part du Japon, qui précisément pour sa propre défense comme pour l'intérêt général des Alliés devrait collaborer avec ceux-ci en s'opposant pour sa part à la pénétration violente ou pacifique de l'ennemi à travers l'Asie orientale. D'ailleurs, rien n'est plus faux que cette opinion généralement enseignée sur la prétendue non-valeur économique de l'immense possession russe. Les explorateurs, qui ont étudié le pays, s'accordent à proclamer la fertilité du sol sibérien. On sait qu'en Sibérie la terre arable couvre une superficie d'environ 10 millions d'hectares. De l'Ouest à l'Est, ses plaines, que l'été revêt d'une riante verdure et pare de mille fleurs, produisent des fruits et légumes en abondance. Ses forêts, dont la majeure partie est encore vierge, sont riches en essences précieuses et abondent en bêtes à fourrure.

Les oiseaux y sont très nombreux, et plusieurs espèces des migrateurs connus construisent même leurs nids dans les forêts sibériennes. La richesse du sous sol dépasse l'imagination et offre à l'industrie minière une variété importante de minéraux : or, argent, platine, fer, plomb, zinc, étain, houille, diamant et pierres précieuses comme le saphir, le rubis. Aussi, les Anglais et les Américains y exploitent plusieurs mines d'or, mais surtout les capitalistes américains y convoitent avec raison des ressources favorables à leurs industries nationales. Au même titre que les autres nations créancières, le Japon n'a-t-il pas aussi le droit d'aller acquérir en Sibérie un gage proportionnel à l'importance de sa créance, puisque ses avances si considérables demeurent non payées ?

Quoi qu'il en soit, loin de nous la pensée d'y occuper à perpétuité une portion territoriale quelconque, notre occupation militaire, si elle doit se faire, n'ayant qu'un caractère temporaire et qu'un but purement stratégique imposé par les circonstances.

Colonel ISAMAKI.

RÉCOLTONS LES PLANTES MÉDICINALES

Nous importons chaque année, pour plusieurs dizaines de millions de francs de plantes médicinales. Or, si nous savions tirer parti de notre flore si riche et si variée, nous pourrions non seulement nous passer du concours des nations voisines, mais devenir exportateurs à notre tour.

Qu'attendons nous pour nous affranchir du lourd tribut que nous payons à l'Etranger ? Organisons la ramassage des « simples » en commençant par les espèces les plus communes, les plus faciles à préparer, et... les plus rémunératrices.

Et tout d'abord, les queues de cerises ! Nous en achetons par centaines de quintaux au Italie, en Espagne, et jusqu'aux Etats Unis. Ne pense-t-on pas que nos balcons ont mieux à faire aujourd'hui que de transporter des diurétiques ? Ressaisissez les queues de cerises, faites les cueillir entières de vous. Convenablement séchées, dans un local propre et aéré (au grenier par exemple), elles seront payées de 3 à 5 francs le kilogramme par les droguistes.

Et les fleurs de tilleul ? Continuerons-nous à les faire venir du dehors par centaines de tonnes, alors qu'elles foisonnent dans nos promenades et dans nos jardins ? C'est une cueillette, il est vrai, qui demande quelques précautions : les branches du tilleul sont fragiles, il serait imprudent d'y appuyer des échelles, ou de faire grimper des enfants dans les arbres. Mais avec une échelle double, ou mieux encore avec une serpette ou un sécateur, emmanchés à une longue perche, on aura vite fait d'élaguer les branches fleuries, et les petites mains cueilleront ensuite à loisir les fleurs et les bractées odorantes. Il vous prendra soin ensuite de faire sécher ces fleurs à l'ombre, dans un local sec et aéré, les pharmaciens ou le droguiste vous les achèteront à un bon prix, 3 à 5 francs le kilo.

Et voici d'autres plantes que l'on peut cueillir sans grand effort, sans connaissances bien spéciales : *le fumeterre* ; si commun dans les champs, les vignes, les jardins ; *la parietaire : la pariétaire sauvage* ; *le lierre terrestre* ; *le cynlanaire* : cueillez les plantes entières, au moment de la floraison ; faites en des bouquets que vous accrocherez en guirlandes dans un local sec et aéré, dans un grenier, par exemple. Au bout de quelques semaines, il ne vous restera plus qu'à les offrir au pharmacien, au droguiste ou à l'herboriste le plus voisin.... Et si vous éprouvez quelques difficultés, nous vous dirons dans une prochaine chronique à qui vous adresser pour les écoulerr.

Une jolie Anecdote

Une bien jolie anecdote, dont le héros est l'amiral Wilson, commandant en chef la flotte américaine, dans les eaux d'Europe :

Comme jeudi dernier, à l'occasion de l'Indépendance Day, il recevait, dans un port de l'Atlantique, une délégation de petits écoliers qui lui offraient des fleurs, l'Amiral commença par les régaler de friandises variées.

Puis, tout à coup, il disparut pour revenir aussitôt, portant brandissant un cadre dans lequel apparaissait le portrait d'un enfant de douze ans environ.

« Vous voyez, mes petits amis, dit le grand chef américain, c'est le portrait de mon fils.. Je veux que mon enfant soit aussi de la fête .. »

Et l'Amiral, ému, plaça sur la table, au milieu des enfants, l'image du petit Américain.

Le Prix des Céréales de la Récolte 1918

Aux termes d'un décret en date du 21 mai 1918 les prix maxima des céréales récoltées en 1918, achetées pour le compte de l'Etat, sont fixés ainsi qu'il suit :

Blé 75 frs. — Orge 55 frs. — Maïs 55 frs. — Avoine 55 frs. — Seigle 55 frs. — Sarrasin 55 frs. — Méteil 62 frs. — Millet blanc 75. — Sargho 50 frs. — Fèves et féverolles 68 frs.

Ces prix s'entendent chez le producteur et uniquement pour les céréales de la récolte 1918.

COUR D'ASSISES

Rôle des affaires qui doivent être jugées à la session des assises du 3e trimestre 1918 qui doit s'ouvrir à Bastia le lundi 15 juillet courant, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le Conseiller Giacometti.

Lundi 15 juillet. — Squaglia Constantin, Sciarli Louis, Berger Julienne, Canas Sauveur, Santandrea Dominique, Poggi Jules, demeurant tous à Ajaccio.

Vol qualifié, complicité et recel de ce crime.

Ministère public : M. Ghilini, substitut du Procureur Général.

Défenseurs : Me de Montera, Colombani, Moretti, de Caraffa.

Mardi 16. — Pini Charles Antoine, garçon coiffeur, demeurant à Ajaccio, assassinat.

Ministère public : M. Corbière, avocat général.

Défenseur : Me de Caraffa.

Mercredi 17. — Massoni Pierre, Uscioli François, demeurant à Ajaccio, vol qualifié.

Ministère public : M. Ghilini.

Défenseurs : Me Moretti, de Caraffa.

CHICORÉE *et autres succédanés* DE CAFÉ

L'article 32 de la loi portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1918 élève de 30 à 75 les 100 kilogrammes le droit de consommation sur la chicorée et les autres succédanés du café.

A l'importation, les mélanges de chicorée et de café ou de succédanés de café acquitteront le droit de la partie la plus imposée, droit de douane et taxe intérieure cumulés.

Tous commerçants ou *dépositaires* de ces produits devront dans les trois jours de la promulgation de la loi, faire au bureau de la douane la déclaration des quantités en leur possession.

Ces quantités seront reprises par voie d'inventaire et pesées de la surtaxe. Un délai d'un mois est accordé pour le paiement.

Le nouveau tarif est applicable à compter du 1er juillet 1918.

Dépositaires. — On entend par dépositaires les personnes qui détiennent les marchandises sous le compte de tiers ou qui ont elles-mêmes constitué des approvisionnements manifestement destinés à la vente.

Le modèle des déclarations que les commerçants ou dépositaires sont tenus de faire au bureau des douanes au vertu des dispositions qui précèdent est donné ci après :

Je soussigné (nom et prénoms) exerçant la profession de (commerçant ou dépositaire) déclare les quantités ci-après de marchandises existant dans mon magasin (ou dépôt) à la date du 1er juillet 1918 : Sucres raffinés ou agglomérés et sucres bruts à livrer directement à la consommation, (poids à indiquer en toutes lettres)

Sucres candis — d°.
Mélasses de raffinerie — d°.
Glucoses — d°.
Saccharine et autres substances édulcorantes artificielles — d°.
Chicorée et autres succédanés de café — d°.

Fait à ....., le .....

Le Déclarant,
(Signature)

LES CHIENS

Les chiens pullulent en ville plus que jamais et les cas de rage devenant plus nombreux, nous croyons savoir que, très prochainement, on utilisera la boloette dont l'emploi a été d'ailleurs décidé par le Conseil municipal.

Les propriétaires de chiens seront donc ainsi obligés, ou de les tenir en laisse ou de leur mettre une véritable muselière.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*
Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Première Partie
CONCERT

Deuxième Partie
La Mort de l'Aigle
poème en 1 acte en vers d'Albert Dermont

Troisième Partie
L'ETINCELLE
Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Programme de la matinée

Première Partie
La Mort de l'Aigle

Deuxième Partie
LE FLIBUSTIER
Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

PRIX DES PLACES : Baignoires et Loges de 1er rang 3 50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0.60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

PORT DE BASTIA

Concours de Pilotage

Le 9 juillet, à 9 heures du matin, la commission d'examen composée de : MM. Dupin, officier de port, président ; Casanova et Santini, capitaines au long cours ; Lota et Petrutti, pilotes, s'est réunie dans l'une des salles de l'Hôtel de la Marine, en présence de M. Guerrin, administrateur de l'inscription maritime, à l'effet d'examiner les candidats pour un emploi d'aspirant pilote temporaire de la station de Bastia.

M. Graziani, ayant obtenu 774 points, a été reconnu admissible, à l'unanimité, avec mention bien.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

CALCATOGGIO

TERRIBLE DRAME DE LA FOLIE

Un instituteur tue sa femme, ses quatre enfants et se suicide

Un des plus effrayants drames de la folie qu'on ait relaté jusqu'ici est celui qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à Calcatoggio.

Dimanche, dans la matinée, une institutrice informait le maire qu'elle n'avait vu aucun membre de la famille Lorenzi, instituteur, apparaître, et qu'elle avait des soupçons résultant d'un coup de feu entendu à l'aube dans l'appartement de son collègue.

Le maire, M. Campinchi, se rendit à la maison commune, et dès qu'il ouvrit la porte de l'appartement Lorenzi, le plus terrible des spectacles s'offrit à ses yeux. Il se rendit immédiatement compte que l'instituteur Dominique Lorenzi avait massacré sa famille, et s'était lui même fait justice. Au total, six personnes tuées.

Le drame put être facilement reconstitué. Lorenzi était sujet assez souvent à des crises de folie, que ses parents et ses amis avaient constatées et qui les avaient fort inquiétés. Il était en proie au délire de la persécution. Il s'était logé dans sa pauvre cervelle qu'il était poursuivi par des ennemis qui avaient projeté de l'occire.

En proie à une de ces crises, samedi, vers minuit, il rentra chez lui, s'arma de son revolver et, posément, choisissant l'endroit, logea une balle dans la tempe de sa femme et d'un enfant qui couchait en dans le même lit, dans une chambre ; il passa rapidement dans la chambre voisine où dormaient ses trois autres enfants dans un lit unique, et fit la même opération : un coup à la tempe de chacune des trois victimes, qui ne parurent pas même se réveiller. Les victimes sont trois garçons et une fille, le plus âgé avait 10 ans ; le moins âgé 16 mois.

Cet exploit accomplit, Lorenzi sortit, vagabonda un peu dans la nuit,

se fit servir un café dans une buvette au petit jour, puis rentra de nouveau chez lui, écrivit une lettre dans laquelle il disait, paraît-il, que sa femme ayant tué ses quatre enfants, il avait exécuté sa femme et allait lui même disparaître de la vie. Il disposa sur la table cette lettre, dont le contenu est, naturellement, inexact, les bouteilles vides, une somme d'argent ; puis étendant par terre une couverture et un oreiller, se tira, toujours à la tempe, un dernier coup de revolver.]

Lorenzi avait exercé pendant de longues années à Ajaccio, puis il avait été nommé directeur d'école à Bastelica où il s'était marié. Il était âgé d'environ 46 ans, et, avant ses crises de folie, était considéré comme un très bon maître.

Inutile de dire que la nouvelle de ce drame a produit une émotion considérable à Galeatoggio et dans tout l'arrondissement d'Ajaccio.

Petite Gazette

De passage

M. le vice-amiral Royer, inspecteur général, est de passage à Bastia, et descend au « Cyrnos-Palace. »

M. le vice-amiral Royer est accompagné de MM. le capitaine de vaisseau Perier d'Hauterive, le capitaine de frégate Préaubert, le capitaine de corvette Lorg, le lieutenant de vaisseau de la Rochefoucauld, aide de camp de l'amiral.

Papier timbré

Le prix des feuilles de papier timbré va être incessamment presque doublé : demi feuille 1 fr.; feuille de petit papier, 2 fr. ; feuille de moyen papier, 3 fr. ; feuille de grand papier, 4 fr. ; feuille de grand registre, 6 fr.

Nouvelles maritimes

M. Ottavian Toussaint, agent technique de 2e classe du service de santé, à Toulon, est promu à la 2e classe.

Pensions

Franceschi Marie-Dominique, instituteur, 41 ans de services, 1 899 fr.

Dansei Marie-Angé e veuve Giabiconi, le mari sergent, tué sur le champ de bataille le 22 avril 1915, 825 fr.

Mot de la fin

Fontenelle disait :

— Il y a trois choses que j'ai toujours beaucoup aimées et auxquelles je n'ai jamais rien compris : la musique, la peinture et les femmes !!

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Bons gages.

S'adresser chez Mme Marietti, sage femme, rue Miot, n° 3

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Padulella.

A louer

A Vizzavona, appartement meublé, maison Guitera.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Simoni Simon-Paul — Argenti Joseph.

DÉCÈS

Degné Paulette Nélie-Louise, 4 ans, de Bastia.

Mancaroni Elisabeth, ménagère, 23 ans, de Valle de Rostino.

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir pipi au lit et cloîtres.

Maison Burot, (3) à Nantes.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent BARTHAGI

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.440e jour de la guerre

Paris, 9 juillet, 7 heures.

Au sud de l'**Aisne**, nos troupes ont attaqué ce matin les postiers ennemies aux abords de la forêt de **Retz**, dans la région au nord-ouest de **Longpont**.

Sur un front de 3 k. environ, nous avons réalisé une progression de 1200 mètres, enlevé la ferme de **Chavigny**, les groupes au nord et au sud de cette ferme. Le chiffre des prisonniers valides actuellement dénombré est de **347**, dont **14** officiers.

AVIATION

Dans les journées du 6 au 7 juillet, 14 avions ont été abattus ou mis hors de combat et 2 ballons captifs incendiés par nos équipages. Nos bombardiers ont jeté 28 tonnes de projectiles au cours de leurs expéditions de nuit dans la région de **Pines Hirson Fère-en-Tardenois, Amagne, Lucquy**, etc.

Il résulte des homologations récemment établies que le ***Lieutenant Lepa*** a abattu les 31 mai, dix juin et 14 juin 1918 ses dixième, onzième et douzième appareils. Ce pilote a jusqu'à ce jour à son actif sept avions et cinq drachens.

L'***Adjudant Marinotti*** a abattu au 1er juillet ses dixièmes et douzième avions.

L'***Adjudant Montrion*** a abattu les 7 juin et 17 juin ses dixième et onzième appareils. Neuf avions et 2 drachens.

Le ***Sous Lieutenant Bayas*** a abattu le 1er juillet son 20e appareil le cinq juillet ses 21e et 22e appareils. Il compte 14 drachens et 8 avions officiellement homologués.

Enfin 2 pilotes disparus en juin comptaient : l'***Adjudant Quete*** dix avions le ***Sergent Bayles*** 12 avions.

Paris, le 9 juillet, 15 heures.

Entre **Montdidier** et l'**Oise** nous avons exécuté, ce matin, à 3 heures 30, une opération locale à l'ouest d'**Antheuil**.

Sur un front de près de quatre kilomètres, nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, sont entrées dans les lignes ennemies, enlevé la **Ferme-Porte** et la **Ferme des Loges** et réalisé une avance de dix huit cents mètres environ en divers points.

Une contre attaque ennemie sur la **Ferme des Loges** a été repoussée. Nous avons maintenu tous nos gains. Le chiffre des prisonniers valides actuellement dénombrés atteint quatre cent cinquante, dont quatorze officiers.

Au sud de l'**Aisne**, la lutte d'artillerie a continué activement pendant la nuit dans la région de la **Ferme de Chavigny**. Nous avons accentué notre progression sur ce point et fait une vingtaine de prisonniers, dont un officier.

Activité des deux artilleries à l'ouest et au nord de **Château-Thierry**, notamment à la **Cote 204**. Nos patrouilles ont ramené des prisonniers en **Champagne**, dans le secteur des **Marquises** et vers la Butte de **Souain**.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

8 juillet.

Rien à signaler en dehors de quelques actions locales pendant lesquelles nous avons capturé quelques prisonniers,

9 juillet, après midi.

Pendant la nuit, les troupes de Londres ont exécuté un raid heureux à l'est d'**Arras** et ont capturé quelques prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie s'est montrée active contre les positions que nous avons récemment enlevées au sud de la **Somme**.

ARMÉE D'ORIENT

7 juillet.

Activité d'artillerie sur le front de **Doiran** et celui de la **Strouma**.

Combats de patrouilles sur le front de l'armée Serbe et dans le secteur de **Monastir**.

En **Albanie** nos troupes ont maintenu les positions conquises la veille sur la crête de **Bolnin** et ont repoussé une violente contre attaque que l'ennemi a tentée pendant la nuit.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

8 juillet.

Rien de nouveau à signaler sur les points occupés par nos troupes.

La Mission Américaine à KHARBINE

Khrouna, 9 juillet.

La mission officielle américaine, de retour de Sibérie, est arrivée ici.

Elle a confirmé la présence à Irkoutsk, à l'ouest du lac Baykal, de 10.000 prisonniers allemands et autrichiens.

L'armée est disposée à lutter contre les Tchèques qui les empêchent de retourner en Allemagne.

VON KUHLMANN au G. Q. G.

Genève, 9 juillet.

Suivant des informations reçues de Berlin, Von Kuhlmann, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est parti pour le Grand Quartier général allemand, afin de s'y rencontrer avec le Grand Chancelier.

On croit qu'il s'agit d'une consultation importante sur la politique intérieure.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 juillet.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

LA SANTÉ DU KAISER

Paris, 9 juillet.

D'après un télégramme de Rome, l'empereur d'Allemagne serait alité depuis quelques jours, à la suite d'une attaque de grippe espagnole,

L'échange DES PRISONNIERS

Paris, 9 juillet.

C'est lundi dernier, que les premiers convois de prisonniers de guerre ont quitté la France et l'Allemagne à destination de leurs pays respectifs.

Les deux premiers convois seront exceptionnellement composés d'officiers

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 9 juillet.

Sur le front français, on signale une attaque partielle de nos troupes vers Montdidier.

Nous avons légèrement avancé sur le front de quatre kilomètres. Cette avance aurait un kilomètre de profondeur en certains endroits.

Nous avons fait des prisonniers.

Que préparent les boches ?

L'offensive allemande n'a pas été déclanchée !

Il y a, à nouveau, quelque chose d'extraordinaire qui se manigance à l'arrière des troupes ennemies, qui ne paraissent plus en puissance suffisante pour riposter aux attaques des alliés.

En effet, les opérations de détail, dues à notre initiative, se traduisent partout par des succès d'autant plus intéressants qu'ils ne nous coûtent pas très cher, en pertes d'hommes, tandis que les boches sont cruellement éprouvés, en morts, en blessés, en prisonniers.

Ils ne rendent pas les coups qu'on leur donne.

Cela est bien extraordinaire.

Sur quel point va-t-elle se produire ?

Celui qui mène la bataille, le premier quartier-maître général Erion Ludendorf, le troisième personnage de l'armée allemande, après le Kaiser et Hindenburg, garde son secret, car c'est lui qui a conçu le plan de l'offensive sur le front occidental et qui l'applique comme une manœuvre militaire, reprenant les opérations lorsqu'elles n'aboutissent point au résultat poursuivi, l'action décisive qui imposera la paix.

Les précédentes offensives ont préparé la bataille générale, en démontrant la possibilité d'enfoncement des fronts, le front britannique d'abord, le front français ensuite. Il s'agirait maintenant d'une action d'ensemble, permettant d'avancer partout à la fois, de façon à profiter d'un incident, d'une rupture pour pousser les réserves rassemblées en des points de concentration sur des voies ferrées, pouvant les transporter rapidement sur le terrain où leur présence est désirée.

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et ciment; Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 19, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,

Dépositaire

21, rue de l'Opéra, BASTIA

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 261

JEUDI 11 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

Téléphone : 8 — 10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES — Téléphone : 8

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 1 fr. la ligne — 2e page, 75 c. — 3e page, 1.50 — 4e page, descend 0.50, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne répond pas des manuscrits déposés

Courrier de Paris

(De notre Correspondant spécial)

De l'importance du calendrier. — La pleine lune et les Gothas. — L'héroïsme du carrefour et ses dangers. — Les « bobards ». — A propos de Nicolas II.

La période actuelle de la guerre a démontré aux Parisiens peut-être l'existence et en tout cas l'importance de la lune. Jamais, j'en suis sûr, on n'avait mis tant de soin à consulter le calendrier et à y suivre notamment la colonne où les signes que chacun connaît indiquent les phases de la lune. La « nouvelle lune » est accueillie avec faveur, car elle fait présager des nuits obscures ; par contre, à l'approche de la « pleine lune », surtout si aucun nuage ne voile la transparence de nos beaux ciels d'été, le Parisien se dit : « Ils viendront sans doute cette nuit. » Ils, ce sont les Gothas, comme bien vous pensez.

Et, de fait, cette semaine de pleine lune fut la semaine des Gothas. Si, comme on le prétend parfois, les Allemands entretiennent des espions à Paris, ceux-ci ont pu leur dire que les sinistres oiseaux d'Outre-Rhin n'ont pas encore réussi à terroriser la population. Il est même trop de Parisiens qui manifestent un dédain exagéré à l'endroit des « godasses ». La curiosité l'emporte trop souvent sur le souci de la sécurité : on veut contempler, au moins une fois, le tragique spectacle des tirs de barrage, et l'on reste pendant toute la durée du raid assis sur la bordure du trottoir ou même debout au milieu des grandes places ou des larges avenues. Cette attitude témoigne d'un parfait mépris du danger, et elle montre une fois de plus que le moral des Parisiens qui n'ont pas émigré reste digne d'eux-mêmes ; mais cet héroïsme de carrefour est parfaitement stérile, et même, si quelques imprudents sont victimes de leur curiosité intempestive, l'ennemi y trouve matière à des communiqués triomphants.

Le bon sens et la prudence la plus élémentaire commandent de se conformer strictement aux mesures de précaution prescrites par les autorités militaires et civiles. Mais allez donc faire entendre le langage de la raison et donner des conseils de prudence à un Parisien quand sa curiosité est en éveil !

Savez-vous ce que c'est qu'un « bobard » ? C'est une fausse nouvelle, une de ces vagues rumeurs venues on ne sait d'où, transmises on ne sait comment, et qui, en moins de temps qu'il n'en faut pour écrire, finissent par être connues de tout le monde. L'histoire des 144 Berthas braquées sur Paris : simple bobard. Le silence de ces douze douzaines de canons expliqué par la présence à Paris du roi d'Espagne, venu pour y négocier la paix : autre bobard.

Il faut convenir, d'ailleurs, que ces bobards sont assez habilement imaginés. Leurs inventeurs se sont conformés à toutes les règles de l'art.

Il convient, d'abord, que le fait soit incontrôlable. Tel est bien l'histoire des 144 Berthas ; quand vous criez à l'invraisemblance, votre interlocuteur vous répond, imperturbable : « Y êtes-vous allé voir ? » Il n'y est pas allé davantage, mais cela ne fait évidemment rien.

Pour que le bobard ait des chances de succès, il faut en outre que les faits puissent toujours donner raison au colporteur du racontar. C'est précisément ce qui a fait le succès de la fameuse histoire d'Alphonse XIII à Paris. Si le silence des Berthas se prolonge, on dira : « C'était pourtant vrai ! » Si, un beau matin, les Parisiens sont réveillés par le bruit du canon, ce sera parce que le roi, après l'échec de sa mission, aura quitté Paris pour rentrer à Madrid ou à Saint Sébastien ! Le bobard ne peut pas perdre : il joue sur les deux tableaux.

Une dépêche venue d'une lointaine ville russe et qui avait fait son tour d'Europe viâ Moscou, Berlin, Stockholm, Amsterdam et Londres, nous a appris, la semaine passée, l'assassinat de l'ex-tsar, Nicolas II. La nouvelle, confirmée, puis démentie, puis reconfirmée, puis redémentie, reste très incertaine, et, à l'heure où j'écris, il est impossible de dire si celui qui fut l'Empereur de toutes les Russies est vivant ou s'il a été tué par un garde rouge d'une balle de revolver ou d'un coup de baïonnette.

Cette nouvelle, vraisemblable mais incertaine, place le journaliste devant une question de méthode. Faut-il s'emparer de la nouvelle sensationnelle, et, bien qu'elle soit suspecte, la mettre en vedette, avec un titre composé en caractères d'affiches ? Ou bien faut-il se résigner à faire l'aveu de l'ignorance où l'on se trouve ?

Notre confrère Louis Latzarus, le rédacteur en chef de Oui, se prononce pour cette alternative. « Le devoir du journaliste soucieux de vérité est, en pareil cas, dit-il, de laisser les grosses lettres dans les boîtes des imprimeurs. Rien n'est plus aisé, je vous assure, que de composer en caractères d'affiches un titre sensationnel. Mais il est beaucoup plus difficile de recevoir une dépêche de Russie... Il ne suffit point de publier n'importe quoi, télégraphié de n'importe où, par n'importe qui. Il faut encore tâcher d'indiquer au lecteur le crédit qu'il doit prêter à une nouvelle. Or, jusqu'ici, la nouvelle de la mort de Nicolas II n'est pas certaine. Elle est même fort suspecte. Nous attendons une confirmation officielle. Après quoi, nous aussi nous trouverons bien de grosses lettres dans notre imprimerie, et nous rédigerons à notre tour un article nécrologique. Jusque-là, nous enregistrerons les bruits au jour le jour. »

Certains diront que ce n'est peut-être pas la méthode la plus habile : je suis sûr, en tout cas, que c'est la plus honnête, car c'est la méthode de la vérité. Et, en dernière analyse, l'honnêteté n'est elle pas la suprême habileté ?

HENRY FERRAND.

CITATIONS

Le Lieutenant Pernice

Le lieutenant de réserve Pernice Pierre Marius-Désiré, du 327e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur : « Officier d'une rare bravoure, d'une énergie et d'un sang froid à toute épreuve ; attaqué en force par les allemands qui lui avaient enlevé sa première ligne, a immédiatement contre attaqué avec une poignée d'hommes, mettant en fuite la majorité des assaillants, prenant le reste ou les mettant hors de combat ; 2 blessures et 3 citations. »

A la suite de ce fait d'armes, où le lieutenant Peralce, à la tête de sa compagnie qu'il commandait, s'est trouvé aux prises avec un ennemi six fois supérieur en nombre, le nom du lieutenant Peralce a été donné au bois de Mondidier, d'où il a réussi à expulser les allemands.

Ce vaillant officier, déjà deux fois blessé, a obtenu 4 citations : une à l'ordre du régiment, 3 à l'ordre de l'armée.

Nous lui adressons nos plus affectueuses félicitations.

Mouvement Préfectoral

M. Benedetti, précédemment chargé de l'intérim de la préfecture du Gers, est nommé à titre définitif préfet de ce département.

M. Benedetti est un des plus jeunes préfets de France, et aussi l'un des plus distingués. Quoique entré bien jeune dans l'administration, il a atteint en moins de dix huit ans cette haute situation, qu'il occupe d'ailleurs avec la plus grande distinction.

Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

— Par le même décret, M. Duposteil, précédemment nommé préfet de la Corse et non installé, est nommé préfet de la Manche.

LES AUTOMOBILES DU CAP

Par décret du 17 juin 1918 :

Vu le décret du 19 septembre 1913, relatif à l'organisation et à l'exploitation des services publics de transports automobiles subventionnés de Bastia à Moriglia et à Pino ;

Vu la délibération du Conseil général du 4 octobre 1917 ;

Vu l'avenant passé le 16 novembre 1917, entre le Préfet de la Corse et M. Orsoni, agissant au nom de la société anonyme des automobiles du Cap ;

Art. 1er. — Est approuvé l'avenant passé le 16 novembre 1917.

AVENANT

Art. 1er. — A raison de la situation économique créée par l'état de guerre actuel et de l'augmentation anormale des prix des matériaux et matières d'entretien et de consommation et de l'alimentation en personnel d'indemnité pour cherté de vivres, il est ajouté à l'art. 12 du cahier des charges annexé au décret du 23 septembre 1912, « tarifs voyageurs et bagages, » le paragraphe suivant :

« Art. 12. — Les tarifs maxima de transport des voyageurs sont augmentés de 45 pour 100. Les nouveaux tarifs ne seront applicables que pendant la durée de la guerre et une période consécutive d'une année après la cessation des hostilités. »

Art. 2. — Les recettes supplémentaires provenant de la majoration des tarifs n'entreront pas au compte dans le calcul de la subvention kilométrique prévue à l'art. 4 de la convention du 27 août 1912.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*

Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Bureau à 8 h. 30 — Rideau à 9 heures

Première Partie

CONCERT

1. Poésies dites par M. BATTESTI, du théâtre de la Porte Saint-Martin, de Paris.

2. Mme MONESTIER, lauréate du Conservatoire national de Musique et Déclamation.

(a) *Larmes d'amour*, Barbiroli.

(b) *Grand air de la Vivandière*, B. Godard.

3. M. CONNET, des Concerts parisiens.

(a) *Chanson de Manon*, Scotto.

(b) *La Prière du soir*, Cellini.

(c) *Sous le bras de ma belle*, Scotto.

Entr'acte (10 minutes)

Deuxième Partie

La Mort de l'Aigle

poème en 1 acte en vers d'Albert Darmont

La Renommée, Napoléon,	Mme Monestier. M. Battesti.

Troisième Partie

L'ETINCELLE

Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Mme de Rénal, Antoinette, Raoul de Geran,	Mme Monestier. Mlle M. Giorgi. M. Fanzinelli.

Programme de la matinée

Bureau 2 h. 30 — Rideau 3 heures.

Première Partie

La Mort de l'Aigle

Deuxième Partie

LE FLIBUSTIER

Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

M. Battesti, de la Porte Saint-Martin, jouera le rôle de *François Le Godz.*

Marie-Anne, Janik, Jacquemin, Pierre,	Mme Monestier Mlle M. Giorgi. M. Fagginelli. M. Connet.

N. B. — Le 15 pour 0/0 de la recette brute sera prélevé pour une œuvre de guerre et remis à la Municipalité.

PRIX DES PLACES : Baignoires et loges de 1er rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 2.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0.60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Gazette Départementale

CALVI. — Dans le compte rendu des obsèques de M. Ernest Lautie, secrétaire général de la Sous-Préfecture de Calvi, il a été omis que de nombreuses couronnes avaient été offertes, parmi lesquelles celles de la famille, de l'amicale des employés de la Préfecture et des Sous Préfectures de la Corse, du personnel de la sous-préfecture de Calvi, du Sous Préfet et de divers amis.

Chambre de Commerce

A partir du samedi, 13 courant, la Banque de France mettra à la disposition du public des *coupures de 1 fr.* et de *0,50*.

Dans les P. T. T.

Etat de la retenue de 3 0/0 que s'est imposée le personnel des P. T. T.

Mois de juin 1918

Bureau de Bastia	47.00
— de Corte	9.00
— d'Erbalunga et Siss.	11.15
Total général	67.15

Noms des donateurs versant au Comité de Bastia :

Bureau de Bastia

M. Paoli, commis principal des télégraphes.

Postes

MM. Lanfranchi, Chiesa, Vincenti, Agostini, Ottavi, Nicolai, Bonaraldi, commis des postes.

M. Ricci, commis principal.

Mlle Rinaldi, dame employée.

M. Simoni, courrier convoyeur.

M. Marroni, receveur à Erbalunga.

M. Franchi, facteur-receveur à Sisco.

MM. Bastiani et Orsatelli, facteurs à Sisco.

Télégraphes

M. de Pietri, commis principal.

MM. Verges-Trey, Santini, Poldori, commis des télégraphes.

M. Prosi, mécanicien.

M. Rossi Martin, fameur surveillant.

M. Arright J., id.

Petite Gazette

Ecole centrale

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à l'Ecole centrale des arts et manufactures, avec les numéros ci-après : 11, Ponte ; 32, Soliva ; 33, Falconi ; 117, Fiori ; 190, de Giacomoni ; 321, Mollinari.

Cette année, le nombre des admis a été de 348, parmi lesquels six dames, Mlles Jungué, 35 ; Guyot, 57 ; Boutouy, 101 ; Guillin, 110 ; Pradet, 177 ; Gaudet, 211.

Nouvelles coloniales

M. de Peretti della Rocca, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des affaires étrangères, est nommé membre de la commission chargée d'étudier les questions d'ordre territorial intéressant les possessions françaises.

M. Franceschi, chef de bureau au ministère des colonies, est nommé secrétaire de la même commission.

Ecole coloniale

M. Lemin a été autorisé à suivre les cours réservés aux réformés n° 1, à l'école coloniale, en vue de l'obtention du grade d'élève-administrateur.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens de la section sont priés de se trouver ce jour, 7 courant, à 3 heures, aux casernes de St-Joseph.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Bons gages.
S'adresser chez Mme Mariotti, sage femme, rue Miot, n° 3.

Suis acheteur

De *tartre et lie* de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pale'ella.

A louer

A Vizzavona, appartement meublé, maison Galtiera.
S'adresser pour renseignement's au bureau du *Petit Bastiais*.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Sari Georges-Laurent-Joseph.

AVIS DE DÉCÈS

(LUCCIANA)

Mme Vve Marie Perfetti ; M. François Perfetti ; Mlle Jeanne Perfetti ; M. et Mme Ordioni née Perfetti, et leurs enfants ; Mme Vve Regoli ; Mme Vve Joseph Cancellieri ; Mme Vve Rose Cancellieri et ses enfants ; Mme veuve Panducci ;
Les familles Sei, Lorenzi, Mariotti, Farrey et Dumay ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. César Perfetti

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle, décédé à Lucciana, le 9 juillet 1918.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Voulez-vous des informations vraies ?
Lisez *OUI*
Grand journal quotidien
Net — Sincère — Bien écrit
1, rue des Italiens — PARIS

Oui, — Compte parmi ses collaborateurs les plus grands noms du monde politique, littéraire et artistique.
Oui, — Publie des dessins de *Forain*.
Oui, — Publie tous les jours des contes, des chroniques, des échos, un feuilleton.
Rédacteur en chef : Louis LAZARUS.
Sur demande adressée à l'Administrateur de *Oui* 1, rue des Italiens, Paris — *Service gratuit pendant 8 jours.*

CHAUSSURES HENRY
24, Boulevard Paoli, BASTIA
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

MAISON sérieuse désirerait connaître vendeurs sérieux de dattes et figues.
Ecrire L. GUITTIN, à Salon (B. du R.)

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.441e jour de la guerre

Paris, 10 juillet, 7 heures.

Au sud de l'**Aisne**, une contre-attaque ennemie sur les positions que nous avons conquises dans la région de la **Ferme de Champigny** a échoué sous nos feux. Le chiffre des prisonniers que nous avons fait au cours de l'attaque de ce matin à l'ouest d'**Autheuil** atteint **350**. Nous avons capturé en outre une trentaine de mitrailleuses
Journée calme sur le reste du front.

Paris, le 10 juillet, 15 heures.

Activité des deux artilleries au nord de **Montdidier** et au sud de l'**Aisne**.
Dans la région de la **Ferme** de **Chavigny** et en **Champagne**, nous avons exécuté plusieurs coups de main et fait des prisonniers.
Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée du 8 juillet 7 avions allemands ont été abattus et deux ballons captifs incendiés par nos équipages.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

9 juillet.

Sur le front britannique rien de particulièrement intéressant à signaler.

AVIATION

Bien que les nuages soient restés bas durant la matinée du 6 juillet et que des orages aient éclaté plus tard dans la journée nos aéroplanes ont fait de nombreuses opérations photographiques et du travail de reconnaissances. Pendant les intervalles de beau temps l'activité aérienne de l'ennemi a été faible ; 7 appareils allemands ont été détruits, 6 obligés d'atterrir désemparés ; 4 des nôtres ne sont pas rentrés ; 19 tonnes de bombes ont été lancées principalement sur les embranchements des voies ferrées de **Roulers, Tournai** et **Navarin** et sur les dépôts de **Wareton** et **Bac St-Maur**. Il a été impossible de voler pendant la nuit.

10 juillet, après midi.

Activité nouvelle de la nuit dernière à l'est de **Villers-Bretonneux** activité plus grande de l'artillerie ennemie suivie d'attaques locales contre les de bonne heure.
Ce matin l'artillerie et les mitrailleuses ennemies ont montré plus d'activité entre **Villers-Bretonneux** et l'**Ancre**
Au cours de l'après midi hier nous avons repoussé un raid au sud de **Bucquoy**.
Pendant la nuit nous avons légèrement avancé notre ligne par une opération faite avec succès aux environs de **Merris**. Nous avons fait quelques prisonniers.

ARMÉE D'ORIENT

8 juillet.

Dans la région entre le **Devoli** et la **Tomerica** nos troupes ont complété leurs succès en enlevant de haute lutte toute la crête de **Bolnia** entre **Gafa** et **Kali Gajarperit**. Le nombre des prisonniers faits sur l'ennemi s'élève à 130. A notre gauche les troupes italiennes opérant en liaison avec les nôtres ont enlevé les hauteurs de **Tave**, depuis elles continuent à progresser sur la rive gauche de **Tomerica**.
L'infanterie et l'artillerie ennemies ont manifesté une assez grande activité en particulier dans la boucle de la **Cerna** où cinq groupes d'assaut ont tenté de pénétrer dans nos lignes mais ont subi un échec complet et éprouvé des pertes sérieuses.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

9 juillet.

Rien à signaler.

Communiqué ITALIEN

8 Juillet.

Dans la vallée Lagarina et Valsuga plus fréquents furent les tirs de harcèlement des deux artilleries.
Au nord du mont Valbella (Plateau d'Asiago) nos patrouilles, après une lutte très vive, mirent en fuite les éléments des éclaireurs ennemis.
Sur la Grappa, le 6 juillet par une action de détail nous gagnâmes du terrain au nord du Manelly, capturant 51 prisonniers, 2 mitrailleuses et un lance flammes.
Hier nous élargîmes notre occupation avancée dans la région du col Capin.
Nos avions et ceux alliés, ainsi que les dirigeables de la marine déployèrent, hier de jour et de nuit, une intense activité efficace.
Huit avions ennemis furent abattus en combats aériens.

En Albanie

Au matin du 6, nos troupes en liaison avec les troupes françaises commencèrent entre la cote 1 et la vallée du Tomorica une opération qui est encore en plein et satisfaisant développement.
Les prisonniers arrivés jusqu'à présent aux centres de concentration dépassent 1.000 dont 50 officiers.

9 juillet.

Notre action continue à l'aile gauche. Après une préparation de feu, à laquelle des monitors de la marine britannique concoururent efficacement, les infanteries partant de Vouzza inférieure prirent d'assaut, avec une âpre lutte, les hauteurs entre levant et Monastère Pojani, pendant que la cavalerie passant entre les pentes occidentales de Malakastra et la mer, tombait hardiment à l'arrière ennemi et coupait à Metali le pont sur Semeni. Fini tomba dans nos mains.
Au centre, les forts positions de Cava, Giava et Gerocaf, défendues avec acharnement par l'ennemi, sont en notre pouvoir. A la tête Tromerica nous avons conquis les hauteurs.
Les avions italiens et britanniques donnèrent une contribution précieuse à la lutte.
Le nombre des prisonniers monta à 1.300. On signale la capture de canon, d'avions, de mitrailleuses en nombre pas encore déterminé. Butin abondant.
En Macedoine, dans la nuit du 8 juillet, l'adversaire, après un violent tir d'artillerie, tenta deux coups de main dans la zone de la cote 1050 mais il fut mis en fuite par notre feu.

DIAZ.

Conseil de Cabinet

Paris, 10 juillet.

Les ministres et sous secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Clémenceau.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 10 juillet.

Les communiqués et les relations en marge des nouvelles officielles constatent un calme presque complet sur le front français.

Ce qui nous étonne, c'est le retard qui se produit dans la reprise de l'offensive allemande sur le front franco-britannique.
Le temps est mesuré, puisque chaque journée qui passe renforce les alliés.
Est-ce une question d'espace qui le motive ? Est-ce que le déplacement des troupes se fait à de grandes distances, le transport sur un point éloigné ?
Rien ne signale d'importants mouvements.
Notre commandement, informé, prend-il ses mesures pour résister à l'assaut et préparer la réplique.
Nous l'ignorons. On nous a dit que l'ère des surprises était close. Espérons qu'il en en est ainsi.
Ce qui est certain, c'est qu'une sorte de trêve règne, que l'Allemagne doit mettre à profit pour prendre de nouvelles dispositions.
En attendant que le nouveau chef des armées austro-hongroises, le Général Allemand Otto Von Below, ramène la victoire sous les étendards de Charles 1er, les Italiens et les Alliés continuent à remporter des succès sur la basse Piave, où des centres de résistance ont été détruits et 500 autrichiens capturés avec toute une batterie d'obusiers et des quantités de mitrailleuses.
Sur le plateau d'Asiago et sur toute l'étendue du front, les attaques ennemies sont brisées et les Italiens enregistrent de sérieux avantages.
Est-ce que les boches vont aller par là-bas remonter le moral des autro-hongrois et essayer de les préserver de la déroute qui les menace ?

EN ALBANIE

Les Troupes franco-italiennes

Paris, 10 juillet.

L'action des troupes franco-italiennes, en Albanie, continue vigoureusement, notamment l'avance s'accentue entre la côte adriatique au nord de Vallona et le lac Ochrida, à l'ouest de Monastir.
Le flanc autrichien de l'Adriatique a été ainsi tourné.
Les Italiens ont atteint l'embouchure de la rivière de Remeni, à quarante milles au sud de Durazzo.

EN RUSSIE

Le Choléra

Berne, 10 juillet.

Le choléra à fait son apparition dans l'Ukraine méridionale et dans la Bessarabie septentrionale.
Le nombre des victimes serait assez considérable.

EN ALLEMAGNE

AGITATION OUVRIÈRE

Genève, 10 juillet.

D'après des informations reçues de Berlin, on remarque, depuis quelque temps, une certaine agitation dans tous les milieux ouvriers.
Le semaine dernière, la fabrique d'explosifs, à Schlebusch, qui occupe environ 6.000 ouvriers, a dû chômer.
Une autre agitation ouvrière, aussi importante, est signalée dans les environs de Cologne.
Enfin, dans un meeting, qui a réuni plusieurs milliers d'ouvriers les ouvriers Rhenans ont réclamé la diminution des heures de travail.

LIQUEUR
CÉDRATINE
L.N. MATTEI
BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE
EXQUISE, DIGESTIVE

QUARANTE TROISIEME ANNEE — N° 202 — VENDREDI 12 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
10 CENTIMES — 10 CENTIMES
Téléphone : — Téléphone :
Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0.50 — 3e page, 0.30 — 4e page, dernière 0.60, intérieure 0.40

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Ils ne répond pas des manuscrits reçus

L'indestructible Entente

Malgré les efforts de l'Allemagne pour la disséquer, l'Entente demeurera indéchirable, et nos ennemis seront vaincus.

En même temps qu'elle se proclame victorieuse, l'Allemagne ne se sent pas rassurée. Elle trahit ses doutes du succès final en renouvelant les hypocrites manœuvres par lesquelles elle tente de jeter la désunion parmi les Alliés.

L'offensive de paix de la presse allemande n'est qu'une réédition de ce truc suranné. Sur un ton papelard, la *Gazette de la Croix* déclare que les buts de guerre allemands « ne doivent comporter que des demandes qui seront reconnues indispensables à l'existence germanique dans l'avenir. » Et la *Gazette de Francfort* tient ce suggestif langage : « L'essentiel est de reconnaître que nous voulons une paix de conciliation, parce que, après la guerre, nous ne pouvons pas vivre seuls, et que notre champ d'action est le monde entier. C'est là que se trouve le problème entre l'Allemagne et l'Angleterre. Deux puissances comme celles là ne peuvent ni s'anéantir, ni s'exclure, ni s'ignorer. »

Ainsi, après avoir feint de n'avoir de colère et de haine qu'envers l'Angleterre, après avoir laissé entendre qu'elle ne nourrissait pas contre la France de noirs desseins, c'est devant l'Angleterre que l'Allemagne agite maintenant le rameau d'olivier.

La France redevient le réel ennemi. On essaye d'exciter contre elle la méfiance britannique. Vaines tentatives. « Jamais, déclare le *Times*, la confiance réciproque entre les Alliés ne fut si forte et si unanime qu'aujourd'hui, aussi bien chez les Britanniques que chez leurs glorieux camarades Français qui n'ont jamais été plus aimés et plus admirés. »

Cette indestructible fidélité de l'Angleterre, M. Lloyd George vient encore de l'affirmer dans son discours au dîner annuel de la *Printers Pension Corporation*.

Après avoir rendu un magnifique hommage à l'héroïsme des troupes alliées, il a ajouté : « Il y a aujourd'hui une lutte contre un esprit plus matérialiste, plus sordide, plus brutal que presque tous ceux que l'on a cherché à imposer à l'Europe, à savoir l'esprit militaire prussien avec son mépris pour le droit humain, son mépris pour l'humanité. Nous traversons des journées remplies d'anxiété. Les sentiments que nous éprouvons ressemblent à ceux qu'on éprouve en voyant un ami cher lutter désespérément contre un terrible fléau.... Dans l'intérêt de la civilisation, dans l'intérêt de la race humaine, il faut que ce fléau soit à jamais vaincu. »

Nous avons entendu, il y a quelques jours, le premier ministre italien tenir un non moins énergique langage, et quant au président Wilson, ses déclarations qui ne sont pas moins formelles, se traduisent, à cette heure, par une prodigieuse intensification de l'effort américain. Non seulement, les navires des Etats-Unis débarquent sur le sol français des contingents dont le nombre doit nous assurer bientôt la supériorité sur nos ennemis, et un matériel de guerre formidable ; mais, déjà, sur le front occidental, les troupes américaines se battent avec la vaillance et le succès des soldats les mieux aguerris. Sans doute, nous traversons des moments tragiques ; sans doute, en attendant que l'aide américaine soit assez considérable pour être pleinement efficace, nous aurons, peut être, encore des épreuves cruelles à subir ; mais l'héroïsme admirable des troupes qui barrent la route à la ruée allemande nous donne l'invincible assurance d'attendre l'heure où les armées alliées seront assez fortes et assez puissantes pour briser définitivement l'effort de nos ennemis.

Ceux-ci le savent si bien qu'ils ajoutent à leur offensive militaire, une autre offensive qui tend à jeter la suspicion entre les Alliés. La réponse leur a été faite par la déclaration formulée, il y a quelques jours à Versailles, et par laquelle les Alliés renouvellent et scellent le pacte indissoluble qui les lie. Ils s'engagent à mettre l'ennemi en échec et, le temps venu, à le battre. « Grâce, dit ce manifeste, à la prompte et cordiale coopération du Président des Etats-Unis, les conventions faites, il y a plus de deux mois, pour le transport et l'embrigadement des troupes américaines, rendront impossible à l'ennemi de l'emporter en usant nos réserves avant d'avoir épuisé les siennes. »

Le Conseil supérieur de guerre interallié attend avec confiance le résultat final : « Les peuples libres, proclame-t-il, par leurs admirables soldats, sauveront la civilisation. »

De ces peuples libres et alliés, l'Allemagne assisterait vainement de briser le faisceau. L'Entente est indestructible. Et dans l'immense conflit qui ensanglante le monde, c'est elle qui doit vaincre et, finalement, vaincra.

PAUL BOURÉLY,
Député,
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat.

LE NOUVEAU PRÉFET

Nous lisons dans la *Dépêche de Toulouse* :

Nous apprenons la nomination officielle de notre ami, M. *Allain*, préfet de l'Aveyron, à la préfecture de la Corse.

Il nous serait agréable de dire ici tout le bien que nous pensons de lui, mais outre que la place qui nous est assignée dans notre chronique ne nous permet pas de donner libre cours à notre plume, nous sommes de ceux qui pensent que les éloges les plus courts sont les meilleurs et les plus sincères.

M. Allain, préfet de notre département depuis cinq ans, s'y est montré un administrateur des plus habiles, doué d'une intelligence et d'une puissance de travail peu ordinaire. Grâce à lui, ses populations aveyronnaises ont pu, sans heurt et sans trop de privations, traverser les crises les plus difficiles de l'heure présente, au point de vue du ravitaillement civil. Républicain de bon aloi, il a cherché à concilier les exigences de l'union sacrée avec la nécessité impérieuse de la défense de l'idée démocratique et laïque dans le département.

Passant à ses qualités d'homme privé, disons tout de suite que son caractère loyal s'accommodait mal des manières diplomatiques, et si parfois ses allures méridionales ont été mal appréciées, on lui rendra cette justice qu'elles étaient toujours marquées au coin de la franchise et de la sincérité.

Nous sommes heureux, tout en lui exprimant nos regrets personnels de le voir partir, de lui dire nos plus vives félicitations pour une nomination, qui constitue un avancement mérité et une flatteuse marque de confiance de la part du gouvernement.

MARINS CORSES

Le matelot gabier breveté Morati Joseph, inscrit à Ajaccio, a été promu d'office au grade de quartier maître : s'est particulièrement distingué à bord de *l'Ailly* pendant le combat au cours duquel ce chalutier a coulé un sous marin ennemi.

A la suite du torpillage du vapeur *Sylvie*, de la Société des affréteurs réunis, le 3 avril, M. le lieutenant Philippe Casta a reçu un témoignage officiel de satisfaction « pour l'énergie et le dévouement dont il a fait preuve, lors de l'évacuation de son bâtiment torpillé. »

MANIFESTATIONS FRANCOPHILES

Les manifestations en faveur de la France prennent en Italie, depuis l'échec autrichien, des proportions incroyables ; l'enthousiasme est unanime et indescriptible. On a installé dans les rues et sur les places des bureaux pour recevoir les inscriptions. Les feuilles se couvrent de signatures. Tous les Italiens veulent affirmer leur reconnaissance à la France.

Ces manifestations expliquent la grande part qui revient aux troupes françaises dans la déroute des Autrichiens.

Les détails viendront plus tard. Rappelons seulement que les troupes françaises en Italie sont placées sous le commandement de notre éminent concitoyen, le général Graziani.

Gazette Départementale

NOVALE. — Après avoir bien servi son pays, M. Claude Borromei s'était retiré, peu de jours de sa retraite, au milieu des siens, à Novale, où il a vécu en parfait honnête homme jusqu'à un âge très avancé.
Estimé de tous, il était l'idole de son neveu à l'éducation duquel il avait largement contribué ; aussi a-t-il été celle du neveu, il s'est éteint sans souffrance.
Les regrets à Novale et à Tox sont unanimes.
A notre tour, nous adressons nos bien sincères condoléances à son frère et à ses neveux.

Chambre de Commerce

A partir du samedi, 13 courant, la Banque de France mettra à la disposition du public des *coupures* de *1 fr.* et de *0,50*.

Association Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse

Des convocations à l'assemblée générale ont été envoyées individuellement aux amicalistes. On nous signale cependant des oublis. Nous les regrettons vivement et nous nous empressons de les réparer. Si d'autres oublis ont été commis, nous prions les camarades de ne pas s'en formaliser et de se considérer comme convoqués.
Le présent avis s'adresse également ceux qui, n'ayant pas reçu notre note du mois de janvier, n'ont pas renouvelé leur adhésion en envoyant leur carte au secrétaire.
Nous espérons que tous les camarades auront à cœur d'être présents le 16 juillet à Bastia.

Le Bureau.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le matelot Ferrandini

Le matelot Joseph Ferrandini, du *Catapulte*, a disparu en mer, le 16 mai dernier. Il n'avait pas vingt ans. Il était entré dans les équipages de la flotte tout honneur de faire partie de cette grande marine française, et sur ce patrouilleur, avait plus d'une fois lutté contre les sous marins ennemis.
Il voulait faire sa carrière dans la marine ; son intelligence et son instruction lui permettaient de réaliser ses projets d'avenir. La mer qu'il aimait tant lui a servi de tombeau.
Nous adressons à M. et Mme François Ferrandini, à leurs enfants et à toute leur famille nos bien vives condoléances.

CITATIONS

Le brigadier Antoniotti Dominique, du 3e hussards, a été cité à l'ordre de la division de cavalerie : « Brigadier d'un grand courage et d'un remarquable esprit de décision, a pris sous le feu et dans des conditions extrêmement difficiles le commandement d'un groupe tactique, momentanément isolé, et l'a mené au terme de sa mission. Déjà cité à l'ordre. »
Cet élève ecclésiastique se trouve au front depuis le début des hostilités et a toujours fait bravement son devoir. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

THEATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*
Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Bureau à 8 h. 30 — Rideau à 9 heures

Première Partie
CONCERT
1. Poésies dites par M. BATTESTI, du théâtre de la Porte Saint-Martin, de Paris.
2. Mme MONESTIER, lauréate du Conservatoire national de Musique et Déclamation.
(a) *Larmes d'amour*, Barbirolli.
(b) *Grand air de la Vivandière*, B. Godard.
3. M. CONNET, des Concerts parisiens.
(a) *Chanson de Manon*, Scotto.
(b) *La Prière du soir*, Collin.
(c) *Sous le bras de vos belles*, Scotto.

Entr'acte (10 minutes)

Deuxième Partie
La Mort de l'Aigle
poème en 1 acte en vers d'Albert Dermont

La Renommée,	Mme Monestier.
Napoléon,	M. Battesti.

Troisième Partie
L'ÉTINCELLE
Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Mme de Rénal,	Mme Monestier.
Antoinette,	Mlle M. Giorgi.
Raoul de Gerzn,	M. Faggianelli.

Programme de la matinée

Bureau 2 h. 30 — Rideau 3 heures.

Première Partie
La Mort de l'Aigle
Deuxième Partie
LE FLIBUSTIER
Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française
M. Battesti, de la Porte Saint-Martin, jouera le rôle de *François Le Godz*.

Marie-Anne,	Mme Monestier
Janik,	Mlle M. Giorgi.
Jacquemin,	M. Faggianelli.
Pierre,	M. Connet.

N. B. — Le 15 pour 0/0 de la recette brute sera prélevé pour une œuvre de guerre et remis à la Municipalité.
PRIX DES PLACES : Baignoires et loges de 1er rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0,60.
La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Petite Gazette

Au Lycée

La distribution solennelle des prix aux élèves du lycée de Bastia aura lieu ce matin, à 8 heures, sous la présidence de M. Bosse, procureur général près la Cour d'appel de Bastia.
Le discours d'usage sera prononcé par M. Maury-Nègre, professeur d'anglais.

Conseils de préfecture

M. Paul Valentini, conseiller de préfecture de la Haute-Marne, est désigné pour remplir pendant l'année 1918 les fonctions de vice-président du conseil de préfecture de ce département.

Promotion

Nous sommes heureux d'apprendre la promotion du lieutenant Ernest Grisoli, du 2e régiment d'artillerie de montagne, au grade de capitaine.

Nos félicitations à cet officier qui a déjà fait l'objet des citations les plus élogieuses.

Nouvelles religieuses

Dimanche, 14 courant, pèlerinage des tertiaires de Saint François à Notre-Dame de Lavasina. Rendez-vous des pèlerins à Nonza. A 6 heures départ de la procession pour le Sanctuaire. Messe de communion à 7 heures, suivie du Salut du T. S. Sacrement et de la vénération de la reliqué de la Ste Vierge.

Syndicat des Limonadiers

Les membres du Syndicat sont priés de passer au Bureau, ce matin, de 8 à 10 heures, pour effectuer leur versement.

Le Président, N. SOAVI.

Société « Coopérative Bastiaise »

On demande un gérant responsable, sur cautionnement, à même de diriger une exploitation commerciale, et intéressé au moyen de très fortes remises.

Adresser les demandes, avant le 17 juillet, dernier délai, à M. le Président de la Société « Coopérative Bastiaise » à Bastia.

Perdu

Il a été perdu vendredi, 5 juillet, sur la route de Solenzara à Ghisonaccia, un sac de voyage en cuir vert, contenant divers objets.

Prière de le rapporter chez M. Bouché, à Solenzara. — Récompense.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padovella.

Avis

Il a été perdu, à Calvi un mulet noir, 4 ans, taille 1 m. 35.

Prière adresser renseignements à M. Leriani, avoué; Calvi. Récompense.

MM. les bouchers sont priés de tenir compte de présent avis.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggioni, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Extrait

des Minutes du Greffe du Tribunal de 1re Instance

DE SARTENE

Par jugement contradictoirement rendu le 22 mai 1918, par le Tribunal correctionnel de Sartene présidé par M. Antoine Martini, président, sur réquisitions de M. de Rocca Serra, procureur de la République, Barboli Charles, industriel à Propriano, et maire de cette ville à été condamné à 50 fr. d'amende pour avoir à Propiano, dans le cours des années 1916 et 1917 opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix du charbon au dessus du cours qui aurait déterminé la concurrence industrielle et libre du commerce. Le Tribunal a de plus ordonné la publication d'un extrait de son jugement dans un numéro des journaux la « Jeune Corse » et « Colombo », qui se publient à Ajaccio, le « Bastia Journal » et le « Petit Bastiais, » qui se publient à Bastia, le tout aux frais du condamné, sans que le dépense puisse dépasser cinq cents fr., et par application des articles 9 et 10 de la loi du 20 avril 1916, atténués par l'art. 463 du code pénal.

Pour extrait conforme,
Le Commis Greffier du Tribunal,
PIETRI.

Vu : au Parquet,
Le Procureur de la République,
de ROCCA-SERRA.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastianini

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernière Heure du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.442e jour de la guerre

Paris, 11 juillet, 7 heures.

Au sud de l'**Aisne**, notre infanterie a achevé de réduire la résistance de l'ennemi en quelques points au nord de la ferme de **Chavigny**. Nous nous sommes emparés de la ferme **Lagrille** et des carrières à l'est. Nos patrouilles ont repoussé jusqu'aux abords immédiats de **Longpont** et nous avons ramené dans la partie nord de **Cercy** en faisant de nouveaux prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, le 11 juillet, 15 heures.

Nous avons, au cours de la nuit, élargi nos gains aux lisières de la forêt de **Retz**. Nous nous sommes emparés du village de **Cercy** dans sa totalité, de la station de **Cercy**, du château et de la ferme **Saint Paul**. Une cinquantaine de prisonniers sont restés entre nos mains, dont un officier.

Deux coups de main, exécutés dans la région de **Maisons de Champagne** et du mont **Sannoux**, nous ont valu une dizaine de prisonniers.

ARMÉE D'ORIENT

9 juillet.

Activité d'artillerie et de patrouilles à l'ouest du **Vardar**.

Malgré les échecs coûteux qu'il a subi hier dans la **Boucle de la Cerna**, l'ennemi aujourd'hui encore a lancé ses troupes d'assaut sur nos positions au sud de **Monastir**. Il a été de nouveau repoussé avec des pertes sensibles après une violente préparation d'artillerie.

Dans la région de **Devoli**, nos troupes poursuivent leur avance en liaison avec les troupes italiennes, se sont emparées de **Cafa Guriprere** et du pont culminant de la crête de **Kosnica**, et prolongé vers le nord-ouest celle de la **Bogula**.

Les Autrichiens, après avoir résisté vigoureusement au cours des journées précédentes, se retirent en désordre dans la vallée de la **Tomblea** où nous les poursuivons. Le chiffre des prisonniers tombés entre nos mains s'élève à 210 appartenant à 8 bataillons réguliers différents. Nous avons pris ensuite un important matériel.

Les aviations alliées ont livré plusieurs combats aériens au cours desquels deux appareils ennemis ont été abattus.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

10 juillet, soir

Dans l'heureuse opération de détail que nous avons exécutée la nuit dernière aux environs de **Merris**, nous avons capturé neuf mitrailleuses, deux mortiers de tranchées et un certain nombre d'hommes.

Pendant la journée nos patrouilles ont également fait des prisonniers en différents points du front.

Rien à signaler en dehors de quelque activité de l'artillerie ennemie dans les secteurs d'**Hinges** et de **Locre**.

AVIATION

Le 9 juillet des averses et des nuages bas ont interrompu notre activité aérienne, mais nos travaux de photographies et de reconnaissances ont eu lieu comme à l'ordinaire.

De nombreuses batteries ennemies ont été engagées contre nos avions d'observation.

L'aviation ennemie s'est montrée active dans la partie nord de notre front et un certain nombre de combats se sont produits ; neuf appareils allemands ont été détruits et un dixième a été abattu désemparé.

En outre un avion ennemi de reconnaissance a été abattu par notre artillerie anti-aérienne. Au cours de la journée nous avons lancé 14 tonnes de bombes sur des objectifs importants. Deux tonnes sont tombées avec de bons résultats sur les embranchements ennemis de la région de **Lille** et une tonne et demie sur les Docks de **Bruges**. Trois de nos appareils ne sont pas rentrés.

Pendant la nuit suivante trois tonnes d'explosifs ont été jetées sur les voies ferrées et les camps ennemis sans que nous ayons subi de pertes.

11 juillet, après-midi.

Pendant la nuit, nous avons légèrement amélioré nos positions à l'est de **Villers-Bretonneux**.

L'après midi d'hier et la nuit dernière, nous avons exécuté aux environs de **Merris** et de **Festubert**, des coups de main heureux qui nous ont valu quelques prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie a montré quelque activité contre nos positions des deux rives de la **Somme**

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

10 juillet.

Le calme a continué à régner dans les secteurs occupés par nos troupes.

Communiqué ITALIEN

10 juillet.

Actions d'artillerie par endroits, plus intenses et fréquentes sur le plateau d'Asiago et dans la région occidentale du mont Grappa.

Au sud de Stelvio, un de nos postes avancés, à 2.931 mètres, fut attaqué par un détachement ennemi, qui fut mis en fuite.

Dans la vallée Brenta, des petites actions de rectification, heureusement accomplies, nous valurent 24 prisonniers.

DIAZ.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 11 juillet.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Front Italien

LA RETRAITE des Troupes Autrichiennes

Paris, 11 juillet.

D'après un télégramme de Rome, les troupes autrichiennes se replient en grand désordre par la vallée de Tormorica.

L'ennemi n'oppose même plus de résistance sérieuse et se retire avec précipitation.

Le plan des Empires Centraux était de mettre l'Italie hors de combat. Il appartient au général Diaz de retourner la proposition et de battre l'Autriche d'une façon définitive, avant l'arrivée des divisions allemandes de Ackensen ou celles qu'Hindenburg ne va pas manquer d'envoyer pour éviter l'écrasement du « fidèle second. »

FRONT MACÉDONIEN

Les atrocités BULGARES

Corfou, 11 juillet.

Les informations venues du front de Macédoine confirment les précisions données sur les atrocités auxquelles se livrent les Bulgares en Serbie.

Les prêtres et les instituteurs serbes, notamment, ont été réunis à Sourdmitza, puis dépouillés de leurs vêtements et frappés cruellement à coups de crosses.

Enfin, laissés demi-morts et sanglants sur la route.

Plus de deux cents prêtres et instituteurs ont dû subir cet horrible supplice.

Il est maintenant confirmé que, pendant le voyage de l'empereur d'Allemagne à Belgrade, un officier de l'entourage du Kaiser, complètement ivre, a tiré six coups de revolver sur une fillette qui est tombée frappée à mort.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 11 juillet.

Sur le front franco britannique, les nouvelles signalent toujours le même calme.

Des coups de main, des actions locales, avec un peu d'activité de l'artillerie, continuent à se produire, témoignant de l'activité et de l'allant de nos troupes, faisant sur tous ces points des prisonniers et ramassant du matériel et des mitrailleuses dans les tranchées boches.

Devant l'avalanche formidable des forces américaines, dont les effectifs vont être constamment développés jusqu'à la Victoire, l'Allemagne cherche à terminer la guerre par les armes ou autrement, voulant profiter de la situation actuelle pour arriver à des négociations, pour entamer des pourparlers sur la base des situations respectives d'avant guerre, se réservant le bénéfice de la paix de Brest-Litvosk qui ouvre à l'Est un large champ à ses appétits et à ses ambitions.

Le chancelier Hertling a tenu à prendre les devants, affirmant qu'il acceptait les principes posés par le Président de la Grande République américaine, rejetant sur les puissances de l'Entente « la responsabilité de la continuation, de la prolongation de cette effroyable guerre dont on ne voit pas le terme. »

Les Etats-Unis, malgré leur entrée dans la bataille, demeurent l'arbitre de la paix, car de tous les belligérants, ce sont les seuls qui n'aient d'autre intérêt à défendre que le Droit et la Justice, sans espoir d'aucun bénéfice, d'aucun profit, ni matériel, ni territorial.

Cette conception de la justice et du droit, l'Allemagne est appelée à en bénéficier le jour où vaincue, il lui faudra subir les conditions des vainqueurs.

Non, malgré les efforts du chancelier, organe de l'empereur, il ne peut plus être offert de paix à l'Allemagne avant qu'elle ne soit abattue, écrasée. C'est l'œuvre à laquelle s'appliquent tous les Alliés, et pour laquelle les transports sillonnent l'Atlantique amenant les Américains sur la ligne de feu.

AU BRÉSIL

LA MISSION ITALIENNE

Rome, 11 juillet.

On vient de recevoir des renseignements complémentaires sur le banquet offert par le Gouvernement brésilien à la Mission italienne.

Ce banquet a pris le caractère d'une manifestation politique exceptionnelle par le fait de la participation du Président de l'Etat, qui saisit cette occasion pour célébrer la victoire italienne qu'il définit comme étant d'importance décisive pour l'issue de la guerre.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 963 SAMEDI 13 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

00200

Téléphone 8 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,50 — 4e page, réclames 0,60, judic. 0,40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

La Distribution des Prix au Lycée de Bastia

Hier, à huit heures du matin, a eu lieu dans le grand préau du Lycée, la distribution solennelle des prix aux élèves de notre établissement scolaire. Cette cérémonie, présidée par l'éminent Procureur Général près la Cour d'Appel M. Louis Bossu assisté de M. le Proviseur et de M. le Censeur, avait attiré une affluence nombreuse et choisie où les dames se distinguaient par leurs toilettes élégantes.

Sur l'estrade, nous avons remarqué, à côté des professeurs, la plupart des autorités de la Ville, notamment MM. le général Deleuze, gouverneur de la Corse ; Levie-Ramolino, premier président ; Guibout, sous-préfet ; le colonel de gendarmerie Kremer, Angeli et Flach, présidents de chambre honoraires ; Corbière, avocat général ; Ghilini, substitut du procureur général ; de nombreux officiers de terre et de mer ; Dorland, médecin-chef de l'Hôpital Militaire, le commandant de gendarmerie Perrin ; Durazzo, conseiller à la Cour ; Grimaldi, juge d'instruction ; Sauveur Thiers, représentant le Maire ; de Montera, bâtonnier ; Laurent, receveur des finances ; Casanatta, inspecteur de l'enregistrement ; Jougounous, receveur des domaines ; le commandant Campana ; Tavera, ingénieur ; Gosselin, administrateur de la Marine ; le pasteur Monnet, etc.

Remarqué également sur l'estrade M. Constantini, sous-lieutenant aviateur, chevalier de la Légion d'honneur, qui a été l'objet de citations élogieuses, blessé, fait prisonnier et évadé d'Allemagne.

C'est M. Maury-Nègre, professeur d'anglais, qui a prononcé le discours d'usage; il a rappelé fortéloquemment, en un langage des plus littéraires, qu'avant la guerre, les Français n'étaient que trop enclins à se décrier eux-mêmes. Et cependant, à la lumière des épreuves l'âme véritable de la France est apparue dans le rayonnement de son éternelle beauté. Nous publierons prochainement ce beau discours qui a été fort applaudi.

M. Bossu, procureur général a pris ensuite la parole et a lu un très remarquable discours, que nous donnerons in-extenso dans l'un de nos prochains numéros, nous bornant à en donner aujourd'hui une rapide analyse.

En termes particulièrement émouvants, il a évoqué devant ses jeunes auditeurs attentifs, d'autres distributions de prix auxquelles il assista : le 14 août 1870, en Lorraine au moment de l'invasion, alors qu'il était lui-même élève dans son département des Vosges ; puis à Paris, après la guerre ; enfin, récemment, dans la noble ville-martyre de Reims, dont le lycée a été détruit par les obus des barbares germaniques.

Ce haut Magistrat qui, comme Procureur de la République à Reims a vécu sous un bombardement continu des heures d'angoisse et d'héroïsme civique, a rappelé avec une rare éloquence que notre peuple français, dans sa grande générosité, son idéalisme humain son rêve de fraternité mondiale, avait hélas ! perdu de vue les terribles réalités de la guerre, auxquelles brusquement l'Allemagne nous rappela en 1914.

M. Bossu exalte avec beaucoup de raison le passé glorieux de notre chère France ; il rend un hommage mérité à la bravoure, au courage des enfants de la Corse, qui de leur sang ont contribué à écrire de belles pages de la Grande Guerre. Il salue aussi les fils de notre malheureuse et héroïque alliée, la Serbie. Il donne enfin d'utiles conseils aux jeunes gens et leur indique leurs devoirs pour l'après-guerre.

A l'idéal de justice, de liberté, d'abnégation qui fut toujours celui de notre immortelle Patrie, l'orateur a opposé la « Kultur » allemande. Et avec des citations, très heureusement appropriées au sujet, il a montré que certains Allemands eux-mêmes, comme le philosophe Nietzsche, avaient il y a 30 ans, rendu justice à notre civilisation française. D'autres penseurs étrangers, des neutres — tel le grand écrivain espagnol Gomez Carrillo — ont, à l'heure actuelle, en pleine bataille, célébré avec un enthousiaste admiration le rôle sublime de la France champion du Droit, phare de Justice et de Progrès, au milieu du déchaînement de la barbarie teutonne.

Dans une magnifique péroraison, qui remua tous les cœurs, M. le Procureur Général a évoqué l'heure prochaine de la Victoire, le spectacle saisissant de nos glorieux étendards en lambeaux, défilant devant les représentants de l'Univers. On s'inclinera devant ces drapeaux, qui résumeront la moderne épopée nationale, et l'on dira avec émotion : « Salut, c'est la France qui passe ! . . . . . ».

Les principaux passages de ce patriotique discours, où chacun a senti vibrer l'âme lorraine, ont été couverts d'unanimes et chaleureux applaudissements qui se sont traduits par une véritable ovation, dans la partie finale.

M. le Proviseur a ensuite donné lecture du 4e Livre d'Or du Lycée et rappelé les noms des anciens élèves morts ou blessés au Champ d'Honneur ainsi que ceux ayant mérité des citations à l'Ordre du jour.

LE PALMARÈS

Le palmarès a été lu par M le Censeur Bianconi MM. les professeurs Chaffard et Quinot.

Nous donnonsci-dessus les noms des élèves qui se sont particulièrement distingués en indiquant pour chacun d'eux et par classe le nombre de nominations obtenues.

Prix d'honneur

Association des anciens élèves du Lycée : Morazzani Dominique, int., élève de Mathématiques, de Bastia.

Mathématiques. — Gregory Pierre, de Vescovato, int.

Philosophie. — Dissertation philosophique, ex-æquo : Paoli François, d'Ortale d'Alesani, int., et Parsi André, de Bastia, int.

Première A, B, C. — Composition française, Orsini Charles, de Quercitello, int.

Première D. — Composition française, Ricci Armand, de Bastia, ext.

Les élèves dont les noms suivent ont mérité les félicitations du Conseil de discipline pendant les trois trimestres :

Luigi Antoine, de Monticello, int. 1re D.

Corteggiani François, de Saint-Laurent du Maroni, ext., 2e D. 1.

Leblanc Joseph, d'Erbajolo, int., 2e D. 2

Mari Noël, de Matra, int., 2e D. 2.

Agior Lucien, de Lyon, ext., 4e A.

Casanova Pierre-Paul, de Moita, int., 4e A.

Leoni Toussaint, de Luri, ext., 4e B. 1.

Orsini Albert, de Ville de Pietrabugno, int., 4e B. 2.

Andreani Jacques, de Lugo di Nazza, int., 5e B. 2.

Pancrazi Jean, de Velone Orneto, int. 6e A.

Sacripanti Robert, de Bastia, ext., 6e A.

Les élèves dont les noms suivent ont été le plus souvent nommés. (Les noms des élèves qui ont obtenu le prix d'excellence sont imprimés en italiques).

Mathématiques. — *Gregory Pierre* 5, Padovani Dominique 3.

Philosophie — *Paoli François* 4, Parsi André 4, Dias-Cavaroni Joseph 4, Nasica Charles 3.

Première A, B, C. — *Alfonsi Marc-Jean* 8, et *Foggianelli Jacques* 5, *Biasini Pierre* 3, Orsini Charles 2, Chiarisoli Pierre 3, Cuneo Georges 3.

Première D. D. — *Ballicioni Augustin* 8, Ricci Armand 6, Luigri Antoine 6, Franceschi Antoine 6, Terramorsi Jean 7.

Première A. B. C. D. — Antonelli Charles 4, Retali Paul 4.

Seconde B, C. — *Frazzini Antoine-Louis* 9, de Montera Fernand 6, Orsatti Camille 6, Quilghini Quilicus 2.

Seconde B. — Raffalli Joseph, Marcelli Henri 2.

Seconde D 1 — *Carteggiani François* 12, Antoniotti Simon 8, Retali Jean 7, Ristorcelli Philippe 5, Vincenti Denis 3.

Seconde D 2. — *Damiani Joseph* 4, et *Leblanc Joseph* 9, Quilici Paul 8, Mari Noël 7, Tristani Marc 7, Culioli Etienne 5, Mathieu Hyacinthe 4, Pasoni Hector 3, Santucci Paulin 3, Lucciardi Frédéric 3.

Serbes. — Issakovitch Lioubomir 7, Arambachitch Tivoin 3.

Troisième A. — *Chipponi Georges* 5, Jougounous Jacques 6, Caillard Pierre 4, Taddei Tony 6, de Peretti della Rocca Dominique 2, Ortoli Charles.

Troisième B. — *Ciavatti Joseph* 10, et *Lusinchi Napoléon* 8, Radittchevitch Miodrag 10, Pierantoni Vincent 8, Grimaldi d'Eadra Charles 7, Casanatta Charles 6, Piselli Jean 6, Giosi Olivier 5, Toufegdjitch Vladimir 5, Markovitch Miroslav 4, Orsini Jean 3, Agostini Antoine 3.

Quatrième A. — *Agior Lucien* 9, et *Casanova Pierre-Paul* 12, Filidori Antoine 7, Franzini Ange-François 9, Straggia Fernand 4, Massoni Charles 3, Franceschi Paul 3, Bonerandi Martin 3, Pasquini Paul 3.

Quatrième B 1. — *Vigoureux Gaston* 10, Leoni Toussaint 10, Marcantoni Marc-Antoine 8, Giansily Jean 7, Damiani Antoine 5, Paoli Xavier 4, Beverini Raoul 3.

Quatrième B 2. — *Orsini Albert* 10, Ricci Norbert 5, Muraccioli Paul 6, Rossi Jacques 5, Agostini Horace 4, Manoilovitch Tchedomir 4, Orsini Henri 4, Toufedjitch Vlastimir 4, Graziani Fabien 3.

Cinquième A. — *Corbière Jacques* 8, Lacotte Louis 7, Clémens Charles 5, Gregory Laurent 5, Furcioli-Conti André 4, Gabrielli Paul 5, Cesari Michel, 5, Orsini Louis 3.

Cinquième B 1. — *Lorenzi Germain* 8, Colonna Côme 10, Calendini Sauveur 8, Bertozzi Gaëtan 8, Cristiani Aimé 4, Isola Charles 3, Giustini Jean-Baptiste 3, Limarola Paul 2.

Cinquième B 2. — *Andreani Jacques* 9, Olivesi Pierre-Paul 8, Loutchitch Radivoé, 7, Colombani Vincent 4, Grimaldi Jean 4, Maximovitch Alexandre 3, Narelli André 3.

Sixième A. — *Pancrazi Jean* 10, et *Sacripanti Robert* 11, de Coccola Pierre 9, Subiani Joseph 8, Petrolacci Gaston 7, Giustini Thimothée 6, Moroni Paul-Mathieu 6, Malaspina Jean 6, Gerolami-Santandrea René 5, Bonelli Vincent 5, Borghetti Antoine 4, Savelli François 4, Parodi Dominique 3.

Sixième B. — *Weissenbach Michel* 9, Orsini Paul 7, Andreani Iréné 6, Capirossi Don-Jean 5, Comparetti Toussaint 5, Bernardini Henri 4, Pompei Paul 5, Arrighi Antoine 4, Battini Ignace 3.

Septième. — *Bonelli Louis* 8, Brizzi Marcel 7, Picot Jean 7, Feretti Raymond 7, Ambrosi Antoine 6, Roumani Pierre 5, Vigoureux Raymond 5, Stefani Joseph 5, Giustiniani Jeannin 5, Casanova Charles 4, Mattei Tony 4, Bonerandi Joseph 4, Filippini Philippe 3.

Huitième A. — *Lanzalavi Alban* 9, Quilici Felix 7, Ricci Pierre 6, Blanc Auguste 5, Favale Eugène 5, Sisco Louis 4, Balbi André 4, Biaggini Henri 4, Lovichi Henri 3.

Huitième B. — *Orsatti Paul* 10, Meurin André 7, Casalta Sébastien 7, Clémens Georges 6, Carreça Jean 5, Leta Vincent 4, Ferri André 3, Nicolai Jean 3.

Classe préparatoire, 2e année. — *Bonelli Antoine* 10, Gérin Rose René 10, Bartolomei Roger 9, Girod-Genêt Paul 7, Pitti-Ferrandi Antoine-Félix 8, Doria Paul 6, Orsini Jean-Baptiste 5, Graziani Jean-Marie 5, de Morati Alexandre 5, Staith Jean 4, Leandri Sauveur 3, Romiterio Michel 3.

1re Année. — *Brizzi Albert*, 10 Ghilini Jean 9, Albertini Dominique 8, Raffalli Alfred 7, Seatelli Etienne 7, Suficeti Dominique 6, Strenna Mathieu 6, Dolesi Jean 5, Ravin André 5, Lenziani René 5, Mattei Pierre 4, Mathieu Lucien 4, Ilinos Joseph 4, Leca Dominique 3, Petrotti François 3, Cantarelli Roch 3.

Enfantine A, 1re Section. — *Gérin Rose Pierre* 9, Maréchal Pierre 7, Agostini François 6, Furioli Joseph 5, Ercole Albert 5, Geronimi Lucien 5, Pianelli Michel 4.

2e Section. — *Moracci Philippe* 9, Casalta Jean 7, Secchi Auguste 5, Vincguerra Pierre 5, Nicolini Jean 4, Ersa Angelo 5, Cesari Ange 3, Grimanti Paul 4.

Enfantine B, 1re Section. — *Cervoni Robert* 9, Pieve Alexandre 8, Poggioli René 8, Mariani Philippe 6, Marinetti Joseph 7, Ferrandini André 9, Filipini Jean 6.

2e Section. — *Orsatti Antoine* 8, Fusella Jacques 7, Seatelli Vincent 8, Bonerandi Vincent 7 Ferrari Dominique 6, Giovanninelli Joseph 5, Moiso Antoine 4, Fusella Noel 4, Ghio Henry 3, Fabiani Philippe 3, Multedo Eugène 3.

TAXE DE 20 0/0 sur les ventes DE SPIRITUEUX

L'art. 27 de la loi du 31 décembre 1917 a établi une taxe de 10 0/0 sur le paiement du prix de la vente des denrées, marchandises ou objets quelconques classés comme étant de luxe. Cette taxe est par de 1 20 0/0 par l'art. 19 de la loi portant finances du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1918, en ce qui concerne les eaux de vie, liqueurs, apéritifs et vins de liqueur, qui figurent au tableau A sous la rubrique B. Elle sera perçue sur les ventes faites soit aux détaillants, soit directement aux consommateurs par les producteurs ou négociants en gros. Le prix servant de base à la taxe s'entend droit de consommation compris.

Pour les livraisons faites aux qu'il y ait vente par des maisons de commerce à des magasins de détail en dépendant et qu'elles approvisionnent directement, les prix sur lesquels sera calculée la taxe de 20 0/0 prévue au paragraphe précédent sont ceux de la vente au détail dans ces magasins, réduite de 25 0/0.

La taxe est à la charge de l'acheteur ou consommateur, mais le paiement au Trésor en incombe au vendeur qui doit l'effectuer par l'apposition de timbres mobiles sur le livre de commerce, et d'estampilles de contrôle sur les factures. Ces vignettes sont délivrées par le service de l'enregistrement.

Les dispositions qui précèdent sont applicables à compter du 1er juillet 1918.

THÉATRE MUNICIPAL

Deux représentations extraordinaires

Samedi 13 juillet, *en soirée*
Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Programme de la soirée

Bureau à 8 h. 30 — Rideau à 9 heures

Première Partie
CONCERT

1. Poésies dites par M. BATTESTI, du théâtre de la Porte Saint-Martin, de Paris.
2. Mme MONESTIER, lauréate du Conservatoire national de Musique et Déclamation.
(a) *Larmes d'amour*, Barbirolli.
(b) *Grand air de la Vivandière*, B. Godard.
3. M. CONNET, des Concerts parisiens,
(a) *Chanson de Manon*, Scotto.
(b) *La Prière du soir*, Codini.
(c) *Sous le bras de vos belles*, Scotto.

Entr'acte (10 minutes)

Deuxième Partie
La Mort de l'Aigle
poème en 1 acte en vers d'Albert Darmont

La Renommée, Napoléon,	Mme Monestier. M. Battesti.

Troisième Partie
L'ETINCELLE
Comédie en 1 acte en prose d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française

Mme de Rénat, Antoinette, Raoul de Geran,	Mme Monestier. Mlle M. Giorgi. M. Faggianelli.

Programme de la matinée

Bureau 2 h. 30 — Rideau 3 heures.

Première Partie
La Mort de l'Aigle

Deuxième Partie
LE FLIBUSTIER
Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

M. Battesti, de la Porte Saint-Martin, jouera le rôle de *François Le Golz.*	
Marie-Anne,	Mme Monestier
Janik,	Mlle M. Giorgi.
Jacquemin,	M. Faggianelli.
Pierre,	M. Connet.

N. B. — Le 15 pour 0/0 de la recette brute sera prélevé pour une œuvre de guerre et remis à la Municipalité.

PRIX DES PLACES : Baignoires et Loges de 1er rang 3.50 — Fauteuils d'orchestre 2.50 — Stalles et Loges de 2e rang 1.50 — Parterre 1.00 — Amphithéâtre 0,60.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

Petite Gazette

Promotion

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Maggiotti, fils de notre concitoyen M. Sauveur Maggiotti, docteur, vient d'être promu sous-lieutenant.

Toutes nos félicitations.

Nouvelles religieuses

Dimanche, 14 courant, pèlerinage des tertiaires de Saint-François à Notre-Dame de Lavasina. Départ à 6 heures départ de la procession pour le Sanctuaire, messe de communion à 7 heures, suivie du Salut du T. S. Sacrement et de la vénération de la relique de la Ste Vierge.

Perdu

Chien de chasse, poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur, et discrétion. Adresser lettre à M. Pietri Colonna, inspecteur, Porte-Lonzo.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Patrielle.

Société « Coopérative Bastiaise »

On demande un gérant responsable, sur cautionnement, à même de diriger une exploitation commerciale et intéressé au moyen de très fortes remises.

Adresser les demandes, avant le 17 juillet, dernier délai, à M. le Président de la Société « Coopérative Bastiaise » à Bastia.

Perdu

Il a été perdu vendredi, 5 juillet, sur la route de Solenzara à Ghisonaccia, un sac de voyage en cuir vert, contenant divers objets.

Prière de le rapporter chez M. Bouché, à Solenzara. — Récompense.

Nouvelles religieuses

CHAPELLE DE MONTEBRATO. — Dimanche, messe à 6 heures ; le soir, à 6 heures, bénédiction.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tavera Jean-François.

DÉCÈS

Doyen Jeanne-Marie-Louise, ménagère, 77 ans, de Bessas (Côte d'Or).

Vergne Marie, ménagère, 47 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Pierre Mattei, maître cordonnier, et leurs enfants ; Mme et M. Aubret, quartier maître mécanicien, mobilisé, de Lyon ; M. Victor Mattei, matelot mobilisé de la flotte ; Mme veuve Assomption Canessa ; Mme veuve Cagurno et ses enfants ; Mme veuve Romantini et ses enfants ; Mme et M. Cosimo, pilote à Saint-Florent ; M. et Mme Joseph Cosimo et leurs enfants ; M. et Mme Michel Cosimo et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Santelli et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Mattei et leurs enfants, de Toulon ; Mme et M. Ange-Toussaint Mattei, propriétaire, maire de Monte, et leurs enfants, Mme veuve Bernard et son fils ; Mme et M. Eugène Mattei, capitaine, mobilisé, de Nice ;

Les familles veuve Mattei de Monte, Mattei capitaine à Montpelier, Pierre Mathieu, Mattei de Pruneli, Mattei Jean de Monte, abbé Mattei, Giafferi, Mattei, Fusella, Romantini, Aubret de Lyon, Cagurno, Cosimo, Mazzoni, Raibaldi, Allocciu, Canessa, Santelli, Bernard, Agostini, Mattei de Ferlaya, Corti, Rossi, Moracchini, Peretti, Lorenzi, Luccioni, Aymo et Vincensini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alexandre-Eugène Mattei

Soldat au 172e de ligne

leur fils, frère, neveu et cousin, mort pour la France, le 12 juin 1918, au combat de ....., à l'âge de 20 ans.

Prier pour lui.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.443e jour de la guerre

Paris, 12 juillet, 7 heures.

Une reconnaissance dans la région de **Bussiares** nous a permis de ramener 5 prisonniers et une mitrailleuse.

Activité d'artillerie intermittente en divers points du front.

Dans le courant du mois de juin notre aviation a abattu 150 avions ennemis et en a endommagé gravement 181. De plus elle a incendié 31 ballons captifs.

Notre aviation de bombardement a lancé plus de 600 tonnes de projectiles, soit deux cent treize mille six cent kilos de jour et 390 400 de nuit.

Paris, le 12 juillet, 15 heures.

Nous avons accentué notre progression au nord de **Chaviguy** et à l'est de **Faverolles**.

Nos troupes ont occupé dans la soirée d'hier le village de **Longpont** et la ferme **Javage**.

Deux coups de mains exécutés l'un au nord de **Montdidier**, l'autre en **Champagne**, nous ont rapporté une quinzaine de prisonniers.

L'activité de l'artillerie ennemie a été vive sur la rive gauche de la **Meuse**.

ARMÉE D'ORIENT

10 juillet.

Au sud de **Devoli** nos troupes poursuivant leurs succès se sont emparées de la crête de **Kosnitza** sur toute son étendue et ont occupé tous les villages de la vallée de **Tomerica**, en amont de **Dobreny**.

A leur gauche les Italiens ont enlevé les hauteurs de **Cafa-Glumaka**. Plus de 150 prisonniers dont 4 officiers sont tombés entre nos mains.

Les Autrichiens ont subi des pertes sévères et se retirent en incendiant leurs dépôts et en pillant.

Sur le front de Machdoine l'ennemi a déployé une grande activité notamment à l'ouest du **Vardar** et au nord de **Monastir**.

L'aviation britannique a bombardé avec succès de nombreux dépôts ennemis dans la vallée de la **Struma**.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

11 juillet, soir

La nuit dernière nos troupes ont ramené quelques prisonniers au nord est d'**Ypres** sans subir de pertes.

Pendant la journée les troupes australiennes ont pénétré profondément dans les lignes allemandes, aux environs de **Merris**, capturant plus de 70 prisonniers et des mitrailleuses. D'autres prisonniers ont été faits au cours de rencontres sur diverses parties du front.

AVIATION

10 juillet

Sept appareils ennemis ont été abattus et 4 autres forcés d'atterrir désemparés ; 4 de nos appareils ne sont pas rentrés.

De fortes averses ont gêné les observations et photographies aériennes. Néanmoins nous avons mis à profit la moindre éclaircie et avons lancé dans la journée dix tonnes d'explosifs sur différents objectifs.

Par suite de la pluie aucun vol n'a été exécuté pendant la nuit.

Après-Midi 12 juillet.

Dans l'heureuse opération de détail que nous avons entreprise hier au sud-ouest de **Merris**, nous avons capturé plus de cent vingt prisonniers et dix mitrailleuses.

Un raid tenté par l'ennemi hier au sud ouest de **Bucquoy** a été repoussé.

Pendant l'après midi nous avons exécuté avec succès un raid au nord-est de **Merris**.

Dans la nuit des troupes galloises ont fait une incursion dans les tranchées allemandes près **Hamel** et ont enlevé seize prisonnier et une mitrailleuse. Entre outre nous avons détruit de nombreux abris et infligé des pertes à l'ennemi.

Nous avons également réussi des raids près de **Heteren**. De nouveaux prisonniers ont été faits par nos troupes au cours de ces engagements et de rencontres de patrouilles dans le voisinage et dans le secteur de **Kemel**.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 12 juillet.

Sur tous les fronts, la situation est bonne. Les alliés sont partout en excellente posture.

Et les Américains continuent à arriver !

Que les Allemands se décident à jouer leur va-tout, et nous aurons bientôt fini avec cette longue et terrible guerre.

Il y a évidemment deux tendances nettement visibles dans l'état-major allemand.

Alors que Ludendorf, d'accord avec le Kronprinz, qui voudrait avoir la gloire d'entrer dans Paris, à la tête de ses troupes, cherche la solution sur notre front, Hindenburg, qui a surtout combattu sur le front Oriental, où il a pleinement réussi, voudrait finir toute la guerre sur les conquêtes à l'Est, estimant que l'Allemagne a de quoi satisfaire ses intérêts et ses ambitions dans l'immense empire russe qui est à sa discrétion, car l'Amérique, engagée dans la bataille, ne peut être vaincue quel que soit le résultat des combats. Des défaites successives ne feraient que prolonger la guerre et accentuer son effort tandis qu'une victoire entraînerait la perte de l'Allemagne.

Quant en finir à su notre front, avant que l'effort des Etats-Unis ait donné son plein rendement, Hindenburg n'y croit plus guère, tandis que Ludendorf a encore confiance.

Telle est la situation. Il y a divergence de vues entre les grands chefs, Hindenburg et le Kaiser d'une part, voyant l'impossibilité de vaincre sur le front français, et cherchant un terrain d'entente pour couronner le fruit des victoires de l'Est — Ludendorf et le Kronprinz, de l'autre, voulant couronner la guerre par la défaite de la France.

Qui l'emportera, de la prudence des vieux ou de la témérité des jeunes ?

LES MARCHANDISES SUÉDOISES

La Haye, 12 juillet.

Le Gouvernement allemand aurait l'intention d'interdire le transit des marchandises suédoises avec la Hollande, par suite de l'accord de la Suède avec les nations de l'Entente, qui refuse les licences pour l'exportation des minerais de fer en Allemagne.

LE BOMBARDEMENT D'OFFENBURG par des AVIONS ANGLAIS

Londres, 12 juillet.

L'aviation anglaise a bombardé Offenburg, avec de sérieux résultats.

A TRIESTE

La Cherté de la vie

Berne, 12 juillet.

Les journaux de Trieste donne des détails saisissants sur la cherté de la vie dans cette ville.

Ils disent que la farine y est très rare, et que le prix de la viande de bœuf varie entre 26 et 27 couronnes le kilo.

Les cerises sont vendues à 5 couronnes le kilo, et les autres fruits et légumes se maintiennent dans la même proportion.

LA PROCHAINE OFFENSIVE

Londres, 12 juillet.

L'ASSOCIATED PRESSE dit que quatre millions de soldats se trouveront aux prises dans la prochaine offensive.

LE VOYAGE AÉRIEN des SOUVERAINS BELGES

Paris, 12 juillet.

La censure a autorisé les journaux à publier le compte-rendu du voyage aérien effectué mercredi soir par les Souverains Belges.

Mme MASSEL

Dentiste,

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et émaux. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc souvenir et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 104 Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc souple, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,

Dépositaire

21, rue de l'Opéra, BASTIA

VENACO

HOTEL BELLEVUE

Splendide séjour estival

Arrangement pour famille

GIACOBBI, propriétaire

LIQUEUR CÉDRATINE L.N. MATTEI BASTIA-CORSE

Chevalier du Lycée d'Honneur Commandeur de l'Ordre Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 204

DIMANCHE 14 JUILLET 1918

00201

Le Petit Bastiais

Téléphone : 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone : 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 1 fr. — 4e page, divertissements 0,50, petites 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance et partent aux bureaux du Journal.

On ne répond pas des manuscrits déposés

La Kermesse de l'Hôpital Militaire

La Kermesse, donnée dimanche dernier au profit des malades en traitement à l'Hôpital Militaire, a obtenu un énorme succès.

Dès l'ouverture des portes, à 13 heures, une foule immense, que l'on peut évaluer à plus d'un millier de personnes, s'empressa d'envahir la cour et les jardins de l'Hôpital Rossaguti.

Quelle agréable surprise ! Dans les jardins, en effet, le coup d'œil était féérique. Partout des banderoles et des drapeaux aux couleurs françaises et alliées.

C'est dans ce décor séduisant, dans ce fouillis de verdure, au milieu de fleurs et d'arbustes, que la Kermesse battait son plein.

Les comptoirs de vente, nombreux et coquettement aménagés, obtinrent le plus grand et le plus mérité des succès. Nous parlerons tout d'abord des pavillons de dégustation où le public trouvait à profusion des glaces, des rafraîchissements et des gâteaux.

Toutes nos félicitations à l'*American Bar* (Mme Pardanaut, Mlles Ciccoli et Taddei) ; à la *Pâtisserie des Alliés* (Mlles Savignoni, Flavie Gelormini, Pasqualini et Varese) ; et tout particulièrement au *Comptoir des glaces*, une véritable bonbonnière, tenu par Mlles Santandrea.

Pour un jour, un seul jour, hélas ! nos élégantes Bastiaises ont pu déguster, à leur aise, éclairs, meringues, crème glacée au chocolat, etc., etc...

Le *Café Maure* mérite une mention particulière. Deux demoiselles, richement habillées à l'orientale, Mlles Staath-Susini et Maestracci, en faisaient les honneurs. Quel bienveillant sourire ! Mais aussi quel délicieux moka ! Les consommateurs assis à l'arabe ou à la turque, sur des sofas, eurent l'illusion d'un coin d'Alger ou de Constantinople. Rien n'y manquait : lampadaires multicolores, yatagans, KEBOUR, MALMA, NARGUILÉ, etc... jusqu'à un QANYARDI, en tirailleur algérien, qui attendait les amateurs de KARKOU ou de QAHVÉ.

Mais passons ! Un BAZAR (Mlles Pasqualini et Savari) et plus loin une *Loterie populaire* (Mlles Laurent, Biasini, Serocchiloi, Olivari, Pierangeli, Felce) firent beaucoup d'heureux....

La *pêche miraculeuse* attira, pendant toute la fête, un nombre considérable de curieux, et c'était plaisant de voir tous ces pêcheurs..... à la ligne, fortement secoués par l'électricité insidieuse...

Nous n'aurions garde d'oublier la *Balançoire*. Les dames — et cela s'explique — n'osèrent s'aventurer sur l'escarpolette, mais les enfants s'en donnèrent à cœur joie. A proximité, dans une des allées du jardin, un *Bal public* avait toute la saveur de l'imprévu.... Des couples tournoyaient aux sons entraînants d'une VIOLE endiablée.

Que d'attractions ! Il y en avait pour tous les goûts ..... Ainsi la célèbre bohémienne *Carmencita*, voyante extra-lucide (Mme Le Garrec), prédisait l'avenir, et certes elle n'eut que des paroles de réconfort pour tous ceux qui firent appel à sa science.

Le *Stand franco-américain* (Mme Boivin), où d'adroits tireurs cassèrent plus d'une pipe et abattirent pas mal de.... pigeons, fut très couru.

Le *Grand Théâtre Guignol* nous délita les meilleures pièces du répertoire de la *Guillotière*. Il obtint un grand succès de fou rire. Il amusa les enfants et les grandes personnes !

Les organisateurs de cette fête inoubliable avaient bien tout prévu : un *Bureau de Tabacs* (Mlles Petrignani, Majorchini, Puccinelli et Fontana) très bien pourvu, avoisinait un *Comptoir de Cartes-Postales* et un *Photographe* ambulant.

Un *Cabinet de Toilette*, (pour dames et pour hommes), avait le juste sentiment de son utilité. On nous assure que la gentille ouvreuse de ce bien retiro n'avait de féminin que le costume !

Pour finir, mentionnons la *Roulette*, succursale de Monte-Carlo, où les joueurs impénitents, — il n'en manque pas, hélas ! — éprouvèrent les émotions du blanc et du noir, du pair et de l'impair.

En résumé la fête a été fort bien réussie, l'affluence considérable. Les jardins, où sous les vertes frondaisons passait une brise embaumée, regorgeaient de promeneurs. Un essaim de jolies vendeuses vous offraient des insignes et des souvenirs. NENETTE et RIGITOTIN furent les héros du jour ! On se les disputait ! De charmantes bouquetières (Mlles Marguerite Staath et Paulette Vaillant, costumées en Alsacienne, petite-fille et fille d'Alsaciens-Lorrains, Mlle Pardanaud), décoraient les visiteurs de bouquets de fleurs.

Que de riches toilettes ! que de gentils minois ! Partout de la grâce, des sourires, des fleurs !...

Nos glorieux poilus, séparés de nous par l'espace, étaient présents dans tous les cœurs !

Pour compléter la fête, un *Concert* eut lieu dans la cour intérieure ; il charma le nombreux et élégant auditoire.

Le programme fut des mieux choisis ; les couplets patriotiques alternèrent avec les chansons de genre et les airs d'opéra.

Mmes Claudine Orsini, Pardanaud Le Garrec, et Mlle Ciccoli furent très chaleureusement applaudies.

MM. Staath, Rauland et Orlanducci récoltèrent également de nombreux applaudissements.

Le public manifesta sa sympathie à la jeune pianiste, Mlle Ciccoli, ainsi qu'à Mme et à M. Reynaud qui jouèrent avec art et talent la *Polonaise* de Wieniawski et la *Playera Zapateado* de Sarasate, sans oublier nos mandolinistes des Bastiais, sous la direction de M. Scassari.

Au cours de la représentation, le lieutenant Cancellieri déclama avec un accent magnifique d'héroïsme *Mon Régiment*, une vibrante poésie à la gloire du 173e d'infanterie.

Nous avons le grand plaisir d'annoncer aux lecteurs du PETIT BASTIAIS une collaboration nouvelle, celle du lieutenant Cancellieri.

Nous sommes persuadé qu'il sera lu avec infiniment de plaisir et de profit.

Enfin le *Chant du Départ* clôtura brillamment cet attrayant spectacle. Toutes nos félicitations aux infatigables et talentueux artistes. Les uns et les autres furent à la hauteur de leur tâche.

En un mot, par tout l'intérêt qu'elle offrit aux visiteurs, par le nombre et la variété de ses attractions, la Kermesse a été très réussie.

La population bastiaise, dont les sentiments généreux et patriotiques se sont tant de fois affirmés depuis le début de la guerre, a répondu dignement à l'appel des organisateurs de cette inoubliable fête de famille auxquels nous adressons nos très chaleureuses félicitations.

Les recettes faites par les divers comptoirs s'élèvent, à cinq mille francs environ. Défalcation faite des dépenses, le produit net ressort à plus de deux mille cinq cents francs.

Le tirage de la toubola aura lieu aujourd'hui dans les jardins de l'Hôpital Militaire.

La liste des gagnants sera publiée très prochainement.

Le Service de Santé et la BRIGADE DES DOUANES d'Ajaccio

M Giordan ayant signalé à M. le Ministre des Finances es conditions défectueuses dans lesquelles fonctionnait le Service de Santé dans la brigade des Douanes d'Ajaccio, a reçu de M le Ministre la réponse suivante, qui ne manquera pas d'être considérée par les intéressés comme tout à fait satisfaisante :

Paris, le 1er juillet 1918.

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fonctionnement défectueux, dans la brigade des douanes d'Ajaccio, du service de santé actuellement assuré par les soins de l'autorité militaire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'afin de remédier dans la mesure du possible aux inconvénients que vous m'avez signalés, j'ai autorisé les agents et leurs familles à recourir aux soins d'un médecin de leur choix dans tous les cas où la nécessité en serait établie, (soins à donner d'urgence, traitements spéciaux notamment en ce qui concerne les enfants, etc.). Les dépenses engagées en pareille circonstance par les agents leur seront remboursées sur les fonds de la masse des brigades.

D'autre part, mon Administration va reprendre incessamment les pourparlers avec les pharmaciens de la localité, pour la fourniture des médicaments en leur offrant de traiter sur la base du tarif de l'Association Générale des Syndicats pharmaceutiques de France.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances.

AU LYCÉE

Dans notre compte-rendu d'hier nous avons omis d'indiquer qu'au cours de la Distribution des prix, les meilleurs élèves du maestro Giannarelli, l'excellent artiste et professeur de violon, ont fait entendre, sous sa direction, des morceaux d'un répertoire choisi, ainsi que les principaux hymnes des Alliés, que l'assistance a écoutés debout et chaleureusement applaudis.

Les élèves Serbes du Lycée formant un chœur, dirigé par leur distingué professeur de chant, ont chanté avec talent en Serbe et en Français ; ils ont recueilli d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

Nous réparons bien volontiers cette double omission absolument involontaire.

Ajoutons que MM. les Membres du Tribunal civil se sont fait excuser de ne pouvoir assister à cette solennité universitaire, retenus par leur audience du vendredi.

THEATRE MUNICIPAL

Dimanche 14 juillet, *en matinée*

Bureau 2 h. 30 — Rideau 3 heures

Première Partie

La Mort de l'Aigle

poème en 1 acte en vers d'Albert Dermont

Le Renommée,	Mme Monestier.
Napoléon,	M. Battesti.

Deuxième Partie

LE FLIBUSTIER

Comédie en 3 actes en vers de Jean Richepin, de l'Académie Française

M. Battesti, de la Porte Saint-Martin, jouera le rôle de *François Le Godr.*

Marie-Anne,	Mme Monestier
Janik,	Mlle M. Giorgi.
Jacquemin,	M. Faggianelli.
Pierre,	M. Cosset.

N. B. — Le 15 pour 0,0 de la recette brute sera prélevé pour une œuvre de guerre et remis à la Municipalité.

PRIX DES PLACES : Baignoires et Loges de 1er rang **3.50** — Fauteuils d'orchestre **2.50** — Stalles et Loges de 2e rang **1.50** — Parterre **1.00** — Amphithéâtre **0.60**.

La location est ouverte chez M. Poggi, parfumeur.

NOYÉ EN SE BAIGNANT

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, le nommé Dominique Ferrucci, brigadier d'artillerie, se baignait dans l'anse de Ficajola, à quelques mètres du rivage, lorsque, à la suite d'une congestion, il coula à pic.

Une femme, témoin de l'accident, se mit à crier, de nombreux curieux s'assemblèrent, et quelques courageux citoyens, parmi lesquels M. Antoine Bonzano, soldat permissionnaire, se rendirent immédiatement sur les lieux. Ils parvinrent à dégager le corps du noyé et à le ramener sur le rivage. Mais c'est en vain que l'on pratiqua les tractions rythmées de la langue, la mort avait déjà accompli son œuvre.

Le cadavre de l'infortuné brigadier fut amené au Vieux Port, à bord d'un canot, et de là dirigé sur l'hôpital militaire.

Le malheureux Ferrucci Dominique, qui venait garnison aux Turques, était originaire d'Alata ; il n'avait que 30 ans !

Inutile de dire que ce terrible accident a provoqué le plus vif émoi et a fait l'objet de tous les commentaires dans les quartiers populeux de la place d'Armes et du faubourg Saint-Joseph.

CITATIONS

Le grenadier voltigeur *Marc Albertini*, de Corsoia, vient d'obtenir la citation suivante à l'ordre du régiment : « Grenadier voltigeur d'élite ; toujours volontaire pour les missions périlleuses. Le 30 mai 1918, faisant partie d'un groupe chargé de protéger l'occupation et l'organisation d'une lisière de village, a fait preuve d'une grande bravoure, d'un mépris absolu du danger, en cassant par un tir ajusté des pertes sérieuses à l'ennemi qui tentait de déborder ce groupe. »

Nous adressons nos meilleures félicitations à ce jeune héros, ainsi qu'à son père, M. Albertini, instituteur honoraire.

Le brancardier *Finnipurra Louis*, du 360e d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment le 24 avril 1918 : « Du 24 au 25 juin 1917, au Mont Kortilès, dans un secteur constamment et violemment bombardé, a fait preuve du plus merveilleux courage, du plus grand calme et du plus beau sang froid dans l'accomplissement de ses fonctions qu'il a remplies avec zèle et dévouement dans les moments les plus critiques et notamment les 24 et 25 juin sous le feu de l'ennemi. »

Petite Gazette

Au Marché

Prix de diverses denrées : le kilo : pommes de terre 0,60 ; abricots 1.20 la d. ; brocolo 2.40 ; cerises, 1 fr ; fromage de gruyère, 9.80 ; hollande, 14 fr. ; Roquefort, 9.60 ; riz, 2.70 ; sel, 0.40 ; haricots frais, 3.20 ; tomates 2.40 ; fèves, 1.40 ; poivre, 11.20 ; savon, 2 60 ; blanc, 3.40 ; beurre, 14 fr. ; cacao 2.10 ; graisse 5.10 ; lard 8 fr. ; petits-pois frais 0.60 ; chèvre 3.20 ; veau 5 fr. ; morue 4.20 ; jarrets 3 fr. ; bœuf 3 fr. ; sardines, 5 fr. ; huile à brûler 3 50 ; figues fleurs, 1.20 et 2.40 la douz ; vin 1.20 le l. ; charbon 32 fr. les 100 k. ; bois de chauffage 48 fr. les 1.000 kilos ; bougies 3.10 le paquet ; lait 0.50 le litre ; pétrole 1.10 le litre ; figues sèches 3 fr. le kilo ; noix 2.60 le kilo ; harengs, 0,70 l'un ; anchois, 4.50 le k. ; oeufs, 20 c. la douz. ; haricots verts, 2 fr. le k. ; langouste, 8 fr. le k. ; dorade 6.00 ; anchois 5 fr. ; oeufs 1 60 ; pêches 15 à 25 c. l'une ; poires 1.20 à 1.50 le k. ; prunes 1.20 ; oeufs 40 cent. l'un ; amandes 0,00 le cent.

Médaille des épidémies

La médaille d'honneur d'argent des épidémies a été décernée à M. le docteur Leonetti Dominique, médecin aide-major de 2e classe retraité en Allemagne, qui a fait preuve du plus grand dévouement en soignant les prisonniers de guerre atteints de maladies contagieuses.

Situation des cultures

Le ministère de l'Agriculture publie les résultats comparatifs des enquêtes sur la situation des cultures au 1er mai 1918

1917 dans le département de la Corse ont résulté sont très satisfaisants. Cette année, le blé d'hiver, le maïs, le millet, le seigle, l'orge, l'avoine, les cultures maraîchères, présentent un état bon, tandis que celui de l'année dernière était passable.

Il n'en est pas de même pour les prairies artificielles et temporaires, les fourrages verts, les prés naturels, dont l'état est passable, tandis qu'il avait été assez bon en 1917.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Luigi, Place Saint-Nicolas.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens de la section sont priés de se trouver ce jour, 14 courant, à 7 heures, aux casernes de St-Joseph.

Perdu

Chien de chasse, poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur, et discrétion. Adresser lettre à M. Bel'e Colonna, inspecteur, Ponte-Leccia.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pa'a'ella.

Société « Coopérative Bastiaise »

On demande un gérant responsable, sur cautionnement, à même de diriger une exploitation commerciale, et intéressé au moyen de très fortes remises.

Adresser les demandes, avant le 17 juillet, dernier délai, à M. le Président de la Société « Coopérative Bastiaise » à Bastia.

Perdu

Il a été perdu vendredi, 5 juillet, sur la route de Solenzara à Ghisonaccia, un sac de voyage en cuir vert, contenant divers objets.

Prière de le rapporter chez M. Bouché, à Solenzara. — Récompense.

Nourrice

On demande une bonne nourrice. Bons gages.

S'adresser chez Mme Mariotti, sage femme, rue Miot, n° 3.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DE MONSERRATO. — Dimanche, messe à 6 heures ; le soir, à 6 heures, bénédiction.

A SAINTE-MARIE. — Mardi 16, fête de N.-D. du Mont Carmel : Messe de 6 à 10 heures, grand'messe à 9 h. ; Vêpres à 4 heures et demie, Salut et baisement de la Relique.

On trouvera des scapulaires à la porte de l'église.

AVIS DE DÉCÈS

(CORSCIA)

M. Augustin Maestracci, propriétaire à Corscia, et sa fille ; Mlle Prosedie Maestracci ; Mme et M. Maestracci, instituteur à Lucciana, et leur fils Ignace ; M. Charles Maestracci, lieutenant au 81e rég. d'infanterie ; M. Jean-Etienne Maestracci, attaché à l'Etat-Major à Paris ; M. Pierre Maestracci, sous-lieutenant aviateur ; M. Jean-François Mattei, ancien maire, à Corscia, et ses enfants ; Mme Mattei-Maestracci et sa famille ; Mme veuve Laure Albertini et ses enfants ; Mme et M. Marius Filippi et leur fils ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Don-Ignace Maestracci

leur père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé à Corscia, le 9 juillet 1918, dans sa 74e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Pietrasanta

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernière édition quotidienne du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.416e jour de la guerre

Paris, 13 juillet, 7 heures.

Nos troupes ont mené ce matin une brillante attaque sur un front de 5 kilomètres entre **Castel** et le nord de **Mailly-Raineval**. Tous nos objectifs ont été atteints. Nous avons enlevé le village de **Castel**, la ferme **Anchin** et un certain nombre de boquetaux fortement organisés. Notre progression atteint par endroits deux kilomètres de profondeur.

Nous avons fait plus de **500** prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, le 13 juillet, 15 heures.

Entre **Montdidier** et l'**Oise**, nous avons, au cours de la nuit, avancé nos avant-postes de 500 mètres.

Dans la région de la ferme **Porte**, plusieurs coups de main exécutés par nous au nord de l'**Ayre**, dans la région de l'**Oise** sur la **Marne** et en **Champagne**, nous ont valu des prisonniers.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

12 juillet, soir.

Nous avons repoussé avec pertes pour l'ennemi un raid qu'il a tenté ce matin dans les environs de **Bucquoy**.

En dehors d'une certaine activité de l'artillerie adverse dans le secteur **Hinges** et sur quelques autres points du front britannique, il n'y a rien à signaler en particulier.

AVIATION

Dans la journée du 11 juillet des bourrasques de pluie ont limité l'activité aérienne des deux côtés, mais nos aviateurs pendant les éclaircies ont fait des reconnaissances et du réglage d'artillerie. Neuf tonnes de bombes ont été jetées sur des bifurcations de voies ferrées en arrière des lignes allemandes.

Durant le jour 3 appareils ennemis ont été détruits et deux autres contraints d'atterrir hors de contrôle.

13 juillet, après-midi.

Hier, des troupes anglaises et australiennes ont exécuté d'heureuses opérations de détail aux environs de **Vieux-Berquin** et de **Merris**.

Elles ont fait 90 prisonniers et pris quelques mitrailleuses.

Au cours des opérations des deux derniers jours, dans ce secteur, nos pertes ont été exceptionnellement légères. Pendant la nuit, un détachement de troupes anglaises a exécuté un raid sur les tranchées allemandes au nord de **Hamel** et ramené 28 prisonniers.

Un raid tenté par l'ennemi au nord de **Meteren**, a été repoussé.

L'artillerie ennemie s'est montrée active en face de **Beaumont**, **Hamel** et dans les secteurs de **Strazeelle** et de **Locre**.

ARMÉE D'ORIENT

11 juillet.

Vers **Staravina** un détachement d'assaut bulgare qui avait réussi à prendre pied momentanément dans les positions serbes a été immédiatement chassé.

En **Albanie** nos troupes continuent à progresser de part et d'autre du **Devoli**.

Sur la rive droite elles ont enlevé la hauteur de **Kejani**.

Sur la rive gauche elles ont déblayé toute la région montagneuse comprise entre **Devoli** et la **Tomerica** à l'exception de la hauteur qui domine le confluent où l'ennemi s'est organisé et continue la résistance. Le total des prisonniers tombés entre nos mains dépasse **400**.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

12 juillet.

Dans la région de **Château-Thierry**, l'ennemi a tenté sans succès d'aborder nos tranchées et notre feu lui a infligé des pertes.

Hier nos aviateurs ont descendu un appareil ennemi dans la région de **Thiaucourt**.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 13 juillet.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

Communiqué ITALIEN

11 juillet.

Actions habituelles de reconnaissance et de harcèlement.

Le feu d'artillerie fut vif dans la vallée de la Brenta.

Sur le plateau d'Asiago et à Cornone, des détachements ennemis furent mis en fuite.

En Albanie

L'adversaire attaqué de front par l'infanterie et menacé en arrière par la cavalerie qui s'élança hardiment le long de Semeni, se replia précipitamment au nord de cette rivière, détruisant et incendiant des magasins et dépôts.

Nos troupes, après avoir dépassé l'arrière des gardes ennemies, entrèrent dans Borat et procédèrent au balayement de la large zone conquise, où errent encore de nombreux groupes de couverture et des détachements ennemis dispersés.

La conduite des braves troupes du 16e corps d'armée, au cours des journées du 7 au 10 juillet, rendues difficiles, outre que par la résistance ennemie, par l'incommodité et la lenteur, fut vraiment admirable. Leur grand esprit agressif contribua à maintenir nos pertes dans des limites relativement très légères.

L'ennemi perdit beaucoup d'hommes et les prisonniers jusqu'ici dénombrés, dépassent 1 600 : plusieurs canons, beaucoup de mitrailleuses et de munitions, une quantité considérable de matériel qui ne put pas être emporté si détruit, tombèrent entre nos mains.

DIAZ.

NOS REPRÉSENTANTS

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Nous recevons de M. Antoine Gavini, sénateur, le télégramme suivant, que nous sommes heureux de publier.

Paris, 13 juilet.

Les Représentants de la Corse, réunis pour examiner la question des services entre le Continent et la Corse, après avoir entendu M. Landry, sur les revendications de l'arrondissement de Calvi, et M. Giordan, sur celles de l'arrondissement de Sartene, et plus spécialement pour le port de Propriano, m'ont chargé de traiter cette question au Commissariat général de la marine marchande.

A la suite d'entrevues et de démarches nombreuses, le service suivant a été arrêté. Il commencera le 18 juillet courant.

Le *Pélion* ou *Balkan*, hebdomadairement.

1. Marseille-Bastia-Nice-Bastia, Bastia-Marseille,

2. Marseille-Ajaccio-Propriano, Ajaccio-Marseille.

Le *Corsica* ou *Iberia*.

1. hebdomadairement, Marseille-Nice-Calvi ou Ile-Rousse, Ajaccio, Ile-Rousse ou Calvi, Nice Marseille,

2. par quinzaine, Marseille-Ajaccio Bonifacio-Ajaccio-Marseille.

3. par quinzaine, Marseille-Bastia-Marseille.

Ce service n'est certes pas parfait, mais il est meilleur que celui existant actuellement.

ANTOINE GAVINI.

La prochaine offensive ALLEMANDE

Paris, 13 juillet.

On télégraphie d'Amsterdam qu'on est presque certain qu'une nouvelle offensive allemande est imminente.

Elle se déclancherait, dès que le temps le permettra.

L'effort préparé par l'ennemi serait formidable.

Ici, l'opinion générale est que le général Foch a pris toutes ses mesures en vue de cette éventualité, et que les troupes alliées sauront tenir tête à ce choc quelque violent qu'il puisse être.

L'Allemagne n'a peut-être plus grande confiance dans le résultat de la bataille qui va s'engager, mais c'est sa seule ressource, elle va la tenter.

Si elle échoue, ce sera la fin.

L'Attentat contre L'EX-TSAR

Mort du Tsarewitch

Kharbine, 13 juillet.

Un fonctionnaire de la Croix-Rouge suédoise affirme tenir d'un témoin oculaire le récit suivant :

L'attentat contre Nicolas II a, en effet, été commis à Ekaterinembourg.

Un inconnu a lancé une bombe contre l'ex-tsar, mais personne n'a été atteint.

Le Tsarewitch est mort de frayeur.

EN SIBÉRIE

LE CHEF du Gouvernement temporaire

Berne, 13 juillet.

Un télégramme de Kharbine annonce que le général russe Horvat s'est proclamé chef du gouvernement temporaire de Sibérie, à Grodekovo.

Son programme abroge les décrets pris par les bolchevikis.

Il remet en vigueur les traités avec les Alliés.

Il s'occupe activement de la réorganisation de l'armée. Il veut l'autonomie sibérienne et la liberté religieuse.

Le général Horvat a toujours affirmé ses opinions antiallemandes.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire; Plombage or, platine et ciment; Extraction de dents avec et sans douleur.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc ouvrage et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 13 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, au 1er.

AVIS

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré; 16, Bd Paoli, au 1er;

MAISON sérieuse désirant connaître vendeurs sérieux de dattes et figues.
Ecrire L. GUITIN, à Salon (B. du R.)

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 205

LUNDI 15 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, 2

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 5 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 1,00 — 4e page, divisée 0,60, petite. 0,40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Etranger	35 »	18 »	9 »	On ne répond pas des manuscrits déposés
Etranger	35 »	20 »	10 »	

LES VANTARDISES des BOCHES

Au fond de tout « bluff » des boches, il y a un « intérêt d'offensive » qu'il faut démasquer.

On a tort, en France, de ne pas étudier, comme il conviendrait, toutes les vantardises, tous les « bluffs » dont les boches sont coutumiers. Ils cachent toujours une manœuvre gouvernementale, dissimulent quelque mauvais coup ou correspondent à un mauvais état de l'opinion.

Ils sont d'ordre militaire, diplomatique, financier. Le dernier, celui de ces jours-ci, est d'ordre colonial. Les boches réclament, maintenant, la totalité de leurs colonies, plus une partie de celles de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, etc. !

Quelques uns, ici, à tirs ces élucubrations, comme nous le laissons, dans les journaux neutres ou alliés, sont un instant impressionnés et disent : « Comme ils sont forts ! » — Expression d'une admiration fâcheuse, dont vraiment on ne voit pas les raisons profondes. Tenons-nous, de grâce ! D'autres haussent les épaules, sourient ou passent à une plus instructive lecture.

Il y a mieux à faire : il faut se rendre compte de ce que désire le boche, au moment précis où sa presse entière exécute avec ensemble le pas de l'oie. C'est, encore une fois, que « quelque chose ne va pas » en Allemagne et qu'il est bon d'y relever les cœurs et de tromper la faim publique avec quelques viandes creuses.

A cette heure, l'échec des Autrichiens, l'obligation de leur prêter main forte, l'arrivée des Américains (un million d'hommes, déjà !), les réflexions de Ludendorf, le calme de Paris et les sévères leçons des bombardiers aériens, ont atteint profondément le moral populaire. Des journaux neutres l'enregistrent. — Alors, le Gouvernement lait agir sa Presse, qui montre une belle série de profits à retirer des colonies, passées et futures. Là, on gagnera de l'argent et on mangera à plein ventre. En avant donc, pour la victoire !

Cette offensive a été dessinée dans le discours de von Kühlmann. Depuis quelque temps les boches ne parlaient plus de leurs colonies. Von Kühlmann les a ressuscitées, sur le papier des comptes-rendus officiels du Reichstag, puis la Presse a donné de la voix derrière lui. Les spécialistes réputés ont écrit d'identiques articles, à tendances de plus en plus impérialistes et mégalomanes. L'affirmation première qui s'y étale, est que l'Allemagne a droit à reprendre « tout son territoire africain ; » elle en a besoin pour le bien-être de ses enfants. Ce droit est revendiqué, qu'on le remarque bien, à l'instant où on apprend que les Portugais, qui lutinent en Afrique, pour les derniers districts non encore conquis, viennent d'y remporter une décisive victoire (au début de juin). La ruine de l'empire colonial allemand est complète ; raison de plus pour que la presse allemande bluffe et pose en principe une revendication absolue, intégrale.

En second lieu, les mêmes écrivains étudient les colonies françaises et anglaises et, non contents de leur propre bien national, ils font un choix ; ils renoncent au Maroc ; les frères Mannesmann, poursuivis pour tripotages à Berlin, ont cessé d'être des demi dieux ; mais ils jettent leur dévolu sur Madagascar et certaines îles du Pacifique qui leur seraient d'excellents points d'appui vis-à-vis de l'Amérique.

Enfin, ils démontrent que la France n'a rien su tirer de ses colonies ! En effet ! Quelques centaines de mille de soldats noirs, héros de Verdun, de Reims et de partout, sont là pour l'attester, ainsi que le loyalisme de toutes nos populations indigènes et l'afflux, encore qu'insuffisants des denrées coloniales !

Quant à l'Angleterre, le boche estime que la grandeur de son Empire colonial doit être le souci perpétuel de « l'Humanité civilisée ».

L'Angleterre réalise son rêve : elle a jeté un pont sur le canal de Suez : elle tient une ligne ferrée jusqu'à Jérusalem ; demain, plus loin ; elle est un danger mondial, en face duquel le boche se dresse, plus menaçant que jamais : c'est à lui, déclare-t-il, que doit revenir cette toute-puissance ; c'est lui qui doit établir, du moins, un équilibre des richesses coloniales.

Voilà, en résumé, la thèse qui est développée par une vingtaine de journaux boches, après un long silence, que certains pouvaient considérer comme une sorte de résignation.

Quelque absurde qu'elle soit, en contradiction flagrante avec les faits et les possibilités de demain, cette thèse ne nous inquiète pas, à condition que nous en découvrions les tendances.

Outre cette nécessité, que j'indiquais plus haut, de donner un aliment aux espérances publiques, elle est peut-être une préparation, elle est peut-être un acheminement vers certaines transactions qui se dévoileraient avant peu.

Qui sait si l'Allemagne ne se rend pas compte de la diminution de ses chances de domination ? Qui sait si elle ne tâtonne pas et ne manœuvre pas pour fixer un terrain de conversation et de discussion ?

Les colonies, ainsi que la pauvre Russie, les lui fourniraient.

Pour le moment, retirons donc simplement cette hypothèse : elle est de nature à nous donner confiance en notre propre force, qui inspire ces rodomontades.

PAUL BUYSEN,
Député

Nouvelles Militaires

Le sergent réserviste Arrighi Mario, de la colonial, élève du centre d'instruction de Valrézat, est nommé aspirant.

M. le capitaine Martelly Gustave-Emile Alphonse, de 61e, est nommé au grade de sous intendant militaire de 3e classe.

M. le sous-lieutenant Grosseti, de 22e colonial, est désigné pour servir en Afrique occidentale ; — sont affectés au camp de Fréjus, MM. le capitaine Pianelli, de 4e colonial, et le sous-lieutenant Castellani, provenant des armées.

Sont placés dans la position d'officiers honoraires : MM. les capitaines de territoriale Franceschetti, à Poggiolo, et de Rocca Serra, à Sartene ; le lieutenant territorial Lorenzi, à Castellare de Casinca.

Sont nommés au grade de sous lieutenant, MM. de Cossé Rauà Luc, maréchal des logis au 12e dragons ; Maître Ignace, adjudant au 6e cuirassiers ; Andreani Dominique, maréchal des logis au 8e cuirassiers.

Sont nommés à l'emploi d'adjudant agent principal des établissements pénitentiaires, MM. les adjudants greffiers Mariotti, de la prison d'Orléans, affecté à la prison de Marseille ; Orsini, de l'atelier de travaux publics d'Orléansville, affecté à la prison de Chaumont ; Canavaggio, de la prison de Lyon ; Pantalloni, de pénitencier d'Albertville, affecté à la prison de Clermont Ferrand.

UNE OPINION

sur le vœu présenté par M. Griscelli à l'Assemblée départementale

M. Griscelli, conseiller général du canton de Vescovato, a émis à l'assemblée départementale, dans sa séance du 29 avril 1918, un vœu pour que les services compétents présentent le projet de dérivation et de canalisation de la rivière du Fiumorbo.

On ne peut que louer l'initiative de M. Griscelli, et certes l'exécution de son projet doit être ardemment désirée par tous les propriétaires des terrains situés dans la plaine d'Aleria. Il ne peut en être de même pour la région de Fiumorbo, à laquelle un tel projet, s'il était mis à exécution, porterait un coup mortal. Mais nous sommes à croire que l'auteur de ce projet ne s'est pas rendu compte des conséquences incalculables qui en résulteraient pour cette région : Sur la rive gauche de Fiumorbo se trouve d'abord l'importante commune de Ghisonaccia, puis, à partir du pont, tout le long des deux rives, jusqu'au pied des collines, de nombreuses maisons de campagne se reflètent dans les eaux vertes de la rivière. Les habitants puisent dans cette rivière l'eau qui leur est nécessaire, et l'utilisent aussi pour l'agriculture, ainsi que pour l'abreuvage de gros et de menu bétail.

Quant à la fécondité du sol de la plaine de Fiumorbo, elle est bien supérieure à celle de la plaine d'Aleria. Le domaine de Casabianda ? Mais les terres de Fiumorbo et de Ghisonaccia, et surtout le domaine de Migliacciaro, d'une contenance de 4 000 hectares, d'une fertilité exceptionnelle, donneraient, s'ils étaient exploités dans toute leur superficie, d'après les nouvelles méthodes culturales, un rendement suffisant pour alimenter une grande partie de l'île.

En tout état de cause, peut on admettre que la rivière de Fiumorbo, qui est la limite naturelle et administrative du territoire de Prunelli et de Ghisoni, soit dérivée de son lit, au détriment de ces deux cantons, pour arroser la plaine d'Aleria, laquelle est traversée, dans toute sa longueur, par le Tavignano, autrement plus important que le Fiumorbo ? Ce serait là une injustice criante ! D'ailleurs, la commission interministérielle, présidée par M. Dubonnay, a nettement spécifié, dans l'exposé du rapport qu'elle a établi en 1909, au sujet de l'assainissement de la plaine orientale, que ces lits et ces cours d'eau doivent être approfondis et canalisés de manière à supprimer les inondations si préjudiciables à la salubrité publique et aux propriétés riveraines.

M. Griscelli préconise la construction d'un barrage destiné à actionner une usine électrique. Mais ce barrage peut être construit sur la Fiumorbo, sans qu'il soit nécessaire de faire dériver ce cours d'eau. La dérivation de la rivière du Fiumorbo et le creusage d'un nouveau lit pour arroser la plaine d'Aleria occasionneraient, du reste, une dépense beaucoup plus forte que celle qui serait employée à la canalisation de son lit naturel.

J'ignore l'avis du Conseil Général sur le vœu qui lui a été présenté par M. Griscelli.

En tout cas, il était de mon devoir de formuler une opinion et attirer ainsi l'attention des pouvoirs compétents sur une question aussi vitale. Et en cela, je suis sûr d'être l'interprète de tous les habitants de la région de Fiumorbo et de Ghisonaccia.

Jérôme PAOLI,
Notaire à Prunelli

COUR D'ASSISES

Audience d'aujourd'hui :

Lundi 15 juillet. — Spanglin Constantin, Sciarli Louis, Berger Julienne, Canas Sauveur, Santandrea Monique, Poggi Jules, demeurant tous à Ajaccio.

Vol qualifié, complicité et recel de complices.

Ministère public : M. Ghilini, substitut du Procureur Général.

Défenseurs : Me de Montera, Colombani, Moretti, de Caraffa.

CITATIONS

Le 360e régiment d'infanterie a été cité à l'ordre de l'armée : Régiment d'élite, sous le commandement du colonel Piazza Pierre, de Bastia, a exécuté, le ..., sous un feu violent de mitrailleuses, de brillantes attaques contre des positions fortement tenues et gagné trois kilomètres de terrain ; attaqué lui-même le ..., par des forces supérieures, fortement menacé sur son flanc droit, a enrayé l'attaque débordante des allemands par l'opiniâtreté de sa résistance et l'habileté de sa manœuvre ; a enlevé le lendemain de haute lutte à l'ennemi un point de terrain de grande importance. Ordre du 15 mai 1917.

Sucres, Glucoses et Saccharine

L'art. 33 de la loi portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'année 1918 majore de 15 p. 100 les droits sur les sucres de toute origine, mélasse et glucoses et de 60 0/0 les droits sur la saccharine et autres substances édulcorantes artificielles.

Les nouveaux tarifs, décimes compris, sont donc les suivants :

Sucres raffinés ou agglomérés et sucres bruts livrés directement à la consommation. — 46 fr. par 100 kilogrammes, poids effectif ;

Sucres bruts destinés au raffinage. — 46 fr. par 100 kilogr. exprimés en sucre raffiné ;

Sucres cassés. — 49 fr. 22 par 100 kilog., poids effectif ;

Mélasses de raffineries. — 8 fr. 30 par 100 kilogr., poids effectif ;

Glucose. — 10 fr. 25 par 100 kilogr., poids effectif ;

Saccharine et autres substances édulcorantes artificielles. — 260 fr. par kilogr.

Ces tarifs sont applicables depuis le 1er juillet 1918.

La majoration de tarif sera appliquée aux produits libérés d'impôt existant, au moment de la promulgation de la loi, en la possession de tous commerçants ou dépositaires.

(On entend par dépositaires les personnes qui détiennent les marchandises pour le compte de tiers ou qui eux-mêmes constituent des approvisionnements manifestement destinés à la vente.)

Les quantités en la possession des commerçants ou dépositaires devront faire, dans les trois jours de la promulgation de la loi, l'objet d'une déclaration au bureau de la douane. Elles seront reprises par voie d'inventaire et immédiatement soumises à la surtaxe.

Un délai d'un mois est accordé pour le paiement.

Sont dispensés de la déclaration les détenteurs de quantités ne dépassant pas 500 kilogr. de sucre ou 1 kilogr. de saccharine ou autres substances édulcorantes artificielles.

Le stock de chaque négociant est constitué par toutes les quantités en sa possession, dans ses magasins ordinaires ou ailleurs, y compris celles qui seraient en cours de transport.

D'autre part, l'immunité de la surtaxe ne s'applique qu'aux stocks ne dépassant pas 500 kilogr., c'est-à-dire que si le stock, tel qu'il vient d'être défini, dépasse ce minimum, les quantités déclarées ou inventoriées sont imposables en totalité.

Nécrologie

M. Jean SIGAUDY

Nous apprenons avec le plus vif regret le décès à l'hôpital militaire du Havre, où il était en traitement des suites d'un accident grave survenu en service commandé, du 1er juillet, de M. Jean Sigaudy adjudant interprète dans l'armée anglaise, fils de M. Pierre Sigaudy, ingénieur en chef, directeur des Forges et Chantiers du Havre, chevalier de la Légion d'honneur.

C'est le dernier des trois fils de M. Pierre Sigaudy qui disparaît ainsi dans l'épanouissement de sa jeunesse saine et robuste, animée, au dire de ses chefs, « de l'esprit du devoir accompli avec modestie et bonne humeur ».

Au nom des parents et des amis de la famille Sigaudy accablée par ce nouveau malheur, nous lui adressons l'expression sincère de notre douloureuse sympathie.

Petite Gazette

L'allocation militaire

Mme Louise Saumi, à Ile-Rousse, a adressé une pétition à la Chambre des députés pour se plaindre que l'allocation militaire lui avait été supprimée.

Après examen, la commission des pétitions a été d'avis que cette pétition devait être transmise au ministre de l'intérieur pour être soumise à l'examen de la commission supérieure des allocations.

Pensions

Piari Marie, veuve Bonnesœur, le mari préposé des douanes, tué à l'ennemi le 22 mai 1917, 13 ans de services, 750 fr.

Mattei Marie-Dominique, veuve Rinci, le mari matelot, disparu lors de la perte de « Bouvet, » le 10 mars 1915, 565 fr.

Députés fumeurs

S'il faut en croire la « Liberté, » la régie qui fournissait à la questeure de la Chambre 2.000 kilos de cigares par mois, ne fournit actuellement 8.000. Cela ferait pour chaque député et par jour, 5 paquets. Mais ce compte est établi sur la totalité des députés. Or, il s'est produit bon nombre de vacances depuis le commencement de la guerre ; de sorte que ce chiffre de 5 paquets par jour doit être majoré.

Les députés, aux armées, bien que

n'ayant qu'une seule bouche, touchent des bons de tabacs, tout en s'approvisionnant de cigares à la questure, comme ils touchent d'ailleurs une solde cumulativement à l'indemnité parlementaire ; en outre, il doit y avoir aussi des députés qui ne fument pas.

Vraiment, nos parlementaires sont des hommes extraordinaires. Passons donc, ils fument plus de sept cigares par jour.

Perdu

Un Yacht, taille 1 m. 35 environ, robe noire, oreilles entières, âgé 8 ans, écourchées aux pieds provoquées par entraves, a été perdu le 21 juin 1918. Si on le retrouve en informer Amadei Jacob, berger, Corbara.

Suis acheteur

De litrire et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padulella.

Société « Coopérative Bastiaise »

On demande un gérant responsable, sur cautionnement, à même de diriger une exploitation commerciale, et intéressé au moyen de très fortes remises.

Adresser les demandes, avant le 17 juillet, dernier délai, à M. le Président de la Société « Coopérative Bastiaise » à Bastia.

Perdu

Chien de chasse, poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur, et discrétion. Adresser lettre à M. Basile Colonna, inspecteur, Ponte-Leccia.

Avis

1° a été perdu, à Calvi, un mulet noir, 4 ans, taille 1 m. 35.

Prière adresser renseignements à M. Lorieni, avoué; Calvi. Récompense.

MM. les ivrognes sont priés de ne tromper de présent avis.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Avis de convocation

Les membres du Syndicat des Représentants de Commerce de Bastia sont priés de se réunir mardi, 16 courant, à 9 heures 30, dans une des salles de la Mairie.

Le Président, BITTERLIN.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Mardi 16, fête de N.-D. du Mont Carmel : Messes de 6 à 10 heures, grand'messe à 9 h. ; Vêpres à 7 heures et demie, Salut et bénédiction des Reliques.

On trouvera des scapulaires à la porte de l'église.

Administration des Domaines

Par jugement en date du 3 juillet 1918, le Tribunal de première instance de Calvi a, sur la requête de l'Administration des Domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du Code civil, préalablement à l'envoi en possession définitive de la succession en déshérence de Pierre Marie François, décédé à Ile Rousse, le 6 mai 1918.

Le Receveur des Domaines,
R. FABRY.

CHAUSSURES HENRY

24, *Boulevard Paoli, BASTIA*

GROS — DEMI-GROS — DETAIL

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

DERNIÈRES NOUVELLES

Toutes les dépêches du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.445e jour de la guerre

Paris, 14 juillet, 7 heures.

Nous avons exécuté ce matin une action locale au nord et au sud de **Louppent**. Nous avons avancé nos positions vers l'est et malgré la résistance ennemie franchi la **Savières**, la hauteur de la **Ferme Catigel**. Une trentaine de prisonniers sont tombés entre nos mains.

Le nombre des prisonniers faits par nous dans la région de **Montdidier** est supérieur à six cents. Nous avons capturé en outre plus de 80 mitrailleuses.

Paris, le 13 juillet, 15 heures.

Au nord de **Montdidier**, actions d'artillerie locales notamment dans la région du bois **Séucent** et de **Cantigny** et dans le secteur de **Gournay sur-Aronde**.

En **Champagne** nos reconnaissances ont exécuté plusieurs coups de main qui nous ont permis de faire des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

13 juillet, soir.

La nuit dernière, une de nos patrouilles a capturé un certain nombre de prisonniers aux environs de **Boyelles**. Un raid tenté par l'ennemi, ce matin, au sud de **Bucquoy**, a été repoussé.

AVIATION

Le 12 juillet, les nuages bas et les fortes averses ont dominé sur le front occidental.

L'aviation ennemie n'a pas montré d'activité.

Nos appareils n'ont pu exécuter leur travail de repérage d'artillerie que pendant les brefs intervalles de temps plus clair. Aucun combat, ni pertes. La nuit, en dépit du vent violent et du ciel nuageux, nos aviateurs ont fait d'utiles reconnaissances et jeté quatre tonnes de bombes.

Après-midi.

Dans la nuit d'hier, à l'est de **Locre**, un coup de main ennemi a été repoussé avec pertes.

L'artillerie ennemie s'est montrée active au nord-ouest d'**Albert**, à l'ouest du mont **Kemel**, au sud-est d'**Ypres** et la nôtre sur divers points.

ARMÉE D'ORIENT

12 juillet.

Rencontre de patrouilles sur la **Struma**, où les troupes hellénique ont dispersé un détachement bulgare et dans la **Boucle** de la **Cerna**.

Activité d'artillerie de part et d'autre dans la région de **Doiran**, à l'est du **Vardar** et dans la région des **Lacs**.

Au cours de combats aériens livrés par l'aviation britannique un avion ennemi a été contraint d'atterrir près de **Doiran**.

En **Albanie** l'ennemi s'est replié sur une ligne organisée jalonnée par **Rustani**, **Selcani**, **Cote 500** au confluent de la **Tomerica** et **Devali-Kurshova**.

Le nombre des prisonniers fait par nos troupes s'élève à quatre cent soixante-dix. Il se confirme que l'ennemi a subi des pertes très lourdes au cours de son mouvement de retraite.

Sur le Front Franco-Britannique

LA SITUATION

Paris, 14 juillet.

Nous sommes à la veille de la reprise de la grande bataille sur le front français quoique rien n'indique encore le déclanchement de la nouvelle offensive, qui va se produire brusquement, après une rapide préparation d'artillerie, peut-être sur toute l'étendue du front, non pas à la fois, mais successivement, comme des explosions éclatant à court intervalle, mettant le feu sur toute la ligne, de la Mer du Nord à la Suisse, de façon à troubler l'adversaire et à le laisser dans l'indécision sur les points qu'il devra défendre.

L'attaque générale qui va éclater sera la plus formidable de toutes celles qui se sont produites depuis le début de la guerre, car jamais on n'aura vu une bataille d'une telle étendue, menée avec une telle violence, avec la volonté d'arriver à une décision, quels que soient les sacrifices nécessaires, et où il faudra vaincre ou mourir.

Hindenburg n'a pas la prétention d'enfoncer à la fois les armées britanniques belges, américaines et françaises, sur le front occidental, son plan est d'alarmer partout, pour frapper à son gré sur des points choisis, sur les objectifs fixés, devant lesquels sont déjà massées ou en voie de rassemblement des troupes prélevées sur l'ensemble des armées, les formations de choc et d'assaut chargées de la rupture, d'ouvrir le passage où s'engouffreront les divisions, si la trouée est faite.

Nous allons avoir à supporter le choc de forces énormes, tout ce qui reste, tout ce qui est encore disponible, des 14 millions d'hommes levés depuis 1914, sera jeté dans la lutte, car il ne s'agit plus à cette heure du gain d'une bataille qui veut avoir le lendemain une revanche ou un revers, c'est la guerre gagnée ou perdue c'est la tentative désespérée de l'Allemagne pour en finir avant que le poids américain se fasse lourdement sentir et enlève toute possibilité aux Empires du Centre d'éviter la débâcle.

C'est la dernière carte !

EN ALLEMAGNE

DES BOMBES CONTRE UN TRAIN

Berne, 14 juillet.

D'après des informations reçues de Berlin, plusieurs bombes ont été lancées, près de la station de Haltern, contre le train Berlin Hamburg.

Le personnel de la compagnie poursuivit les auteurs de l'attentat, mais sans réussir à les attraper.

Le 14 Juillet à Paris

Paris, 14 juillet

Tout Paris est pavoisé dès les premières lueurs du jour.

Le temps est gris ; une pluie très fine tombe par intervalles.

Cela n'empêche pas la population parisienne de se porter en foule sur le terrain désigné pour la revue.

LA REVUE

A 9 heures précises, la Daumont présidentielle arrive, saluée par les acclamations d'une foule incommensurable.

Le Président de la République, ayant à ses cotés M. Clémenceau, président du Conseil ministre de la Guerre, passe devant le front des troupes qui lui sont présentées par le général Guillaumat, commandant le camp retranché de Paris.

Après l'inspection des troupes a lieu la remise des décorations.

M. Poincaré a remis une Légion d'Honneur et une médaille militaire à deux délégués de chaque délégation des armées étrangères.

A 9 heures 30 le défilé commence.

Pendant tout le défilé les acclamations sont incessantes. L'enthousiasme de la foule est délirant.

LES ATROCITÉS AUTRICHIENNES

Les prisonniers tcheco-slovaques

Zurich, 14 juillet.

Les premiers volontaires tcheco-slovaques, capturés par les Autrichiens, ont été par une grâce spéciale fusillés, au lieu d'être pendus.

Mais après le supplice, leurs corps ont été suspendus aux arbres le long de la route, entre Conegliano et Vittorio, avec un écriteau en quatre langues, épinglé sur la poitrine qui disait « traîtres à la Patrie. »

Communiqué ITALIEN

12 juillet.

Actions d'artillerie par endroits et peu intense sur tout le front.

Dans le Concalaghi (Posina) et dans la vallée d'Assa, nos patrouilles anéantirent deux petits postes ennemis, capturant quelques prisonniers.

Au Corsona, une tentative d'attaque échoua, elle coûta à l'ennemi des pertes sensibles.

Un avion ennemi fut abattu dans le ciel de Feltre.

En Albanie

Le balayement du terrain conquis ces jours derniers et l'assemblage du butin continuent.

Furent désembrés jusqu'ici : 3 canons moyen calibre, 8 canons de montagne, 4 canons de tranchées et deux bombardes.

DIAZ.

PLANCHES
pour travaux de menuiserie
à VENDRE
chez M. STAATH-SUSINI,
dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES
apures semoules, blés durs, France en caissettes de 5 kilos sortis 10 frs à *domicile*. Adresser *mandats* : Etablissements LUCIANI, rue Montaigne, 1, Alger.

Baume Tuc-Nerf Miriga
MAUX DE DENTS
BASTIA : Pharmacie Lucciani.

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 266

MARDI 16 JUILLET 1918

00203

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Bureaux & Administration : 7 Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur, ✠

Les manuscrits sont insérés d'avance et rendus aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 f. la ligne — 2e page, 0 f. — 3e page, 0.60 — 4e page, divisée 0.60, jadis, 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne répond pas des manuscrits déposés

PARIS SOUS L'ORAGE

Paris boucle sa ceinture de guerre, par précaution les canons s'entassent, les munitions s'amoncellent, la garde se forme autour des fortifications pour la défense de la capitale, que l'ennemi, qui joue sa dernière carte, vise depuis quatre années sans pouvoir parvenir à vaincre nos rangs de héros et si, chose impossible, ils avançaient encore sans souci de faire massacrer leurs hommes, ils trouveraient la réponse juchée en haut de nos canons, au bout des fusils que tiennent d'une main sûre ceux qui meurent et combattent pour la gloire de la France.

Il est minuit ! Au dessus de nos têtes les avions circulent, éclairant le ciel par intermittence de leurs phares lumineux, puis s'éteignent et disparaissent ; seul, le bruit du moteur indique que nos aviateurs veillent. On attend encore. Faut il se coucher ? Et tout à l'heure ne devra t on pas se relever ?

On s'assure que le manteau pour la cave est bien dans l'antichambre à portée de la main et que les poches contiennent le flacon de sels, le mouchoir, la lampe électrique et quelques tablettes de chocolat. Le sac aussi est là tout prêt, contenant les objets les plus précieux, les quelques bijoux qu'on veut sauver en cas de désastre, si la bombe s'abattait sur notre maison..

Hier, visite de notre quartier par les « fils de Bertha ». Je vous avais bien dit qu'il en naîtrait.. à quelques pas d'un restaurant de nuit, célèbre avant la guerre, où souvent les boches qui tendaient l'oreille à tous les propos ont dû écouter bien des conversations pour en saisir ce qu'ils pouvaient croire utile à leurs préparations traîtresses

La bombe est tombée avec beaucoup de fracas, tuant un pauvre chien, lui aussi petite victime de la guerre Un peu plus loin, dans la cour d'un luxueux hôtel, elle forma son cercueil à trois mètres de profondeur, ne causant que des dégâts matériels ; il n'en a pas été de même sur la place d'une populaire mairie où il y eut deux morts deux enfants qui jouaient. Toute la journée les fils de Bertha ont hurlé lugubrement, rugissant comme le lion du désert, avide de sang. Le soir, après l'accalmie, on se promenait quand même sous les arbres du boulevard, pendant que passaient les camions chargés de malles qu'à la hâte les peureux entassaient. A l'époque où nous sommes, si près des vacances, c'est avec quelques raisons qu'on devance l'appel à cause des enfants, mais que de gens n'ont pas attendu que l'heure soit grave et ont lui sans raison, il y a quelques mois déjà, au premier coup de canon, pour mettre à l'abri des émotions leur précieuse personne qui ne risquait rien cependant ; il y a même des gens qui, pris de trac, ont vendu leurs meubles et regagné la Province qu'ils avaient quittée avec tant de joie pour venir ici ; ils n'étaient vraiment pas dignes d'y figurer, mais il est bon que tous les traqueurs parlent, il suffit d'une brebis malade pour empoisonner tout un troupeau, leurs propos défaitistes, leur seule présence nuiraient aux autres.

Une amie qui se croit intéressante, m'écrit d'une ville de l'Ouest, où, en courant, elle s'est réfugiée :

« Pourriez vous m'envoyer quelques tickets de pain, car ici on donne juste, juste, trois cents grammes ? tandis qu'à Paris au moins votre boulangère, ô M. Borel ! vous lâchait de temps en temps cent grammes en plus. Le beurre qu'on avait très bon dans la Capitale pour quatre francs la livre pour la table et trois francs cinquante pour la cuisine, vaut ici la moitié plus, et... on en trouve pas ! . Croiriez-vous qu'il n'y a même pas des petits pois verts que nous mangions depuis deux mois là-bas ! et ni crème, ni fraises, qu'avec des difficultés inouies ! Ah ! la Province ! .. Et quel mal pour trouver un ignoble logement ! A quel prix ! . Je vous assure qu'ici ce sont des bombes pis qu'à Paris ! »

Sans envoyer de tickets de pain, je réponds :

« Pour du toupet, c'en est... Nénette et Rintintin, les fétiches du jour, reliées par un fil, comme les petites Indiennes Radica et Doodica, phénomènes de la nature, qu'il y a quelques années, un Barnum montrait à la foire de Montmartre, et qui depuis ont été séparées par les ciseaux du chirurgien, sourient de leurs yeux de laine de toutes couleurs, pendant que, pendues par le lien qui relie ensemble leurs petites têtes, elles dansent, les jambes dans le vide, retenues par le fil où elles sont suspendues, elles assistent inconscientes au départ des uns, aux propos d'espoir des autres en esquissant un petit pas de coryphée, et viennent s'accrocher au cou ou à la boutonnière dont l'ingénieuse industrie parisienne a fait une mode. »

Les grands boulevards vides de leurs « filles » et de leurs « rastas », qui sont allés opérer ailleurs, qui, sur les plages où les tables de jeux clandestins, cherchant leur proie, ont une physionomie de guerre, les passants ont cet air grave, solennel que suggère la pensée des grands moments ; on sait que l'ennemi est proche, qu'en tendant l'oreille par un soir de brise Nord Est, on entend le canon ! On sait que les arbres centenaires de la forêt de Compiègne qui abritèrent tant d'idylles, qui au temps des rois, ont vu tant de précieuses princesses, tant de marquises poudrées et tant de joies de notre ère, frémissent d'indignation de la souillure des ennemis sauvages qui menacent les frondaisons de verdure dont les branches sont arrachées parfois par l'obus meurtrier qui les traverse en les brisant Braves poilus de la nature, qui disent au ciel en penchant leur cime, comme ceux qui en bas défendent le sol de la Patrie : « Ils ne passeront pas ! »

Blessés de guerre, eux aussi, comme ceux dont la poitrine, ornée de gloire, fait un rempart vivant à l'ennemi et qui, avec acharnement, arrachent pas à pas le terrain usurpé par l'envahisseur, qu'ils arrosent de leur sang, purifié de leur cœur, terre qui nous deviendra deux fois sainte, sol de la patrie et chair de notre chair, linceul de ceux qui tombent et gloire de nos vivants et de nos morts.

Et parce que par surprise, l'agresseur a pu faire quelques pas en avant, que nos héros le repoussent, nous, qui sommes ici ne manquant de rien, risquant seulement quelques bombes, il nous faudrait tous fuir pour quelques heures de sommeil perdues, pour préserver nos nerfs, pour éviter quelques battements de cœur ; pendant « qu'eux » ne dorment que quelques heures par semaine sur la terre qu'ils défendent, en ouvrant leurs veines d'où s'échappe le sang de leur cœur, nous sauver pendant qu'ils meurent, subir leur dédain pour nous préserver d'un danger grossi par la peur qui, demain sera écarté

Mais que penseront ils de nous ? et plus tard, quand l'histoire apprendra à nos petits enfants la glorieuse épopée où il sera dit que les femmes françaises accomplirent leur devoir héroïquement, et qu'ils nous demanderont : Vous, grand'mère, que rôle jouâtes-vous pendant la grande guerre ? Faudra t il donc répondre : Mais, craignant le danger, quand j'entendis le premier coup de canon.. j'ai fui..

MARIE EMILIE RÉALLON.

COUR D'ASSISES

Audience du 15 juillet

Présidence de M. Giacomotti, conseiller

Vol qualifié complicité et recel de ce crime

Hier, à 8 heures du matin, s'est ouverte au Palais de Justice, la 3e session d'assises de l'année sous la présidence de M. le conseiller Giacomotti.

Le *Petit Bastiais* qui, a déjà eu, à maintes circonstances, l'occasion d'apprécier la haute valeur et l'impartialité de ce magistrat, lui adresse, en cette circonstance, avec ses félicitations les plus sincères ses meilleurs souhaits.

Il s'agit encore d'un vol commis à Ajaccio, dans les circonstances suivantes :

ACTE D'ACCUSATION

Maroggi Natalina occupe à Ajaccio, 27, cours Napoléon, une chambre garnie.

Le 21 mars 1918, elle quitta comme d'habitude son logement vers 4 heures du matin. Elle rentrait à 9 heures 1/2 de soir elle constata que, pendant son absence, des malfaiteurs avaient pénétré dans son domicile. Pour s'y introduire, ils avaient, au moyen d'une plane monseigneur, écarté entre la porte d'entrée et son cadre, des pièces auxquelles la gache de la serrure avait cédé. A l'intérieur ils avaient forcé la serrure d'une malle placée au pied du lit et soustrait dans ce meuble un sac de voyage en cuir, où se trouvait en porte feuille renfermant une somme de 900 fr. composée de 5 billets de banque de 100 fr. et 6 billets de 50 fr. Ils avaient, en outre, dérobé un sautoir en or avec breloque d'une valeur de 600 fr. qui se trouvait placé sur la cheminée de la chambre et un double bouton de manchettes. Le 25 mai suivant, Maroggi Natalina apprit que son sautoir était en la possession de Berger Julienne, chanteuse du café concert. Elle s'empressa d'aller le lui réclamer. Berger Julienne hésita à le rendre prétextant ne pas l'avoir sur elle ; mais sur l'insistance de l'autre, elle la sortit de son sac à main et le restitua à Maroggi Natalina. Interrogée par M. le Commissaire de police, Berger Julienne indiqua que ce sautoir lui avait été donné six semaines auparavant par Sgaglia Constantin, lequel, ancien garçon de café, ne se livrait à aucun travail.

Sgaglia reconnut l'exactitude de la déclaration de Berger Julienne ; il prétendit tout d'abord avoir trouvé le sautoir aux environs de la grotte Napoléon ; puis il fait par entrer dans la voie des aveux. Il reconnaît que, quelques jours avant le vol, Poggi Jules, garçon de café, lui avait fait savoir que Maroggi Natalina possédait chez elle de l'argent, et que Canus Sauveur, autre garçon de café, serait prêt lui donner les indications nécessaires, au cas où il aurait voulu « faire un coup. » Sgaglia fit part de sa conversation avec Poggi, à Sciarli et à Santandrea, et le lendemain, ils allèrent tous les trois voir Canus entre 4 et 5 heures du soir. Ce dernier fournit à Sgaglia des renseignements très précis et l'accompagna même au n° 27 de Cours Napoléon pour lui montrer la porte de l'appartement à cambrioler, en lui donnant toutes instructions utiles pour faciliter l'exécution du vol.

Une heure après, Sgaglia, Sciarli Louis et Santandrea se rendaient au n° 27, et pendant que ce dernier s'arrêtait dans le vestibule, les deux autres montaient à l'appartement. De crainte d'être dérangés, ils renvoyèrent l'opération à un peu plus tard.

Santandrea rentra chez ses parents pour pour souper. Sgaglia et Sciarli, restés dans la rue, revinrent vers 7 heures et demie du soir dans le logement de Maroggi Natalina et le cambriolèrent. Leur méfait accompli, ils se rendirent du côté du lavoir public et en débarrassèrent du sac de voyage et du porte feuille en les jetant à la mer. Ils remirent ensuite, sur le coup, dix francs à Canus, en lui faisant connaître que le coup avait réussi. Devant le café Napoléon, ils rencontrèrent Santandrea et tous trois se rendirent au Concert Tormine, où, dans une salle réservée, ils comptèrent l'argent volé. En compagnie de Berger Julienne, ils firent une consommation d'une vingtaine de francs. A la fermeture de l'établissement, Sgaglia accompagna cette chanteuse dans sa chambre et y passa la nuit ; le même soir il lui fit cadeau du sautoir en or en lui recommandant de ne révéler à personne la provenance de ce bijou. Il a reconnu lui avoir offert également plusieurs fois à souper, après le vol. Le lendemain, 22 mars, Sgaglia et Sciarli qui s'étaient partagés les huit cents francs, versèrent chacun vingt cinq francs à leur camarade Santandrea et dissipèrent le restant dans les bars, cafés et cinémas, avec les dits Santandrea et Poggi, qui n'ont pas ignoré l'origine de l'argent volé. Sgaglia et Poggi firent même ensemble un voyage à Marseille en avril ; Sciarli et Santandrea partirent seul pour cette ville au mois de mai ; ils revinrent à Ajaccio, quelque temps après, et furent arrêtés dans le courant de mai et juin.

M. Ghilini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Montera, Colombani, de Caraffa et Moretti sont assis au banc de la défense.

INTERROGATOIRE

Sgaglia fait des aveux complets. Il a volé pour les beaux yeux d'une femme.

Sciarli avoue aussi.

Santandrea n'a pas participé au vol, mais a reçu une très minime partie de l'argent volé.

Canus et Poggi ont donné à Sgaglia et Sciarli des renseignements pour perpétrer le vol.

Pour prix d'une nuit d'amour Julienne Berger a reçu de Sgaglia le sautoir volé.

LES TÉMOINS

Les témoins confirment leur déposition écrite.

RÉQUISITOIRE

Dans un éloquent réquisitoire, M. Ghilini demande une sanction sévère contre les bandes de malfaiteurs qui, depuis quelque temps, désolent la ville d'Ajaccio.

PLAIDOIRIE

Fort éloquemment Me de Caraffa et Colombani plaident les premiers pour Sgaglia, Sciiari, Canus et Poggi, enfants inconscients dont la responsabilité ne saurait être en cause.

Me Moretti, avec son éloquence coutumière, défend Santandrea dont il démontre l'innocence.

Me de Montera prononce une émouvante plaidoirie en faveur de Julienne Berger et demande grâce pour une femme marchande d'amour qui n'est bornée à accepter d'un amant de passage un bijou prix d'une nuit de plaisir.

LE VERDICT

Le verdict du Jury est négatif en ce qui concerne Santandrea, Canus, Poggi et Julienne Berger, qui sont acquittés.

Il est affirmatif en ce qui concerne Sciarli Louis et Sgaglia Constantin que la Cour condamne à 5 ans de réclusion et 10 d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Mardi 16. — Pini Charles Antoine, garçon coiffeur, demeurant à Ajaccio, assassinat.

Ministère public : M. Corbière, avocat général.

Défenseur : Me de Caraffa.

14 Juillet 1918

Premier vol hydravion

DIPLOMES des Morts pour la France

AVIS

Il a été constaté que des erreurs d'orthographe avaient été commises dans l'établissement des diplômes des soldats morts pour la France.

Les familles qui auraient fait des constatations de cette nature sont priées de vouloir renvoyer ces diplômes à la Préfecture aux fins de rectification.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

Petite Gazette

Le palmarès

Par suite d'un oubli, le nom du jeune Antoine Saggesi ne figure pas parmi les élèves de cinquième A qui ont obtenu le plus de nominations.

Le jeune Saggesi, qui est le fils de M. le capitaine Saggesi, du 73e bataillon de tirailleurs sénégalais, a été nommé cinq fois. Nous nous empressons de réparer notre oubli.

Examens de droit

Ont été admis aux examens de licence devant la faculté de droit d'Aix, 1re année, 1re partie, M. Stefani, assez bien, Mlle Cesari, bien; — 2e année, 1re partie, M. Manfredi, assez bien; — 3e année, 1re partie, MM. Natali, assez bien, Emmanuelli.

M. Luciani a été admis aux examens de capacité.

Ecole des mines

M. Angeli est nommé élève de 1re année à l'école supérieure des mines, à la suite du concours de 1918.

Obsèques

Hier, à quatre heures de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Flora Vezzani née Giordani, décédée à l'âge de soixante-deux ans, après une assez longue maladie.

De nombreux parents et amis ont suivi sa dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint Jean-Baptiste, où a été donnée l'absoute.

Une belle couronne avait été offerte par ses filles à leur bien-aimée mère.

Nous adressons à Mlles Vezzani, aux familles Giordani, Mattei, Dupré, Tromini, Vincignerra et Vezzani, toutes nos condoléances.

Perdu

Un bœuf, taille 1 m. 25 environ, robe baie, oreilles entières, âgé 8 ans, écorchures aux pieds provoquées par entraves, a été perdu le 21 juin 1918. Si on le retrouve en informer Amadei Jacob, berger, Corbara.

Suis acheteur

De *tarire* et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padoulin.

Perdu

Chien de chasse, poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».
Forte récompense à l'indicateur, et discrétion. Adresser lettre à M. Hemle Colonna, inspecteur, Ponte-Leccia.

Avis

Il a été perdu, à Calvi, un mulet noir, 4 ans, taille 1 m. 35.
Prière adresser renseignements à M. Luciani, avocat, Calvi. Récompense.
MM. les bouchers sont priés de tenir compte du présent avis.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Avis de convocation

Les membres du Syndicat des Représentants de Commerce de Bastia sont priés de se réunir mardi, 16 courant, à 9 heures 30, dans une des salles de la Mairie.

Le Président, RITTER-ET.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE — Mardi 16, fête de N.-D. du Mont Carmel : Messes de 6 à 10 heures, grand'messe à 9 h.; Vêpres à 7 heures et demie, Salut et bénédiction du Saint Sacrement.

On trouvera des scapulaires à la porte de l'église.

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne, mère de la T. S. Vierge, commencera mercredi, 17 courant.

Messe, suivie du Salut, à 9 heures du matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.446e jour de la guerre

Paris, 15 juillet, 7 heures.

Journée marquée par une activité intermittente de l'artillerie, notamment dans la région de **Corcy**.

Pas d'action d'infanterie.

Paris, le 15 juillet, 15 heures.

Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué ce matin depuis **Château Thierry** jusqu'à la mare de **Hautvillers**. Nos troupes soutiennent énergiquement le choc de l'ennemi sur un front d'environ 80 kilomètres. La bataille est en cours.

ARMÉE D'ORIENT

13 juillet.

A l'ouest de **Doiran** les troupes britanniques ont exécuté avec succès un coup de main dans les lignes bulgares.

En Albanie les troupes françaises poursuivent leur succès et chassé l'ennemi à la **Cote 500** et du village de **Narta** au confluent de **La Tomorica** et du **Devoll**. Sur la rive de cette rivière elles se sont emparées du **Granat**.

Les aviations alliées ont exécuté de nombreux bombardements sur les rivières ennemies.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

14 juillet, soir.

Une heureuse opération locale a permis à nos troupes d'avancer notre ligne à l'est du **Lac Dickbrusch** et de faire plus de 260 prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Le 13 juillet, nous avons abattu 12 appareils ; 4 avions ennemis sont tombés désemparés.

Trois des nôtres manquent.

Pendant l'éclaircie nos aviateurs se sont livrés à de nombreuses observations et reconnaissances et ils ont lancé 4 tonnes et demie d'explosifs.

Au cours de la nuit du 13 au 14 nos appareils de bombardement ont été très actifs et 1.100 bombes d'un poids total de 19 tonnes furent jetées sur des camps, des voies ferrées, des trains, des convois et des cantonnements ennemis.

Tous nos avions sont rentrés.

15 Après-midi.

Notre opération d'hier matin, dans le secteur **Dickbusch**, a été entreprise sur un front d'environ deux mille yards dans le voisinage du **bois de Nieuc**. Elle avait pour but l'enlèvement d'une position, d'une certaine importance locale dont la possession avait été fréquemment disputée depuis l'avance allemande du 25 avril. Notre attaque qui semble avoir surpris l'ennemi a complètement réussi.

Tous nos objectifs ont été atteints. Nous avons capturé deux cent quatre-vingt-seize prisonniers quelques mitrailleuses ainsi que du matériel non encore complètement désombré. Nos pertes sont légères.

Pendant la nuit nous avons amélioré nos positions légèrement au sud de **Villers-Bretonneux** et fait quelques prisonniers. D'autres ont été également capturés dans un raid heureux exécuté par les troupes au sud **d'Arras** et au nord de **Béthune** et dans les secteurs de **Locre** et de **Dickbusch**.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

14 juillet.

En dehors de la lutte d'artillerie assez vive dans les **Vosges** rien d'important à signaler.

Communiqué ITALIEN

13 juillet.

Dans l'après-midi d'hier, l'ennemi par gros détachements, avançant en éventail, commença l'attaque de la position Cornone (Pentes sud Sassorosso) mais il fut aperçu par nos troupes, qui, par un tir foudroyant, le mirent en fuite le poursuivant jusqu'aux tranchées de départ.

De nombreux ennemis restèrent sur le terrain, deux officiers, 64 soldats furent faits prisonniers, notre brave détachement captura des mitrailleuses.

Sur le reste du front, l'activité de combat se maintient très modérée.

Au Pasubio, les deux artilleries déployèrent actions plus intenses entre vallée Frenzela, et vallée Breava.

Les ec aireurs ennemis furent arrêtés par notre feu.

L'activité aérienne, malgré des conditions atmosphériques défavorables, fut fort intense dans la journée, 10 avions furent abattus.

Le lieutenant aviateur Silvio Scaroni atteignit sa 30e victoire aérienne.

En Albanie

Nos troupes maintiennent contact avec une nouvelle ligne ennemie nord Sémini est Devoll inférieur, nord Berard.

Des colonnes ennemies en retraite furent dans la nuit du 12 juillet attaquées et dispersées par nos détachements.

Entre Semini et Vajuzi ils balayèrent le terrain, l'assemblage du butin continue.

Le nombre de prisonniers autrichiens, capturés par nous depuis le 6 dépasse 1.800, dont 61 officiers.

DIAZ.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 15 juillet

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive

LA SITUATION

Enfin !!!

Paris, 15 juillet.

Enfin ! la quatrième offensive allemande est déclanchée.

Quel que soit le résultat de la ruée, elle ne manquera pas d'être arrêtée comme les précédentes.

Les allemands sont à 80 kilomètres de Paris ; il leur faudrait faire une avance nouvelle de 50 kilomètres pour atteindre leur but.

Cela ne nous paraît pas possible.

Nous avons dit que, devant la ligne de Montdidier à Soissons, nos poilus et nos alliés constituent une barrière d'acier qui ne sera pas entamée, qui pourra fléchir peut-être sous la poussée furieuse de l'ennemi, mais se rétablira rapidement, comme cela s'est déjà produit.

L'heure des surprises est passée. Quelles que soient les diversions tentées par l'Etat-major allemand, nous savons quel point il vise. Et bonne garde est faite sur ce point-là.

Au plus l'effort de l'ennemi sera grand, au plus il abrègera la guerre.

AU REICHSTAG

La Paix ALLEMANDE

Londres, 15 juillet.

La presse anglaise commente longuement les discours du chancelier allemand Von Hertling et de l'amiral Hintze, le successeur de Von Kuhlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Dans ces discours, qui viennent d'être prononcés au Reichstag, il est encore question de la paix.

Les journaux anglais concluent que les conditions de paix, dont il est question, sont inacceptables et que ces discours sont sans valeur, parce que, à de telles conditions, la paix est impossible, et parce que ces propositions sont rédigées de telle façon qu'elles prêtent à des interprétations élastiques.

Légion d'honneur

Paris, 15 juillet.

M. André Ponzevera, officier d'administration principal du service de Santé, a été nommé officier de la Légion d'Honneur.

Evénements de Russie

Le prince Guillaume dictateur !

Stockholm, 15 juillet.

Les télégrammes de Petrograd disent que le prince Guillaume serait proclamé dictateur.

Dans le nouveau Cabinet, les Allemands voudraient faire entrer les réactionnaires Ukrainiens et aussi les réactionnaires russes.

SKOROPADSKI

L'usurpateur Skoropadski serait dans une situation très précaire, sans autorité et sans argent.

Le Choléra

400 victimes par jour

Londres, 15 juillet.

Les nouvelles scandinaves confirment que le choléra sévit à l'étrograde, où il fait plus de 400 victimes par jour.

Souffrez-vous ???

de l'estomac, névralgies, douleurs, etc...

Prenez tous les jours au moins une

Bastille Jeanne d'Arc

c'est la santé pour tous et le meilleur dépuratif du sang, du foie et des reins

Prix : **3 fr. 50** la boîte ; **2 fr.** la 1/2 boîte.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt général à Bastia : chez M. LUIGI, pharmacien.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 207 — MERCREDI 17 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur, G

ANNONCES

Corse	25 fr.	12 fr.	6 fr.
Seine et Colonies	20 »	10 »	5 »
Etranger	30 »	20 »	10 »

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 2 F. la ligne — 2e page, 1 F. — 3e page, 0,50 — 4e page, divers 0,60, judic. 0,40

Les abonnements ne partent du 1er et du 15 de chaque mois.
On ne répond pas des manuscrits remis.

Distribution solennelle des Prix au Lycée de Bastia

DISCOURS DE M. BOSSU

Proviseur général

Mesdames,
Messieurs,
Chers Amis,

Au moment où je prends la parole dans cette solennité, je sens tout le poids de l'honneur que je dois à la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique et je lui en adresse ici l'expression respectueuse de toute ma reconnaissance.

Périlleux honneur, quand il nous faut, à nous autres magistrats, sortir du cadre habituel de notre action, pour parler à toute cette belle jeunesse alerte et vive dont je suis entouré.

Rassurez-vous, mes chers amis, je ne serai pas long, et si j'en juge par mes souvenirs d'adolescence, déjà lointains hélas ! c'est le meilleur garant de popularité auprès de vous.

C'est que j'en ai vu, de ces distributions de prix, les unes, gaies et ensoleillées, lorsque, dans notre enfance, nous écoutions narquoisement, mes camarades et moi, M. le maire ou M. le sous-préfet, suant sang et eau pour faire les citations de rigueur latines, ou grecques, qui émaillaient leur discours ; les autres, tragiques et lugubres.

De l'une surtout je me souviens. C'était le 14 août 1870 ; on était à cette époque plus chiche de vacances qu'aujourd'hui. Cette fois, plus de solennité pompeuse. Plus de maire ni de sous-préfet. Le sous-préfet s'était replié avec nos troupes. Le maire était gardé à vue par les uhlans. Le matin même, la division de lanciers, qui assurait la retraite de l'armée du général de Failly, s'était repliée dès la pointe du jour, traversant ma petite ville lorraine au galop de ses chevaux turbes. Les derniers kulbacks, émergeant au milieu des lances, avaient disparu au tournant de la route de Paris, pendant qu'à l'autre extrémité du faubourg, une patrouille de uhlans conduite par un capitaine saxon que nous connaissions tous et qui nous interpellait par nos noms, — l'espionnage teuton ne date pas d'hier, — allait s'emparer de l'Hôtel de Ville.

Dans un coin de notre collège, notre vieux Principal nous rassembla, et, avec des sanglots dans la voix, nous dit simplement : « La ville est envahie. L'argent de vos prix a été envoyé à nos blessés. Voici la liste de vos récompenses. Allez, mes enfants, et soyez toujours de braves petits Français ! »

Et puis, il nous laissa, et je me rappelle que nous aussi, nous avions des larmes pleins les yeux, que nous renforçions avec nos poings, tout en dévalant à la sortie devant l'ennemi, comme de braves petits Français.

Et puis, les années suivantes, distributions de prix dans notre lycée de Paris, où nous nous montrions avec orgueil dans les classes des philosophes et des « taupins », un chevalier de la Légion d'honneur et deux médaillés militaires.

Et puis, ce fut l'envolée dans la vie.

« Le moi est haïssable, » a-t-on dit. Excusez toutefois ces souvenirs personnels qui se lient si étroitement à la situation d'aujourd'hui.

Quelques années à peine écoulées, e reprenais ma place aux distributions de prix, mais, cette fois, sur l'estrade, au milieu des autorités locales.

Quelques années encore, et je présidais cet solennité.

La dernière que j'ai présidée était celle du lycée de Reims, où j'étais assisté du Proviseur, votre vice-recteur actuel, à qui je suis heureux d'envoyer mes meilleurs souhaits de bienvenue, ce grand lycée de Reims, dont les ruines couvrant le sol depuis deux ans, sont encore journellement bombardées par les Allemands, justifiant le mot du poète Lucain : *Etiam periere ruinæ.*

Et deux années plus tard, plus de lycée ! Il s'était dispersé dès la première heure de l'invasion ; mais l'école professionnelle de Reims qui, jamais sous les obus, n'a fermé ses portes, et qui a fonctionné, non dans des caves, comme le veut la légende, mais bravement au grand jour, dans son local ordinaire, comme les magistrats à leur parquet coutumier. Brève réunion de quelques professeurs et des rares autorités restant dans la ville, où le palmarès vite dit était scandé par le grondement de la canonnade, par l'explosion des obus et l'éclatement des shrapnells.

Et voilà qu'aujourd'hui, après quatre années d'hostilités, c'est encore en pleine guerre que je suis appelé à l'honneur de présider de nouveau pareille solennité. Et sur vos bancs, avec les têtes brunes des enfants de Cyrnos, je vois apparaître les types jougo-slaves de nos amis et malheureux alliés, les fils de la valeureuse et héroïque Serbie, dont la présence suffirait à jeter un voile de tristesse sur cette cérémonie d'aujourd'hui.

Elle va s'ouvrir par la lecture du quatrième tome de ce Livre d'Or de votre lycée, si émouvant à entendre, et qui montre que, dans cette lutte d'émulation de toutes nos provinces pour la défense du sol natal, notre cher pays de Corse se trouve au premier rang, et a rappelé au monde les qualités éminentes qui le distinguent entre tous, le courage sans borne, la résistance patiente et silencieuse à toutes les fatigues et à toutes les privations, le dévouement jusqu'à la mort à notre chère patrie française.

Que vous dirai-je maintenant ? Je ne vous dirai que des choses graves, mais vous êtes déjà assez trempés par la vie pour comprendre que seules elles sont de circonstance.

Le moment n'est pas aux discours, il est à l'action. Quoi que nous fassions, la pensée de tous est orientée vers le front de bataille, dans les jours d'angoisses que nous traversons, et malgré nous, elle vole et plane hors de cette enceinte, à l'horizon où combattent et planent aux aussi, les fils de France.

Je dirai seulement à ceux d'entre vous qui vont quitter les bancs de l'Université, ce : « Allez, soyez des hommes ! » qui est le traditionnel refrain de toutes les distributions de prix, depuis que Louis de Fontanes, le premier des grands-maîtres de notre Université de France, si, il y a aujourd'hui 110 ans, édicté les règles immuables de ces solennités.

Allez, soyez des hommes ! Et, dans leur banalité de troisième, ces quelques mots prennent, en ces années tragiques, une signification singulièrement angoissante.

Soyez des hommes ! car vous avez de grands devoirs à remplir, dès cette sortie du lycée.

Soyez des hommes ! car vous allez être appelés, vous aussi, à défendre le sol de la patrie, à offrir vos poitrines et peut-être votre vie à l'ennemi du Droit, de la Justice et de la Liberté, qui est l'ennemi de la France et de ses nobles Alliés.

Soyez des hommes ! car, combien d'entre vous, dans nos générations fauchées par la guerre, sont devenus déjà des chefs de famille, les soutiens de la veuve éplorée ou des petits frères abandonnés.

Soyez des hommes, car, après la paix, — et tout arrive un jour, même la paix ! — vous aurez à régler les terribles problèmes que posera l'après-guerre, dans notre population ancoindrie, — dans notre société bouleversée, — dans nos finances obérées, malgré la victoire, — dans toutes les conséquences désastreuses d'une guerre qui a pour théâtre le monde entier.

(*A suivre*).

NOUVELLES DE ROME

GRANDE REVUE DES TROUPES ALLIÉES PAR LE ROI

Le roi d'Italie a passé en revue, dans la matinée du 4 juillet, les troupes de l'armée de l'Altipiano, qui se sont particulièrement distinguées au cours de l'offensive autrichienne, entre l'Astico et la Brenta.

Les forces anglaises et françaises d'Italie font partie de cette armée. Elles ont pris une grande part à la cérémonie auprès de nos alliés italiens. Le Roi a félicité particulièrement, en même temps que le général Nontuori, commandant d'armée de l'Altipiano, le général Cavos, commandant des forces britanniques, et le général GRAZIANI, commandant les troupes françaises.

Il a remis ensuite des décorations à des officiers et à des soldats. Le défilé, comprenant un bataillon pour chaque nation alliée, bataillon formé par les compagnies des régiments les plus valeureux, a été un beau spectacle militaire. Un contingent des troupes tchéco-slovaques qui se sont glorieusement battues contre l'ennemi commun, au cours de la récente offensive, a défilé au son de son hymne national, parmi les troupes italiennes, avec une remarquable tenue.

(*Journal des Débats*).

Ecole Coloniale

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre excellent ami, M. Pierre Saliceti, de Saliceto a brillamment été reçu aux examens de l'Ecole Coloniale à Paris.

M. Pierre Saliceti est un grand blessé de la guerre. Très gravement atteint par une balle de mitrailleuse alors que ayant sauté le premier le parapet il entraînait son escouade à l'assaut, il a, pendant de nombreux mois, donné les plus vives alarmes à sa famille et à ses amis. Enfin, sa robuste constitution a triomphé du mal.

Après avoir largement et glorieusement payé sa dette à la Patrie, il a pu rentrer à la vie civile par la réforme n° 1, reprendre et achever ses études de droit à Montpellier, puis préparer à Paris l'Ecole Coloniale. Le voici en carrière.

Nous offrons au futur Administrateur des Colonies nos plus affectueuses félicitations et tous nos vœux l'accompagnent dans la splendide, mais lointaine et difficile carrière qu'il a choisie.

CITATIONS

Le lieutenant François Guilici, de la 1re Cie du 340e d'infanterie : a obtenu la citation suivante :

« Recevant ordre de rétablir avec une partie de sa compagnie la liaison avec un bataillon voisin qui venait d'être rompu, a brillamment entraîné ses hommes en se mettant à leur tête pour traverser un glacis battu par le feu des mitrailleuses ennemies. Les premiers hommes qui l'accompagnaient étant tombés, lui même étant blessé, n'est retourné en arrière que sur l'ordre exprès de son chef de bataillon. »

Etait déjà titulaire de la Croix de guerre.

COUR D'ASSISES

Audience du 16 juillet

Présidence de M. Giacometti, conseiller

Assassinat

Le crime que Messieurs les Jurés ont aujourd'hui à juger a jeté une grande émotion dans la ville d'Ajaccio. Il s'agit de l'assassinat du plantoir de la préfecture par un déserteur qui l'accusait de le dénoncer.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Dans la soirée du 5 janvier 1918, Biggi Pierre, âgé de 42 ans, planton de la préfecture à Ajaccio, quittait le palais Lantivy, après avoir terminé son service, pour rentrer à son domicile, 12 rue Notre Dame. Il suivait comme d'habitude le Cours Napoléon, l'Avenue de Premier Consul et la place des Palmiers, lorsqu'en arrivant à la hauteur de la rue des Glacis, point qu'éclaire un bec de gaz, il aperçut à trois ou quatre mètres de lui deux individus assis sur un banc. L'un d'eux lui cria : « Bonsoir Pierre ». Il se retourna et reconnut nettement Pini Charles-Antoine et Albitreccia Jean Dominique, qu'il avait déjà rencontrés ensemble le soir même, vers six heures, dans la rue Fesch.

Pini qui l'attendait à un endroit par lequel il devait nécessairement passer pour se rendre chez lui, était armé d'un révolver, qu'il tenait dans la main. Biggi chercha à s'abriter derrière un arbre de l'allée ; mais Pini déchargea aussitôt dans sa direction deux coups de son arme, dont quatre l'atteignirent grièvement. Le malheureux victime s'affaissa sur le sol.

Accourus au bruit des détonations, l'agent de police Leca relève le blessé qu'il accompagne au poste de police, où M. Uccioni, conciergeries de la mairie, ne tarda pas à arriver. Il était, à ce moment, exactement neuf heures vingt minutes du soir.

Biggi fit immédiatement connaître qu'il venait d'être blessé par Pini. Il renouvela la même déclaration à M. le Commissaire de Police et à M. le Juge d'instruction ; il décédait le lendemain, six janvier à trois h. du soir à l'hospice civil.

Son cadavre présentait quatre blessures, dont deux, siégeant dans la région lombaire, ont entraîné la mort. Survenue très probable et décès, il jouissait de l'estime de ses chefs et de la population ajaccienne. En dehors de ses occupations à la Préfecture, il fournissait, soit à la gendarmerie, soit à la police, des indications sur les déserteurs et sur les vols commis dans Ajaccio.

Au moment où il a été assailli, il avait sur lui des lettres sur lesquelles Pini Charles-Antoine et son frère Jean Dominique étaient portés comme déserteurs.

En donnant la mort de propos délibéré à Biggi, Pini a voulu supprimer un aide indicateur qui, déjà, avait réussi à faire arrêter divers déserteurs.

Pini est mal noté il a encouru 3 condamnations pour vol, filouterie et port d'arme prohibée.

Soldat italien, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt décerné le 24 août 1917 par l'autorité militaire d'Italie pour désertion, vol d'effets militaires et abandon de son dépôt.

M. Corbiji, jr, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Caraffa est assis au banc de la défense.

Me H. de Montera se constitue partie civile au procès au nom de la famille de la victime.

INTERROGATOIRE

L'accusé Pini proteste de son innocence et invoque un alibi. Il n'avait aucun intérêt à donner la mort à Biggi avec lequel il entretenait les meilleures relations.

LES TÉMOINS

L'agent de police Leca accouru au bruit des coups meurtriers, trouva sur la place des Palmiers Biggi frappé de cinq coups de feu dont l'un lui avait traversé les entrailles. C'est Pini, dit-il, qui, par derrière, a tiré sur moi.

M. le Commissaire de police d'Ajaccio a interrogé la victime avant sa mort. Elle a formellement accusé Pini.

Le docteur Pompeani a soigné Biggi blessé et procédé ensuite à l'autopsie de son cadavre. Biggi a succombé à trois graves blessures par arme à feu de petit calibre.

Le concierge de la mairie, Uccioni, a lui-même entendu Biggi blessé accuser Pini d'être son meurtrier. Il était exactement 9 heures 20 minutes au moment du crime.

Constantini a passé la nuit du 5 janvier dans une barraque des ponts et chaussées avec Pini mais, il ne peut préciser si, comme il le prétend, Pini était déjà dans la barraque au moment du crime.

Casabianca confirme la précédente déposition.

Le nommé Zeller Philippe affirme avoir reçu de Pini l'aveu de son crime.

Casabianca Pierre confirme la précédente déposition.

PARTIE CIVILE

Me de Montera fait un tableau saisissant de la soirée du crime, et, dans une éloquente plaidoirie, demande au jury de frapper sans pitié Pini dont matériellement il dégage la culpabilité.

RÉQUISITOIRE

M. l'avocat général Corbière dans un très remarquable réquisitoire sollicite des jurés un verdict exemplaire pour un si lâche assassinat.

PLAIDOIRIE

Me de Caraffa présente éloquemment la défense de Pini. La preuve de sa culpabilité n'est pas faite. Messieurs les Jurés n'hésiteront pas à l'acquitter.

LE VERDICT

Reconnu coupable d'assassinat

attiédé, Pini est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Audience d'aujourd'hui :

Mercredi 17. — Massoni Pierre, Uccioti François, demeurant à Ajaccio, vol qualifié.

Ministère public : M. Ghilini.

Défenseurs : Me Moretti, de Corte, Carrafa.

Petite Gazette

Notes d'art

On s'arrête longtemps et avec intérêt devant nos vitrines où sont exposés : un portrait médaillon plâtre patiné, — un panneau au fusain, (étude peinture à l'huile) — un cadre en étain repoussé — une lanterne en cuir pyrogravé et repoussé.

Tous ces objets excitant l'admiration des passants, et particulièrement des connaisseurs. Lorsqu'après les avoir admirés et étudiés, ils demandent le nom de l'artiste, ils ne sont pas surpris d'apprendre qu'ils sont dus à la touche délicate et savante de Mme Belvia, la distinguée compagne de M. le chef d'escadron d'artillerie qui a déjà exposé dans nos vitrines divers objets d'un fini remarquable, d'un travail artistique impeccable.

Eaux et Forêts

M. Astolfi Paulin-Félix, sergent rengagé au 4e bataillon de chasseurs, est nommé garde domanial de 4e classe à Fréjus.

Douanes

Le sergent rengagé Santi Pierre, du 3e tirailleurs tonkinois, est nommé commis ambulant à l'octroi de Paris.

Nouvelles judiciaires

M. Martinelli Edouard-Martin est nommé suppléant de juge de paix de Delys

Sûreté générale

M. Olivieri Barthélemy, commissaire spécial de police adjoint de 3e classe à Fréjus, passe à la résidence de Bellegarde.

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 1re classe Alessandri Jean-Baptiste, du port de Toulon, est destiné à un centre de patrouilles aériennes.

Syndicat des Limonadiers

Les membres du Syndicat sont priés de se présenter au siège social, aujourd'hui mercredi, de 3 à 5 heures.

Le Président, N. SOAVI.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padulella.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Moretti Marie-Antoinette. — Bruchini Marie-Pierrette. — Massi Philippe-Marie. — Agostini Antoinette-Carmen. — Mariani Henriette-Catherine-Rosette. — Vitali Francette-Carmen.

DÉCÈS

Confortti Jean, employé de commerce, 50 ans, de Bastia.
Ferracci Antoine Dominique, brigadier en 10e d'artillerie, 28 ans, d'Alata.

Nouvelles religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte-Anne, mère de la T. S. Vierge, commencera mercredi, 17 courant.

Messe, suivie de Salut, à 9 heures du matin.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santini

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernière édition télégraphique du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.447e jour de la guerre

Paris, 16 juillet, 7 heures.

L'attaque allemande, déclenchée ce matin vers 4 heures trente, s'est poursuivie toute la journée de part et d'autre de **Reims** avec une égale violence. A l'ouest de **Reims** des combats acharnés se sont livrés dans la région de **Reuilly-Courthizy Vassy**.

Au sud de la **Marne**, l'ennemi a réussi à franchir en quelque points entre **Fossoy** et **Dormans**, une contre attaque vivement menée par les troupes américaines, a réussi à refouler sur la rive nord des éléments ennemis qui avaient attaqué la rive sud à l'ouest de **Fossoy**.

Entre **Dormans** et **Reims** les troupes franco-italiennes résistent avec ténacité sur la ligne **Chatillon sur-Marne Cuchery-Marc-Aux Bouilly**.

A l'est de **Reims**, l'attaque ennemie qui s'est étendue de **Sillery** à la **Main de Massiges** s'est heurtée à une défense irréductible. L'ennemi a multiplié ses efforts sur **Funcy** et les **Marquises** sur les régions au nord de **Prosnes** et de **Souain** et n'a pu en dépit d'attaques répétées entamer notre position de combat.

Paris, le 16 juillet, 15 heures

La bataille a continué vers la fin de l'après-midi et dans la soirée d'hier avec une violence redoublée entre **Château-Thierry** et **Reims**. L'ennemi accentuant ses efforts pour élargir ses avantages a lancé de furieuses attaques. Les combats ont été particulièrement violents au sud de la **Marne** et dans la région de **Chatillon**.

Les troupes franco-américaines ont magnifiquement résisté à l'ennemi et contre-attaqué à plusieurs reprises avec vigueur.

Au sud de la **Marne** les Allemands n'ont pu dépasser la ligne **Stagna le-Chapelle-Monthodon**, limite sud de la forêt de **Bouquigny**.

Marcuil le-Port est tenu par nous. Au nord de la **Marne** nous avons maintenu l'ennemi aux abords sud de **Chatillon** et aux lisières sud est des bois de **Redemant**.

Aucun changement appréciable sur le reste de la ligne.

L'ennemi n'a fait aucune tentative au cours de la nuit sur le front à l'est de **Reims**.

Les Allemands épuisés par la lutte infructueuse engagée par eux dans la journée d'hier n'ont pu dépasser dans notre zone de couverture une ligne jalonnée par **Frunny**, la lisière sud des bois au nord de la **Chaussée Romaine** jusqu'à la **Suippe**.

Les régions au nord de **Souain**, de **Perthes-les-Hurlus**.

Notre position de combat n'a été entamée nulle part. Au dire des prisonniers les pertes subies par les allemands dans la première journée de la bataille ont été extrêmement élevées.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

15 juillet, soir.

Ce matin nous avons de nouveau avancé légèrement notre ligne aux environs de **Villers-Bretonneux** et repoussé un raid ennemi sur un de nos petits postes. Le nombre de prisonniers fait par nous dans les opérations hier au bois de **Ridge** est de 328. Rien d'autre à signaler sur le reste front britannique.

AVIATION

Dans la matinée du 14 juillet nos aéroplanes ont accompli plusieurs reconnaissances ainsi qu'un travail d'observation pour notre artillerie. Après midi a été pluvieuse et orageuse.

Les voies ferrées à **Roulers**, les dépôts de munitions à **Wacmeton** et à **Bapaume**, les docks de **Bruges** ont été copieusement bombardés ainsi que les travailleurs occupés au dragage à **Zeebrugge**. Neuf appareils ennemis ont été abattus et trois ballons d'observation descendus en flammes.

Cinq de nos aéroplanes manquent.

16 Après-midi.

Des troupes néozélandaises ont exécuté hier avec succès un raid dans le voisinage **d'Hebuterne**, capturant plus de trente prisonniers et douze mitrailleuses. Pendant la nuit après un vif combat nous avons de nouveau amélioré notre ligne dans le secteur de **Villers Bretonneux**. Nous avons fait quelques prisonniers près de **Locon**.

Au sud **d'Albert** l'artillerie ennemie a été active ainsi que sur divers points du secteur nord du front britannique.

ARMÉE D'ORIENT

14 juillet.

Sur la **Struma** combats de patrouilles à l'avantage des troupes Hellénique.

A l'ouest du **Vardar** et au nord de **Monastir** grande activité de l'artillerie ennemie.

Dans la région des lacs à l'ouest de **Fréprades** nous avons repoussé un coup de main bulgare.

En **Albanie** notre colonne de pourmite dans la vallée du **Dévoll** a dépassé **Gramsi** les abords de **Cehin** et de **Cruja** où elle est au contact d'une position organisée par les Autrichiens. Le nombre de nos prisonniers est augmenté d'une cinquantaine.

A notre gauche nous sommes en liaison avec la droite italienne qui s'est emparée des hauteurs de **Cafa-Daza**.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

15 juillet.

A l'est de **Château Thierry** et où l'ennemi avait réussi ce matin à traverser la **Marne** dans notre secteur et à réaliser quelques progrès nos troupes ont contre attaqué et ont refoulé l'adversaire jusqu'à la **Marne**. Elles ont fait 500 prisonniers.

Dans les **Vosges** 5 coups déclenchés par l'ennemi ont été repoussés par nos feux.

LE BOMBARDEMENT de Paris par le SUPERCANON

Paris, 16 juillet.

Le bombardement de la région parisienne par le canon à longue portée a recommencé aujourd'hui.

On ne signale aucune victime.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

LA SITUATION

Paris, 16 juillet.

Toutes les nouvelles reçues du front annoncent une situation satisfaisante.

Sur plusieurs points de la Marne, l'ennemi a été repoussé par les divisions françaises et américaines.

L'objectif immédiat des Allemands semble de vouloir s'emparer de Reims, pour pouvoir ensuite occuper Châlons.

On ne croit pas que ce premier mouvement soit la principale offensive préméditée par Ludendorff.

Le *Times* croit que le but de l'Etat-Major allemand consiste à étendre ses opérations sur un front le plus large possible, afin de prononcer son avance sur Paris.

La résistance semble parfaite sur tous les fronts, et cette résistance qui sera opposée à la nouvelle offensive doit avoir une grande influence sur la durée de la Guerre.

Si les Allemands peuvent encore réussir à gagner du terrain, si c'est un nouveau succès pour eux, c'est la continuation indéfinie de la bataille, car les Alliés ne peuvent finalement être battus.

Si c'est un échec, nos ennemis se rendront compte de l'impuissance de leurs efforts et de l'impossibilité de vaincre, si c'est une défaite, c'est la fin, car les meilleures forces de l'Allemagne vont être engagées dans cette lutte.

M. MALVY devant LA HAUTE-COUR

Paris, 16 juillet.

Le Sénat, transformé en Haute-Cour de Justice, ouvrira aujourd'hui le procès entrepris à la demande de M. Malvy lui-même, et dira devant le pays ce qu'il faut penser des accusations formulées par M. Léon Daudet contre l'ancien ministre de l'Intérieur :

On sait que le premier accusait le second d'avoir tolérés des mutineries militaires, à la suite de la trop fameuse offensive du 16 avril 1917, d'avoir vendu à l'ennemi le plan d'attaque du *Chemin des Dames*, d'avoir pris place au Comité de Guerre pour recueillir et transmettre à l'Allemagne des renseignements sur la Défense Nationale.

La Haute-Cour a tenu à juger en parfaite connaissance de cause. Elle a décidé, d'accord avec le procureur général Mérillon et l'avocat de M. Malvy, de commettre la Commission d'Instruction à un supplément d'enquête.

La Commission a entendu tous les témoins, a consulté toutes les pièces, a interrogé l'accusé.

Le rapporteur, M. Pères, a pu rédiger son rapport sans haine et sans crainte, à l'abri de toute pression. Ainsi la Cour de Justice pourra rendre un arrêt devant lequel chacun s'inclinera.

Communiqué ITALIEN

15 juillet.

Sur le plateau de l'Asiago, des détachements français ont effectué deux coups de main dans les lignes ennemies à Bertigo et Zocchi.

Nos détachements firent irruption dans celles au Nord du mont Valbella, capturant quelques prisonniers.

L'ennemi a réagi par une forte action d'artillerie qui fut efficacement contre battue.

Les troupes d'infanterie en mouvement dans les voies de l'arrière furent bombardées par nos aviateurs et ceux des alliés.

Entre les ponts au Sud de Serre Rosso et la vallée de Brenta, un détachement d'éclaireurs ennemis déploya une forte activité victorieusement contrariée par nos avant postes.

Une nouvelle tentative d'attaque à Cornone fut repoussée.

Pendant la journée et la nuit les feux d'artillerie furent très vifs au nord de Grappa.

A Grappa et dans la zone de Monello, 6 avions ennemis ont été abattus.

DIAZ.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 208 — JEUDI 18 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur, Gérant

Les annonces sont payables d'avance et reçues par Bureau du Journal.
1re page, 2 fr. la ligne — 2e page, 1 fr. — 3e page, 1 fr. — 4e page, divisée 0.60, juillet, 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	24 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	27 »	14 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance
On ne reçoit pas des abonnements partiels

Le Service Automobile Ghisonaccia-Sartene et LE VŒU du CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

On sait que le Conseil municipal de Bastia, sur la proposition de M. de Montera, a émis dans sa séance du 29 mai dernier, un voeu tendant au rétablissement des relations postales entre Bastia et l'arrondissement de Sartene.

Le Conseil ayant décidé que ce vœu serait transmis aux représentants de l'Ile au Parlement, M. Giordan député de Sartene, vient d'accuser réception à M. Dapelo de cette communication par la lettre suivante :

Paris, 9 juillet.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception du vœu, que vous avez bien voulu me communiquer par votre lettre toute récente, émis par le Conseil municipal de Bastia, dans sa séance du 29 mai 1918, sur la proposition de M. de Montera, et tendant au rétablissement des relations postales entre Bastia et l'arrondissement de Sartene.

Je vous remercie de cette importante communication, à laquelle je ne puis mieux répondre qu'en vous fournissant les explications qui suivent.

Depuis que le service automobile entre Ghisonaccia et Sartene a été suspendu, par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouvait le concessionnaire d'exécuter les clauses du marché dans les circonstances présentes, je me suis préoccupé de la reprise de ce service qui desert toute une région de mon arrondissement, où les relations postales sont défectueuses, et qui en même temps met en contact l'arrondissement de Sartene avec Bastia. Le fonctionnement régulier du service Ghisonaccia-Sartene est une nécessité absolue, non seulement pour les besoins à satisfaire, mais aussi pour suppléer à l'insuffisance des communications résultant de l'interruption du service côtier, qui a cessé de fonctionner au début de la guerre, la majeure partie de la flotte de la Compagnie Fraissinet ayant été réquisitionnée.

Pour toutes ces raisons et pour celles exposées dans le vœu de votre Assemblée communale, je n'ai pas manqué de réclamer inlassablement de la Direction des Postes à Ajaccio, du Préfet de la Corse et de l'Administration Centrale à Paris, une réorganisation de nature à donner satisfaction aux intérêts considérables qui souffrent de la situation actuelle.

J'ai d'abord obtenu, à titre provisoire, la reprise du service par traction animale, afin d'éviter un arrêt complet. J'ai fait ensuite toutes les diligences possibles pour arriver à une solution satisfaisante et définitive. Je ne vous cacherai pas que je me suis heurté à toutes sortes de difficultés, provenant des exigences imposées par les divers entrepreneurs pour la passation du marché, de l'incertitude dans laquelle on se trouve en ce qui concerne les arrivages et la fourniture de l'essence, et, enfin, de la nécessité de bien s'assurer que le nouveau concessionnaire serait pourvu des moyens suffisants d'exploitation à l'effet de mener à bien une entreprise aussi importante et pour une longue durée. Ceci en vue d'éviter une nouvelle surprise. J'avais hâte d'arriver à l'établissement de la traction automobile, car les inconvénients du système actuel n'échappent à personne. En vue d'atteindre ce but, je n'ai pas hésité à me mettre en relations directes avec tous les soumissionnaires éventuels à Ajaccio, à Paris et à Bastia. J'ai vivement sollicité leur concours, et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour surmonter leurs hésitations.

Il ne faut pas perdre de vue que la distance entre Sartene et Ghisonaccia est de 150 km., soit un parcours quotidien de 300 km. à effectuer. Pour qu'un entrepreneur assume la charge d'un service aussi important, ainsi que l'a fait remarquer M. le Directeur des Postes dans un rapport très favorable à son Administration, il doit disposer de certaines ressources qu'il est assez difficile de réunir : plusieurs bonnes voitures, des pièces de rechange difficiles à se procurer, même à des prix très élevés, un atelier complet et outillé à Bonifacio, un personnel expérimenté d'un recrutement peu facile, enfin des capitaux.

Par ailleurs, il y a lieu de tenir compte que les bénéfices d'une exploitation de la ligne Ghisonaccia-Sartene dépendent surtout du transport des voyageurs. La subvention postale, même portée à un taux plus élevé, n'intervient que pour couvrir une partie des frais.

Le Conseil Municipal de Bastia ne sera donc pas surpris si, malgré toutes mes démarches, malgré mon constant souci d'aboutir à la reprise du service avec toutes les garanties désirables, les considérations que je viens d'exposer ont retardé la solution de l'affaire.

Aujourd'hui, nous touchons enfin au but. Je crois être en mesure de vous annoncer que le service automobile Sartene-Ghisonaccia ne tardera pas à reprendre son fonctionnement normal, et que l'Administration sera à même de passer un marché pour l'exécution d'une nouvelle entreprise de transports automobiles, qui sera confiée à la Société «Corse-Automobiles», dont la direction est à Ajaccio.

M. Camilli, conseiller général, administrateur de cette Société, a fait preuve, je tiens à le reconnaître ici, d'un large esprit de conciliation. Pour être agréable aux représentants de la Corse, notamment à M. Antoine Gavini et à moi-même, qui l'avons particulièrement sollicité, il a consenti à assurer l'exploitation du service aux conditions stipulées par l'Administration.

Il s'agit, vous le savez, d'une Société qui a déjà l'entreprise de plusieurs lignes en Corse et dispose de capitaux importants lui permettant d'assurer, aux conditions les meilleures de sécurité et de durée, son exploitation.

A l'heure actuelle, les négociations ne concernent plus que des points de détail, et il est très probable qu'une entente définitive est à la veille d'intervenir.

Je suis particulièrement heureux de cette solution, qui met fin à une situation préjudiciable qui n'a que trop duré.

Je vous demande, M. le Maire, de bien vouloir communiquer ma lettre au Conseil Municipal de Bastia, et j'ai tout lieu d'espérer que l'Assemblée saura bien reconnaître que je n'ai pas manqué de prendre souci de l'état de choses qui a fait l'objet du vœu qu'elle a émis, et que j'ai consacré à l'heureuse solution de cette affaire tous les efforts que j'y pouvais vouer.

Permettez-moi en terminant, M. le Maire, de me féliciter si, en cette circonstance, tout en ayant en vue de faire prévaloir les besoins de ma région, j'ai pu, en quelque mesure, contribuer à sauvegarder en même temps les grands intérêts de Bastia auxquels tout mon dévouement est acquis, je vous en donne l'assurance.

Veuillez agréer, M. le Maire, l'expression de mes très distingués sentiments.

J. GIORDAN, *Député*.

LE NOUVEAU PRÉFET

Le nouveau Préfet de la Corse a débarqué hier matin à Ajaccio.

Les correspondances avey-rouaises de la *Dépêche* de Toulouse, que nous avons publiées, nous ont appris que le choix du Gouvernement s'est porté sur un excellent administrateur. La Corse en a eu toujours besoin, mais aujourd'hui plus que jamais, en présence des difficultés que présente le ravitaillement de l'île.

Nous sommes convaincu que M. Allain sera à la hauteur de la situation et, en l'assurant de notre concours, lui souhaitons respectueusement la bienvenue.

RÉCOMPENSE au Canot de Sauvetage de BASTIA

La Société centrale de Sauvetage des Naufragés a accordé le prix de M. et Mme Grillon, qui consiste en une somme de 600 francs, au canot de sauvetage de Bastia à répartir entre les canotiers qui ont opéré le 23 janvier le sauvetage des hommes de l'équipage du voilier italien *Maria*, du port de Naples, capitaine Scotia Vincenzo.

En outre, le patron du canot Renucci reçoit, en plus de sa part des 600 fr, une montre en or de la valeur de 200 francs.

Ce sauvetage a été opéré dans les circonstances suivantes :

Le 23 janvier 1918, le patron du canot Renucci était prévenu à 16 heures qu'un voilier qui avait manqué l'entrée du vieux port, était en perdition à peu de distance des roches et des brisants qui bordent la Promenade des quais.

Le temps était à la tempête, des cris de détresse et des appels de secours retentissants se faisaient entendre sur le pont du voilier. L'appel d'alarme fut donné, le canot vite armé, franchissait la passe du vieux port très difficile à ce moment à cause d'un vent violent du N. E. et accostait le navire après une heure et demie de tentatives pénibles et périlleuses. Les hommes du voilier purent enfin être embarqués un à un et le sauvetage était terminé à 18 heures ; la nuit était complète.

L'équipage du voilier fut conduit à l'Assistance Publique où les meilleurs soins lui furent donnés.

Le navire fut momentanément abandonné sur ses ancres.

L'équipage du canot de sauvetage se composait de :

Renucci Joseph, patron, Renucci Joseph, matelot, Quarella Georges Vincent Roch, Marola Antoine, Solari Joseph, Solari Antoine, Lorenzi J.-B., Sisco Roch, Fusella Pascal.

COUR D'ASSISES

Au lieu du 17 juillet

Présidence de M. Giacometti, conseiller

Vol qualifié

C'est encore un vol commis à Ajaccio qui amène aujourd'hui sur la sellette un soldat, Massoni, et un civil, Uccioti.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Dans la nuit du 24 au 25 février 1918, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide de fausses clés dans une cave sise à Ajaccio rue Roi de Rome, 16, où ils ont soustrait au préjudice du sieur Spoturno Jean deux dames jeannes contenant chacune 60 à 65 litres de vin dit « piquette », d'une valeur totale de cent francs. Les recherches effectuées dans la matinée du 25 février aboutissent à la découverte d'une des dames jeannes volées dans le bar restaurant dénommé « Beau Rivage » exploité par le sieur Hass Charles.

Interrogé à s'expliquer sur la provenance de cet objet, ce dernier a fait connaître aux agents de la police que, dans le courant de février dernier, Massoni Pierre avait offert de lui vendre de l'eau de vie, du vin, du café et des cigares. Hass lui répondit qu'il aurait achaté de l'eau de vie contre échantillon.

Peu de jours avant la soustraction, Massoni revint chez Hass en compagnie d'Uccioti et de Castola ; l'un d'eux demanda même à consommer de l'eau de vie, le vol du vol.

Dans la nuit même du 24 au 25 février, Massoni Pierre, Uccioti François et Castola Jean Baptiste et un quatrième individu apportèrent au bar restaurant Beau Rivage l'une des deux dames-jeannes de vin sous traites chez Spoturno. Hass se leva, Hass croyant que c'était l'eau de vie, se mettra à donner l'ordre à sa domestique Taddei Marthe de renouvler ce qu'il apportaient.

Il a fourni des présomptions telles qu'aucun doute sur l'identité des accusés ne saurait subsister.

Sa déclaration est corroborée par les témoignages de sa fille Hass Anna et Taddei Marthe.

Les trois accusés ont des antécédents déplorables et sont considérés comme très dangereux. Massoni et Castola sont, en outre, en état de désertion. Massoni est en état de récidive. Il a été condamné en 1910 pour vol qualifié par la Cour d'assises des Alpes Maritimes à cinq ans d'emprisonnement et 10 ans d'interdiction de séjour.

M. Ghilini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti et de Carafa sont assis au banc de la défense.

INTERROGATOIRE

Massoni et Uccioti nient les faits qui leur sont reprochés.

LES TÉMOINS

M. Lelièvre, commissaire de police de la ville d'Ajaccio, fait connaître que la ville est depuis longtemps désolée par de très nombreux cambriolages. Les deux accusés ont été arrêtés bien souvent à l'occasion de ces vols, mais ils ont bénéficié d'ordonnances de non-lieu. Ce n'est que pour le vol Spoturno qu'on a pu les retenir.

L'inspecteur de police Monero confirme la précédente déposition. Le vol Spoturno consiste dans deux dames-jeannes de piquette. En volant les trois d'une charrette ayant servi au voleur, l'inspecteur de police se rendit chez l'aliment Hass qui reconnut avoir acheté des accusés une dame-jeanne de piquette. C'était la piquette volée chez M. Spoturno.

Hass Charles, sujet allemand. Les deux accusés et un autre militaire lui ont vendu une dame-jeanne de piquette. Il a vu plus tard qu'elle provenait de vol Spoturno.

La fille de précédent témoin fait une déposition en tous points identique à la sienne.

M. Spoturno raconte comment des malfaiteurs ont pénétré dans sa cave pour y dérober une centaine de litres de piquette.

RÉQUISITOIRE

M. Ghilini, substitut du Procureur général, prononce un réquisitoire des plus éloquents. Il expose la situation faite à la ville d'Ajaccio, par d'abominables malfaiteurs ; dans une discussion inattaquable il démontre méthodiquement la culpabilité des accusés.

PLAIDOIRIE

Me Moretti plaide fort habilement la défense de Massoni. L'éloquent défenseur dans une discussion serrée établit que la culpabilité de son client n'a pas été prouvée.

Me de Carafa défend éloquemment Uccioti dont non seulement on ne peut point prouver la culpabilité, mais dont tout fait présumer l'innocence.

LE VERDICT

Le verdict étant négatif, Massoni et Uccioti sont mis en liberté.

La séance est close.

Hopital Militaire de Bastia

KERMESSE

Tirage de la Tombola

Numéros gagnants

573 Galle — 1 197 Vases divers (2) — 418 Cuiller à fraises — 417 Sac de dame — 886 Sac de dame — 574 Rasoir de Sûreté — 262 Sens à Biscuits — 488 Sucrier — 837 Sucrier entre — 1188 Boîte cigares — 179 Boucle de ceinture — 81 Statuette Jeanne d'Arc — 1278 Encrier bronze — 574 Pendulette — 538 Lampe — 1245 Cendrier — 697 Vase bronze — 854 boîte papier à lettres — 1278 coupe papier — 1188 Abat jour — 664 paire de sonliers (2) — 1904 Garniture Watteau — 98 Garniture Manon — 165 Garniture Mascotte — 440 Bibelot musique — 87 Garniture Manon — 85 Vase dame — 487 Abat jour — 1309 Vide poche — 311 Vide poche — 1231 Statuette Manon — 660 Vase bambino — 908 Bouteille Cointreau — 815 bouteille Vin du pays — 280 1 bouteille vin du pays — 830 1/2 Vin du Cap — 791 Boîte de savon — 499 Porte-feuille — 661 boîte papier à cigarettes supplémentaire — 448 boîte de savon — 98 Sac pour 6 photos.

Petite Gazette

Licence

Nous sommes heureux d'enregistrer le brillant succès remporté par Mlle Hélène Landry, qui vient d'être reçue licenciée en philosophie avec la mention Bien.

Mlle Landry est la charmante fille du Député de Calvi.

Toutes nos félicitations.

Avis

Le 4 juillet dernier, on a pris par erreur un paquet de lingerie dans un magasin de Bastia.

Celui qui l'a perdu peut s'adresser à M. Mattionnini, à Ortipario.

DERNIÈRES NOUVELLES

Communiqués Français

1.448e jour de la guerre

Paris, 16 juillet, 7 heures.

Dans la journée du 16 les Allemands qui n'ont pu reprendre leur attaque générale, brisée par nous la veille, ont fait de violents efforts pour accroître leurs succès locaux.

Ce matin et dans l'après midi la bataille a été particulièrement acharnée au sud de la **Marne**. Des forces ennemies ont tenté de remonter le cours de la rivière. Nos troupes ont ralenti la poussée de l'ennemi par une défense ind à pied et l'ont maintenu sur la ligne **Neuilly-Louvrigny**.

De notre côté nous avons contre-attaqué l'ennemi sur le front **St-Agnan-Chapelle-Monthodon**. Nos troupes ont enlevé ces deux localités et ont rejoint leur ligne sur les hauteurs qui dominent la vallée de la Marne dans la région de la **Bourdonnerie de Clos Milon**.

Dans la région de **Reims** les troupes franco italiennes ont repoussé plusieurs tentatives de l'ennemi et conservé leurs positions.

A l'est de Reims les Allemands ont recommencé ce matin de violentes préparations d'artillerie qui ont été suivies d'attaques en plusieurs points du front.

Une puissante tentative en direction de **Beaumont sur Vesle** n'a pu réussir à déboucher de **Prunay**. Dans le secteur de la **Suippe** deux attaques menées à l'ouest de la rivière ont échoué sous nos feux. La lutte a été non moins vive dans les région au nord de **Grauves**, à l'est de **Tahure**, où l'ennemi a également attaqué. Partout nos efforts ont été vains et ses troupes d'assaut repoussées avec de lourdes pertes.

Il se confirme d'après les ordres trouvés sur les prisonniers que l'attaque sur le front de **Champagne**, menée par quinze divisions de première lignejet dix de soutien, cherchait à réaliser une progression de vingt kilomètres le premier jour et atteindre la Marne face à droite.

AVIATION

Notre aviation a pris une part importante à la bataille engagée depuis le 15 juillet sur le front de la **Marne** et de **Champagne**. En dépit des conditions atmosphériques défavorables nos observateurs n'ont cessé de survoler les lignes allemandes pendant les jours qui ont précédé l'attaque.

Grâce à leur vigilance soutenue ils ont pu fournir des renseignements précieux sur l'offensive et en préciser l'étendue.

Dès premières heures de bataille notre aviation est intervenue activement notamment sur la **Marne**. Malgré les épais rideaux de fumées qui dissimulaient les ponts jetés par l'ennemi nos équipages les ont découverts et attaqués.

Volant à faible altitude ils ont réussi à détruire à coups de bombes deux de ces ponts chargés de troupes qui ont été précipités dans la rivière, tandis que sur les convois et les colonnes qui débouchaient sur la rive nord : 44 tonnes de projectiles ont été ainsi utilisées au cours de la journée en divers points du front avec un plein succès.

Les attaques ont continué pendant la nuit : 14 tonnes de projectiles lancées sur des bivouacs, rassemblements et points de concentration de l'ennemi ont provoqué plusieurs incendies et de nombreux dégâts.

Nos équipages ont en outre livré contre l'aviation ennemie une dure bataille qui a abtenu de bons résultats : 41 avions ennemis ont été abattus ou mis hors de combat et neuf ballons captifs incendiés en moins de cinq minutes.

Le sous-lieutenant **Borgarde** a détruit pour sa part trois de ces ballons.

Enfin, l'aviation d'observation n'a cessé de jalonner les positions de nos troupes et surtout celles de l'ennemi et de régler les tirs d'artillerie extrêmement efficaces.

Le sous-lieutenant **Hargelén** a abattu son dixième appareil. Il compte jusqu'à ce jour quatre ballons captifs et six avions officiellement homologués.

Paris, le 17 juillet, 15 heures

Au sud de la **Marne**, les Allemands, poussant des forces nouvelles, ont attaqué, hier dans la soirée, les hauteurs au nord de **Saint-Agnan** et de Chapelle **Monthodon**. L'ennemi a réussi à pénétrer dans la **Bourdonnerie**. La bataille se poursuit avec âpreté sur les pentes boisées immédiatement au sud de ce point.

Plus à l'est, en dépit d'attaques très vives, nous avons maintenu l'ennemi aux lisières sud des bois de **Bouquigny** et de **Nesle**.

Les Allemands ont tenté également un puissant effort en direction de **Montvoisin**, dont ils ont pu s'emparer, mais une contre attaque de nos troupes les a rejetés de cette localité.

Entre la **Marne** et **Reims**, des combats violents sont en cours dans les bois de **Courton**. Une attaque ennemie dans la région de **Veigny**, complètement échoué. A l'est de **Reims**, les tentatives locales de l'ennemi sont restées infructueuses, notamment dans la région de **Prunay**. Les Allemands qui tentaient de renouveler leurs assauts sur **Beaumont**, ont subi un sanglant échec. Partout nous avons intégralement maintenu nos positions.

ARMÉE D'ORIENT

15 juillet.

Activité d'artillerie à l'embouchure de la **Struma**. Dans la région de **Vetrenik**, les troupes ont exécuté avec succès un coup de main dans les tranchée bulgares.

En **Albanie**, sur la rive droite du **Devoli**, nous avons occupé les villages de **Bastani, Prestani, Vina**, en poussé nos reconnaissances jusqu'au cours de la **Holta**. Le nombre des prisonniers capturés s'élève à six cent vingt.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

16 juillet, soir.

Ce matin de bonne heure l'ennemi a attaqué deux nouveaux postes que nous avions établis au voisinage d'**Hebuterne** et a réussi à y pénétrer. Mais immédiatement contre-attaqué il a été repoussé par nos troupes. Nous avons fait quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie s'est montrée active aujourd'hui dans le secteur de **Locre**, ainsi qu'en certains autres points du front.

Des orages ont contrarié nos opérations aériennes. Nos appareils ont jeté quelques bombes et fait de l'observation sur le front. Nous avons abattu 6 avions ennemis. Un des nôtres manque.

Un violent orage accompagné de tonnerre a empêché le bombardement après minuit. Auparavant nous avions jeté plus de quatre tonnes de projectiles sur la station de **Seclin** et sur des cantonnements ennemis. Tous nos appareils sont rentrés.

Rectificatif au communiqué du 16 juillet, 23 heures.

Au lieu de l'ennemi cherchait à atteindre la Marne face à droite, lire : « l'ennemi cherchait à atteindre la **Marne** par sa droite. »

17 juillet, après midi.

A l'est de **Villers-Bretonneux**, à la suite d'une heureuse opération de détail, exécutée pendant la nuit, nous avons fait quelques prisonniers et capturé des mitrailleuses. Un coup de main tenté par l'ennemi dans le même secteur, a été repoussé.

Aux environs d'**Hulluch**, un raid entrepris par les troupes anglaises, ce matin de bonne heure, nous a valu des prisonniers.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans le secteur de la **Somme**, de l'**Ancre**, au nord de la **Scarpe**, au nord est de BETHUNE et au nord de BAILLEUL.

Sur le Front France-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

LA SITUATION

Paris, 17 juillet.

La situation reste satisfaisante dans l'ensemble.

Les journaux allemands annoncent que, sur le front de la Marne, il y a eu de nombreuses et violentes contre attaques franco américaines.

Le communiqué américain de ce jour n'est pas encore parvenu ; le bruit court que les Américains auraient fait prisonniers tout l'état-major d'une division ainsi que 1.500 hommes.

Aucune confirmation officielle ne nous est encore parvenue.

Notre artillerie et notre aviation sont toujours très actives et dominent celles de l'ennemi.

La *Gazette du Rhin et de Westphalie* annonçait ces jours derniers en ces termes l'imminence de l'attaque :

« Nos préparatits sont terminés et l'accalmie dont nous avions besoin pour poursuivre avec succès notre offensive va commencer. »

Cet acte est commencé.

Tout l'avenir de l'Allemagne est engagé dans cette quatrième offensive. Une défaite c'est l'effrondrement.

Aussi, il n'y a rien d'étonnant à ce que le grand quartier général mette tout en œuvre pour s'assurer le succès.

On parle de moyens nouveaux, nous ne croyons pas qu'il y ait autre chose que l'extrême abondance de gaz qui a marqué les dernières opérations et qui sera encore amplifié, pour arriver à mettre les combattants hors d'état de résister aux colonnes d'assaut, s'avançant dans un terrain qui n'a pu être complètement désorganisé par le rapide bombardement qui précède l'attaque, à cause de la nécessité de faire rapidement, pour ne pas donner à l'adversaire le temps de se renforcer sur les points menacés.

Nos soldats, appuyés par de grandes armées britanniques, par de nombreuses divisions américaines, sont sur de solides positions et attendent l'ennemi avec la certitude de le battre.

Cinq millions d'hommes sont face à face. C'est la dernière bataille de la guerre qui s'engage, nous sommes dans les meilleures conditions morales et matérielles pour la gagner.

Les Affaires de Trahison

EXÉCUTION DE DUVAL

Paris, 17 juillet.

Duval, condamné à la peine de mort par le 3e conseil de guerre de Paris, dans l'affaire du *Bonnet Rouge*, a été fusillé ce matin, au lever du jour, à cinq heures, au polygone de Vincennes.

Duval a montré une grande fermeté depuis son réveil, pendant le trajet de la prison au polygone, et devant le peloton d'exécution.

Il a refusé de se laisser bander les yeux.

LE BOMBARDEMENT de Paris par le SUPERCANON

Bertha continue !

Paris, 17 juillet.

Le bombardement de la région parisienne par le canon à longue portée a continué aujourd'hui.

On ne signale, pour le moment, ni dégâts, ni victimes.

LA RÉVISION DU TRAITE DE BREST-LITVOSK

Berne, 17 juillet.

On télégraphie de Berlin que la *Gazette de Voss* publie un long article demandant la revision immédiate du traité de Brest-Litvosk, afin d'éviter que cette revision ne soit faite plus tard par les Alliés.

LA MORT DE 3 AVIATEURS AUTRICHIENS

Genève, 17 juillet.

La Grazer Tagespost *confirme la nouvelle de la mort par accident de trois des meilleurs aviateurs de la marine austro-hongroise.*

Ces trois officiers aviateurs furent trouvés morts sur les débris de leur hydravion.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Ortali et sa fillette ; M. Ange Toussaint Dionisi, Mme Dionisi, née Fuselier, et leurs enfants ; Mme veuve Ortali, M. et Mme Paul Fuselier ; M. et Mme François Torre, née Fuselier, et leurs enfants ; M. J.-B. Dionisi et ses enfants, de Canavaggia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Ursule Ortali
Née DIONISI

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, nièce et cousine chérie, pieusement décédée à Toulon, 9, place Emile Toucas, à l'âge de 23 ans.

(PINO)

Mme Brigitte Biasini, née Marcantoni ; Mme Catherine Biasini ; M. et Mme Vincent Biasini et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Luigi, née Biasini, et leurs filles ; Mme Félicité Marcantoni ; M. et Mme Jean Marcantoni et leurs fils ; M. et Mme Ange Marcantoni et leurs enfants ;

Les familles Tommasi, Mastiani, Antoni, Bonnacorsi, Marcantoni, Marcantetti, Caratini et Mattei ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis Biasini

leur époux, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu et cousin, décédé à Pino, le 15 juillet 1918, à l'âge de 48 ans.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Hassani

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 209 — VENDREDI 19 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ®

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 1 F. la ligne — 2e page, 50 c. — 3e page, 1 F. — 4e page, divisée 0.60, indiv. 0.40

ABONNEMENTS

	Un mois	Trois mois	Un an
Corse	12 fr.	35 fr.	60 fr.
Départ. & Colonies	18 »	54 »	90 »
Etranger	25 »	75 »	150 »

Les abonnements partent des 1er et 15 du mois. — On ne reçoit pas des abonnements inférieurs à un mois.

Distribution solennelle des Prix au Lycée de Bastia

DISCOURS DE M. BOSSU

Procureur général

II.

Certes, votre génération sera fortement trempée, car votre jeunesse se sera écoulée dans les affres de la guerre mondiale. Vous ne vous paierez pas, comme vos devanciers de mots ni de rêveries sentimentales, et avant d'être des citoyens du monde, vous serez, j'ose le dire, des citoyens français.

Vous comprendrez que l'histoire des nations apparaît de plus en plus comme un long martyrologe.

Vous aurez souffert, vous aurez pleuré, et vous aurez ainsi appris l'existence, car la vie c'est la douleur. Tant il est vrai que le plaisir et la jouissance n'ont jamais rien fondé de durable, et qu'à toutes les grandes époques de la vie des peuples, tout ce qui constitue le progrès de l'ordre moral et de l'ordre social, n'est acheté que par la souffrance et n'est édifié que dans les ruines et dans le sang. Tant il est vrai que l'humanité, — telle l'Eve antique aux blonds cheveux — a été condamnée inéluctablement, elle aussi, à enfanter dans la douleur !

Un grand historien du dernier siècle disait que depuis la Genèse, il n'existait que deux dates dans l'histoire mondiale : « le Christianisme et la Révolution Française », car toutes deux ont correspondu à une transformation du monde. Or, toutes deux furent enfantées dans le sang et les ruines.

Vous, mes amis, vous pourrez de votre temps ajouter une troisième date, celle de la Grande Guerre des Nations, car vous verrez de grandes choses, — des choses terribles peut-être, comme toutes celles qui comptent dans l'histoire, — mais sûrement de grandes choses.

Tout change dans le monde et rien ne reste immuable. Comme l'a écrit Augustin Thierry : « La situation des hommes civilisés varie et se renouvelle sans cesse, et chaque siècle qui passe sur un peuple n'y laisse jamais la même manière d'être, les mêmes intérêts, les mêmes besoins qu'il y a trouvés. »

Dans notre société de vapeur et d'électricité, ce que l'illustre historien disait d'un siècle, depuis ces quatre ans de guerre, ne pourra-t-on point le dire de chaque année qui passe ?

Les idées se transforment, les mœurs se modifient. Il est nécessaire, au milieu du renouvellement de toutes choses, de ne garder du passé que ce qui est vivant et de rompre avec ce qui est caduc ; de penser que les sociétés humaines qui vieillissent et s'obstinent dans leur vieillesse immobile, meurent de langueur ou de mort violente, car on ne peut éviter les révolutions qu'à la condition de suivre la loi d'une incessante évolution, de se rappeler qu'on ne peut plus résoudre les problèmes sociaux par la compression, et que, si l'on peut la retarder, sûrement on ne peut arrêter la marche inéluctable du progrès.

Cette nouvelle vie de notre pays est fatale, et elle le sera également pour les autres pays.

Quels bouleversements en toutes choses, après cette période de guerres et de ruines, dans la politique renouvelée et transformée par la longue habitude de la fraternité des tranchées entre toutes les classes de la nation, du banquier au prolétaire, du clérical au socialiste, du docteur à l'illettré ; en matière financière, par le nivellement de la fortune écrasée en haut par l'impôt, accrue en bas par l'élévation des salaires ; en matière économique, par la pénétration profonde des nations diverses qui, du Japon au Nouveau Continent, en passant par la vieille Europe, ont lutté pour les mêmes idéals de liberté et de progrès.

Tout cela sera renouvelé : ce sera presque la table rase des vieilles institutions croulantes, qu'il faudra tout au moins étayer, sinon reconstruire à pied d'œuvre.

Cette nouvelle vie de la France, elle sera ce que vous la ferez, mes enfants. C'est de vos mains presque débiles encore que demain sortira la France nouvelle, telle que vous l'aurez créée.

Jamais aucune génération autre que la vôtre fut-elle chargée d'un si lourd fardeau !

J'ai conscience que vous en serez dignes ! mais pour cela il faut aimer la France et je ne veux pas dire seulement la servir de son sang et de son or ; vous êtes du pays de la bravoure et du dévouement et vous n'avez, pour le faire, nul besoin de mes conseils.

Mais il faut plus encore ! Il faut aimer la France comme l'on aime une mère que jamais rien ne doit effleurer et dont la moindre souffrure, le brocard le plus anodin doivent être jalousement écartés.

Aimez la France, mes enfants. Aimez-la sans respect humain ! Aimez-la dans son âme !

Aimez l'âme française, cette âme des vieux Gaulois, auxquels nous ressemblons si prodigieusement, à en croire la peinture de César dans ses Commentaires, cette âme des vieux Gaulois pétrie par l'effort conscient des générations françaises de vingt siècles successifs. « L'âme française est jeune comme un soleil d'avril », a dit Michelet.

Elle porte en elle une puissance d'idées invincible ! Et c'est pourquoi la France apparaît à travers les siècles comme le champion du Droit, de la Justice et de la Civilisation.

C'est encore notre grand Michelet qui le dit : « Nous sommes les fils de ceux qui, par l'effort d'une nationalité héroïque, ont fait l'ouvrage du monde ! »

Dites vous bien, en effet, que la France a joué un rôle si extraordinairement grand, noble et généreux, qu'il est impossible que l'avenir soit fermé pour elle.

Gesta Dei per Francos !

Hier nous eut un garant de demain, et dans tous les temps et dans tous les âges, le titre de citoyen français résonnera aux oreilles des peuples, comme il y a vingt siècles, le *Civis sum Romanus*.

(*A suivre*).

UN BRAVE

On nous écrit de Sainte Marie Figanella :

La conduite d'un habitant de notre commune mérite d'être citéqu'un en juge François Giacomoni combattant dans l'Oise, avait été fait prisonnier avec huit de ses camarades. Ils regagnaient les lignes allemandes encadrés par quatre hommes lorsque deux de ces hommes tombent comme foudroyés par des éclats d'obus. Giacomoni se précipite sur le troisième et le frappe avec son petit couteau de poche ; à cette vue, le quatrième, terrifié, s'enfuit, et les neuf soldats français rentrent tranquillement à leur camp en traversant l'Oise à la nage.

A la suite de ces faits le brave François Giacomoni, déjà décoré de la croix de guerre, a été l'objet d'une proposition pour la médaille militaire.

Nous préparons une chaude ovation à François Giacomoni le jour où il viendra embrasser son père Louis Giacomoni.

LES CORSES DE CANNES

Les Corses de Cannes organisent le samedi 22 juin dernier, une manifestation sympathique, à l'occasion du prochain départ pour la Corse de M. Colombani, secrétaire général de la Mairie. Ils se réunirent en grand nombre dans la coquette salle du café Dubari, place Gambetta, pour exprimer à leur distingué compatriote tous les regrets que va leur causer son éloignement et pour lui offrir un souvenir.

On remarquait dans l'assistance : MM. de Castelli, caissier à la Banque de France ; Vondoni, professeur au collège ; Mariani, surveillant général au collège ; Grimaldi, chef de la sûreté ; Panzani, chef du bureau des Manœuvres ; Charola, vérificateur des douanes ; Orsini, secrétaire général de la police ; Geoni, commerçant ; Martelli, représentant de commerce ; Simonetti, commis à la mairie ; Paralti, commis au P. L. M. ; Orsini, commerçant, etc.

Etaient excusés : MM. Pelissier, receveur des postes ; Boris, receveur des Douanes ; Teferani, industriel, etc.

Après une courte allocution de M. Paraldi, notre jeune compatriote, M. Fondacci, prit la parole au nom de tous les Corses de Cannes. M. Colombani, vivement ému, lui répondit avec beaucoup d'à propos et porta un toast à la petite patrie, si étoilement unie à la Grande, et en ce moment, et dou lourement éprouvée.

Discours de M. Fondacci :

Cher Compatriote,

Après la manifestation si spontanée dont vous venez d'être l'objet à l'Hôtel de Ville, vous trouverez tout naturel que les Corses de Cannes, mû par les mêmes sentiments, aient tenu, à leur tour, à vous témoigner leur sympathie attestant la conception élevée que vous avez de vos devoirs. Et le Maire de Cannes que votre décision définitive, affecte plus particulièrement, sait le collaborateur intelligent et dévoué qu'il perd en vous. En vous convoquant à votre tâche avec une compétence rare et un dévouement entier, vous aviez au conquérir, à un poste difficile et envié, et la confiance de vos chefs et l'estime de la cité.

Par votre activité féconde, par votre noble et fière attitude, vous nous avez donné un exemplaireconfortant. Instruits par l'expérience, nous nous attacherons à marcher sur vos pas. Le souvenir que nous garderons de votre longue et belle carrière, consacrée tout entière au bien public, en adoucissant les regrets de votre départ, rendra notre besogne quotidienne plus légère. Et, pendant que nous continuerons à faire œuvre utile, vous vous en ferez là-bas, dans notre beau pays ; tous nos vœux vous y accompagneront ; vous y jouirez à l'ombre de nos châtaigneraies, des délices de votre retraite, vous apporterez à votre vieille mère, heureuse et fière de vous avoir enfin à ses côtés, un regain de santé et de vie. Vous avez là une noble mission à remplir.

Cher M. Colombani, au nom de tous ceux qui sont ici je vous adresse mes meilleurs souhaits de bonheur et vous prie d'agréer en souvenir de nous, ce modeste hommage de notre vive sympathie !

UN DÉPLORABLE ACCIDENT

Mort de l'agent Felce

Un accident mortel s'est produit aux environs de Bastia. Un modeste serviteur de la loi en a été victime. Voici les faits :

Hier, vers 11 heures du matin, l'agent de police Felce s'était rendu sur la route de Saint-Antoine, au lieu dit « Nusella », en compagnie de quelques amis parmi lesquels, M. X., inspecteur de la police parisienne, de passage dans notre ville.

Ils avaient organisé une partie de plaisir ; elle allait avoir hélas ! un tragique dénouement.

En effet, l'inspecteur X... commit la grave imprudence de sortir un pistolet automatique, nouveau modèle, et de le montrer à ses amis. Il en avait bien, il est vrai, enlevé préalablement le chargeur, mais par suite d'un fatal oubli, une balle resta dans le canon de l'arme. Soudain, une détonation retentit et l'agent Felce atteint en plein cœur s'affaira comme une masse.

On juge de l'émoi causé par ce douloureux accident. Les personnes présentes s'empressèrent de porter secours à l'infortunée victime. Peine inutile. La mort avait déjà accompli son œuvre...

Le parquet, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, procéda aux premières constatations d'usage, et le corps du malheureux Felce fut dirigé, par les soins de l'Assistance publique, sur l'Hôpital Civil aux fins d'autopsie.

Détail navrant : M..., l'auteur involontaire de ce terrible accident, allait partir le jour même pour le Continent où il devait rejoindre son poste. On devine sa douleur.

L'agent Felce Félix, doyen de notre police municipale, avait 64 ans. Ses bons et loyaux services lui avaient valu la médaille du dévouement.

Estimé de ses chefs, aimé de ses collègues, l'agent Felce était une figure populaire. Aussi la fin tragique de ce modeste serviteur a-t-elle causé de bien vifs regrets.

L'enterrement aura lieu ce jour, à 2 heures et demie de l'après-midi. La levée du corps se fera à l'hôpital civil.

Le personnel de la police prie la population de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté camarade.

L'infortuné Felce laisse une veuve et deux enfants.

Nous leur présentons nos condoléances les plus émues et les plus attristées.

Ravitaillement

SUCRE

Il est rappelé à MM. les Epiciers que la distribution de sucre doit être faite à raison de 500 grammes par tête.

Toute réclamation reconnue justifiée exposerait l'épicier qui ne se serait pas conformé à la réglementation en vigueur, à se voir supprimer toute nouvelle attribution de sucre.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Andreuccetti Joseph, boulanger, et Agostinetti Marie-Joséphine, ménagère.

NAISSANCES

Vaini Auguste-Lucienne. — Benavita Antoine-Joseph-Lazare.

DÉCÈS

Vergen-Troy Marie-Etiennette, 77 ans, de Bastia.

Peccioli Jeanne, ménagère, 72 ans, de Prunelli di-Casacconi.

Petite Gazette

Examens de droit

Sont définitivement admis aux examens de la licence en droit devant la faculté d'Aix : 1re année, 2e partie, MM. Casari, nous bien, Stefani et Scotti ; — 2e année, 2e partie, MM. Natali, bian, et Gabrielli.

Nouvelles maritimes

M. l'ensigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire Mattei Henry-Eugène, à Marseille, est nommé ensigne de vaisseau de 1re classe.

Suis acheteur

De farine et fin de vins sous.
Adresse : TORDINI, Pale ella.

Avis

Le 4 juillet dernier, on a pris par erreur un paquet de lingerie dans un magasin de Bastia.

Celui qui l'a perdu peut s'adresser à M. mesimenini, à Ortiporio.

Perdu

Chien de chasse, poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur, et discrétion. Adresser lettre à M. Basile Colonna, inspecteur, Poste-Lentia.

Avis

Il a été perdu, à Calvi, un mulet noir, 4 ans, taille 1 m. 35.

Prière adresser renseignements à M. Luciani, avoué; Calvi. Récompense.

MM. les Maquignons sont priés de tenir compte de présent avis.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Hassani

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Peccioli ; Mme et M. Oreste Peccioli, mobilisé ; Mme et M. Eugène Peccioli et leurs enfants ; M. Martin Vandrier, mobilisé au front ; Mme veuve Raymond Vandrier et ses enfants ;

Les familles Agostini de Pruneli de Casacconi, Agostini, Filippini et Benigni de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne Peccioli
Née AGOSTINI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, grand'mère, tante et cousine, décédée à Bastia, le 28 juillet 1918.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de relevée.

Maison mortuaire, Route du Cap, 5.

La famille ne reçoit pas.

Mme et M. Franceschi, comptable au Parc d'artillerie, et leurs enfants ; M. Marc-Toussaint Clement, de Matra ; M. Marc-Toussaint Franceschi et ses enfants, d'Alger ;

Les familles Clementi de Moita et d'Oletta et leurs enfants, sœur, Agostini et ses enfants, Rutteli et Benschini de Nocario, Casanova de Matra, de Bordeaux, de Pietra-di-Verde et de Toulouse, Santucci instituteur, Ferranti de Matra, de Paris et de Bordeaux, Filippi de Tox, Oneta de Marseille, Casanova chef bataillon, Chappelaz, Navari, Santucci d'Alger et des Espèces, Franceschi de Matra, de Moita et de Mascara, Scripenti et Ciancioni de Bastia, Galliqioli de Matra, d'Oran et d'Alger ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange

Lucie-Marie-Anne Franceschi

leur fille, sœur, petite-fille et nièce, rappelée à Dieu, à l'âge de 10 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à 2 heures et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue de l'Opéra.

M. Bogaïas Vergez-Trey, contrôle des télégraphes ; Mme Clotilde Maroni et ses enfants ; Mme Canavaggio-Lingénieur, M. Louis Canavaggio, juge de paix à Borgo, et leur fils ; M. et Mme César Lingénieur ; Mme de Pietri-Lingénieur, M. Adrien de Pietri, commis principal des télégraphes, et leur fils ; M. et Mme Souchière-Lingénieur et leurs enfants ; Mlle Sabine Lingénieur ; M. Noël Ayma, capitaine d'infanterie ; M. et Mme François Maroni et leurs enfants ; Mme et M. Silvy-Souchière ;

Les familles Maroni, Alma, Tambellini, Tiziri, Déchenaux, Lucca et Paul Louisati ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Etiennette Vergez-Trey-Maroni

leur mère, sœur, tante, grande-tante, cousine et alliée, pieusement décédée le 18 juillet.

L'enterrement aura lieu samedi, 20 juillet, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Antoine Cicheri ; Mme et M. Peretti, mécanicien à Sfax Gafsa, et leurs enfants ; Mme et M. Salustini, mobilisé aux Forges et Chantiers de la Seyne, et leur fils ; Mme et M. Larini, commis des postes à Sfax, et leur fils ; M. Paul Cicheri, soldat au 4e génie ; M. Pierre Cicheri, M. Pierre Giusti ; M. l'abbé Giusti, curé à Barrettali ;

Ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Michel Cicheri

Soldat au 126e d'infanterie
Cité à l'ordre de l'armée

leur fils, frère, oncle et neveu, mort pour la France au combat de ..... le 21 mai 1918, à l'âge de 21 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique du Petit Bastiais

Communiqués Français

1,449e jour de la guerre

Paris, 18 juillet, 7 heures.

La bataille a continué aujourd'hui avec un acharnement soutenu sur l'ensemble du front.

A l'ouest de **Reims**, en dépit de ses efforts, l'ennemi n'est pas parvenu à accentuer son avance. Nos troupes par leur résistance héroïque et par leurs contre-attaques incessantes ont enrayé avec des alternatives d'angoisse et de revanche la poussée de l'ennemi.

Au sud de la **Marne** les combats se déroulent sur les pentes boisées au nord de **St Agnan** et de la **Chapelle Monthodon**.

Des actions très vives au nord de **Coulmiry** et de **Festigny** nous ont permis de maintenir l'ennemi aux lisières sud des **Bois de Bouquigny**, et des **Chatelhulères**.

A l'ouest de **Meuilly** les Allemands ont réussi à reprendre pied dans **Mont Voisin**.

Entre la **Marne** et **Reims** la lutte se poursuit au nord de **Reuil** dans les **bois du Gâ** où les Allemands ont pénétré et que nos troupes, défendent pied à pied.

La lutte de **Courton** est également le théâtre de violents combats L'ennemi reflue maintenant à l'ouest de **Nanteuil-la Fosse**.

Bourcy, objectif de puissantes attaques qui se sont renouvelées à plusieurs reprises, n'a pu être atteint par les Allemands. Une brillante contre-attaque des troupes italiennes à l'ouest de ces villages a refoulé l'ennemi dans la vallée de l'**Ardre**. De nombreux cadavres ennemis en avant des lignes témoignent des lourdes pertes subies par nos adversaires.

Situations non changeant dans les secteurs de **Vrigny** et **au sud-ouest** de **Reims**.

A l'ouest de Reims nous avons brisé une attaque entre **Beaumont sur Vesle** et **Sillery**.

Nos positions demeurent intactes sur l'ensemble du front de **Champagne**.

Paris, le 18 juillet, 15 heures.

Nous avons attaqué ce matin, les positions allemandes depuis la région de **Fontenoy sur l'Aisne** jusqu'à la région de BELLEAU. Nous avons progressé en certains endroits de deux à trois kilomètres. On signale des prisonniers. Sur le front de la **Marne** et en **Champagne**, la nuit n'a apporté aucun changement. Au sud-ouest de **Nanteuil-la-Fosse** nous avons arrêté net une violente poussée de l'ennemi. Au nord de **Fresnes** une attaque montée par les troupes de la garde a complètement échoué.

ARMÉE D'ORIENT

16 juillet.

Activité habituelle d'artillerie sur l'ensemble du front.

En **Albanie** nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès au nord de **Devoli** et se sont emparés du village de **Mecen** capturant une trentaine de prisonniers.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

17 juillet.

Dans le secteur de la **Marne** nos troupes ont repris la rive sud de la rivière au nord-ouest de **Chateau Thierry**. L'ennemi a renouvelé ses tentatives du jour précédent pour pénétrer dans nos lignes près **Devaux**. Son attaque a complètement échoué sous nos feux d'infanterie et d'artillerie avant d'atteindre nos défenses.

Hier, dans la région de **Thiaucourt** un de nos aviateurs a abattu un avion ennemi.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Pendant la journée, au cours de rencontres de patrouilles au nord de **Bethune** et à l'ouest de **Merville** nous avons fait quelques prisonniers.

Au cours de la nuit l'artillerie ennemie s'est montrée très active sur le front de **Villers-Bretonneux**. Elle s'est servie d'obus à gaz toxiques.

Ce matin l'action de l'artillerie de tranchées ennemies est intensifiée dans le secteur d'**Albert**

AVIATION

Le 16 juillet de fréquents orages ont empêché un travail continu de l'aviation adverse. Nos appareils ont profité des intervalles de beau temps pour faire des reconnaissances en liaison avec l'artillerie et des bombardements ; 13 tonnes de bombes ont été lancées sur des aérodromes ennemis, sur des dépôts de munitions sur le Môle de **Zeebrugge** et sur les villages dont l'ennemi se sert pour ses cantonnements comme **Estaires** et **Merville**.

Nous avons abattu dix appareils ennemis au cour de combats aériens et forcé 4 autres appareils à atterrir désemparés. En plus six ballons ont été abattus en flammes. Neuf de nos appareils manquent.

La nuit, en dépit du mauvais temps, nos appareils ont lancé plus de cinq cents bombes sur des embranchements sur **Seclin** et sur différents cantonnements. Tous les appareils engagés sont rentrés. Un grand avion de bombardement ennemi a atterri derrière nos lignes.

18 juillet, après-midi.

Les troupes australiennes ont exécuté de bonne heure la nuit dernière une action locale heureuse dans le voisinage de VILLERS BRETONNEUX. Elles ont avancé leur ligne au sud-est de cette localité sur un front de plus mille, d'un caractère de campagne ont été capturés au cours de l'opération ainsi qu'un certain nombre de prisonniers et quelques mitrailleuses.

Pendant la nuit nous avons améliorés légèrement nos positions au nord de **Hallebeul**. Nous avons réussi un raid au sud de cette ville et repoussé un coup de main ennemi au sud de BUCQUOY. L'activité aérienne adverse a fait preuve d'une activité considérable pendant la nuit dans la région de BAILLEUL.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

LA SITUATION

Paris, 18 juillet.

La situation continue à être bonne.

Une très violente contre-attaque, effectuée au cours de la nuit, aurait donné d'excellents résultats. Les progrès que nous réalisons chaque jour sont des signes de puissance annonçant la victoire.

Pour cette bataille, qui peut être la dernière de la guerre, toutes les précautions ont certainement été prises par l'ennemi, qui, avec les forces matérielles, l'entraînement des troupes, cherchera à utiliser l'élément de surprise qui est la condition essentielle de la Victoire dans les opérations militaires de cette envergure.

Pour cela, il est probable que les premières attaques ne se produiront pas sur le point visé, et que ce n'est que lorsque les combats seront engagés partout que sera poussée l'action principale, nourrie par des effectifs en profondeur, continuellement renouvelés sur le front d'attaque, jusqu'à ce qu'une rupture soit obtenue quel qu'en soit le prix.

M. Malvy

devant

la Haute-cour

Séance du 18 juillet

Présidence de M. A. DUBOST

Le Sénat s'est réuni en Haute Cour de justice à 15 heures pour juger M. Malvy, ancien ministre de l'intérieur, accusé de haute trahison.

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

LE RÉQUISITOIRE

La parole est donnée à M. le procureur général Mérillon qui prononce son réquisitoire, en concluant à la culpabilité de Malvy en ces termes :

Après le plus sérieux examen de tous les faits établis, il nous est permis de déclarer que la *complicité de Malvy* dans la trahison qui a menacé l'existence même du Pays, *ne peut être mise en doute.*

Faisant ensuite allusion à d'autres responsabilités, M. le procureur général ajoute :

« *Malvy* avait été *imposé* au ministère de l'Intérieur pour seconder les vues d'*une volonté supérieure* à la sienne.

» Il entendait dans tous ses actes soutenir les *tendances du Maître* qui voulait gouverner et diriger le Pays en dehors du gouvernement régulier. »

M. le procureur général conclut à l'application de *l'article 77* du code pénal punissant le coupable de la *déportation perpétuelle* dans une enceinte fortifiée avec l'admission des circonstances atténuantes.

Dans ces conditions la peine peut être abaissée à cinq ans de détention au minimum.

ANGLETERRE

LA DISSOLUTION

de

la Chambre des Communes

Elections générales

Londres, 18 juillet.

Le *Times* annonce comme très probable la dissolution de la Chambre des Communes pour le mois de Novembre.

Les élections générales auront lieu immédiatement après.

Le Cabinet a ordonné l'établissement des listes électorales pour le mois d'octobre.

On ne prévoit pas d'opposition sérieuse de la part du Parlement à cette mesure.

Il est à noter que c'est pour la première fois qu'une Chambre des Communes a dépassé la durée de la législature.

Communiqué ITALIEN

16 juillet.

L'activité de combat, qui s'était maintenue modérée sur tout le front, se ravive temporairement, hier matin, dans la région au nord du Grappa. Nos détachements, par un grand élan, réalisèrent quelques avantages de terrain, prirent 2 pt mitrailleuses, capturèrent 3 officiers et 91 hommes.

A cheval sur le val Brenta, deux petites gardes ennemies furent mises en fuite par nos patrouilles qui capturèrent quelques prisonniers et une mitrailleuse.

Dans la journée et pendant la nuit, nos aviateurs et ceux alliés ainsi que nos dirigables de marine furent très actifs. Douze avions ennemis furent abattus.

DIAZ.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 270

SAMEDI 20 JUILLET 1918

00207

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — *LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE* — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLACHER, Directeur, 3

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 1.50 — 4e page, directeur 0.60, public 0.40

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne reçoit pas des abonnements anonymes

La Légion Etrangère

Jamais garde de roi, d'empereur, d'autocrate, ni pape ni de sultan, jamais nul régiment Cuirassé d'or, drapé d'azur ou d'écarlate, N'alla d'un air plus noble et plus superbement.

(SULLY. — *La Légion Etrangère*).

On ne dira jamais assez ce qu'a été la Légion pendant la grande guerre. LA PREMIÈRE ENTRE LES TROUPES DU MONDE, proclame sa fière devise. C'est vrai. Entre tant de régiments d'élite que la plus noble émulation précipitée depuis des années dans les voies de la gloire, elle n'a cessé de marcher au premier rang et d'accumuler de si prodigieux exploits qu'il a fallu inventer pour elle des distinctions nouvelles : La fourragère aux couleurs de la médaille militaire d'abord, puis la fourragère rouge couleur de la Légion d'honneur.

Le 27 septembre dernier en décorant leur drapeau, lourd de palmes, le général Pétain disait aux Légionnaires :

« Vous ne vous arrêterez pas, mais je ne m'arrêterai pas non plus La prochaine fois je vous donnerai la rosette d'officier, et si vous aliez plus loin, la cravate de commandeur. »

On n'en saurait douter, ils conquerront l'une et l'autre. Il suffit de voir ce qu'ils ont fait à Neuville-Saint-Vaast, à Auberive, à Verdun, à Moronvillers, à Belloy-en-Santerre... Troupe merveilleuse, animée du plus magnifique esprit de corps qui lui fait accomplir, comme en se jouant, des exploits d'épopée. Lisez sa sixième citation, celle qu'elle a conquise devant Verdun et qui lui a valu la fourragère rouge :

« Régiment de marche de la Légion Etrangère.

» Le 20 août 1917, sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant colonel Rollet, s'est élancé à l'assaut d'un vil nge en d'un bois puissamment organisés. Malgré les difficultés du terrain, les a enlevés avec une telle fougue qu'en dépit de nos propres barrages, il a dépassé l'objectif final qui lui avait été assigné, à près de 3 kilomètres de son point de départ.

» Entreprenant aussitôt une nouvelle action, qui n'avait été prévue que pour une date ultérieure et dans une direction toute différente, a fait preuve de ses belles qualités manœuvrières en se rendant maître d'une série de hauteurs, puis d'un village dont l'enlèvement avait coûté précédemment de lourds sacrifices à l'ennemi

» Ainsi assuré la possession d'un front de 2 kilomètres 500 et la capture de 680 prisonniers de 8 canons et de nombreuses mitrailleuses. »

Le Général Commandant la 2e Armée,
GUILLAUMAT.

Un récent décret alloue une somme de 500 francs, plus une indemnité journalière qui vient s'ajouter à la solde normale et à la haute paie à tout homme qui contractera un engagement dans la Légion.

Que tous les amis de la France, alliés, empêchés de rejoindre leur pays, neutres ayant foi en la justice de notre cause viennent prendre place dans les rangs de ce corps admirable. La France les accueille à bras ouverts, ils trouveront à la Légion la Patrie dont ils sont séparés.

Et revivifiée par cet apport d'énergies nouvelles, l'héroïque Légion étrangère continuera le cours de ses glorieuses destinées

CITATIONS

Nous publions avec plaisir les deux belles citations dont a été l'objet le sergent Albert Maggiotti, du 112e d'infanterie, de Bastia :

« Son chef de section ayant été blessé, a pris le commandement de sa section et l'a entraînée sous les tirs de barrage (28 août 1917). Déjà cité ».

La citation ci dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

« Dans la journée du 10 juin, a défendu avec une rare énergie un boyau dans lequel l'ennemi cherchait à s'infiltrer. Sommé de se rendre, a continué la lutte en défendant le terrain pied à pied jusqu'à l'ordre de repli ».

Le sergent Albert Maggiotti vient d'être promu sous-lieutenant.

Toutes nos félicitations.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le Soldat Mattei

Le jeune soldat Alexandre Eugène Mattei, de la classe 18, incorporé au 173e, est tombé glorieusement pour la France, le 12 juin 1918, à....

Il venait à peine de recevoir le baptême du feu, alors qu'une balle boche l'a ravi à sa chère famille. Sa dernière lettre, écrite deux jours avant sa mort, disait sa confiance dans la victoire finale, et exprimait sa santé souhaitait à ses parents de se porter aussi bien que lui. Lorsque cette lettre est arrivée à destination, il dormait déjà son dernier sommeil après avoir fait bravement son devoir.

C'était le fils de M. le maître cordonnier Pierre Mattei, auquel nous adressons ainsi qu'à toute sa famille nos bien sincères condoléances.

ALIMENTATION

SUCRE

La distribution du sucre devient un véritable casse-tête et l'objet de récriminations énervantes et continuelles.

L'épicier détaillant, exposé à perdre sur cet article, n'a pas de repos.

Le public exige 500 grammes de suite, parce que quelques-uns ont donné cette quantité à des prix divers, plus ou moins arbitrairement pratiqués, bien que sous réserves et sauf à régler.

Cette situation anormale est occasionnée par le retard apporté à la publication des taxes nouvelles, et la distribution — après une semaine de souffrance — ne pouvait plus traîner.

En indiquant la quantité mensuelle, le service du Ravitaillement devrait indiquer aussi les prix.

Ceux qui ont livré 300 grammes de sucre remoulu, *en attendant*, ont également agi, les 200 grammes à distribuer, en morceaux, étant réservés et à donner *dès taxation*.

Le consommateur qui n'est pas content est exigeant, trop méfiant et peu raisonnable, car les 500 grammes de sucre semoulu reçus par lui représentent déjà la provision de 18 jours et *puisqu'il a la certitude de toucher le reste*, pourquoi tant récriminer? pourquoi tant d'histoires interminables ?

X

OBSÈQUES DE L'AGENT FELGE

Les obsèques de l'agent Felce, mort dans les circonstances que nous avons relatées, ont eu lieu, hier, à deux heures et demie de relevée.

Elles ont revêtu un caractère imposant. Les rues étaient noires de monde, et chacun, par sa présence, a tenu à rendre hommage à un courageux et modeste serviteur qui jouissait de l'estime générale.

Après l'absoute, donnée en la chapelle de l'Hôpital Civil, par l'abbé Glamarchi, aumônier, le cercueil, qui disparaissait sous une gerbe de fleurs naturelles, fut placé sur une voiture de l'assistance publique. Une belle couronne a été offerte par le personnel de la police.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre agents. Notre police municipale en grand complet ainsi qu'une délégation de gendarmes formaient la haie autour du cercueil. Le deuil était conduit par la veuve du défunt, sa fille et d'autres parents.

Nous avons remarqué dans le cortège : MM. le 1er adjoint Dapelo, f.f. de maire et les membres du Conseil municipal ; le Sous Préfet ; Corbière, avocat général, représentant M. le Procureur général absent ; le Procureur de la République ; le Juge d'instruction ; les conseillers Durazzo et Pasquali ; le juge Belgodere de Bagnaja ; de Caraffa Sébastien, conseiller général ; Ravin, commissaire central ; Poujol, commissaire de police ; le commandant Benedittini, major de la garnison ; le personnel de la Mairie, les Membres de la Presse, etc., etc.

Sur tout le parcours suivi par le convoi funèbre, la plupart des magasins étaient fermés. Ainsi, notre appel a été entendu, et la foule immense et recueillie qui se pressait derrière le cercueil tint à marquer sa sympathie à la famille du défunt.

Le cortège s'est arrêté sur l'esplanade du Palais de Justice, et là, d'une voix émue, notre actif et distingué commissaire central, M. Ravin, a dit un dernier adieu à l'agent Felce. L'abondance des matières ne nous permet pas de donner aujourd'hui ce discours, mais nous nous forcerons au devoir de le publier dans un prochain numéro.

A la famille du malheureux Felce, si cruellement éprouvée, nous lui renouvelons nos condoléances les plus sincères.

Imp. Gilagnier.

Le Gérant, Laurent Santamaria

Préfecture de la Corse

Avis Administratif

Les exportateurs d'huile sont informés qu'ils doivent faire connaître, huit jours à l'avance, à M. le Préfet de la Corse, la date à laquelle ils comptent expédier leur huile et en quelle quantité.

L'accomplissement de cette formalité permettra le règlement rapide des sommes dues à la suite de la réquisition.

CHAUSSURES HENRY

24, *Boulevard Paoli, BASTIA*

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Petite Gazette

Examens de droit

M. Simone Casari, receveur de l'enregistrement à Saint-Florent, a été reçu avec la mention *bien* aux deux examens de première année de licence en droit (1re et 2e parties).

Toutes nos félicitations.

Ecole de S. Hippolyte

M. Altucciosa, nommé de lettres, diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, est nommé professeur à l'école militaire préparatoire de Saint-Hippolyte du Port.

Légion d'honneur

M. Salicon Nicolas-Pompée, surveillant principal des établissements pénitentiaires des colonies, 20 ans de services, 10 campagnes, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens désireux de s'entraîner et faire du sport pourront se présenter au stade (caserne St-Joseph), les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 6 h. et demie à 9 heures.

Tribunal de Commerce de Bastia

Les audiences auront lieu régulièrement le vendredi de chaque quinzaine, à 5 heures, à partir du 2 août.

Erratum

Il a été omis le nom de Mme veuve Giusti dans l'avis de décès de M. Michel Cicheri.

Sain acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pedicelle.

Ravitaillement

SUCRE

Il est rappelé à MM. les Epiciers que la distribution de sucre doit être faite à raison de 500 grammes par tête.

Toute réclamation reconnue justifiée exposerait l'épicier qui en serait pas conformé à la réglementation en vigueur, sûre voir supprimer toute nouvelle attribution de sucre.

M. François Taviani

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination à la Préfecture de la Corse, comme chef de Cabinet, de M. François Taviani. En l'appelant à ce poste, en donnant au tel témoignage de sa confiance à l'un de nos concitoyens, notre nouveau Préfet M. Allain inaugure ses fonctions dans notre département par un acte de sympathie à l'égard de la Corse.

Nous ne pouvons pas ne pas le remarquer. Ceux qui connaissent M. Taviani savent, du reste, que M. Allain a fait le meilleur choix. Dès son arrivée, en 1914, M. Henry distingua vite à son Cabinet ce jeune homme fin et prévoyant, esprit pondéré, caractère droit. M. Taviani s'acquitta tout de suite de ses devoirs avec un plein succès. L'esprit vif, la compréhension rapide, le travail facile, il montra les aptitudes les plus variées, et se trouva ainsi en mesure de contribuer avec une utilité croissante, à l'œuvre préfectorale si abordée par les circonstances. Il devenait pour M. Henry un collaborateur de plus en plus précieux. Durant ces quatre années de vie administrative intense, mêlé à toutes les questions qui se traitaient à la Préfecture, voyant chaque jour s'étendre et se préciser son expérience des hommes et des choses, il a acquis pleinement ces facultés de tact, de mesure, ce sens de l'opportunité qui sont indispensables au poste délicat qu'il occupe. Ces acquisitions sont d'autant plus solides qu'elles lui viennent surtout du développement naturel de son intelligence et de son caractère. Nous lui adressons nos meilleures félicitations. Qu'il nous soit permis d'y ajouter, au point de vue insulaire, nos remerciements pour M. Allain et aussi pour M. Henry dont les attestations légitimes ne sont pas certainement étrangères à cette clairvoyante mesure de justice.

(*La Jeune Corse*)

En nous faisant un plaisir de reproduire cet article de notre excellent confrère d'Ajaccio, le *Petit Bastiais* y joint ses meilleures félicitations pour le très distingué M. Taviani, qu'il voit avec plaisir occuper un poste tout de confiance et si en vue.

EXTRAIT
des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia

Par arrêt contradictoirement rendu le trois juillet 1918, par la cour d'Appel de Bastia, Chambre des appels correctionnels, statuant sur un jugement du tribunal de première instance de cette ville.

La dame Gudicelli Giulia, dite Hélène, veuve Lorenzi, âgée de 30 ans, demeurant à Furiani, déclarée coupable d'avoir intentié en l'adjudicataire d'eau dans la proportion du dix pour cent, du lait destiné à être vendu et d'avoir mis en vente ce lait le sachant vicié falsifié.

A été condamnée à un mois d'emprisonnement avec sursis, cinquante francs d'amende, avec insertion de l'arrêt par extrait dans les journaux le « Petit Bastiais » et le « Bastia Journal » et à l'affichage à la porte du domicile de la prévenue.

Le tout aux frais de la condamnée.

Pour extrait conforme :

Le Greffier,
SECONDI.

V., au Tarif,
Le Procureur Général,
Louis ROSSO.

AVIS DE DÉCÈS

M. Régulus Verger-Trey, commis des télégraphes ; Mme Cléron-Maroni et ses enfants ; Mme Canavaggio-Lingenieur, M. Louis Canavaggio, juge de paix à Borgo, et leur fils ; M. et Mme César Lingenieur ; Mme de Pietri-Lingenieur, M. Adrien de Pietri, contrôleur principal des télégraphes, et leur fils ; M. et Mme Sacchero-Lingenieur et leurs enfants ; Mlle Hélène Lingenieur ; M. Noël Agosti, capitaine d'infanterie ; M. et Mme François Marcaggi et leurs enfants ; Mme et M. Stag-Souchière ;

Les familles Marcaggi, Anno, Tamboilini, Tiseri, Déchenaux, Locca et Paul Locatelli, Parpi et Chiesa ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Etiennette Vergez-Trey-Maroni

leur mère, sœur, tante, grand-tante, cousine et alliée, pieusement décédée le 18 juillet.

L'enterrement aura lieu samedi, 20 juillet, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(PERELLI D'ALÉSANI)

Mme et M. J. A. Ricci ; M. Ricci, instituteur, sur le front ; Mlles Laurine et Léonie Ricci ; M. Fondacci de Paoli, gendarme, et ses enfants ; M. Mathieu Ricci ; Mme veuve Poggi, de Saint-André-de-Bono ; M., Mme et Mlle Poggi ; M. et Mme Orsatelli ; MM. et Mlles Marcantoni, d'Alzi ; Mme veuve Rahuzzani ; Mlles Rahuzzani ; Mlle Palmesani ; Mme veuve Palmesani, institutrice à Ste-Marie-de-Lota ; Mme, M. et Mlles Parigi d'Alando ; M. Marcantoni, instituteur à Alzi ; M. Risterucci, Directeur d'école à Calenzana ; M. Charles-Joseph Marcantoni ; M. Risterucci, maître d'Alzi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean Paul Ricci

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Perelli, le 8 juillet 1918, des suites d'une maladie contractée au service de la Patrie.

Prier pour lui.

Matériaux de construction
en tous genres
LAURENT COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra, BASTIA (Corse)

P. S. — Le maison achète des sacs vides.

— Se renseigner —

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.447e jour de la guerre

Paris, 19 juillet, 7 heures.

Après avoir brisé l'offensive allemande sur les fronts de **Champagne** et de la **Montagne de Reims** dans les journées du 15, 16, 17, juillet, les troupes françaises en union avec les forces américaines se sont portées le 18 à l'attaque des positions allemandes entre l'**Aisne** et la **Marne** sur une étendue de quarante cinq kilomètres.

Partant du front **Ambleny Longpont Trecmes Beursches** nous avons réalisé une avance importante dans les lignes ennemies. Nous avons atteint les plateaux qui dominent **Soissons** au sud ouest et la région de **Chaudun** entre **Villers Helon** et **Noroy sur Ourcq**

De violents combats sont en cours au sud de l'**Ourcq**. Nos troupes ont dépassé la ligne générale **Marizy-Ste Geneviève Hautevesnes, Belleau**. Plus de vingt villages ont été repris par l'admirable élan des troupes franco Américaines. Plusieurs milliers de prisonniers et un important butin sont restés entre nos mains.

Aucun événement important sur les autres parties du front.

AVIATION

Notre aviation a continué à jouer son rôle dans la bataille pendant les journées du 16 au 17 juillet. Le 16 nos équipages de bombardement n'ont cessé d'attaquer les ponts de la **Marne** et de gêner le passage des troupes ennemies. Celles-ci attaquées à la mitrailleuse et à la bombe au moment où elles débouchaient sur les rives nord et au sud ont subi des pertes sérieuses et ont dû se disperser.

Plusieurs fois le pont jeté en face de **Dormans**, copieusement arrosé de projectiles s'est effondré. Les convois qui le traversaient se sont engloutis dans la rivière. Nos bombardiers ont effectué également des expéditions sur les cantonnements, gares, dépôts de munitions et lieux de rassemblement sur l'arrière du front ennemi, 21 tonnes d'explosifs ont été lancées de jour et quatorze au cours de la nuit.

On a pu constater d'importants dégâts et une violente explosion à la gare de **Maison Blanche**, des incendies dans les gares **Couey l'Estaires** et de **Sommeches**. Nos avions avec leur mordant habituel ont livré de nombreux combats au dessus des lignes ennemies : 29 appareils allemands ont été abattus ou mis hors de combats et 5 ballons captifs incendiés.

Le 17 un départ du vent violent et des averses torrentielles nos équipages ont pris l'air et obtenu de bons résultats : 12 avions allemands ont été abattus et 4 ballons captifs détruits. Au cours d'attaques sur les passages de la **Marne** cinq mille six cents kilogs d'explosifs ont été utilisés.

Paris, le 19 juillet, 15 heures.

Entre l'**Aisne** et la **Marne**, nos troupes, surmontant la résistance de l'ennemi, qui a amené de nouvelles réserves, ont réalisé hier en fin de journée, une avance sensible et accru le chiffre de leurs prisonniers. La bataille se poursuit avec acharnement.

Sur le front, à l'ouest de **Reims**, nos troupes ont mené, hier, de vives attaques.

Au sud de la **Marne**, nous avons repris **Montvoisin** et rejeté l'ennemi au delà des ruisseaux de **Osuilly**. Au sud de la rivière, nous avons réalisé des progrès dans le **bois du Roi** ainsi que dans le **bois de Courson** entre la **Porterne** et **Forcy** et porté nos lignes à un kilomètre à l'ouest.

Plus au nord, les Italiens ont enlevé le **Moulin** de l'**Ardre** et conquis du terrain dans la région de **Fontilly**. Au cours de ces actions, nous avons capturé quatre canons et toute mitrailleuses et fait quatre cents prisonniers.

Entre **Montdidier** et **Noyon** ainsi qu'en **Woevre**, des coups de mains sur les lignes ennemies nous ont permis de ramener une centaine de prisonniers.

ARMÉE D'ORIENT

17 juillet.

Sur la **Struma**, rencontres de patrouilles au cours desquelles les troupes helléniques ont fait quelques prisonniers.

En **Albanie**, nos troupes ont poussé des éléments avancés sur la Crête de **Cora Stea** au col de **Lungu**. Les aviations alliées ont bombardé les aérodromes de **Hudevo** et de **Kouatiarci**.

Au cours des combats aériens, un avion ennemi a été abattu, deux autres ont été contraints d'atterrir.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Cet après midi, des troupes du Yorchire ont exécuté un raid heureux au sud est de **Robecq** et ont fait trente prisonniers.

En dehors de l'activité des deux artilleries dans divers secteurs, il n'y a rien d'autre à signaler sur le front britannique.

AVIATION

Au début de la journée du 17 juillet, le temps a été couvert, mais il s'est amélioré ensuite, permettant à nos aviateurs d'accomplir un travail important de reconnaissances, de photographies et de réglage d'artillerie.

Onze tonnes et demie de bombes ont été jetées pendant le jour sur les dépôts de munitions ennemis, les voies ferrées et les usines **Strugeolses**. Nous n'avons rencontré relativement que peu d'appareils ennemis. Nous en avons abattu trois et descendu un hors de contrôle. Nous avons perdu une de nos machines. Nous avons également descendu en flammes six ballons ennemis. De violents orages ont empêché nos appareils d'exécuter des bombardements de nuit.

19 juillet, après-midi.

Pendant la nuit, des raids ennemis ont été repoussés dans les secteurs de VILLERS-BRETONNEUX et de MORLANCOURT.

Nous avons exécuté des coups de main heureux aux environs de BOUQUOY, de WILLERVAL et de LOOS et fait quelques prisonniers.

M. Malvy
devant
la Haute-cour

Séance du 19 juillet

Présidence de M. A. Dubost

Le Sénat, réuni en Haute-Cour de justice, a tenu ce matin sa sixième audience.

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

L'interrogatoire

Le président procède immédiatement à l'interrogatoire de M. Malvy.

M. Antonin Dubost demande à l'ancien ministre de l'Intérieur des explications sur la situation du deuxième bureau du Gouvernement militaire de Paris.

M. Malvy répond par des arguments tirés du mémoire justificatif qu'il a fait distribuer à chaque sénateur.

M. Léon Daudet, qui est le premier témoin à entendre, est arrivé au Palais du Luxembourg porteur d'une serviette bourrée de documents.

Sur le Front Franco-Britannique
La Nouvelle offensive ALLEMANDE

Il ne passera pas !

Paris, 19 juillet.

Nous avons à enregistrer des succès sur tout le front.

Plus de vingt villages ont été repris par l'admirable élan des troupes franco-américaines, au sud de l'Ourcq.

Plusieurs milliers de prisonniers et un important butin sont restés entre nos mains.

Nous sommes partout victorieux. Le général Foch est maître de la manœuvre.

C'est la bataille du Kaiser qui se livre, c'est la bataille qui doit finir la guerre. Nous allons assister à la ruée de espérée de l'ennemi, *mais il ne passera pas !*

Les Allemands sont terrifiés de la violence des combats, ils n'avancent que sous la poussée des formations qui les suivent, se rendant compte qu'ils vont se briser contre un mur inébranlable.

Les prisonniers disent qu'ils comptaient que c'était la dernière bataille, que les Français, à bout, ne pourraient plus s'opposer à la marche en avant.

La désillusion est grande !

Nous ne savons pas encore ce que donnera cette quatrième offensive allemande, mais nous constatons déjà avec grand plaisir que les débuts sont excellents.

M. Clemenceau, qui est rentré hier soir à Paris, revenant du front, est de plus en plus enchanté de la marche des événements. Il n'a pas le moindre doute dans le résultat de la bataille qui se terminera par une grande victoire pour les Alliés, à la gloire de nos poilus et de leur chef.

Ils veulent nous avoir, mais nous les aurons.

Nominations dans les Finances

Paris, 19 juillet.

M. Carre, contrôleur de 2e classe des contributions directes, à Bastia, est élevé sur place à la première classe.

Les Raids d'avions ennemis

Paris, 19 juillet.

La nuit dernière, quelques avions ennemis ont été signalés, se dirigeant sur Paris.

Les moyens de défense furent aussitôt mis en action, et les avions rebroussèrent chemin.

L'alerte a été donnée à 23 heures 58 ; elle a cessé à minuit 40.

La nuit était si belle que nombre de gens, plutôt que de gagner les abris, préférèrent continuer leur promenade.

Peut-être pensa-t-on qu'il y avait eu fausse alerte. Nul, en tout cas, ne s'en plaignit. Nous sommes bien gardés, voilà tout.

AUX ÉTATS-UNIS
Le Président Wilson

Washington, 19 juillet.

Le président Wilson ne prendra pas de vacances cette année.

Il restera à Washington.

LE PETROLE

Le gouvernement des Etats-Unis a interdit la circulation de tous navires chargés de pétrole, ayant une destination allemande.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 271 DIMANCHE 21 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

00208

Téléphone 8 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur, G

Les manuscrits sont confiés à l'entière et seule responsabilité de leurs auteurs. Les articles non signés sont de la rédaction. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	25 fr.	13 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	14 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance.

On ne s'abonne pas chez les correspondants.

Courrier de Paris

La semaine des Américains. — La mort de la chanson à deux sous. — La grippe espagnole. — Une consultation gratuite. — La prochaine offensive.

S'il fallait donner un nom à la semaine que nous venons de vivre, elle devrait évidemment s'appeler la semaine des Américains. Pour nous préparer à célébrer le 14 juillet, nous avons été, le 4 juillet, « l'Indépendance Day ». Et ce n'est pas seulement l'indépendance des Etats Unis que nous avons ainsi rétrospectivement fêtée : c'est encore, par avance, l'indépendance du monde, mise en péril par la menace de la plus avilissante des tyrannies.

Jamais, depuis les journées émouvantes de la mobilisation, Paris n'avait manifesté pareil enthousiasme ; cette fête de l'indépendance coïncidant avec l'époque où l'effort américain atteint le maximum d'intensité, répondait évidemment aux sentiments les plus intimes et les plus profonds de l'âme populaire. Elle n'eut rien de la froideur des cérémonies officielles parce que le protocole le veut ainsi, les ministres, les parlementaires, les hauts fonctionnaires avaient leur place aux sièges d'honneur dans les tribunes ; mais, en réalité, c'est le peuple de Paris qui occupait le premier plan du tableau. En dépit de la menace du canon et des gothas qui devaient, à l'heure précise de la cérémonie, lancer leurs obus, leurs bombes ou leurs torpilles, la foule parisienne des grands jours était là, et sa voix puissante saluait d'enthousiastes acclamations les soldats de la libre Amérique, venus sur le sol de la vieille Europe pour y combattre en faveur du droit et de la civilisation.

Et l'après midi, de la Madeleine à la Place de la République, c'était la foule des beaux dimanches. La fête américaine a fait ce prodige de rendre aux grands boulevards, pour un jour, leur animation d'avant-guerre.

Les promeneurs, pavoisés de petits drapeaux, fleuris de bouquets tricolores où se marialent les marguerites, les bleuets et les coquelicots, s'amusaient sans arrière-pensée des incidents de la rue : soldats américains passant dans des voitures aggrémentées de drapeaux et faisant arrêter l'attelage pour offrir des fleurs ou pour en recevoir camelots, chanteurs, que sais je encore ? En vérité, il ne manquait que les confettis.

Cette grande manifestation avait inspiré les chansonniers populaires. Pendant tout l'après-midi, les interprètes régalèrent les promeneurs de couplets en l'honneur de nos Alliés. La chanson s'enlevait, malgré la hausse formidable des prix : vingt cinq centimes au lieu de dix. La chanson à deux sous a depuis longtemps disparu.

Par cette gaieté de bon aloi, Paris prouvait qu'il n'a pas encore été touché par la maladie qui est en train de faire son tour d'Europe et qu'on a baptisée la grippe espagnole.

Cette héritière de feu l'influenza brutale dans l'attaque, mais assez bénigne au fond, et qui a le mérite de ne pas entraîner de fâcheuses complications sévit, dit-on, sur l'armée allemande, et certains prétendent — je vous donne l'explication pour ce qu'elle vaut — qu'elle ne serait pas étrangère au retard de l'offensive.

Espérons qu'elle ne nous frappera pas à notre tour. Mais, pour le cas où votre mauvaise étoile vous livrerait aux atteintes de la grippe espagnole, je veux vous faire bénéficier de la consultation gratuite que donne aux lecteurs de Ou le docteur Beuaqsis Le traitement qui est d'une extrême simplicité, consiste en un repos absolu avec diète et emploi de boissons chaudes. L'usage de la quinine associée à l'aspirine ou à l'antipyrine, l'emploi d'un purgatif hâtent la guérison, rendent la convalescence moins longue et moins pénible, et facilitent la reprise de la vie habituelle.

Que signifie l'apparente inertie des Allemands ? Auraient ils renoncé à leurs projets contre Calais et contre Paris ? Se rendraient-ils compte qu'ils n'atteindront pas leur but et ne réussiront pas à briser la résistance des armées alliées que renforce l'afflux incessant des troupes américaines ?

Demandons au lieutenant-colonel Febry, dont on sait la sûreté d'information et la rectitude de jugement, la réponse à ces questions angoissantes :

« Il est logique, dit il, de croire que l'état-major allemand ne cherche pas à se dérober à l'obligation de livrer bataille, mais qu'il prend au contraire toutes les mesures utiles pour produire un effort puissant et enfin décisif. En présence de cette éventualité redoutable, il faut toujours penser que le sort des grandes armées ne se liquide pas facilement, quand elles sont pénétrées de la conviction qu'elles luttent pour l'existence de grands peuples dont la foi les anime et dont la résolution les soutient.

» L'erreur de notre ennemi sera d'avoir calculé trop étroitement la force et la durée de notre résistance. Il a voulu, il veut encore la bataille décisive ; il a pu voir déjà il verra toujours plus clairement ce que peuvent faire des soldats qui se battent sur la terre de France et devant Paris. Il a voulu mettre Paris dans la bataille ! Soit ! Il suffit que Paris justifie sa fière devise : « Fluctuat nec mergitur » pour que la « kolossale » entreprise de Ludendorff devienne trop lourde pour les épaules de l'armée et du peuple allemands »

Gardons nous donc de penser que la guerre est finie Il est possible que le coup qui se prépare soit le dernier, mais il sera encore terrible, et il faudra le subir.

HENRY FERRAND.

Service Médical et Pharmaceutique
des brigades des Douanes de Bastia et d'Ajaccio

Le Conseil d'Administration du Groupe de la Corse, service actif des Douanes, a signalé à Monsieur le Député Landry le fonctionnement défectueux du service pharmaceutique de la brigade de Bastia, ainsi que du Service médical et pharmaceutique de la brigade d'Ajaccio.

Le Député de Celvi nous communique la réponse suivante :

J'ai rappelé ces jours derniers au Directeur Général mes démarches précédentes concernant vos doléances, ainsi que les doléances du même genre de vos collègues d'Ajaccio. On m'a promis d'étudier sérieusement les questions que j'avais soulevées.

Pour vous, et pour vos collègues, veuillez recevoir, etc.

LANDRY.

M. le Député Landry nous communique également une lettre de M. le Ministre des finances qui est ainsi conçue :

Paris, 1er juillet 1918.

Monsieur le Député et Cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fonctionnement défectueux dans les brigades des Douanes de Bastia et d'Ajaccio du service médical et pharmaceutique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'afin de remédier aux inconvénients que vous m'avez signalés, mon Administration va rechercher incessamment les perspectives avec les pharmaciens de la localité en leur offrant de traiter sur la base du tarif de l'Association Générale des Syndicats Pharmaceutiques de France.

Agréez, M. le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

KLOTZ.

L'abatage des Oliviers

Les Chambres ont adopté la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — A partir de la promulgation de la présente loi, et durant une période de cinq ans à compter du jour de la cessation des hostilités, l'abatage des oliviers est interdit, à moins d'une autorisation spéciale.

Art. 2. — Tout propriétaire ou exploitant désirant obtenir cette autorisation devra, par lettre recommandée, adresser un préfet aux demandes revêtues de l'avis du Maire de la commune où sont situés les oliviers à abattre. Le préfet statuera après avoir consulté le directeur des services agricoles.

La décision préfectorale devra être notifiée aux intéressés dans le délai de trente jours à partir de la date d'expédition de la lettre recommandée. Passé ce délai, le propriétaire ou exploitant sera valablement dispensé de toute autorisation.

Art. 3. — Toute personne qui aura abattu des oliviers sans s'être conformée aux dispositions précédentes sera passible d'une amende de 500 à 1.000 frs, sans préjudice de la confiscation des arbres abattus. L'amende pourra être élevée jusqu'à 5.000 frs au maximum en cas de récidive.

Art. 4. — Un décret contresigné par le ministre de l'agriculture déterminera les conditions d'application de la présente loi.

La loi sur l'abatage des oliviers est faite pour protéger les oliveraies de France contre la destruction dont elles étaient menacées.

Comme l'a dit M. Louis Martin, rapporteur du projet de loi au Sénat depuis pas mal d'années déjà, l'abatage des oliviers sévit, comme un véritable fléau, sur l'agriculture française, et cet abatage, qui a diverses causes, est d'autant plus regrettable qu'une oliveraie détruite ne se reconstitue qu'après de longues années ».

Les châtaigneraies ne sont pas moins menacées que les oliveraies. Pourquoi nos représentants ne s'entendraient-ils pas avec ceux de l'Auvergne, de la Provence et des autres régions qui produisent les châtaigneraies pour demander que la loi ci dessus soit étendue aux châtaigneraies ? Il s'agit d'éviter à la Corse les angoisses de la disette.

D'autre part, on vient de distribuer à la Chambre une proposition de loi de M. Louis Andrieux concernant l'abatage des mûriers.

Il faut protéger tous nos arbres contre la destruction.

PAYEMENT des allocations militaires

Le payement des allocations militaires aux ilien à la perception de Bastia, 23, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

Le 22 juil.	de la lettre	A	à la lettre	B
Le 23 juil.	—	C	—	D.
Le 24 juil.	—	E	—	F.
Le 25 juil.	—	G	—	L
Le 26 juil.	—	M	—	O.
Le 27 juil.	—	P	—	R.
Le 29 juil.	—	S	—	Z.

ASCENDANTS

Le payement des ascendants se fera à la Mairie les jours suivants et dans l'ordre ci-après :

Le 30 juillet du n° 1 à 300.
Le 31 juillet du n° 301 à 600.
Le 1er août du n° 601 à 900.
Le 2 — du n° 901 à la fin.

L'ordre de paiement indiqué ci-dessus sera rigoureusement appliqué.

POUR DURER

Le problème, auquel nous ne pouvons concevoir d'autre solution que la Victoire, est pour nous un problème de durée.

Que faut-il pour durer ?

L'économie des forces. Celle-là est réalisée par le généralissime des armées alliées de façon à nous donner confiance.

L'économie des denrées. Elle dépend de nous. Supporter sans récriminer les restrictions si tolérables qu'on nous impose est aujourd'hui l'un des premiers préceptes du devoir civique. Chacun doit, par son exemple, inciter ses concitoyens à s'y soumettre librement.

L'économie du numéraire. Franklin, dont les descendants nous donnent un si bel exemple de patriotisme, en a montré toute l'efficacité. Apprenons par un emploi judicieux des dons de la *Défense Nationale* et en particulier des dons à un mois, à nous passer peu à peu de billets de banque, lent en faisant fructifier heureusement nos disponibilités.

CITATIONS

Le maréchal des logis, Padovani Jean-Paul, du 290e d'artillerie d'Ile Rousse, a été cité à l'ordre de la brigade le 22 juin 1918.

« Chef de pièce énergique, brave autant que calme. S'est distingué le 9 juin 1918, obtenant de son personnel le rendement maximum alors que sa pièce était soumise à un violent bombardement d'obus toxiques et explosifs ».

Ce brave sous officier est le fils aîné de M. D. Padovani ; il était caissier de l'Agence Havas à Marseille avant la mobilisation.

Un autre fils de M. D. Padovani, l'adjudant François Padovani, du 24 colonial, a été l'objet d'une citation reproduite dernièrement.

Petite Gazette

De passage

M. et Mme Jacques Tassarech sont de passage dans notre ville, arrivant de Paris. On sait que notre artiste corse a fait évoluer l'art de la guitare.

Obsèques

M. Eugène Paccioli, le sympathique propriétaire du Café des Platanes, a eu la douleur de perdre sa mère, une brave et modeste femme qui avait élevé une assez nombreuse famille.

L'absoute a été donnée en l'église de N.-D. de Lourdes. Le deuil était conduit par l'époux, M. Louis Paccioli, le fils, M. Eugène Paccioli, d'autres parents. De nombreux amis suivaient le cercueil.

Nous adressons toutes nos condoléances à MM. Paccioli père et fils et à la famille Vendrier.

— Mme et M. Franceschi, comptable au parc d'artillerie, ont vu s'éteindre leur dernier enfant, Lucie-Marie-Antoinette, un petit ange de moins d'un an.

Des amis et connaissances ont suivi jusqu'à l'église Saint Jean le blanc cercueil percé par des fillettes.

Nous présentons nos condoléances à M. et Mme Franceschi, aux familles Clementi et Franceschi.

Pharmacie

Pharmacie de garde :

M. Mozzoneacci, Place de l'Hôtel de Ville.

Tribunal de Commerce de Bastia

Les audiences auront lieu régulièrement le vendredi de chaque quinzaine, à 15 heures, à partir du 2 août.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pakalulu.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Serafini Antoine, commerçant, et Liberati Marie-Antoinette, commerçante.

NAISSANCES

Ghilardi Marie-Dévote Juliette. — Bidon Jacqueline-Dévote-Corentine.

DÉCÈS

Antoni Toussaint, retraité, 66 ans, de Barbaggio.

Moretti Hélène, 16 mois, de Marseille.

Communiqués Français

1.450e jour de la guerre

Paris, 20 juillet, 7 heures.

La bataille commencée hier entre l'**Aisne** et la **Marne** a continué toute la journée avec une extrême violence. L'ennemi réagissant sur toute la ligne avec des réserves importantes a tenté d'arrêter notre progression. En dépit de ses efforts nous avons poursuivi notre avance sur la plus grande partie du front.

A gauche nous nous sommes maintenus sur les plateaux au nord-ouest de **Soissons** et dans la région du **Chaudun**

Au centre nous avons dépassé de trois kilomètres en certains points la ligne **Faverolles, Villers Helon, Nesroy sur Ourq**

A droite nos troupes ont conquis de haute lutte le plateau au nord ouest de **Hennes**, le hauteur au **nord de Courchamps** et progressé au delà de **Torcy**.

Le chiffre des prisonniers actuellement dénombré dépasse dix sept mille dont deux colonels avec leur état-major. Nous avons pris plus de trois cent soixante canons dont une batterie du 210.

AVIATION

Dans la journée du 18 juillet notre aviation en collaboration avec des escadrilles britanniques a continué son travail sur tout le front de bataille : 20 avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat par nos pilotes et deux ballons captifs incendiés.

De leur coté les équipages britanniques ont détruit sept appareils allemands. Nos groupes de bombardement ont poursuivi leur expédition sur les passages de la **Marne**. Une passerelle à l'ouest de **Reuil** a été bombardée et démolie. Des cantonnements et des rassemblements de troupes à **Buiehy le Chateau**, dans le ravin de **Vaux Buin** à la **Fère en-Tardenois** dans la région de **Neuilly** ont été attaqués à la mitrailleuse ou à la bombe et dispersés. Des gares de l'arrière front ont été arrosées de projectiles. Un incendie s'est déclaré **en gare d'Alfantaine** et de **Fismes** et l'on a constaté de fortes explosions à **Pontavert**. Vingt deux tonnes ont été ainsi utilisées de jour et 21 tonnes la nuit suivante. Les équipages britanniques ont participé à ces opérations et ont jeté pour leur part deux tonnes et demie d'explosifs avec d'excellents résultats.

Paris, le 19 juillet, 15 heures.

Hier, en fin de journée et dans la nuit, les troupes franco américaines ont poursuivi leur avance sur la plus grande partie du front.

Entre l'**Aisne** et la **Marne** nous avons atteint **Vierzy**, dépassé le bois de **Mauloy** à l'est de **Villers-Helon**, conquis **Neuilly saint Front** et **Licy Clignon**.

Au sud de la **Marne** nos troupes, refoulant les forces ennemies entre **Fossoy** et **Neuilly** ont gagné du terrain vers la Marne.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Nous avons réussi ce matin une petite opération dans le secteur de **Bailleuil**, où les troupes écossaises ont pris le village de **Méteren**, tous leurs objectifs et capturant plus de 200 prisonniers et un certain nombre de mitrailleuses.

Protégés par cette opération les troupes australiennes ont avancé leur ligne jusqu'à une faible distance au sud de **Méteren**. Elle est fait 80 prisonniers pendant la journée au cours de raids et de rencontres de patrouilles dans le secteur de la Forêt de Nieppe.

AVIATION

Le 18, courant en dépit d'un temps très variable nos appareils ont fait beaucoup de travail, reconnaissances, photographies et bombardement.

Les objectifs comprenaient les depots de munitions aux environs d'**Armentières** et de **Méricourt**, les stations de chemin de fer de **Rosières** et de **Roisy** et les docks de **Bruges** et d'**Ostende** : 8 appareils ennemis ont été abattus en combats aériens, un autre a été descendu par le feu de notre artillerie antiaérienne. 7 des nôtres manquents.

Pendant la nuit nos appareils de bombardement ont jeté 8 tonnes de bombes sur le chemin de fer de **Mons à Valenciennes**.

En outre 6 tonnes ont été jetées sur la voie ferrée à **Coutral-Seclin**.

Deux de nos appareils ne sont pas rentrés.

19 juillet, après midi.

Comme suite à nos opérations d'hier notre ligne dans le secteur de **Méteren** a été avancée sur un front d'environ quatre mille yards. Le village ainsi que le groupe de maisons situé au sud-ouest et connu sous le nom de **Le Waton** sont maintenant tenus par nos troupes. L'ennemi a opposé une résistance acharnée à l'aile gauche de notre front d'attaque.

Sur les autres points nos objectifs ont été rapidement atteints et sans difficulté. Le nombre des prisonniers est de 436.

Pendant la nuit des troupes anglaises ont réussi un raid près de **Beaumont-Hamel** et ramené quelques prisonniers ainsi qu'une mitrailleuse.

Plus au nord après un vif combat des troupes de La Nouvelle Zelande ont porté notre ligne en avant sur un front d'environ un mille au sud d'**Hebuterne**.

L'artillerie ennemie a été active dans le voisinage de **Saint-Venant Ypres**.

Communiqué ITALIEN

18 juillet

Le long de tout le front, lutte modérée des deux artilleries et activité habituelle de nos détachements d'éclaireurs.

Dans la nuit du 17 juillet un dirigeable de la marine royale et dans la matinée d'hier de puissantes escadrilles d'avions de bombardement de marine frappèrent avec efficacité constatée les ouvrages militaires de la place maritime de Pola, par 8 tonnes de bombes.

Des actions moins importantes de bombardement furent effectuées pendant la nuit sur des points vitaux de voies arrière ennemies.

Trois avions ennemis furent abattus en combats aériens.

Le soir du 17, un détachement anglais, protégé par une efficace protection de ses batteries et de celles françaises, pénétra de vive force dans les lignes ennemies au sud est d'Asiago en engageant fortement la garnison qui subit des pertes sérieuses et laissa aux mains des assaillants 24 prisonniers et 2 mitrailleuses.

Hier, des tentatives d'attaques répétées par l'ennemi, déterminèrent une vive activité locale entre les pentes sud est de Sasso Rosso et Brenta.

Dans la région nord de Grappa, l'ennemi attaque fortement notre ligne avancée à l'est du col Tanion, mais il fut rejeté. Tous les objectifs militaires des premières lignes et voier amier et ennemies furent atteints par nos aviateurs et dirigeables. Deux avions ennemis abattus.

DIAZ.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 juillet

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

NOUS LES AURONS!!

Vingt villages repris

17.000 prisonniers
dont 2 colonels
avec leur état-major
360 canons
dont une batterie de 210

Paris, 20 juillet.

Ah oui ! nous les aurons !

La Marne sera le tombeau des armées allemandes.

Nous avons lieu d'être très satisfaits des premiers résultats de cette grande bataille que les Allemands ont annoncée comme devant terminer la guerre.

Ce n'est pas l'avalanche écrasant tout sur son passage, ainsi que l'espéraient les boches, c'est une rude opération, arrêtée dès ses débuts, qui peut avoir quelques succès partiels, mais ne rapelle en rien les precédentes offensives, où l'ennemi faisait une brèche qu'on ne parvenait à boucher qu'après d'importants reculs.

Rien de cela ne s'est produit les 15, 16 et 17 juillet, ce fut une attaque violente à laquelle on opposa une résistance énergique et efficace, avec les replis obligatoires sous la ruée.

Le premier choc était attendu avec une certaine angoisse. Les boches avaient tant parlé des moyens formidables qu'ils comptaient employer, qu'on ne savait pas ce qui pourait se produire. Ce fut avec une grande satisfaction que l'on apprit que nos troupes avaient tenu partout, que c'était en somme l'échec de l'attaque.

Dans le secteur de Dormans les Allemands après des pertes énormes, réussirent à passer la Marne, à l'aide de bateaux dont la visibilité était cachée par d'épais nuages de fumée, et, malgré la vaillance des Américains et des Français, s'avancèrent vers le sud, en direction de Montmirail, s'emparant de plusieurs villages. Ils furent brusquement arrêtés par une contre-attaque qui rendit vaines toutes les tentatives boches.

C'est l'armée de Von Boehm qui a passé la Marne, et que les Franco-Américains ont réussi à refouler.

La fermeté de notre défensive, qui a annihilé la formidable ruée de 35 divisions ennemies, constitue à elle seule un succès considérable

Mais Foch et Pétain ont voulu mieux.

Depuis le 18, entre l'Aisne et la Marne, l'armée française, avec la précieuse collaboration de corps américains a attaqué les positions allemandes.

Cette offensive a réussi au delà de toutes les espérances.

Vingt villages ont été repris ; le chiffre des prisonniers dépasse 17 000 hommes, dont 2 colonels avec leur état-major. Nous avons pris plus de 360 canons dont une batterie de *210*.

Peut-on rêver réponse plus énergique et plus significative à *l'offensive pour la paix*, engagée par Hindenburg et Ludendorff.

Le chef qui commande les troupes françaises, entre l'Aisne et la Marne, est le général Mangin qui, il y a un mois, infligea déjà un sanglant échec à l'ennemi, en arrêtant sa poussée à Courcelles et à Méry.

L'INTERVENTION japonaise EN SIBÉRIE

Londres, 18 juillet.

D'après un télégramme reçu de Tokio, le gouvernement serait résolu à exécuter son plan d'intervention en Sibérie.

Malgré l'intervention du conseil diplomatique, on prévoit un conflit politique, mais on espère que la situation sera favorable aux nations alliées.

Le parti tatsouma estime que la situation en Sibérie n'est pas assez critique pour nécessiter l'intervention japonaise.

M. Malvy *devant* la Haute-Cour

Séance du 20 juillet

Présidence de M. A. Dubost

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

Immédiatement après l'appel nominal, le président procède à l'audition du premier témoin.

M. Léon Daudet

*reprend, une à une, toutes les accusations qui furent dirigées pendant deux ans contre M. Malvy par l'*Action Française *et fournit les preuves à l'appui.*

Cette déposition est faite dans un langage ironique et passionné. Elle provoque des mouvements divers.

Elle a occupé toute la séance d'aujourd'hui.

LE MÉMOIRE DE M. MALVY

Les journaux commentent le passage suivant du mémoire que M. Malvy a fait distribuer aux membres de la Haute-Cour, en réponse aux réquisitions de M. le proqureur général Mérillon :

« Et vous vous souviendrez que si je suis complice d'une faute contre la Patrie, je le suis avec tous ceux qui ont travaillé comme moi à l'apaisement des impatiences, des fébrilités, des exaltations chimériques. »

Voulez-vous des informations vraies ?

Lisez *OUI*

Grand journal quotidien
Net — Sincère — Bien écrit
1, rue des Italiens — PARIS

Oui, — Compte parmi ses collaborateurs les plus grands noms du monde politique, littéraire et artistique.

Oui, — Publie des dessins de *Forain*.

Oui, — Publie tous les jours des contes, des chroniques, des échos, un feuilleton.

Rédacteur en chef : Louis LAZARUS.

Sur demande adressée à l'Administrateur de *Oui* 1, rue des Italiens, Paris. — *Service gratuit pendant 8 jours.*

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bartoli

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 272 — LUNDI 22 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les manuscrits sont insérés d'avance et rendus aux Bureaux du Journal.
1re page, 2 f. la ligne — 2e page, 1 f. — 3e page, 1 f. — 4e page, divertissements 0.50, judic. 0.40

ABONNEMENTS

	No. ord.	Num. & pièce	Trimestre	Semestre	Année
Corse	75 fr.	12 fr.	6 f.	Les abonnements sont payables d'avance	
Départ. & Colonies	120 »	16 »	8 »		
Etranger	365 »	20 »	10 »	On ne reçoit pas des manuscrits déposés	

Distribution solennelle des Prix AU Lycée de Bastia

DISCOURS DE M. BOSSU

Procureur général

(Suite et fin)

Ah ! mes chers amis, je vous l'ai dit : de la France, notre mère à nous, écarter toute souillure et toute critique !

Notre génération n'a-t-elle rien de ce chef sur la conscience ? Votre éminent professeur vous disait tout à l'heure en termes éloquents que, dans la période d'avant-guerre, nous n'avions qu'un mince souci de notre réputation : les Français n'étaient jamais plus décriés que par eux-mêmes.

On en était arrivé chez nous à ne donner un brevet de grandeur, de science, d'élégance et de bon ton qu'à l'étranger.

Dans les sciences naturelles, le géant qu'est Pasteur, dans les sciences mathématiques celui qu'est Henry Poincaré, cédaient le pas aux savants de l'Allemagne La musique se résumait en Richard Wagner. En littérature, notre clair génie s'embrumait dans les rêveries du scandinave Ibsen. En philosophie, la patrie si lucide de Descartes, s'enlisait dans le pessimisme de Schopenhauer,

Nos modes elles-mêmes, ce chef-d'oeuvre du goût parisien, n'allaient-elles pas souvent chercher leurs modèles de l'autre côté du détroit ?

C'était le règne des snobs, les plus dangereux des parasites sociaux, de tous ceux ou celles qui, incapables de comprendre par eux-mêmes, vivant des jugements tout faits lus dans quelque brochure ou quelque magazine, nous imposaient leurs décisions, au hasard de la mode du jour, parce que, comme les ignorants, ils formaient la majorité.

De par leurs arrêts, il était défendu de faire parade de nobles sentiments. La famille, la paternité, le patriotisme, tout sombrait sous leurs absurdes efforts, et le monde entier appreuait à ne connaître de la France que les quelques oisils et les filles galantes soupant de minuit à l'aube dans les restaurants de nuit du Boulevard, collection d'êtres incapables d'un effort, d'un sacrifice ou d'une vertu.

Le reste de la nation était ignoré, et malgré l'organisation infinie de son espionnage fonctionnant si minutieusement, depuis le coulissier millionnaire jusqu'à la modeste femme de chambre du ménage d'officier, nos ennemis eux-mêmes s'y sont laissés tromper et ont cru qu'au seul cliquetis de leur grand sabre, à la seule menace de leur poudre sèche, la nation allait s'effondrer et se dissoudre.

Et combien peu d'entre nous n'ont rien de ce chef à se reprocher. Nous nous étions tous endormis dans le pacifisme, dans les rêveries sentimentales de l'arbitrage universel, de la société des nations avant la lettre, de la toute-puissance des mots et des idées.

Plus de guerre ! Plus de service militaire ! La fraternité générale ! Tous citoyens du monde !

Fils respectueux et soumis de l'*Alma Mater*, je ne puis cependant lui cèler la vérité !

L'histoire même fut expurgée. La guerre fut retranchée des programmes et abandonnée tout au plus aux spécialistes des écoles militaires. On émasculait nos grands ancêtres Et le temps n'est pas loin où le professeur d'histoire qui se fut appesanti trop longuement sur l'épopée des guerres de la Révolution ou se fut penché, plus qu'il ne convenait, sur l'échiquier de Montmirail et de Champaubert, où Napoléon jouait sa suprême partie, se serait vu regardé d'un mauvais oeil, tel un revenant attardé de la scolastique moyenâgeuse.

Ce sont cependant ces générations élevées dans cette éducation édulcorée, vivant dans une atmosphère aussi méticuleusement expurgée de toute idée belliqueuse, ce sont celles-là qu'a surprise la plus effroyable ruée des peuples en armes. Ce sont celles-là qui ont écrit l'histoire avec leur sang et l'ont scellée de leur dernier souffle.

Amère ironie, nous ne pensions plus que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement, et que cet échiquier de Montmirail et de Champaubert allait revivre les jours passés, et assister à l'arrêt de la vague allemande par la bataille de la Marne, près de ces champs Catalauniques, où quatorze cents ans auparavant, Aétius le romain et notre ancêtre Mérovée le chevelu, chef des Francs, avaient arrêté la ruée du fléau de Dieu, Attila, roi des Huns.

Tous, plus ou moins, nous en étions là ; tous, plus ou moins, nous nous étions laissé prendre à ce mirage décevant de la fraternité universelle. Frappons-nous la poitrine, nous croyions tous béatement à la toute-puissance du progrès moral.

Ah ! oui, chers amis. C'est vrai, nous avions assisté, depuis plus d'un demi-siècle, à un spectacle enivrant ; nous avions vu la science et l'industrie couvrir le globe d'oeuvres prodigieuses. Nous avions vu l'homme fier de ses merveilleuses découvertes, régner sur la nature et marquer de son empreise la terre, les mers et jusqu'à l'immensité de l'espace. Mais, au milieu de cette agitation et de cette fièvre, dans une société pressée de vivre, nous avions perdu de vue que les progrès matériels deviennent illusoires, quand ils ne marchent point de pair avec le progrès moral.

Nous avions oublié que les garanties de la civilisation résident dans la valeur morale des peuples. Nous avions oublié l'Allemagne !

Nous avions oublié, alors que nous ne nous occupions que de solidarité humaine, de fraternité et de philanthropie, qu'à côté de nos frontières, une nation employait toutes ses forces de vie, tous les progrès de sa science à forger des armes de mort. Tant il est vrai que, par un navrant paradoxe, on peut retourner à la barbarie par le chemin de la civilisation !

Nous avions oublié les grands penseurs de la Kultur, tel ce professeur Lasson qui, dans son livre : « Das Kultur ideal und der Krieg », — 6 amère ironie du titre, — ne craint pas de définir ainsi le rôle des petites nations, Belgique, Serbie et autres : « Le peuple qui n'a pas la possibilité de garder ses frontières ne peut servir que de fumier sur le champ de culture d'autrui. »

La voilà, la Kultur : Et nous l'avions oubliée !

Oui, nous avions oublié la Kultur, — la force qui prime le droit, — la nation qui détruit les peuples faibles, — le peuple qui remie ses traités, — l'armée qui fusille les femmes et les enfants, — la marine qui torpille les navires-hôpitaux, — l'officier qui achève Edith Cavell !

Nous avions oublié le Kaiser allemand et toute cette meute d'hommes de proie, qui n'ont appris dans leur science que la haine de ce qui est beau, noble et généreux.

Nous n'avions pas voulu croire au recul du progrès moral, ce patrimoine si lentement et si péniblement acquis par les efforts de dix siècles, — ni à la science asservie à l'oeuvre de mort, — ni à tout ce que nous voyons, depuis quatre années, d'horreur et de barbarie !

Nous avions oublié tout cela !

Ce temps est passé : il faut le reconnaître. Nos yeux se sont dessillés. Tous, depuis quatre ans, nous mesurons au fond de nous mêmes l'étendue des « évolutions latentes ou conscientes » qui se sont opérées en nous.

Le temps n'est plus où il régnait dans les sphères philosophiques une sorte de cosmopolitisme qui passait pour une élégance intellectuelle, et où l'humanitarisme était une beauté morale se confondant presque avec l'indifférence pour la Patrie.

Le coup de tonnerre a éclaté dans un ciel serein ! le 2 août 1914.

Et la nation s'est levée tout entière !

Sachons nous rendre justice. Tous *nous avons levé les yeux vers le « ciel* de France » et nous y avons vu se dresser l'image de la patrie frémissante :

Ingens visa... patria trepidantis ensayo ! comme écrivait Lucain, il y a dix-neuf siècles.

Et toute la fantasmagorie des sophismes s'est évanouie en fumée.

Un souffle immense, puissant, a balayé tous les nuages, toute la vaine poussière de nos polémiques et de nos controverses. Les mêmes devoirs aperçus à la même heure, les mêmes espérances conçues et formulées dans un même instant, ont fait, de tous, des Français battant d'un même coeur pour la Patrie et pour l'indépendance.

Tous nos regards se sont fixés sur nos soldats. Toute notre faculté d'émotion s'est tendue vers les gestes épiques des enfants de France.

Nous avons retrouvé le sens de la race. L'âme de la France, seulement endormie, s'est réveillée vivante et intacte. Nous avons redemandé au sol natal, à l'exemple et aux vertus de nos grands ancêtres, la sève nouvelle dont nous avions besoin !

Debout les morts ! Et les morts se sont levés des sillons où, depuis des siècles, ils dormaient leur dernier sommeil, — tous ceux de Tolbiac et de Bouvines, tous ceux de Rocroi et de Denain, tous ceux de Valmy et de Jemmapes, tous ceux de Wagram et d'Austerlitz, tous ceux qui ont fait la France grande, forte et redoutable et ont repoussé l'étranger maudit, — les compagnons de Duguesclin et de Jeanne la Lorraine, les gens d'armes de Bayard et de Turenne, les bleus de Hoche et de Marceau, les grognards de la vieille garde, les « moblots » de Faidherbe et de Chanzy, tous ceux dont l'oeuvre puissante a créé la France contemporaine.

Et à leur appel se sont dressées à la rescousse les légions des héros d'aujourd'hui qui forcent l'admiration du monde entier.

Car, nous avons on beau nous dénigrer nous-mêmes, l'univers a vu — avec stupeur peut-être, mais avec une enthousiaste admiration, — renaître ces vertus françaises qu'il croyait éteintes à jamais et que nous dissimulions si soigneusement à tous les yeux : l'homme à l'armée, la femme et l'enfant à la charrue, tous au devoir, tels les Spartiates ou les Romains antiques.

Et savez-vous ce que pensent de nous les vrais penseurs ?

Déjà, avant tout cela, il y a trente-cinq ans, Nietzsche, le « surhomme », Frédéric Nietzsche, ce demi-dieu des Allemands, promulguait ce fameux jugement : « Jusqu'à présent, il n'y a pas encore eu de civilisation en Allemagne... Je ne crois qu'à la culture française. »

Et maintenant, je ne vous citerai qu'une page, qui date d'il y a deux ans, c'est celle d'un neutre de la patrie du Cid, l'éminent écrivain espagnol Gomez Carillo.

Ecoutez-le. Cela en vaut la peine !

« Je pense, écrivait-il, que la France rachète le monde de son péché d'égoïsme, — que la France illumine le monde d'une flamme de justice, — que la France sauve tous les idéals qui font de l'humanité quelque chose de supérieur à un troupeau sanguinaire. Si la France n'existait pas, ce ne serait pas la peine de vivre dans ces instants de déchaînement de la bête humaine. »

Un tel jugement, émané de la plume d'un maître et d'un neutre, nous venge largement des arrêts de nos snobs déliquescents.

Voilà ce qu'il faut redire et voilà ce qu'il faut retire.

Quant au Kaiser allemand, qui *claime théâtralement à tout l'Univers*, devant le Vatican silencieux, apeuré, qu'il est « l'homme prédestiné du peuple élu de Dieu », pour lui aussi, l'heure sonnera !

Il est gravé sur le marbre, au fronton de nos salles de justice, ce distique du vieil Horace :

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede poena claudo.

Quelle que soit, dans sa fuite, l'avance du crime, la justice au pied boiteux ne le manque guère.

Oui, mes chers amis, le châtiment pourra être tardif, il est inéluctable !

Les destins s'accompliront, et lorsque passeront, au chant de la *Marseillaise*, nos étendards claquant au vent de la Victoire, tous les peuples libres, — de l'Australie aux deux Amériques — de la froide Albion à la brûlante Italie, — tous ceux qui proclament la souveraineté de la justice, le respect des traités et du droit des gens, la prééminence de la conscience humaine sur la force brutale, — tous ceux qui luttent avec nous pour le triomphe du Droit, de l'Indépendance et de la Civilisation, s'inclineront avec respect devant ces lambeaux aux trois couleurs brûlés par la poudre et lacérés par la mitraille, et ils diront :

Salut ! C'est la France qui passe ! la France qui, aujourd'hui comme dans toute son histoire, n'a cessé de symboliser l'héroïsme, la générosité et l'abnégation.

PAYEMENT des allocations militaires

Le payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 22, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

Le 22 juil.	de la lettre	A	à la lettre	B
Le 23 juil.	—	C	—	D.
Le 24 juil.	—	E	—	F.
Le 25 juil.	—	G	—	L
Le 26 juil.	—	M	—	O.
Le 27 juil.	—	P	—	R.
Le 29 juil.	—	S	—	Z

ASCENDANTS

Le payement des ascendants se fera à la Mairie les jours suivants et dans l'ordre ci-après :

Le 30 juillet	de n° 1	à 300.
Le 31 juillet	de n° 301	à 600.
Le 1er août	de n° 601	à 900.
Le 2 —	de n° 901	à la fin.

L'ordre de paiement indiqué ci-dessus sera rigoureusement appliqué.

La Société d'Orezza

A sa dernière audience, le conseil de préfecture a été appelé à statuer sur la demande du Département tendant à obtenir le résiliation du contrat de concession des eaux thermales d'Orezza, faite par M. Crescien Luiggi de ne par avoir rempli les condition de la convention.

M. Luiggi faisant défaut, M. Sébastien de Caraffa, avocat du département, a exposé les motifs qui doivent déterminer le conseil à prononcer la résiliation de la convention.

M. Pontana, secrétaire général, a pris des conclusions conformes.

L'affaire a été mise en délibéré.

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Anes, Mulets, etc.

Plusieurs de nos concitoyens voient passer les jours de départ des paquebots pour Nice ou Marseille des bandes de chevaux, mulets, ânes, qui se dirigent sur le port et sont ensuite embarqués avec les plus grandes précautions. La même opération nous est signalée dans les autres ports de l'île.

Si cela continue la race chevaline, asine et mulassière aura disparu du département, d'autant que les acquisitions sont faites à des prix très avantageux par des intermédiaires, bien rémunérés, qui parcourent la Corse dans tous les sens.

Cette exploitation sur une si vaste échelle alarme plusieurs de nos compatriotes. Nous partageons jusqu'à certain point ces alarmes, sans on n'y peut rien. Les oisifs pourront continuer à se porter sur les quais au départ de ces bonnes bêtes.

Il nous reste la consolation de savoir que ces animaux de selle et de trait nous reviendront en partie sous la forme de jambons, saucissons, mortadelles, etc... Faute de merles on mange des grives, faute de porcs, nous mangerons des ânes, des chevaux, des mulets.... en y mettant le prix.

Nécrologie

Madame VERGEZ-TREY

Mme Etiennette Vergez Trey née Maroni a été enlevée en peu de jours à l'affection des siens. Mariée à un officier de gendarmerie, elle demeura veuve peu d'années après son mariage et se consacra avec un dévouement sans pareil à l'éducation de ses fils.

Mme Vergez Trey personnifiait le dévouement maternel, aussi est elle avec raison amèrement pleurée par ce fils qui était tout pour elle, et qui lui rendait son amour en prévenances délicates et affectueuses.

La levée du corps a été faite dans la matinée. M. Régulus Vergez Trey, commis des télégraphes, conduisait le deuil avec ses cousins, MM. Canavaggio, Adrien de Pietri, César Angelsieur et d'autres parents.

On remarquait dans le cortège, M.

recteur Berthoz et tout le personnel des postes et des télégraphes, de nombreux amis de la famille.

Une belle couronne souvrait le cercueil.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean Baptiste.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à M. Vergès Trez et aux familles Chérus, Canavaggio, Langlaisier, de Pietri, Sonkhière, Symo, Maroni.

Petite Gazette

A l'arrivée

Notre sympathique ami, Sampiero Costa, retour du front, est de passage dans notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Jurisprudence

Mlle Polaire, étant allée à Londres en représentation, accepta de lancer, sous-mu en dit, des blouses et des jupes dites « Claudine », créés par une grande maison de couture parisienne.

Elle revint, ayant lancé de son mieux.

Or, la maison lui réclama 800 francs, prix des blouses et des jupes.

— Je ne dois rien, dit Mlle Polaire. Comment puis-je lancer une blouse sans la revêtir?

On a plaidé hier. Me Louvel pour Mlle Polaire et Me Martin pour le fournisseur.

Mlle Polaire ne paiera rien ; la 7e chambre a décidé qu'une robe-réclame devait être gratuite.

Suis acheteur

De *tartre* et *lie* de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padulella.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides:
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ÉTUDE
de Me Jean-Baptiste Scatelli
Notaire à Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 1918, dont une copie a été déposée pour minute à Me Scatelli, notaire soussigné, suivant acte du 12 juillet 1918, l'Assemblée générale des actionnaires de la société anonyme à capital et personnel variables, *Coopérative Bastiaise*, dont le siège est à Bastia a :

1° Modifié les articles 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 43 des statuts de la dite société ;

2° Approuvé les statuts ainsi modifiés et adopté les dits statuts en conformité de l'art : 1er de la loi du 22 novembre 1913 modifiant l'art. 31 de la loi du 24 juillet 1867.

Une copie du procès verbal de la dite délibération a été déposée le 17 juillet 1918 à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Bastia et de la Justice de paix du deuxième canton de Bastia.

Pour extrait et mention,
SMATELLI.

RELIGIEUSE
donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes.
Maison Berot, (S) à Nantes.

Matériaux de construction
en tous genres
LAURENT COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra, BASTIA (Corse)
P. S. — La maison achète des sacs vides.
— Se renseigner —

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent BANDANI

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.451e jour de la guerre

Paris, 21 juillet, 7 heures.

Le résultat de notre offensive victorieuse ne s'est pas fait attendre. Les Allemands violemment attaqués sur leur flanc droit et au sud de la **Marne**, ont été contraints de battre en retraite et de repasser la rivière. Nous tenons toute la **rive sud** de la **Marne**.

Entre l'**Aisne** et la **Marne**, les troupes franco-américaines continuent à progresser et ont refoulé l'ennemi qui se défend avec opiniâtreté. Nous avons atteint **Fleisy**, **Parcy** et **Tigny**, dépassé **Saint-Remy** et **Rozet Saint-Albin**. Plus au sud, nos troupes tiennent la ligne générale **Saint-Priez**, plateau nord est de **Courchamps**.

Entre la **Marne** et **Reims**, de violents combats sont en cours. Les troupes franco-britanniques attaquant avec vigueur, se sont heurtées à des forces importantes. En dépit de la résistance acharnée de l'ennemi, nous avons gagné du terrain dans le bois de **Courson**, dans la vallée de l'**Ardre** et vers **Sainte-Euphrasie**.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits depuis le dix huit, dépasse ***vingt mille***. Plus de ***quatre cents canons*** sont tombés entre nos mains.

Paris, le 21 juillet, 15 heures.

Ce matin, les troupes françaises sont entrées dans **Château-Thierry**.

Des combats violents sont en cours au nord et au sud de l'**Ourcq** et entre la **Marne** et **Reims**.

Malgré la résistance acharnée des Allemands, nous avons continué à progresser.

ARMÉE D'ORIENT

20 juillet.

Activité réciproque d'artillerie dans les différents secteurs.

Dans la **Boucle** de la **Cerna**, l'ennemi a tenté sur les positions italiennes plusieurs coups de main qui ont été brillamment repoussés. Les Bulgares ont subi des pertes sérieuses.

Les aviations alliées ont exécuté, avec succès des bombardements sur les établissements ennemis, en particulier au nord d'**Ochrida**.

Au cours des combats aériens de la journée, l'aviation britannique a contraint deux avions ennemis à atterrir.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

20 juillet, soir.

Pendant la journée, nos opérations de détail, dans le secteur d'**Hebuterne**, se sont poursuivies avec succès, sous la pression de nos troupes. L'ennemi a été contraint d'évacuer le bois **Rossignol**, entre **Hebuterne** et **Bucquoy**. Nous occupons maintenant ce point stratégique important. L'ennemi a été serré de près par nos troupes et a subi des pertes au cours des opérations d'hier.

A **Meteren**, des prisonniers sont tombés entre nos mains ainsi que 10 mortiers de tranchées et 50 mitrailleuses.

21 juillet.

Nous avons capturé quelques prisonniers et des mitrailleuses, pendant la nuit, au cours de raids et de rencontres de patrouilles, au sud-ouest de **La Bassée** et dans les secteurs de **Merville** et de **Diekebusch**.

En dehors de l'activité réciproque de l'artillerie, en différents points, rien à signaler sur le front britannique.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

20 juillet.

Entre **Aisne** et **Marne**, nos troupes ont encore rompu la résistance de l'ennemi, continué leur avance et fait de nouveaux prisonniers.

Communiqué ITALIEN

19 juillet.

Dans la zone Tonale au nord du mont Valbella et sur l'Aviolone, nos hardies patrouilles, s'étant poussées en dehors des lignes, ramenèrent un abondant matériel abandonné par l'ennemi, dont un obusier de 105 m. m., une bombarde de 204, quatre mortiers de tranchée de 240 et plusieurs mitrailleuses.

Sur le plateau de l'Asiago, un détachement anglais fit irruption dans les lignes ennemies, capura 18 prisonniers et prit 5 mitrailleuses.

Dans la vallée de s Illonzo, sur les pentes sud-ouest du Col Caprile, des attaques partielles ennemies furent promptement repoussées.

Quatre avions ennemis furent abattus en combats aériens.

DIAZ.

LA FÊTE NATIONALE BELGE

Paris, 21 juillet.

A l'occasion de la Fête nationale belge, des télégrammes ont été échangés entre le Président de la République Française et le Roi des Belges.

La légation de Belgique a fait célébrer un *Te Deum*, ce matin, à dix heures, en l'église belge de la rue de Charonne.

L'affluence était considérable.

Versailles

La Musique de la flotte royale italienne, venant participer à la fête nationale belge, a joué cet après-midi, de 4 heures à 6 heures, dans le parc du Château.

Cette musique a obtenu un énorme succès ; elle a récolté des ovations enthousiastes lorsqu'elle a joué l'*hymne à Garibaldi*.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

Succès sur toute la ligne

21,000 prisonniers
400 canons

Paris, 21 juillet.

Nous avons tout lieu d'être pleinement satisfaits de la situation sur notre front.

Le communiqué de 7 heures indique que : « le résultat de notre contre-offensive victorieuse ne s'est pas fait attendre

» Les Allemands, violemment attaqués sur leur flanc droit et au sud de la Marne, ont été contraints de battre en retraite et de repasser la rivière. Nous tenons toute la rive sud de la Marne.

» Le chiffre des prisonniers que nous avons faits depuis le 18 juillet dépasse 20.000 Plus de 500 canons sont tombés entre nos mains. »

Le communiqué de 15 heures mentionne que « ce matin les troupes françaises sont entrées dans Château-Thierry, et que, malgré la résistance acharnée des Allemands, nous avons continué à progresser. »

Nous ne sommes qu'au début de cette grande bataille qui devait terminer la guerre, car il n'y a eu que 35 divisions d'engagées, alors qu'il y en a 80 en réserve, sans compter une centaine d'autres tenant le front. Mais il est certain que le Kronprinz, qui a la direction de la bataille — tout au moins nominalement — comptait dès les premières journées sur l'enveloppement et la chute de Reims, et l'accès de la Marne au sud de la montagne, pour pousser sur Epernay et sur Châlons.

Rien de cela ne s'est produit.

De la Marne à Reims, l'ennemi a été repoussé par les troupes franco-italiennes, qui ont remporté un véritable succès.

A l'ouest de la Suippe, les attaques ont également avorté, sous le feu de notre artillerie et la fusillade nourrie.

A l'est de Reims jusqu'à la région de Tahure, l'armée de Gouraud a opposé un mur infranchissable, et c'est vainement que les divisions des armées de von Madra et de von Eissem ont été jetées en avant à huit reprises différentes.

D'autres troupes allemandes vont être mises en ligne, car le Kronprinz ne peut rester sur un pareil échec. Il faut qu'il réussisse à tout prix, sans quoi, c'est la guerre perdue. L'Empire attend la victoire, il faut tout sacrifier pour la lui donner.

L'impression qui se dégage de cette sixième journée de bataille continue à être excellente. Non seulement l'échec de la vaste conception allemande est consommé et la progression ennemie est enrayée, mais notre volonté commence à se substituer très sérieusement à la sienne.

Les boches sont tombés cette fois sur un beau bec de gaz !

M. Malvy
devant
la Haute-Cour

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Paris, 21 juillet.

Toute la presse étrangère s'occupe du procès Malvy devant la Haute-Cour.

Presque tous les grands journaux reproduisent in-extenso le réquisitoire de M. le procureur général Mérillon, et commentent notamment, en termes très élogieux, certains passages de ce réquisitoire qui se termine ainsi :

« Est-il possible, en temps de guerre, quand la Patrie est en danger, quand le peuple souffre, quand le sang coule à flots, de tolérer, sans qu'il soit puni, qu'un homme, placé au premier rang des défenseurs du Pays, oublie son devoir, néglige ses fonctions, encourage et assiste des criminels qui font le jeu de l'ennemi et trahisse ainsi les intérêts mêmes dont il a la charge. Cette réponse nous l'attendons avec confiance et la réclamons de votre seule justice. Vous la donnerez sans passion, comme sans faiblesse. »

PLANCHES
pour travaux de menuiserie
à VENDRE
chez M. STAATH-SUSINI,
dépôt de ferronnerie
21, rue de l'Opéra — BASTIA

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 275

MARDI 23 JUILLET 1918

00210

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

— LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 centimes

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur, 4

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	22 fr.	12 fr.	20 fr.
Départ. & Colonies	28 »	15 »	25 »
Etranger	35 »	20 »	40 »

Les abonnements sont payables d'avance

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 1re page, 4 fr. la ligne — 2e page, 3 fr. — 3e page, 2 fr. — 4e page, divisées 0.60, pelit. 0.40

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

On ne répond pas des manuscrits. Signés

La Dérivation du Fiumorbo

J'ai lu, avec tout l'intérêt qu'elle mérite, la réponse que M. Griscelli m'a faite au sujet de mon opinion sur son projet de barrage et de dérivation de la rivière du Fiumorbo.

M. Griscelli semble avoir été étonné que j'aie émis un avis contraire au sien Son ton magistral en est une preuve « Qu'il se rassure, dit il ses appréhensions qui, à première vue, peuvent lui paraître fondées, ne le sont nullement. » Et il continue avec une verve intarissable et une abondance de détails qui dénotent une imagination féconde.

Je n'ai pas, comme M Griscelli, l'avantage d'être entouré de techniciens compétents pour une étude spéciale sur l'utilisation des forces hydro-électriques du Fiumorbo Aussi, éviterai je d'entrer dans des considérations techniques. Mais il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que si le Fiumorbo était dérivé pour arroser la plaine d'Aleria, les terres qui se trouvent sur la rive droite de cette rivière seraient forcément, sacrifiées au profit de celles qui sont situées sur la rive gauche Dans ces conditions, plus d'élevage possible pour les propriétaires des terres de la rive droite, et conséquemment, plus de culture intensive, et aussi suppression complète de l'eau indispensable aux besoins des ménages.

M. Griscelli prétend que la commune de Ghisonaccia serait la première bénéficiaire de la dérivation du Fiumorbo. Qu'il me permette d'en douter Et il ajoute : « Passe encore pour la rive droite du Fiumorbo. » Il reconnaît donc implicitement que l'exécution de son projet porterait un préjudice aux terres situées sur la rive droite de cette rivière. Or, ces terres appartiennent à la commune de Prunelli, et dans ce cas on comprendra qu'en ma qualité d'enfant du Fiumorbo, je défende ses intérêts.

M. Griscelli dit aussi qu'il a dû spécialement noter Casabianda pour la réussite de son projet Pour « être un homme averti », faudrait il donc admettre que les intérêts de Casabianda doivent primer ceux d'autres communes ? Non. A chacun le sien.

Et maintenant, je prie M Griscelli de vouloir bien croire qu'il n'a jamais été dans ma pensée de « critiquer vertement son projet », mais j'ai voulu simplement émettre une opinion en toute loyauté, en toute indépendance, comme tout bon citoyen en a le droit et le devoir, surtout quand il s'agit d'une question d'intérêt général comme celle qui nous occupe.

Je loue donc de nouveau l'initiative du Conseiller général de Vezzani. J'attends tranquillement la publication de l'étude spéciale de son projet et j'espère, comme lui qu'il ne lésera en rien les intérêts de la région du Fiumorbo, qui a droit à la vie aussi bien que les autres.

Prunelli, le 12 juillet 1918.

JÉROME PAOLI.

A LA PRÉFECTURE

La saison d'été ayant éloigné d'Ajaccio un certain nombre de chefs de service et de fonctionnaires, M. le Préfet de la Corse ne recevra pas officiellement.

Il sera cependant très heureux de voir à son Cabinet ceux d'entre eux qui voudront bien s'y présenter.

Les Préposés des Douanes et la MÉDAILLE DOUANIÈRE

Un décret du 14 juin 1894 a accordé la Médaille douanière aux préposés des Douanes réunissant vingt ans de bons services ; mais cette distinction étant considérée comme une classe d'avancement les titulaires de la Médaille douanière étaient tenus d'accomplir ensuite deux ans de service pour avoir droit étant à la retraite, au traitement de 50 francs afférent à la Médaille douanière.

Or, un certain nombre de préposés des douanes ayant été décorés de la Médaille douanière après 24 ou 25 ans de services et n'ayant pas accompli les deux ans de service prescrits par le décret du 14 juin 1894, se trouvent de ce fait exclus du bénéfice de l'allocation afférente à cette distinction.

Cette situation ayant été signalée au Ministre des Finances par M Giordan, le Député de Sartene vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 10 juillet 1918.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une certaine catégorie de Préposés des Douanes, décorés de la Médaille douanière, et qui, aujourd'hui retraités, ne bénéficient pas de l'allocation de 50 francs afférente à cette distinction.

J'ai l'honneur de vous informer que le supplément de pension de 50 francs auquel vous faites allusion n'a été accordé aux agents des Douanes titulaires de la Médaille douanière que par la loi du 25 juin 1914 (art. 4). Les préposés retraités antérieurement à la dite loi n'ont, dès lors, aucun droit au supplément dont il s'agit. Leur cas se trouve, d'ailleurs, réglé par l'article 11 ainsi conçu : « La présente loi est applicable aux pensions non encore inscrites au Grand Livre de la Dette Publique lors de la promulgation de la loi. »

Ces dispositions sont formelles et il n'est pas en mon pouvoir d'y déroger.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Directeur Général des Douanes.

SOUSCRIPTION
pour l'érection d'un buste
à
M. le Chanoine Letteron
dans l'une des salles
de la
Bibliothèque Municipale

Onzième liste

MM.	
Giordan, député de la Corse,	20.00
Benedetti, préfet du Gers,	20.00
Carlotti, conseiller honoraire à la cour d'appel de Saigon,	10.00
Vincentelli, maire de Matra,	5.00
Marc-Antoine Colonna de Lecs, Lumio,	10.00
Chanoine Felici, curé doyen, Pietro-di-Verde,	5.00
Abbé Felici, Pierre, ancien curé doyen,	5.00
Mesdemoiselles Felici,	2.00
Piras Gaétan, ancien conseiller de préfecture,	5.00
Lucciardi J.-P., directeur d'école, Santo-Pietro,	5.00
Alessandri, conseiller général, président honoraire,	10.00
Grassi, premier président honoraire,	10.00
Paganelli de Zivaco, Olmeta,	10.00
Mgr Casabianca, curé, Saint Florent,	10.00
Orsini, juge de paix, Saint-Florent,	5.00
Mlle Marcantetti, Canari,	5.00
Mmes Peretti et Marcantetti, institutrices, Canari,	5.00
Mlle Vincentelli, institutrice, Canari,	2.00
ERBALUNGA	
Abbé Bonetti, curé doyen,	5.00
Battistini Dominique,	5.00
Marini Antoine	1.00
Bocognano Ignace.	2.00
Sanguinetti Antoine,	2.00
Braccini Dominique,	0.50
Nicolai Antoine,	1.00
Cuneo, instituteur,	1.00
Mazzoni, R. P. T. T.	5.00
Alfonsi, retraité,	0.50
Ferrandi,	5.00
Total de la 11e liste	172.00
Report des listes précédentes	1.531.90
Total général	1.703.90

N. B. — Il a été acheté quinze obligations de la Défense nationale.

Affichage des prix des denrées alimentaires

Un décret du 30 juin 1918, publié au « Journal Officiel » du 1er juillet courant, oblige les hôteliers, restaurateurs, cafetiers et les directeurs ou gérants de tous établissements servant des aliments ou des boissons d'afficher d'une manière apparente, en monnaie française, à l'extérieur de leur établissement ainsi que dans les salles ouvertes à la clientèle, le prix des repas et des consommations.

L'article 2 du même décret astreint les marchands de toutes catégories vendant au détail à afficher ou marquer sur la marchandise ou le récipient d'une *façon très apparente en monnaie française*, le prix des denrées et substances énumérées ci-dessous. Il devra être marqué autant de prix qu'il y a de qualités mises en vente et spécifier si le *récipient est ou non compris* dans le prix affiché ou marqué.

Tableau des denrées et substances dont le prix de vente au détail doit être affiché dans les magasins en vertu de l'article 2 du décret du 30 juin 1918 :

Pains, farines, fécules, pâtes alimentaires, tapioca et semoule, riz, pommes de terre, haricots, légumes secs, viandes de boucherie, viandes de charcuterie, viandes salées, volailles et lapins, poissons, vin de consommation courante, boissons alimentaires, cidres, bières, poirés boissons ménagères, fromage, lait frais ou condensé, œufs, beurre, graisses alimentaires, huiles comestibles, vinaigres, sels, confitures, sucre, chocolat et cacao, café, chicorée, thé, huile et essence de pétrole.

Est interdite toute vente à des prix supérieurs à ceux affichés ou marqués.

Les dispositions du présent décret entreront en application à partir du *lundi 22 de ce mois*.

Les infractions au dit décret seront punies conformément aux prescriptions de la loi du 10 février 1918 ; ces peines varient de seize francs à deux mille francs (16 fr. à 2.000 fr.) d'amende et de six jours à deux mois d'emprisonnement ou de l'une de ces deux peines seulement.

Discours

prononcé par M. RAVIN, commissaire central à Bastia, aux obsèques de l'agent FÉLIX.

Messieurs,

Avant que la séparation éternelle ne soit un fait accompli, j'ai, comme chef de service, le triste honneur d'adresser le dernier adieu de personnel de la Police bastiaise à celui qui, pendant 26 ans, fut, pour la sécurité de la population, un gardien courageux et vigilant ; pour ses collègues, un bon camarade et un bon exemple.

En effet, il est jointe les deux qualités indispensables pour faire, d'un homme, le parfait agent de l'autorité, c'est à dire être en même temps, un homme brave et un brave homme. Toujours prêt à la lutte contre le mal, il était d'une grande bienveillance pour les honnêtes gens, et je revois encore le fin sourire qui éclairait son visage lorsque ses jeunes collègues, dans l'intimité des heures de veille, au Poste de Police, lui décochaient quelques plaisanteries auxquelles il répondait avec gaîté.

Né le 15 janvier 1854 à Casifiao, il exerça d'abord, dans ce canton, les fonctions de garde champêtre pendant 6 ans ; il entrait dans le corps de la Police Municipale de Bastia le 2 mai 1892. Il avait donc, depuis peu, 26 ans de services accomplis, et c'est après avoir pendant cette longue suite d'années, échappé aux embûches et aux coups des malfaiteurs, qu'il tombe victime d'un accident simple. C'est après avoir maintes fois frôlé la mort dans l'accomplissement de son devoir que celle ci, sournoisement, se venge et le frappe au repos en milieu de ses amis, et cela au moment où, avec sa fidèle compagne — ses enfants ayant acquis une honorable situation — il pouvait escompter jouir, pendant de nombreuses années encore, d'un repos bien mérité.

C'est à cette veuve dont la vieillesse va rester isolée, à ses enfants qui chérissaient leur père que je tiens à exprimer ici, au nom de tout le personnel de la Police bastiaise prend à leur douleur ; c'est aussi en son nom de féliciter la Mère, au nom de ses collègues comme au mien que j'adresse à l'agent Félix dont la dépouille mortelle disparaît mais dont le souvenir restera vivace parmi nous, un dernier adieu.

Petite Gazette

Commission d'arbitrage

Sont nommés membres de la commission supérieure d'arbitrage pour la saisie des conflits intéressant les capitaines au cabotage ou officiers de pont de navires armés au cabotage, M. Fraissinet, directeur général de la Cie Marseillaise de navigation à vapeur, choisi par le Comité central des armateurs de France, et M. Fabiani Jean, président du syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée, choisi par la fédération des syndicats des capitaines au cabotage.

Chemins de fer

M. Popot, commissaire du contrôle de l'Etat sur les chemins de fer à Lyon, passe sur sa demande à Bastia, en remplacement de M. Pascal, appelé à une autre destination.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens désireux de s'entraîner et faire du sport pourront se présenter au stade (caserne St-Joseph), les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 6 h. et demie à 9 heures.

Démonétisation

Jusqu'au 31 juillet 1918 inclus, les pièces d'argent de 0.20, 0.50, 1 fr. et 2 fr. à l'effigie de Napoléon III seront échangées à la caisse des trésoriers-payeurs généraux, des receveurs des finances, des percepteurs et dans toutes les recettes et bureaux de poste.

Tribunal de Commerce de Bastia

Les audiences seront tenues régulièrement le vendredi de chaque quinzaine, à 12 heures, à partir du 5 août.

Perdu

Un lévrier, taille 1 m. 25 environ, robe baie, oreilles coupées, âgé 8 ans, écorchures aux pieds provoquées par entraves, a été perdu le 21 juin 1918. Si on le retrouve en informer Amadei Jacob, berger, Corbara.

Suis acheteur

De *tartre* et *lie* de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padulella.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides:
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,
Dépositaire
21, rue de l'Opéra, BASTIA

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent BANDANI

DERNIÈRES NOUVELLES

Service [illegible] spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.452e jour de le guerre

Paris, 22 juillet, 7 heures.

La bataille se poursuit dans les conditions favorables sur tout le front.

Entre la **Marne** et l'**Aisne**, au nord de l'**Ourq** nos troupes refoulant l'ennemi qui s'efforce d'enrayer notre avance ont progressé en combattant dans la région nord de **Villemontoire**. Plus au sud nous y progressons à l'est de la ligne générale **Tigny Billy-sur-Ourq**. Au sud de l'Ourq nous avons réalisé une avance importante au delà de **Neuilly St Front** et conquis les hauteurs à l'est de la **Croix de Grisolles**.

Sous la double pression des forces franco américaines opérant entre **Ourq** et **Marne** et des unités françaises qui ont franchi la rivière entre **Fossoy et Carteves**, les Allemands ont été rejetés au delà de la ligne **Beau St Germain Mont Spere**.

Chateau Thierry est largement dégagé au nord entre la **Marne** et **Reims**. Une lutte extrêmement violente s'est déroulée toute la journée. Les troupes franco britanniques en collaboration avec les troupes italiennes attaquent avec une énergie inlassable les forces importantes de l'ennemi. Nous avons enlevé **St Euphrasie** et **Bouilly** et réalisé des gains dans la vallée de l'**Ardre** dans le bois de **Courton** et du **Roy**.

Au cours de ces actions les les Anglais ont pris 400 prisonniers, dont 11 officiers, parmis les quels deux chefs de bataillon.

AVIATION

Dans la journée du 20 les orages et les nuages bas ont contrarié le travail de notre aviation ; néanmoins nos équipages ont pris l'air. Onze avions allemands ont effectué plusieurs expéditions dans la zone de bataille, 6 tonnes de projectiles ont été jetées sur les bivouacs, les convois et les concentrations de l'ennemi. Le ***Sous Lieutenant Fonck*** a abattu deux avions allemands le 16 juillet, 2 le 18, 3 le 19, soit 7 avions en 4 jours, 6 de ces appareils ont été descendus en flammes, Le chiffre total des appareils abattu jusqu'à ce jour par ce pilote et officiellement homologués s'élève à **56**.

Paris, le 22 juillet, 15 heures

Au cours de la nuit l'ennemi s'est borné à réagir par son artillerie au nord de l'**Ourcq** et entre la **Marne et Reims** au moment dans les bois de **Courton** et du **Roi**. Entre l'**Ourcq et la Marne** nous avons brisé de fortes contre-attaques ennemies dans la région de **Grisolles et Bezy Saint-Germain** nous avons maintenu partout nos positions.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

Rien d'un intérêt spécial à signaler.

AVIATION

Le 20 juillet, sauf le matin de bonne heure, le temps ne s'est pas encore montré propice pour le travail de photographie et reconnaissance à longue distance. Ceci n'a pas empêché nos aviateurs d'effectuer des bombardement et des reconnaissances à courte distance ainsi que des réglages d'artillerie.

Pendant toute la journée nous avons jeté 18 tonnes de bombes sur divers objectifs entre les voies ferrées de **Courtrai et les Rilles et les Docks de Bruges** trois importants dépôts et des cantonnements ennemis sur différents points.

Les combats furent un peu plus nombreux que les jours précédents. 14 appareils ennemis ont été abattus, 3 autres descendus désemparés et 3 ballons d'observation détruits.

Sept de nos appareils ne sont rentrés.

après midi.

Nos troupes ont encore gagné quelque terrain hier au sud est **d'Hebuterne**. Une attaque ennemie exécutée à la grande dans cette région a été repoussée. Nous avons capturé quelques prisonniers.

La nuit dernière, en coopération avec les troupes françaises, nous avons exécuté, avec succès, une petite opération au sud de VILLERS BRETONNEUX capturant quelques prisonniers et mitrailleuses

Pendant la nuit nos patrouilles ont pénétré dans les tranchées ennemies à **Neuville Vitasse**, à **Calonne-sur-la Lys et au nord de Bailleuil** ramenant des prisonniers. Un raid ennemi dans ce dernier secteur a été repoussé. L'artillerie allemande a été active dans le secteur du **Locre**.

COMITE DE GUERRE

Paris, 22 juillet.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Communiqué ITALIEN

En Albanie

Dans la journée d'hier, nos troupes en avançant dans l'axe du Devoli, prirent d'assaut la cote 1.071 sur le crêtu Mali Sioves, capturant des prisonniers.

Les troupes françaises en avançant à cheval vers le Devoli, coopérèrent à l'action.

En tout le nombre des prisonniers faits en Albanie dans les opérations en cours jusqu'au 19 atteint 2.167. Nous capturâmes 10 canons de moyen calibre, 16 canons de campagne, 4 canons de tranchée, 2 bombardes, 38 mitrailleuses, 2.600 fusils, plusieurs milliers de projectiles d'artillerie, dixaines de milliers de munitions de fusils, 6 avions et 387 camions, un chemin de fer de camp, des installations complètes télégraphiques et téléphoniques, d'abondants dépôts de vivres et de matériel, ainsi que quelques centaines de nos prisonniers et russes réduits à de mauvaises conditions physiques par fatigue et nourriture insuffisante.

DIAZ.

M. CLÉMENCEAU AU FRONT

Paris, 22 juillet.

M. Clemenceau, président du Conseil, Ministre de la Guerre, qui s'était rendu sur le front, est rentré à Paris dans la nuit dernière. Il est retourné cet après-midi sur le front.

Sur le Front Franco-Britannique

La Nouvelle offensive ALLEMANDE

LA SITUATION DES TROUPES ALLEMANDES *est critique* DE SOISSONS A REIMS

Paris, 22 juillet.

Les nouvelles du front français continuent à être bonnes.

Nous progressons encore légèrement du côté de Château-Thierry.

Les Allemands ont poussé des contre-attaques très violentes, mais sans succès.

La situation des troupes allemandes est critique de Soissons à Reims.

Comme nous l'avons déjà fait prévoir, il faut s'attendre à ce que les divisions de l'Argonne entrent dans la bataille, où déjà est engagée une partie des forces du groupement d'armées du général Von Galiwitz.

Il est possible aussi que des renforts parviennent au Kronprinz des armées du duc de Wurtemberg, ou que ce dernier tente une diversion dans les Vosges.

Nous ne sommes qu'au début de la grande offensive qui selon les plans de l'état-major allemand ne doit s'arrêter qu'avec la fin de la guerre, que le Chancelier se croit en mesure de pouvoir annoncer, *en octobre*, à la rentrée du Reichstag.

Nous avons dit que toute la ligne s'embraserait de la Mer du Nord à la frontière suisse.

Nous verrons le prince héritier de Bavière attaquer dans les Flandres, pour retenir les forces britanniques et tacher d'attirer les réserves françaises.

Et les armées du Comte Arnim, à l'est d'Ypres ; de Von Quast, à l'est de Givenchy et d'Hazebrouck ; d'Otto Von Bulow, à l'est d'Arras ; de Von Marwitz, à l'est d'Amiens, vont attaquer successivement ou peut être à la fois.

Et lorsque tout le front sera engagé, les armées de Von Hutier, auxquelles seront adjointes toutes les forces de choc et d'assaut, reprendront, à l'ouest de Compiègne, la ruée sur Paris, car n'oublions pas que toutes les opérations qui se poursuivent depuis le 21 mars visent la Capitale.

L'offensive, qui a eu déjà quatre étapes, ne constitue que la préparation de la bataille décisive pour Paris.

Mais ils n'y entreront pas.

Les Affaires de Trahison

L'affaire Lenoir-Humbert

Paris, 21 juillet.

On estime au parquet du troisième conseil de guerre de Paris, que l'instruction sur l'affaire Lenoir — Humbert pourra être close avant la fin de ce mois.

L'affaire Zucco

Le banquier Zucco a subi cet après-midi un long interrogatoire.

Le Lieutenant Jousselin avait i terrogée matin, deux témoins dans cette affaire.

En Finlande

RÉUNION DE LA DIÈTE

La nouvelle Constitution

Stockholm, 22 juillet.

En raison des conditions atmosphériques, les journaux ne donnent aucune nouvelle d'Helsingfors, au sujet de la Diète de Finlande.

On sait qu'à la séance du 17 juillet, le président avait annoncé que la discussion du projet de la nouvelle constitution ovait été retirée de l'ordre du jour.

D'après certains journaux la troisième lecture de ce projet de loi a dû être renvoyée à huitaine.

Le gouvernement finlandais cherche à jeter les fondements d'un système monarchique et à flatter le sentiment populaire, en affectant d'ignorer 110 ans de domination russe.

M. Malvy *devant* la Haute-Cour

Séance du 22 juillet

Présidence de M. A. DUBOST

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

A l'ouverture de la séance le président annonce qu'il a reçu des lettres de différentes personnes qui demandent à être entendues en témoignage, notamment Caillaux.

Les Témoins

Le président reprend l'audition des témoins.

M. Moreau

contrôleur général, est appelé à la barre.

Ce témoin déclare avoir signalé, dès le début de la guerre, à Malvy, alors ministre de l'Intérieur, les antécédents d'Almereyda.

Il déclare également qu'il régnait la plus grande négligence dans la plupart des services du ministère de l'Intérieur.

Après lui un sous-chef administratif fait la même constatation.

Un sous-chef de contrôle vient déclarer qu'en certains endroits, il n'était pas permis de faire des perquisitions.

Souffrez-vous ???

de l'estomac, névralgies, douleurs, etc..

Prenez tous les jours au moins une

Pastille Jeanne d'Arc

c'est la santé pour tous, et le meilleur dépuratif du sang, du foie et des reins

Prix : **3 fr. 20** la boîte ; **2 fr.** la 1/2 boîte.

En vente dans toutes les bonnes pharmacie.

Dépôt général à Bastia : chez M. LUIGI, pharmacien.

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 274 — MERCREDI 24 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	Prix du numéro
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne répond pas des manuscrits déposés

LETTRE DU VILLAGE

La Réponse du Sanglier

Je vous prévient qu'il s'agit d'un sosgé. Le Sanglier (le général probablement de l'espèce), s'est présenté à moi, pendant mon sommeil, et m'a tenu, par bonté divine, m'a t il dit, le langage suivant :

« Vous avez cru devoir vous faire le porte-voix de votre voisin de Bertalogna. Votre intervention est pour le moins inopportune et en tout cas injustifiée. Nous ne vous avons jamais causé aucun dommage. Si votre plantation de pommes de terre et de maïs fut retournée l'année dernière à Ortigiona, vous savez bien que ce fut la l'œuvre des porcs domestiques de Sammarcello.

« A ce moment-là, vous mîtes en mouvement Gendarmerie, Préfecture et Parquet, pour obtenir la non-divagation des porcs et vous êtiez finalement vous contenter d'être désintéressé ».

Cette liberté accordée par tolérance aux porcs domestiques, pourquoi la contester à nous autres pauvres habitants des bois ?

« Observez qu'à de certains moments, notre existence vous est précieuse, soit pour que notre chair garnisse votre table, soit pour que notre dépouille vous fasse toucher la prime que votre rapacité s'empresse de réclamer lorsque quelqu'un des nôtres tombe sous vos coups.

« S'il nous arrive quelques fois de faire incursion sur des champs chargés de récoltes, c'est qu'on nous chasse du maquis qui paraît être, maintenant, le repaire d'un certain nombre d'hommes de votre espèce. Traqués d'un côté, pourchassés de partout, où aller ? Tel le Juif errant, le sanglier doit être continuellement en marche.

« Nous acceptons notre sort et mettant à profit les dons de vue, d'ouïe et de flair que la nature nous a impartis, nous tâcherons de dépister tout ce vos embûches. Vous vous projetez, nous les devinons. Postés le long des routes, nous suivons vos conversations qui ne sont pas du tout intéressantes. Donc, la plupart du temps, c'est de votre prochain que vous médisez.

« Ne cela nous vous sommes supérieurs, comme en bien d'autres points. Attentions nous jamais à la vie de nos parents ? — Volons-nous, comme chez vous, où le vol est à l'ordre du jour et n'est dépassé que par votre avarice ?

« Notre race signe de supériorité et d'avenir, progresse, la vôtre diminue. Pouvez vous en avouer les raisons ?

« Vous avez le don de la parole. Nous le savons, et le Créateur a été pour vous, prodigue de bienfaits. Comment répondez-vous à tant de biens ? En blasphémant son nom et en mettant en doute son existence.

« L'homme se proclame le chef-d'œuvre de la Création. Joli chef-d'œuvre qui met toute son intelligence et ses ressources à faire le mal et à tout détruire ?

« Vous voudriez écarter tout ce qui vous déplaît. Eloignez, donc toutes les maladies qui attaquent vos récoltes.

« Songez qu'il n'est rien d'inutile dans la nature et que tout sert aux desseins de la providence.

« Quant à votre voisin nous le connaissons bien.

« *Cât non la vede, u senti* ».

ASPRIGGIA.

CITATIONS

Le soldat Bozzano Jacques, de la 420e C. M. P. (52e R. I. T), de Bastia, a été cité à l'ordre de l'artillerie antiaérienne de l'armée (ordre de régiment), le 6 juillet 1918 : Dans la nuit du 28 au 29 juin 1918 a été renversé par le souffle d'une bombe d'avion. A réparé sa mitrailleuse avec sang froid et continué le tir ».

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le Sous-Lieutenant Lepidi

Appelé par son âge au service militaire, il fut versé au 112e d'infanterie, à Tunisie, puis au 23e bataillon de chasseurs à pied ; ayant eu faiblir par le métier des armes, il demanda à passer dans les troupes coloniales et fut affecté au 1er d'infanterie coloniale du Maroc où il se trouvait depuis le début de l'année 1910.

Après la déclaration de la guerre, en mars 1916, son régiment est appelé en France pour être dirigé sur le front ; il était alors sergent-major. Il est envoyé successivement en Alsace, en Belgique où il se distingua par sa vaillance ; nommé adjudant, puis sous lieutenant, il donna des preuves de sa bravoure, et le 4 avril 1916, il est cité à l'ordre du jour du régiment pour le motif suivant :

« Excellent chef, plein de sang froid, a maintenu sous un bombardement violent sa troupe qui prolongeait une sortie, a eu qui lui a vu la croix de guerre.

Au cours des combats livrés du 8 au 10 juin 1916 au fort de Vaux, devant Verdun, le sous lieutenant Lepidi donna des preuves de son dévouement et reçut deux blessures assez graves à la jambe et dut être évacué, ce qui lui vaut une nouvelle citation.

Amélioré rentré de ses blessures, il est envoyé à Bakra et affecté au 74e bataillon sénégalais, et après quelques mois il rentra en France avec son bataillon, au mois d'avril 1917, il est dirigé en Bretagne où il fait un stage de grenadier-bombardier et des exercices de tir, puis est renvoyé au front des armées où il continua à faire son devoir.

A la suite d'une contre-attaque faite par sa compagnie en Champagne, entre Moutiliers et Noyon le 1er juin, des plus réussies, le sous lieutenant Lepidi était cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la légion d'honneur. Après 5 jours d'un combat terrible dit son lieutenant dans une lettre de condoléances adressée à la famille éplorée, il était content et heureux pour beaucoup de raisons et son visage reflétait la joie et le contentement, quand un éclat d'un obus tombé à 200 mètres le blessa mortellement.

D'un caractère doux et affable, très sympathique, il ne laisse que des regrets autour de lui aussi, bien parmi ses parents que parmi ses amis.

Nouvelles Militaires

Sont promus dans le personnel des établissements pénitentiaires militaires de l'armée territoriale : au grade d'officier d'administration de 1re classe, Bossi, comptable à l'atelier de travaux publics d'Orléansville, et Bosc, comptable à l'établissement pénitentiaire de Tazoo sonk ; au grade d'officier d'administration de 2e classe, M. Valen lui, aide comptable à l'établissement pénitentiaire de Bonéra.

M. le lieutenant Marcelli, de 6e colonial, est désigné pour servir au corps d'occupation de Chine ; M. le lieutenant de réserve Verdini, sous isolée colonisant, est affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

Sont promus au grade de lieutenant, MM. les sous lieutenants Nicolai Jean Dominique, de 1er colonial ; Martini Jean-Mathieu, de 2e colonial ; Giorgi, de 22e d'artillerie, détaché au service aéronautique ; Denest Ours Pierre, du rég. indigène de Tschad. Gentini, de 126e.

Le plus sûr des Placements.

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des *Bons de la Défense Nationale*.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 0/0 d'intérêts.

PRIX FIXÉ DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

BONS DE 5 FR.	SOUSCRIT & PAYÉ POUR AVOIR EN SON PORTEFEUILLE CES BONS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 50	95 »
500 »	498 50	495 »	487 50	475 »
1.000 »	997 »	990 »	975 »	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.750 »	9.500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux postes, Agents de change, Banque de France et succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

L'ES SAUVETEURS

Sur la proposition du conseil supérieur de la marine, le ministre de la marine a accordé des prix Henri Durand, de Bastia, aux sauveteurs ci-après désignés :

Calisti Antoine, maître de port à Bisarta, 500 fr. Sauvetage de l'équipage de « l'Ariéla, » a fait preuve d'initiative, de courage et de dévouement, en se portant sur un canot monté par 4 hommes, par vent violent et par mer très grosse, au secours de l'équipage, réfugié dans la mature qui émergeait du bateau « Ariéla » coulé à l'entrée du port de Bisarta, et réussit à rassembler 5 hommes qu'il a conduits à bord du « Phlégeton, » où ils purent recevoir les soins nécessaires.

Napoléoni Jean, chef de bordée ; Negroni Antoine, matelot ; Arrighi Julien, novice ; Giorgi Toussaint, timonier ; Grimaux Thomas, Bonagnano Marc, Gentili Sylvestre, Paoli Thomas et Valentini Jacques, chauffeurs ; Poggioli Maxime, Tasso Xavier et Casanova Ange Marie, matelots ; Olivi Vincent, timonier ; Constantin Antoine, cambrelier, du vapeur « Athos, » 75 fr. chacun ; Rotaglia Antonio Jean, matelot, de « l'Ecosigne Henry, » 100 fr. : sauvetage de l'équipage de « l'Athos, » torpillé par un sous-marin ennemi le 17 février 1917 ; le personnel de « l'Athos » cité dessus mentionné a en une attitude remarquable lors des opérations de sauvetage du personnel de ce paquebot. Le matelot Rotaglia, de « l'Ecosigne Henry, » s'est jeté à la mer pour porter secours aux naufragés au cours de sauvetage des survivants de « l'Athos. »

Paoli Paul, garçon ; Amelli Toussaint, Dominici Guillaume, Franceschi Pierre et Giovannetti Paul, matelots ; Ambrosi Marius, chauffeur, 125 fr. chacun : sauvetage de l'équipage de « Magellan, » le 11 décembre 1916 ; ont fait preuve de beaucoup de courage et d'un dévouement remarquable dans les opérations de sauvetage de « Magellan. »

Mattéo Vincent, maître d'équipage ; Palomirt Jacques-Philippe et Salaffini Pierre-Toussaint, matelots ; Pinzutti Jean, chauffeur ; 500 fr. chacun : sauvetage de l'équipage du navire hôpital « Portugal, » torpillé par un sous marin ennemi ; le « Portugal » ayant été torpillé, et engloutit dans l'espace d'une minute et demie du fait de l'explosion de la torpille, ont, parmi les actes de dévouement nombreux, fait preuve d'un courage et d'un sang froid remarquables en coopérant au sauvetage.

Federici Louis, matelot, 400 fr. : tentative de sauvetage d'un second maître en rade de Corfou, le 28 octobre 1917 ; s'est jeté spontanément et immédiatement à la mer, pour porter secours à un second maître tombé accidentellement du pont le long du port ; ce second maître s'étant grièvement blessé dans un choc, a coulé aussitôt ; a plongé à plusieurs reprises pour le sauver ; n'est remonté à bord qu'après épuisement de ses forces et sur l'ordre de ses chefs.

L'envoi des journaux français *à l'Etranger*

On sait qu'une circulaire ministérielle ordonnait la suppression de la publicité dans les journaux expédiés à l'étranger. Elle vient d'être modifiée de la façon suivante :

Dorénavant, cette interdiction concerne seulement les périodiques ou imprimés expédiés dans les pays ennemis, dans les pays neutres (à l'exception de la Principauté de Monaco), dans les colonies françaises et les pays de protectorat. Elle ne s'applique plus aux envois en pays alliés ni aux expéditions aux militaires appartenant à l'armée d'Orient et à l'armée d'Italie.

Préfecture de la Corse

AVIS

relatif à la fourniture par l'Administration militaire des CUIRS DE BOURRELLERIE nécessaires pour la confection et la réparation du HARNACHEMENT AGRICOLE.

Le Ministre de l'agriculture informe les bourreliers ruraux qu'une certaine quantité de cuirs est en réserve dans les centres de tannage, et les engage à présenter leurs commandes dans le plus bref délai sous peine de se trouver dans peu de temps dans l'impossibilité de s'approvisionner.

Un avis paru dans les journaux à la fin du mois de septembre 1917 a fait connaître les conditions dans lesquelles les livraisons auront lieu.

DIPLOMES des Morts pour la France

AVIS

Il a été constaté que des erreurs d'orthographe avaient été commises dans l'établissement des diplômes des soldats morts pour la France.

Les familles qui auraient fait des constatations de cette nature sont priées de vouloir renvoyer ces diplômes à la Préfecture aux fins de rectification.

Petite Gazette

Dans les Ministères

M. Girola Jean-Louis, ex-sergent au 4e bat. de chasseurs, est nommé expéditionnaire de 4e classe au ministère de la marine marchande.

Nouvelles religieuses

A SAINTE-MARIE. — Triduum en l'honneur de Sainte-Anne : Le soir à 8 heures, Salut.

Vendredi 26, jour de la fête, messes à 6, 7, 8 et 9 heures, Grand'messe à 9 heures. Le soir Salut à 8 heures.

Le matin à la Grand'Messe et le soir au Salut, cérémonie de la bénédiction des mères de famille et de leurs petits enfants qui seront ainsi placés sous la protection céleste de Sainte-Anne, mère de la T. S. V. Marie.

Perdu

Chien de chasse poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur et discrétion. Adresser lettres à M. Basile Colonna, inspecteur, Poste Lecia.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Padulella.

Perdu

Une ombrelle perdue à la plage, près de l'octroi.

Prière de la rapporter contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides : Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Poggi Toussaint et Clorinde Alberti, commerçants,

DÉCÈS

Marciadri Regina-Antoine, 1 mois, de Bastia.

COUR D'APPEL DE BASTIA

Département de la Corse

EXTRAIT *des Minutes du Greffe* de la Cour d'Appel de Bastia

Par arrêt de la Cour d'assises de la Corse, séant à Bastia, rendu le 18 juillet 1918, le nommé Micaelli Félix dit Filiciolo, berger, né le 16 juillet 1887, à Isolaccia de Fiumorbo, demeurant à Isolaccia de Fiumorbo, coupable d'avoir à Trava, commune de Venticari, le 11 juin 1917, volontairement donné la mort à Paglial Rinzino, a été condamné par contumace à la peine des travaux forcés à perpétuité et aux frais, en vertu des articles 295, 304 du C. P et 368 du C. J. C.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur Général, certifiant que l'arrêt est devenu définitif.

Le Greffier en chef de la Cour d'Appel de Bastia,
V. VALRANI.

Vu,
Le Procureur Général,
Louis BOSSU.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.453e jour de la guerre

Paris, 23 juillet, 7 heures.

Au cours de la journée les allemands ont tenté par des contre attaques puissantes d'enrayer nos progrès entre la **Marne** et l'**Ourcq**.

Les troupes franco-américaines ont résisté à tous les assauts de l'ennemi et accentué encore leur progression. Nous avons dépassé les hauteurs à l'est de la **Croix** et de **Grisolles**, conquis le village d'**Epieds** et gagné du terrain au nord est du **Mont-St-Père**.

Entre la **Marne** et **Reims** de durs combats se sont déroulés qui n'ont donné aucun résultat à l'ennemi. Nous maintenons nos lignes dans le bois **Courton** et du **Roi**.

Plus au nord les troupes anglaises ont réalisé une avance faisant deux cents prisonniers et enlevant quarante mitrailleuses.

Au nord de l'**Ourcq** et sur le front de **Champagne** on signale une grande activité d'artillerie, sans action d'infanterie.

AVIATION

Dans la journée du 21 l'activité de nos bombardements s'est maintenue très grande en dépit du temps très médiocre. Au cours d'expéditions de jour et de nuit, cinquante tonnes de projectiles ont été jetées sur les voies de communication de l'ennemi, les cantonnements et bivouacs de la vallée de la **Vesle** et de l'**Aisne**, les gares de **Laon**, **Fismes**, **Berry-au Bac**, etc.

Fere en Tardenois, encombré de troupes et de convois a été l'objet de bombardements très violents à la suite desquels un immense incendie suivi de plusieurs explosions a été constaté. Un autre incendie s'est déclaré en gare de **Fismes**.

En outre, plusieurs dizaines de milliers de cartouches ont été tirées et plusieurs batteries réduites au silence dans la région de **Courmont-Rincheres-Villemenre**. Dans la même journée, nos équipages ont abattu neuf appareils ennemis.

Paris, le 23 juillet, 15 heures.

Au cours de la nuit, on ne signale sur tout le front de bataille que des actions d'artillerie.

Au nord de **Montdidier**, une opération locale, vivement conduite, nous a permis d'occuper le village de **Mailly Raineval-Sauvillers** et **Aubervillers**. Nous avons fait jusqu'ici 350 prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

soir.

En dehors d'une certaine activité de l'artillerie ennemie en différents points particulièrement au sud d'**Arras** et à l'est de la forêt de **Nieppe**, il n'y a rien à signaler sur le front britannique.

AVIATION

Un vent d'est violent et des nuages bas ont presque complètement empêché tout vol, sauf sur une toute petite partie du front. Quelques appareils ont néanmoins pu jeter des bombes sur quelques objectifs notamment sur une gare du chemin de fer. Un train de munitions a été atteint en plein. Cinq appareils ennemis ont été descendus en combats aériens. Quatre de nos appareils manquent.

Après la crépuscule le ciel s'est éclairci et le vent ayant considérablement diminué il a été possible à nos avions de bombardement de nuit d'accomplir des raids sur la plus grande partie du front, 13 tonnes de bombes ont été lancées sur les gares de chemin de fer de **Seclin Henin-Lille** et **Cambrai**. Un de nos appareils n'est pas rentré.

23 juillet, après-midi.

Hier, nous avons légèrement avancé notre ligne au sud d'**Hebuterne** de **Merris** et de **Meteren**. Pendant la nuit, nous avons également amélioré nos positions dans le secteur de **Hamel**. Au nord d'**Albert**, nos troupes ont exécuté, avec succès, des raids aux environs d'**Ablainzeville**, **Ayette**, **Oppy**, **Avion** et **Lens**. Nous avons ramené plusieurs prisonniers et des mitrailleuses.

Aux environs de **Merris**, à la suite d'une rencontre de patrouille, au cours de laquelle une soixantaine d'Allemands ont été tués, nous avons encore capturé des prisonniers et des mitrailleuses. L'artillerie ennemie se servant d'obus à gaz toxique, s'est montrée active dans le secteur de **Villers Bretonneux** de même que dans celui de **Dickbusch**

ARMÉE D'ORIENT

21 juillet.

Activité d'artillerie réciproque sur la basse **Struma** à l'ouest du **Vardar** au **Skra Diligen** et dans le secteur serbe sur la Struma. Une reconnaissance grecque a dispersé un détachement bulgare et ramené dix prisonniers.

Au nord du **Dévoll** nos troupes ont enlevé avec un élan magnifique les positions ennemies adossées à la rivière **Holta** et capturé cent prisonniers dont trois officiers et 6 mitrailleuses.

Les aviations alliées ont exécuté plusieurs bombardements dans la région de **Seres** et dans celle de **Pregradec**.

Communiqué ITALIEN

21 juillet.

L'activité de l'artillerie ennemie, fut efficacement contrebattue par notre artillerie, dans les régions Tonale, Valbrenta et sur Piave Nuova.

Nos batteries effectuèrent par endroits des tirs de harcèlement dispersant les travailleurs dans la zone du Mont Cevedale, et des colonnes de camions le long de la Piave.

Une patrouille en reconnaissance à Sella Toraio captura une mitrailleuse ennemie.

Deux avions ennemis furent abattus en combats aériens.

22 juillet.

Un détachement britannique effectua et réussit un coup de main au sud ouest de l'Asiago, infligeant des pertes à l'ennemi et capturant quatorze hommes de troupe.

A l'aube d'hier, nos patrouilles firent irruption dans les positions ennemies du Mont Arolve, y capturant 15 prisonniers, une mitrailleuse.

L'activité des deux artilleries se maintint, dans l'ensemble, modérée. Seulement dans la région d'Adamelo, les batteries ennemies se montrèrent très actives, battant fréquemment les positions que nous avons récemment conquises.

Neuf avions ennemis furent abattus en combats aériens.

DIAZ.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni ce matin, à 9 heures et demie, dans ses bureaux, afin de procéder à la nomination, au scrutin de liste, d'une commission de 18 membres chargée de procéder à une enquête économique sur les moyens d'accroître et de coordonner les forces de production des colonies françaises.

Il a procédé également à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier, pendant la durée de la guerre, le régime des reprises de dot.

Séance Publique du 23 Juillet

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 10 heures

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans aucune modification.

Evaluations foncières

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'ajourner le point de départ de l'application des résultats des revisions périodiques des évaluations foncières prévues par la loi du 29 mars 1914.

Le Sénat a adopté.

Prohibitions de sortie

Le Sénat passe ensuite à la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ratification de décrets ayant pour objet d'établir des prohibitions de sortie sur diverses marchandises.

Les conclusions du rapport de M. Jean Morel, sénateur de la Loire, sont mises aux voix et adoptées.

Les Raids d'avions ANGLAIS

BEAUX EXPLOITS

Londres, 23 juillet

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, l'aviation anglaise a bombardé les environs de Mézières, puis elle a dirigé, avec succès, son attaque contre la grande fabrique d'aniline.

EXPLOSION de la poudrerie de Rottwell

Dans la nuit du 22 au 23, cette aviation a jeté des bombes sur l'importante poudrière de Rottwell.

Elle a attaqué, en coup direct, le principal établissement de cette poudrière, ce qui a amené une formidable explosion, puis un immense incendie qui a été signalé à une distance de 90 kilomètres.

Tous les avions anglais sont rentrés indemnes.

Sur le Front Franco-Britannique

La cinquième OFFENSIVE

LES ALLEMANDS BATTENT EN RETRAITE

Le flanc droit ennemi reste sérieusement compromis

Paris, 23 juillet.

Les nouvelles du front restent toujours bonnes.

Les Allemands continuent à se replier, quelque plus lentement.

L'ennemi renouvelle, à chaque instant, ses contre-attaques, sans arrêt. Mais il nous est permis de supposer que ces réagissements, fort lourds en pertes, sont des indices certains de repliement.

Le flanc droit ennemi reste dangereusement compromis.

Il en est de même des forces allemandes qui se trouvent dans le secteur de Dormans.

L'*Associated Press* reçoit la nouvelle que les Allemands préparaient une retraite totale jusqu'à la rivière de la Vesle, en faisant sauter tous les dépôts de matériel et de munitions, et en incendiant le matériel.

Cette retraite déblayerait le champ de bataille de Condé-sur-Aisne jusqu'à Reims, supprimant ainsi la poche de la Marne.

En attendant la bataille se déroule dans des conditions très satisfaisantes pour nous, surtout par rapport aux succès obtenus par l'ennemi dans les précédentes offensives.

Entre la Marne et Reims, les combats sont d'une très grande violence; les troupes luttent à la grenade, à la baïonnette, au couteau, dans des corps à corps terrifiants.

Les troupes italiennes, qui concourent à la défense de Reims, au sud de la ville, sont pleines d'entrain et de bravoure et bien dignes de nos poilus, aux côtés desquels elles combattent.

Les Américains sont admirables de bravoure et de sang-froid; ils courent à l'assaut avec un entrain merveilleux, et ils sont remarquables pour la facilité avec laquelle ils surmontent les obstacles et entourent les boches qui, surpris de voir ces nouveaux et redoutables adversaires, jettent leurs armes et lèvent leurs bras pour se rendre.

Notre commandement ne s'est pas laissé intimider par le déploiement de l'offensive, il a évité la surprise tactique et stratégique sur laquelle comptait Ludendorf, et il est rapidement passé à la riposte dans les conditions les plus heureuses.

Les Allemands peuvent se rendre compte que nous sommes prêts aux luttes décisives, et eux qui comptaient finir la guerre par la victoire, avant le mois d'octobre, doivent s'apercevoir qu'elle ne pourra finir que par le triomphe des Alliés.

Confiance! confiance! nous serons bientôt au bout.

M. Malvy

devant

la Haute-Cour

Séance du 23 Juillet

A 2 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel,

il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

M. Moreau

est appelé à la barre.

La déposition de ce témoin n'est pas trop longue.

Aucun incident ne s'est produit.

M. le contrôleur général Moreau a été rappelé à la barre pour répondre à un certain nombre de questions.

M. Maunoury

ancien directeur du Cabinet du préfet de police, est appelé à déposer.

On sait que les débats qui se poursuivent devant la Haute-Cour ont mis en cause le témoin, et semblent l'impliquer dans les différentes affaires qui ont motivé les poursuites contre les rédacteurs du Bonnet Rouge *et M. Leymarie.*

Une information est ouverte contre M. Maunoury, actuellement mobilisé comme conducteur du train des équipages, pour complicité de commerce avec l'ennemi.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 275 JEUDI 25 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, G

ABONNEMENTS

	Un mois	3 mois	1 an
Corse	3.75 fr.	12 fr.	45 fr.
Départ. & Colonies	7.50	15	30
Etranger	15	30	60

Les annonces sont reçues à Ajaccio, chez MM. Piccinelli et Roger, Place Foch, 1. — Prix : 1 fr. la ligne. — 2 insertions, 0.75 la ligne. — 3 insertions, 0.50 la ligne. — Faits divers, 1 fr. la ligne.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Nouvelles des Blessés et Héros Corses à Paris

Personne ne pourra j'en suis bien sûre, m'accuser de choisir ceux que je cite ou ceux que je visite indistinctement au hasard du rassemblement d'hôpital ou de la nouvelle qui me parvient.

Je donne plutôt même la préférence à ceux qui *simples soldats*, éloignés de leur famille, sont sans visites, ni relations à Paris et pour lesquels je voudrais pouvoir tant faire; mais si un officier se trouve sur ma route, je me fais également un plaisir d'aller lui porter mes félicitations, sachant bien que chefs et subordonnés accomplissent également leur devoir et méritent la *même admiration*. Mais si je suis moins utile à ces derniers qui ont des camarades et des relations, je n'en suis pas moins bien reçue auprès d'eux.

Je dois donc citer tous les héroïsmes que je connais, et la modestie des parents n'est pas de mise, quand il s'agit de la gloire des enfants qui donnent à la Patrie leur sang et leur vie.

Je suis donc bien certaine que tout le monde m'approuvera de ne pas passer sous silence la belle citation que je lis dans le « Petit Bastiais » du lieutenant François Marie de Casabianca, du 33e d'artillerie, qui a été cité à l'ordre du régiment (comme tout le monde a pu le lire), en ces termes :

« Officier d'élite, a exécuté dans la nuit du 27 avril, une reconnaissance poussée hardiment au-delà de nos premières lignes, par une mesure précise au double pas; a pu identifier avec exactitude des ouvrages ennemis et a contribué grandement au succès d'un coup de main exécuté ultérieurement. »

Il était bien juste que « l'infirmière des Corses », comme pour les autres héros de la belle Ile, envoie ses félicitations au jeune officier qui sait si bien honorer son pays d'origine, et qui est le fils du distingué avocat général, M. Pierre de Casabianca, de la cour d'appel de Paris, que tout le monde estime au Palais pour les qualités de son cœur et sa modestie.

Je sais bien que je vais être terriblement grondée pour avoir enfreint la consigne et que je subirai un éloquent réquisitoire, mais si je suis impliquée, je demande à ce que M. Ollagnier, directeur du « Petit Bastiais », qui, le premier, a pêché, soit assis à côté de moi au banc des accusés, car je ne fais ni plus ni moins que lui, et confiante, j'attends la sentence!

J'ai vu le sous-lieutenant D. B. Quilici, de Porto-Vecchio, du 7e d'infanterie coloniale; blessé au bras gauche assez grièvement ce qui n'a rien changé à sa gaieté naturelle et à l'expression joyeuse, assez rare chez un Corse, de sa physionomie toute de gaieté.

Je ne crois pas que ses hommes doivent reprocher à celui ci sa sévérité envers eux. J'ai eu le grand plaisir de recevoir sa visite d'adieu, car allant mieux, il venait d'obtenir un congé de convalescence qu'il doit être à passer en ce moment en Corse, au milieu des siens.

Don Noël Olivieri, également né à Porto Vecchio, du 101e d'artillerie, jeune soldat de la classe 18; blessé à la jambe droite, que j'ai visité à Saint-Louis et qui, quoique ne pouvant encore se lever, a dû être évacué, quelques jours après ma visite, sur un hôpital de province; ami du précédent, ils n'engendrent certes pas *à eux deux la mélancolie*, et je suis bien sûre que c'est avec le plus vif entrain et en bons Corses qu'ils sont, qu'ils tapent sur les boches.

Je reçois une lettre d'Ario Jules, du 22e d'infanterie, d'Appieto, qui a aussi été évacué, mais qui était complètement guéri; il est d'ailleurs, à quelques kilomètres de Paris.

Le petit prisonnier pour désertion, dont je parlais dernièrement, espère obtenir sa grâce ces jours ci; il est en ce moment un peu souffrant car il s'en faut que ce soit un hercule.

M. Doumer, le sénateur de la Corse, vient de donner à la Franceson troisième fils!.. Quelle consolation peut diminuer semblable douleur, si ce n'est celle d'avoir donné ses enfants à la Patrie pour la cause sainte; mais trois adorables fils orgueil du père qui comptait sur leur tendresse pour égayer ses vieux jours et qui avait la fierté de se voir revivre en eux, c'est terrible! Que de cœurs cette guerre déchaînée par cet ambitieux et égoïste empereur aura meurtris!.. Pendant ce temps là, lui met à l'abri les siens qui paradent aux bons endroits, sans rien risquer de leur précieuse vie. Guillaume peut continuer la guerre puisqu'il ne sacrifie que la vie des autres et qu'il aime à s'abreuver de sang. Quelles horribles visions doivent hanter ses nuits!

La revue du 14 juillet, cette année, fut émue, solennelle, familiale, recueillie; tout en acclamant nos glorieux soldats et nos amis et alliés, chacun pleurait dans son cœur celui qui manquait au défilé et qui avait donné sa jeunesse, son avenir, les tendresses dont débordait son cœur à son pays. Il était difficile, tout en rendant hommage à nos glorieux soldats, d'oublier celui qui dort là bas, sous les lauriers qu'a tissé sa gloire, et de faire sortir du cœur qui pleure, des cris d'allégresse.

Le défilé des troupes a été grave et entouré de l'attendrissement qui remplissait des milliers de poitrines; volontiers, chacun aurait pris un soldat dans ses bras pour lui donner l'accolade et rendre hommage à sa bravoure à son abnégation; on saluait chaque puissance, on pensait que pour la sainte cause, celle de l'indépendance et de la liberté des peuples, ils avaient quitté le cher foyer que beaucoup ne reverront plus, ils le savent et malgré cela sont venus se battre pour le bon droit, la juste défense.

Quand les tambours battent aux champs, le général Guillaumat, le nouveau gouverneur militaire de Paris, qui fut fait à cette occasion grand-croix de la Légion d'honneur, (saluons en passant la Charente Inférieure dont il est originaire et qu'il représente si dignement), vint se ranger aux côtés de la daumont présidentielle. M. Clemenceau, « notre premier », a son habituel succès populaire, tous nos Alliés reçoivent les ovations qu'ils méritent. M. Poincaré, M. Viviani font de beaux et patriotiques discours, ainsi que M. Lafferre, le distingué ministre de l'Instruction publique, qui émeut son auditoire en disant ces paroles sorties du cœur: « Mes chers enfants, vos pères sont morts pour la Patrie, ils ont donné plus que leur vie, ils ont sacrifié leur tendresse pour vous et la joie qui leur était promise de vous voir grandir sous leurs yeux. La nation aujourd'hui vous prend sous sa protection, elle s'engage à vous refaire un foyer. »

Le public a fort apprécié ces belles et nobles paroles.

Nous attendions « Bertha » pour ce quatorze juillet; un peu en retard, elle n'est arrivée qu'aujourd'hui quinze, mais dans l'nous n'avons pas perdu pour attendre; par onze fois dans la journée nous entendîmes ces hurlements meurtriers, comme l'hyène affamée Bertha cherchait sa proie; ivre de carnage et de sang, elle s'est réveillée! Demain nous dira si elle fit des victimes, quoique nous soyons déjà un peu fixés ce soir.

MARIE EMILIE RÉALLON.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous officiers et soldats dont les noms suivent :

Olmeta Sauveur Maurice, adjudant chef au 9e territorial; Guelfucci Philippe Marie, adjudant chef au 3e de marche de tirailleurs algériens; Rossi Ercile, adjudant à la 17e compagnie de mitrailleuses du 42e; Rossi Joseph, adjudant au 3e mixte zouaves et tirailleurs; Giovanni Antoine-Marie, sergent au 257e; Leonardi Isidore, adjudant au 3e de marche de tirailleurs algériens; Maffuggi François Ignace, adjudant-chef au 14e groupe spécial; Alessandri Jean Marie, adjudant au 1er zouaves; Pasetti Charles, caporal au 38e; Grimaldi André Julien, caporal au 4e zouaves; Nicol Ernest, sergent au 4e tirailleurs indigènes; Battesti Charles-Louis, sergent major au 40e; Morazzani François Xavier, sergent à l'atelier de travaux publics 4;

Fédération Départementale DES Coopératives de consommation de la Corse

Le Secrétaire général de la Fédération adresse aux coopérateurs la circulaire suivante en vue du prochain Congrès qui aura lieu à Evisa.

Chers Coopérateurs, — Le Congrès qui a eu lieu à Ajaccio, le 30 juin dernier, a décidé, à l'unanimité, que le prochain Congrès tiendra ses assises à Evisa, le 1er septembre prochain.

Le Bureau fédéral, convoqué par mes soins le 16 juillet, a arrêté les questions qui seront soumises aux Congressistes, que vous trouverez ci-jointes, pour chaque délégué. (Moyennant cette somme chaque délégué aura droit au logement et à la nourriture du moment de l'arrivée à Evisa, le 31 août, jusqu'au départ qui aura lieu le 2 septembre).

Les restaurants d'Evisa ne pouvant se charger de l'alimentation des délégués et des coopérateurs qui, sans être délégués, désireraient assister au Congrès, le Conseil d'administration de la Montagnarde appliquera le principe de la coopération pour le logement et la nourriture.

Le banquet, à moins de mauvais temps, aura lieu à la maison forestière, sise en forêt d'Aitone, mise gracieusement à la disposition des congressistes par M. le Conservateur des Eaux et Forêts.

Avec l'espoir que vous ferez tout votre possible pour aider à la réussite du Congrès, veuillez agréer, chers coopérateurs, l'assurance de mes salutations fraternelles.

Le Secrétaire général,
AGOSTINI.

(A). — Chaque Coopérative a droit à un délégué par cent sociétaires ou fraction de cent. (Vous voudrez bien pour le 5 août, dernier délai, me faire connaître les noms des délégués de votre coopérative qui assisteront au Congrès).

(B). — Je vous prie d'adresser, avant le quinze août, au trésorier de la coopérative « La Montagnarde », à Evisa un mandat poste de quinze frs. pour chaque délégué. (Moyennant cette somme chaque délégué aura droit au logement et à la nourriture du moment de l'arrivée à Evisa, le 31 août, jusqu'au départ qui aura lieu le 2 septembre).

Les restaurants d'Evisa ne pouvant se charger de l'alimentation des délégués et des coopérateurs qui, sans être délégués, désireraient assister au Congrès, le Conseil d'administration de la Montagnarde appliquera le principe de la coopération pour le logement et la nourriture.

Le banquet, à moins de mauvais temps, aura lieu à la maison forestière, sise en forêt d'Aitone, mise gracieusement à la disposition des congressistes par M. le Conservateur des Eaux et Forêts.

(C). — Moyens de transport. — Pour les délégués d'Ajaccio et ceux des autres coopératives qui seront obligés de se rendre d'abord à Ajaccio, les moyens de transport sont : En automobile d'Ajaccio à Vico, prix du voyage aller et retour quinze francs — de Vico à Evisa, distance 12 kilomètres les congressistes seront transportés au moyen de véhicules fournis par la Coopérative d'Evisa: prix aller et retour dix francs;

Les autres délégués emprunteront les routes et les moyens de transport qui leur conviendront le mieux.

Ordre du jour :

Réunion le dimanche 1er septembre, à huit heures du matin, dans la salle de la Justice de Paix d'Evisa.

1. — Vérification des mandats des délégués;
2. — Formation du bureau du Congrès.
3. — Compte rendu de l'action du bureau fédéral et du Conseil fédéral.
4. — Magasin d'approvisionnement fédéral, en Corse et sur le continent.
5. — Transports pour le ravitaillement des coopératives de l'intérieur compte-rendu de la Commission chargée par le dernier Congrès de traiter la question.
6. — Vérification des statuts chaque coopérative remettra à ses délégués une copie de ses statuts.
7. — Le bilan de la coopérative, le plus récent.
8. — Le nombre d'actionnaires.
9. — Versement au trésorier fédéral; M. Livralli, de la cotisation de 0,05, prévue à l'article 7 des statuts de la Fédération.

Le Président de la coopérative de Bastia a demandé, d'urgence, que les coopérateurs d'une coopérative fédérée puissent s'approvisionner dans une autre coopérative fédérée lorsqu'ils se trouvent de passage ou se villégiature dans une autre localité — Le Bureau fédéral invite toutes les coopératives fédérées à servir les coopérateurs sur la présentation de la carte signée par le Président de leur Coopérative.

Avec l'espoir que vous ferez tout votre possible pour aider à la réussite du Congrès veuillez agréer, chers coopérateurs, l'assurance de mes salutations fraternelles.

Le Secrétaire général,
AGOSTINI.

Petite Gazette

Félicitations

Le commissaire aux transports maritimes a adressé des félicitations au capitaine au long-cours Giuliani Vincent, commandant du vapeur « Aleda, » pour la bonne tenue des postes d'équipage de son navire, et à M. le chef mécanicien Francioni Michu, du vapeur « Saint Servan, » pour le bon entretien des machines, chaudières, etc.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Padoulis.

AVIS DE DÉCÈS

(MONTE-DIVINA)

Mme veuve Casimir Leandri;
M. A.-T. Leandri, instituteur à Cervione;
Mlle L. Leandri;
M. J. Leandri, mobilisé;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Pierre-Marie Leandri

leur fils et frère regretté, décédé à Monte, le 18 juillet 1918.

(POZZO-BRANDO)

M. et Mme Sébastien Sisco et leurs enfants: Joseph et Pascal; Mme veuve Scinetro et ses enfants; M. Philippe Scinetro, mobilisé au front; Mlle Baptistine Scinetro; M. J. Locci et Madame, née Scinetro; Mme veuve Huet et ses enfants, de Lorient; M. et Mme Benjamin Sisco; M. et Mme Chérubin Sisco; M. et Mme Emile Sisco; M. et Mme Pascal Sisco et leurs familles; M. et Mme Ange Peretti et leurs enfants;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Pascal Sisco
Née SCINETRO

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, nièce et tante germaine, décédée à Pozzo-Brando, le 24 juillet 1918, dans sa 72e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Pozzo, le vendredi 26 juillet, à 9 heures.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.451e jour de la guerre

Paris, 24 juillet, 7 heures.

De part et d'autre de l'**Ourcq**, les attaques de nos troupes ont obtenu au cours de la journée des résultats satisfaisants, malgré la résistance tenace opposée par l'ennemi qui a amené de nouvelles résistances.

Au nord de la rivière nous avons conquis et dépassé **Le Plessier-Huleu**, atteint les abords ouest d'**Ouchy-la-Ville** et pris le village de **Montgru**.

Au sud de l'Ourcq les troupes franco-américaines ont franchi la route de **Chateau-Thierry** et porté leur ligne à plus d'un kilomètre à l'est. Au village de **Rennecourt** est à nous, ainsi que la majeure partie du **Bois-du-Chatelet**.

Sur la rive droite de la **Marne** nous avons réalisé de nouveaux progrès au nord de **Mont-Saint-Père** et de **Chartèves**, qui est entre nos mains. Nous avons également élargi notre tête de pont de **Jaulgonne**.

Sur le front entre **Marne** et **Reims**, des combats violents se sont livrés entre **l'Ardre** et **Vrigny**. Les franco-anglais attaquent les fortes positions de l'ennemi ont progressé de plus d'un kilomètre et infligé de sourdes pertes à l'adversaire. Les Britanniques pour leur part ont fait trois cents prisonniers et capturé cinq canons.

Au nord de **Montdidier** l'opération locale qui nous a permis d'enlever **Mailly-Raineval Sauvillers et Aubervillers** nous a donné quinze cents prisonniers, dont 30 officiers.

Paris, le 24 juillet, 15 heures

Nuit marquée par une grande activité d'artillerie entre la **Marne** et **l'Aisne**, dans le bois de **Courton** et du **Roi**.

A l'est de **Reims** les Allemands ont contre-attaqué hier vers 22 heures dans la région de **Vrigny**. Nos troupes ont brisé tous les assauts et gardé intact leurs positions.

Aucun événement important sur le reste du front

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

23 soir.

Activité plus marquée de l'artillerie ennemie dans le voisinage de **Villers-Bretonneux**. Pendant la journée l'artillerie ennemie a été également active dans le voisinage d'**Hing** et sur d'autres points.

AVIATION

Le 22 juillet, grâce au temps propice, l'activité aérienne a été plus grande que les jours précédents. Nos appareils ont effectué plusieurs reconnaissances à longue distance et ont pris des photographies. Trois tonnes d'explosifs ont été lancées sur les gares de **Cambrai, Bray, et Lille**, sur des dépôts de munitions près d'**Armentières** et **Bapaume**, ainsi que sur les cantonnements ennemis tout le long du front; 21 appareils ennemis ont été abattus en combats aériens. Trois autres ont été forcés d'atterrir désemparés. De plus, trois ballons d'observation ont été descendus en flammes. Un de nos appareils manque. Des averses continuelles ont empêché le bombardement nocturne.

24 juillet, après midi.

Des troupes britanniques ont exécuté un raid la nuit dernière au sud de **Bucquoy**. Elles ont capturé dix-huit prisonniers. Nos pertes sont légères.

Un autre de nos détachements a fait quelques prisonniers au nord-ouest d'**Albert**.

Nous avons repoussé un raid tenté par l'ennemi au nord de **Béthune**.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans le secteur nord de notre front principalement dans la région de **Locre**.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

23 juillet.

Au sud de l'**Ourcq** nos troupes ont continué à presser l'ennemi en retraite.

Nos unités après avoir traversé la **Marne** ont enlevé **Jaulgonne** et les bois à l'ouest.

AGITATION ALLEMANDE au Maroc

Londres, 24 juillet

Le Times reçoit de Tanger une information portant que les allemands provoquent une certaine agitation au Maroc, notamment à l'angle Nord-Ouest de la zone espagnole.

Cette agitation s'est déjà manifestée par des assassinats de soldats et de nombreux pillages.

Des bandes armées ont pénétré samedi dans la zone de Tanger, et se sont livrées au pillage du village de Bahrein, situé à six kilomètres de Tanger.

Ni la police de la zone de Tanger, ni les troupes espagnoles, ne sont intervenues suffisamment à temps pour empêcher ce pillage.

Communiqué ITALIEN

En Albanie

Nos troupes continuèrent à gagner du terrain dans la boucle Devoli. Nous capturâmes une centaine de prisonniers et sept mitrailleuses.

DIAZ.

Front Italien

LA REPRISE de L'OFFENSIVE AUTRICHIENNE

Rome, 24 juillet.

La presse italienne semble croire à la préparation possible de la reprise de l'offensive autrichienne.

Sur le Front Franco-Britannique

La cinquième OFFENSIVE

NOS TROUPES continuent leur avance

Paris, 24 juillet

Dans les cercles militaires, les nouvelles reçues du front franco-britannique, cet après midi, continuent à être satisfaisantes.

Nos troupes continuent à réaliser de nouveaux progrès, et à briser tous les assauts. Elles gardent intactes leurs positions.

La bataille se poursuit avec une grande violence. Cela tient certainement à la résistance de l'ennemi qui a reçu une douzaine de divisions de renforts, aussitôt mises en ligne, pour briser notre élan. Mais cela n'a pas abouti.

Notre avance est ralentie, certes, par la lutte effroyable qu'il faut livrer, elle se poursuit cependant sur la plus grande partie du front.

L'armée Mangin joue le rôle principal, parce qu'elle est la mieux placée pour saisir à la gorge les armées ennemies aventurées au sud de la Veste.

Dans cette poche Soissons — Château-Thierry — Reims, l'ennemi avait accumulé de très nombreux moyens d'attaque. Les rôles sont aujourd'hui renversés, et l'assaillant doit se défendre dans des conditions difficiles.

Quand on voit sur ce demi-cercle de Soissons à Reims avancer côte à côte et rivaliser d'ardeur généreuse des divisions britanniques, des divisions italiennes, des divisions américaines, des divisions françaises, il semble qu'on ait, pour la première fois, la vision de ce que sera l'ultime bataille de la guerre où sera définitivement brisée la bestiale machine de guerre germanique.

Nous n'en sommes pas encore là, mais il est réconfortant, après des heures si cruelles, de retrouver sur cette Marne symbolique, l'armée française de 1914 conduisant à la victoire les jeunes armées alliées.

L'Allemagne a voulu nous battre, et elle n'a pas pu.

Elle ne renoncera pas à lutter, mais il ne tient qu'à nous que ce ne soit plus désormais que pour se défendre.

Nous avons réalisé mieux qu'une surprise stratégique, nous avons obtenu la surprise morale, la plus efficace de toutes.

L'Allemagne nous croyait battus, et nous l'attaquons.

En Sibérie

L'INTERVENTION CHINOISE

Londres, 24 juillet

On télégraphie de Tien-Tsin qu'à la suite d'une conférence tenue au ministère de la guerre, le Cabinet aurait décidé que la Chine prendrait part à l'intervention en Sibérie, de concert avec les armées alliées.

M. Malvy

devant

la Haute-Cour

Séance du 24 juillet

Présidence de M. A. DUBOST

Audience du matin

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel,

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

M. Mouton

directeur de la police judiciaire, fournit de longues explications sur la différence des services placés sous sa direction, et le service des renseignements, qui est anonyme et dépend directement du ministre de l'Intérieur.

M. Mouton dégage entièrement la responsabilité de la police dans les affaires Lipscher, Garfaukel et Faure notamment.

M. Hudelo

préfet de police, déclare que dans tous ses actes, il n'a fait qu'obéir aux ordres qui lui ont été donnés.

L'audience est suspendue de 12 h. 15 à 2 heures 15.

Audience de l'après midi

L'audience est reprise à 2 h. 25.

Le président continue l'audition des témoins.

M. Gauthier

commissaire de police, à Paris dépose sur l'affaire Duverger-Lipcher.

M. Sébille

contrôleur général de la sûreté, parle sur la même affaire.

Cette déposition est favorable à Malvy.

INCIDENT

M. Georges Desbon, avocat, provoque un incident au sujet de l'attaque dont il fut l'objet de la part du journal « Le Pays », relativement à sa déposition devant M. le juge d'instruction Bouchardon.

AUTRE INCIDENT

Un second incident est provoqué par M. le sénateur Delahaye, à propos du témoignage de M. l'avocat Georges Desbon, sur une affaire secondaire, mais dont la déposition est défavorable à Malvy.

Cette déposition est entièrement contredite par Malvy.

M. Richard

conseiller d'État, dit qu'en 1914 il a proposé à M. Malvy de ne pas appliquer le Carnet B.

Puis il dément la fable de la bienveillance de la sureté, à l'égard de Garfaukel.

L'audience est levée à 18h. 20 et renvoyée à demain matin.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Orenga Anne-Marie Félicité-Angélique.

DÉCÈS

Geloni Pierre-Antoine, 3 mois, de Bastia.

COUR D'APPEL DE BASTIA

Département de la Corse

EXTRAIT *des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia*

Par arrêt de la Cour d'assises de la Corse, séant à Bastia, rendu le 18 juillet 1918, le nommé Romanetti Nonce Louis, boucher, né le 25 juillet 1882, à Calcatoggio, demeurant à Calcatoggio, coupable d'avoir le 20 janvier 1914, à Marijonca, territoire de Calcatoggio, volontairement donné la mort à Carbuccia Jules-César, et ce, avec préméditation et de guet-apens, a été condamné, par contumace, à la peine de mort et aux frais, en vertu des articles 295, 296, 297, 298, 302 du C. P., 368 du C. I. C.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur général, certifiant que l'arrêt est devenu définitif.

Le Greffier en chef de la Cour d'Appel de Bastia,
V. VALSANI.

Vu :
Le Procureur Général,
Louis BOSSU.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 170 VENDREDI 26 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur.

ABONNEMENTS

	An	6 mois	3 mois
Corse	25 fr.	13 fr.	6 fr.
Départ. de Colonies	28 »	15 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
1re page, 0.5 la ligne — 2e page, 0.4. — 3e page, 0.30 — 4e page, dimanche 0.25, jeudi, 0.20

Mortelle Langueur

La France avant la guerre souffrait d'une réelle maladie de langueur. Ses exportations, ses marines marchande, ses ports voyaient leur trafic se traîner ou diminuer. Autour d'elle, ses rivaux se montraient avec fierté le chiffre sans cesse croissant de leurs échanges et ne cachaient pas leur dédain pour une nation qu'ils croyaient en pleine décadence. Quelques uns de ces rivaux avaient vu leur commerce doubler et même tripler en quelques années.

La guerre nous a réveillés tragiquement de cette léthargie, et, dans les usines comme sur le champ de bataille, ce fut une véritable résurrection. Qui donc prétendait que nous étions inaptes à l'activité industrielle et économique? Nos usines ont travaillé à mort pour la défense, nos ports, nos voies ferrées ont pu faire face, au milieu des pires difficultés, à un trafic inouï.

Au contact des Américains, notre activité va s'accroître encore. Nous savons que leurs facultés d'organisation ont fait merveille depuis leur arrivée. Ils améliorent des ports, construisent des voies ferrées, organisent des opérations d'embarquement et de débarquement avec une célérité sans pareille, et partout, dans leur activité, on trouve réunies ces trois qualités essentielles, gages de tout succès : ordre, audace, méthode.

Suivons donc leur exemple, jetons bas toutes ces lois et réglements périmés qui nous empêchaient d'agir. Ni routine, ni bureaucratie, ni traditions surannées ne doivent désormais ralentir notre action.

Car, que servirait-il d'avoir la victoire si nous devions perdre la guerre économique. L'Histoire nous apprend qu'on se relève, comme la France en 1870, des pires catastrophes militaires, quelquefois même on y retrouve un regain de force, mais on ne se relève jamais d'un déclin économique ; les causes en sont trop nombreuses et complexes.

C'est, en effet, la vie qui s'écoule insensiblement par mille canaux mystérieux, et lorsqu'on veut y remédier, il est souvent trop tard. Nous sommes aujourd'hui guéris de notre maladie de langueur : que désormais notre activité soit inlassable et partout triomphante. Elle a devant elle un champ immense, tant sur notre propre sol que dans cet immense empire colonial où abondent les richesses de toutes sortes.

G. VEILLAT,
Ancien Député,
Gouverneur honoraire des Colonies.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Cassanova Joseph, maréchal des logis à la 6e saharienne de Tiflidit ; Vannini Charles, adjudant à la 22e section de secrétaires d'état-major ; Poli Jean-Bernardin, adjudant chef au 28e dragons ; Salvator François, adjudant chef au 6e hussards ; Leonini Mathieu, adjudant chef au 6e dragons ; Lapoul Paul-Augustin, maréchal des logis au 6e hussards ; Scavi Jean-Baptiste, gendarme à la 45e lég. bis, présidé du quartier général d'un corps d'armée colonial ; Di Giu Baptiste Séraphin, brigadier à la 45e lég. de gendarmerie, présidé d'une garde régulatrice ;

Sergeggi Charles, gendarme à la 45e lég., présidé d'une armée ; Paraldi Pierre, gendarme à la 45e lég. bis, présidé d'état-major d'un groupe d'armées ; Franchi Charles-Pierre, maréchal des logis à la présidé de la 156e division.

Chronique Cortenaise

Le *14 juillet* a été célébré comme le *4 juillet*, avec la revue en plus. Le public a applaudi à la distribution des croix de guerre et des médailles accordées à quatre vaillants poilus à la suite de belles citations lues d'une voix forte par le Commandant d'armes. Nous devons signaler la belle attitude sous les armes des jeunes soldats de la classe 19, qui sont déjà prêts en vue de la victoire finale.

Les troupes étaient arrivées sur le terrain à 7 h. 15, alors que la revue était fixée pour 8 heures.

Le conseil municipal a accordé des indemnités pour cherté de vie aux gardes champêtres et à des employés. A Corte, pays de production, nous n'avons pas de charbon ; et si vous en voulez, on vous en vend à 40 fr. le quintal, après s'être fait prier encore ! Il est inexplicable que l'on ne révise pas !

La troupe de M. Battesti s'est fait applaudir à Corte pendant deux jours dans la coquette salle du Cinéma. La salle était comble malgré la chaleur ; les artistes ont eu de beaux succès.

Depuis le 13 juillet, le soleil devient de plus en plus chaud comme partout en Corse. Aussi quelques Cortenais se sont rendus à la montagne, alors que d'autres, de Bastia et d'Ajaccio, plus fortunés, sont déjà partis pour Vizzavona. Il paraît que notre nouveau Préfet, à peine arrivé au Palais Lantivy, s'est de suite aperçu de l'absence de beaucoup de fonctionnaires déjà partis pour les faire omberger. Nous sommes pourtant en guerre, et chacun doit être à son poste, à l'arrière aussi.

Nous avons appris avec infiniment de plaisir que M. Toussaint Arrighi, officier d'administration principal, a été nommé officier de la Légion d'honneur. Notre excellent concitoyen est l'auteur d'une étude remarquable sur la justice militaire, et d'articles très appréciés écrits dans la presse Corse sous le pseudonyme de Theo. Nous faisons des vœux pour qu'il vienne se retirer au pays natal, quand sonnera l'heure de la retraite.

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort du chef de bataillon d'infanterie Agnaco, tombé subitement sur le terrain d'exercice du dépôt qu'il commandait. Bien qu'absent de Corse depuis de longues années, le commandant Agnaco aimait passionnément son pays natal, et témoignait toujours la plus grande amitié aux compatriotes qu'il rencontrait.

De passage à Corte, où il restera quelques jours, notre sympathique concitoyen, M. Antoine Pieraggi, ancien maire et ancien conseiller général de Corte.

D. M.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le Soldat Michel Ciccheri

On était sans nouvelles depuis quarante jours de ce jeune soldat. On gardait l'espoir qu'il était prisonnier. Il y a une semaine, son colonel informait sa famille qu'il était cité à l'ordre de l'armée avec tout le 36e d'infanterie qui recevait la fourragère, quand brutalement la nouvelle de sa mort parvint à son père, M. Antoine Ciccheri, le lauréat de voiture si estimé.

Qui ne connaissait ce grand jeune, si doux, si sympathique, si loyalement honnête. Quoique à peine âgé de 20 ans il était tout à son devoir de soldat. Il ne craignait qu'une chose, l'inquiétude de ses parents, et la veille de sa mort, alors que, en route vers le combat, il avait déjà dû faire le sacrifice de sa vie, il leur écrivait une lettre pour les exhorter au calme et au courage.

Brave et vaillant petit soldat, repose en paix sur ce coin de France que tu as arrosé de ton sang, en attendant qu'un jour prochain de la victoire tes parents, si éprouvés aujourd'hui, puissent te ramener sous le beau ciel qui t'a vu naître.

Nous prions M. et Mme Antoine Ciccheri et leur famille d'agréer nos regrets les plus sincères.

Réquisitions Achats de chevaux

Par suite d'instructions nouvellement reçues, M. le Président de la Commission de classement, d'achats et de réquisitions n° 9 de la XVe région, opérant actuellement en Corse, informe les propriétaires qui ont vendu des chevaux ou mulets à la dite Commission entre le 1er et le 14 juillet inclus, qu'ils recevront en échange des bulletins de réquisition dont ils sont détenteurs, afin de faciliter et d'accélérer le paiement des animaux achetés, des mandats qui leur seront remis par les soins de la Gendarmerie.

Ces mandats seront payables dans les trésoreries, recettes ou perceptions.

Les propriétaires intéressés voudront bien signer les talons avis qui leur seront présentés en même temps que les mandats.

La gendarmerie retirera ensuite les bulletins de réquisition aux propriétaires vendeurs et les adressera ainsi que les talons-avis signés des intéressés au Président de la Commission d'achats à Bastia, à l'état major de M. le Général gouverneur militaire de la Corse.

P. S. — La présente note a été adressée aux commandants d'arrondissement de gendarmerie de Bastia, de Corté, de Calvi, avec instructions à l'appui.

Le Président de la Commission.

Gazette Départementale

POGGIO DI NAZZA. — On a eu cette année l'honneur et la joie de fêter le passage de Mgr l'Evêque de la Corse.

A l'arrivée, toute la population, avertie par une sonnerie de cloches, s'était portée à l'entrée du village et le Monseigneur et sa suite ont quitté leur voiture pour s'unir à la foule émue et d'abord silencieuse, mais qui n'a pas tardé à entonner des chants de bienvenue.

Avant qu'il n'arrive à l'église et qu'il ne parte, le révérendissime Prélat, avec son air de divine bonté et la grâce de son geste tendant l'anneau sacré, avait touché et gagné tous les cœurs.

Son allocution simple et émouvante, venant du cœur, a trouvé le chemin des cœurs.

Il paraît avoir un grand amour pour l'enfance, et il a en conquérir par son regard, son geste et sa voix véritables dons du ciel les jeunes âmes de nos chers petits.

Et combien ont été consolantes les mots adressés aux familles éprouvées en angoisses par le Deuil dévastateur de l'heure présente.

Le passage, dans son Pasteur a laissé en nous un souvenir inoffensif, et nous espérons que Sa Grâce à sa promesse il reviendra après la guerre confirmer les chers absents dont il a longuement parlé avec un intérêt ému et une bonté vraie.

La mère de Monseigneur était digne de lui. Nous n'avons pas à faire l'éloge de la Vénère générale Casanova, bête connue et vénérée en Corse, mais nous ne terminerons pas sans dire un mot des deux révérends Pères professeurs au grand séminaire d'Ajaccio qui, parmi nous, malgré leur grande modestie, n'ont pu passer inaperçus — Leurs physionomies sérieuses, graves, éclairées par un rayon d'intelligente bonté font dériver les âmes dans les voies du salut.

Petite Gazette

Promotion

Nous avons été très heureux d'annoncer que M. Carre, contrôleur des contributions directes de 2e classe à Bastia, était élevé à la 1re classe, sur place.

Cet avancement est bien justifié par les services de ce fonctionnaire, qui se trouve à Bastia, depuis neuf ans, et qui a pu faire face aux diverses transformations qui se sont produites dans le repartement de l'impôt, survenu depuis le commencement des hostilités, et cela, en sauvegardant strictement les droits de l'Etat, tout en respectant ceux des imposés.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Baccalauréat

Nous enregistrons avec plaisir le brillant succès au baccalauréat de philosophie de notre jeune ami M. José Bonifacio, élève au lycée de Nice, et lui adressons nos sincères félicitations.

Nouvelles religieuses

A SAINTE-MARIE. — Fête de Ste-Anne, messes à 6, 7, 8 et 9 heures, Grand'messe à 9 heures. Le soir Salut à 8 heures.

Le matin à la Grand'Messe et le soir au Salut, cérémonie de la bénédiction des mères de famille et de leurs petits enfants qui seront ainsi placés sous la protection céleste de Sainte-Anne, mère de la T. S. V. Marie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Castoriano Salvator, négociant, et Mazello Sarla.

DÉCÈS

Antomarchi Marie, ménagère, 71 ans, de Château-sur-Meros.

Marinucci Jean, soldat au 8e d'infanterie coloniale, 20 ans, de Lamie.

AVIS DE DÉCÈS

(POZZO-DI-BORGO)

M. et Mme Sébastien Sisco et leurs enfants : Joseph et Pascal ; Mme veuve Scinetro et ses enfants ; M. Philippe Scinetro, mobilisé au front ; Mlle Baptistine Scinetro ; M. J. Locci et Madame, née Scinetro ; Mme veuve Huet et ses enfants, de Lorient ; M. et Mme Benjamin Sisco ; M. et Mme Chérubin Sisco ; M. et Mme Emile Sisco ; M. et Mme Pascal Sisco et leurs familles ; M. et Mme Ange Peretti et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Pascal Sisco
Née SCINETRO

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, nièce et tante germaine, décédée à Pozzo-Brando, le 24 juillet 1918, dans sa 73e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Pozzo, le vendredi 26 juillet, à 9 heures.

(CASTIFAO)

M. Charles Vincentelli, ses frères mobilisés, et sœurs ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur frère chéri

Ange André Vincentelli

Soldat au 52e d'infanterie

décédé à l'ambulance des suites de ses blessures de guerre le 14 juin 1918, à l'âge de 22 ans.

Priez pour lui.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(SAN NICOLAO)

M. et Mme Charles Bonaccorsi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph-Marie Bonaccorsi et leurs enfants ; Mme et M. Giabiconi et leurs enfants ; Mme veuve Pieraggi et ses enfants ; Sœur Marie-Gabrielle Bonaccorsi au couvent de la Visitation ; Mme et M. Soulard et leurs enfants ;

Les familles Marcantoni, Bartoli, Brocca, Carlotti, Piaggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le Chanoine
Don-Diégo Bonaccorsi
Aumônier du Lycée de Bastia
Officier d'Académie

leur frère, beau-frère, oncle et cousin germain, pieusement décédé à San Nicolao, le 25 juillet, à l'âge de 56 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 27 juillet, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Ramband

Communiqués Français

1.455e jour de la guerre

Paris, 25 juillet, 7 heures.

Entre l'**Ourcq** et la **Marne** nos attaques ont repris ce matin et se sont poursuivies avec succès pendant la journée.

A notre gauche nous tenons **Armentieres** et le bois du **Chatelet** au delà duquel notre avance progresse jusqu'à **Brécy** que nous occupons.

Au centre les troupes franco-américaines ont réalisé en certains points une avance de plus de trois kilomètres. Des combats acharnés se sont livrés de la région d'**Epieds** et de **Trugny**.

Epieds, repris par les Allemands hier en fin journée, a été reconquis par une contre attaque des Américains. Au nord de ces deux villages nous avons porté notre ligne au de là de **Courpoil**.

A notre droite nous progressons dans la forêt de **Fère** au nord de **Chartrettes** et de **Jaulgonne**.

Plus à l'est nous avons élargi notre tête de pont de **Treloup** et conquis la **Corne Sud** de la forêt de **Rix**. Nous avons capturé dans ce secteur cinq canons de 150, une cinquantaine de mitrailleuses et un matériel considérable.

Entre la **Marne** et **Reims**, actions d'artillerie intermittente, dans le combat d'hier au cours duquel nos troupes ont enlevé le bois de Reims.

Au sud de **Courmas** nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

Au nord de **Montdidier** le chiffre total des prisonniers que nous avons faits le 23 dans la région **Mailly-Raineval, Aubervillers** atteint **1.850** dont **42** officiers parmi lesquels quatre chefs de bataillon. Dans le matériel capturé se trouvent **4 canons** de 77, **44 canons** de tranchées et **300 mitrailleuses**.

Paris, le 25 juillet, 15 heures.

Au sud de **Montdidier**, un coup de main nous a permis de ramener une trentaine de prisonniers.

Sur la rive nord de la **Marne**, l'ennemi a lancé, au cours de la nuit, une forte contre attaque dans la région de **Dormans**. Il a réussi à occuper momentanément un petit bois à 1.500 mètres au nord de **Treloup** et le village de **Chassins**, mais un retour offensif de nos troupes nous a rendu ces deux points peu après.

Au sud de l'**Ourcq** et dans la région à l'ouest de **Reims**, actions d'artillerie violentes.

Rien à signaler ailleurs.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

24 juillet.

Entre l'**Ourcq** et la **Marne** nos troupes ont pris part à des combats locaux qui ont eu pour résultats de contraindre l'ennemi à un nouveau recul de ses lignes.

Au nord-ouest de **Jaulgonne** nous avons pénétré dans les positions ennemies sur une profondeur variant de 1 à 2 milles.

ARMÉE D'ORIENT

23 juillet.

Sur la rive ouest de la **Cerna** un détachement d'assaut serbe a pénétré dans les tranchées ennemies et a fait éprouver de fortes pertes à l'adversaire.

En **Albanie**, nos opérations ont abouti à l'occupation de toute la région montagneuse dominant la rive droite de la vallée de **Devoli** en amont des villages d'**Izeyaru** et de **Kokoshova**. Nous avons repoussé plusieurs contre-attaques. Le nombre des prisonniers faits par nos troupes au cours des journées du 21 et 22, se monte à 642, dont deux officiers. Par contre, nos pertes ont été insignifiantes.

Ces opérations complètent les succès obtenus en Albanie depuis deux mois. Conduites avec des effectifs très inférieurs à ceux de l'ennemi nos attaques ont réussi grace à une préparation parfaite et grace à la bravoure de nos troupes qui, au cours des combats menés tantôt dans la neige, tantôt sous un soleil implacable, dans un pays très difficile, ont su par leur qualités manœuvrières et leur résolution, prendre un ascendant indiscutable sur l'adversaire.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

24 soir.

L'artillerie ennemie a montré une grande activité ce matin dans le secteur d'**Ypres**.

Rien d'autre à signaler.

25 juillet, après-midi.

La nuit dernière, de bonne heure, l'ennemi a attaqué un de nos postes au sud de **Villiers Bretonneux** et y a pénétré, mais une contre attaque immédiate l'en a arrêté. Plus tard, dans la nuit, un détachement ennemi a attaqué un autre de nos postes au nord de la **Somme** et a été repoussé. A la suite de ces rencontres, des prisonniers sont restés entre nos mains. Aucun de nos hommes ne manquent.

Au cours de la nuit, nous avons légèrement avancé notre ligne au sud du **Bois Rossignol**, dans le secteur d'**Hebuterne**. Nous avons fait quelques prisonniers et pris six mitrailleuses.

La nuit dernière, l'artillerie ennemie s'est montrée active au sud et au nord de la **Scarpe**, au nord de **Lens**, en plusieurs points de la partie nord de notre front.

Communiqué ITALIEN

24 juillet.

La lutte d'artillerie, normale sur tout le front, se ranima par moments dans la vallée Lagarina, Vallassa où l'ennemi essaya aussi une attaque locale sur le mont Corno, qui fut promptement repoussée.

Notre tir fit exploser des dépôts de munitions dans la zone Tonale et dans la conque d'Asiago, et incendia des barraquements ennemis sur le mont Nozzola (Giudicarie).

Dans la nuit du 23 juillet, un avion, atteint par notre artillerie antiaérienne, fut précipité dans nos lignes.

Dans la journée d'hier, trois autres appareils ennemis furent abattus en combats aériens.

La nuit dernière, des avions ennemis qui lançaient des bombes sur les voies de l'arrière, furent attaqués par nos aviateurs qui en abattirent deux dans le ciel de Trevise.

En Albanie

A la boucle Devoli, nord Borat, continuant notre avance le long de la crête Malisiloves, nous prîmes d'assaut les hauteurs de la **cote 900**.

Plus à l'est, les unités françaises occupèrent les hauteurs de la rive gauche du **Hota**.

Nos avant postes, au Pont de Kuci, repoussèrent plusieurs attaques adversaires, capturant prisonniers et mitrailleuses.

DIAZ.

Sur le Front Franco-Britannique

La cinquième OFFENSIVE

LA SITUATION

Paris, 25 juillet.

D'après les nouvelles reçues cet après-midi, dans les cercles militaires, la situation est toujours considérée comme très satisfaisante,

Notre progression continue quoique lente dans la région Ouichy-Coincy.

Les communiqués allemands reconnaissent le succès de nos troupes et le gain de terrain.

Ils annoncent que les réserves ont dû intervenir pour arrêter la déroute.

Ce n'est donc que par l'apport rapide de forces nouvelles que l'ennemi n'a pas été refoulé plus profondément.

Il n'en reste pas moins établi que les Allemands, qui se croyaient à l'abri de tout retour offensif de nos troupes, ont été battus et sont obligés de rendre en grande partie le terrain gagné au prix des plus grands efforts.

On avait pensé jusqu'à présent que des positions découvertes offraient à l'artillerie ennemie un champ d'action si propice avant et pendant l'attaque de l'infanterie qu'elles devenaient intenables.

Au contraire, les terrains difficiles où l'infanterie est mal appuyée étaient tenus pour inabordables.

Actuellement, la preuve se fait que l'infanterie française, installée en terrain découvert en est difficilement délogée, si elle est soutenue par une artillerie puissante.

Par contre, l'artillerie allemande montre une aptitude remarquable à manœuvrer par les ravins ou dans les bois.

C'est le résultat de deux méthodes entièrement différentes.

Après la bataille, il faudra comparer les méthodes, étudier les procédés, apprécier les résultats et se mettre résolument au travail pour *les chasser*,

Il ne faut plus se contenter de dire : *Ils ne passeront pas.* Il faut *qu'ils s'en aillent.*

C'est pour atteindre ce but qu'il faut travailler.

LE RECUL des armées allemandes

Répercussions graves EN ALLEMAGNE

Paris, 25 juillet.

La presse suisse dit que la contre-offensive française a produit, à Berlin et dans les principales villes d'Allemagne, des répercussions très graves,

Le gouvernement serait très préoccupé par les conséquences politiques et militaires résultant du recul des troupes allemandes.

UNE FLOTTE allemande

Stockholm, 25 juillet.

Une flotte allemande a traversé le Sund, se dirigeant vers le Nord.

M. Malvy devant la Haute-Cour

Séance du 25 juillet

Présidence de M. A. DUBOST

Audience du matin

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

M. Chanot

directeur de la police, dit que lorsqu'il prit la direction de son service, il ne put s'empêcher de constater que M. Mauroury jouait un rôle déplorable au point de vue du défaitisme.

A la suite de sa déposition sur les grèves, une confrontation a lieu entre ce témoin et M. Laurent.

Cette confrontation montre l'exactitude des faits signalés par M. Chanot.

Le directeur de la police donne des détails sur les relations qui existaient entre Leymarie et les autorités militaires.

M. Lebrun

employé au contre-espionnage, met en cause M. Ceccaldi, député, qui aurait procuré un laisse-passer pour Marseille à une espionne allemande.

Audience de l'après midi

L'audience est reprise à 2 h. 25.

Le président continue l'audition des témoins.

M. Galli

député de Paris, parle de la situation des étrangers en France, de l'affaire Rabat et d'Almereyda.

HUIS-CLOS

La Cour se réunit à huis-clos pour une confrontation entre le colonel Goubet, contrôleur de l'administration de l'armée et M. Léon Daudet.

A la reprise de l'audience publique, plusieurs sénateurs demandent d'où proviennent les pièces confidentielles qui se trouvent en possession de M. Léon Daudet.

*Le directeur de l'*Action Française *ne répond pas.*

L'audience est levée à 18 h. 20 et renvoyée à demain matin.

Nouvelles Religieuses

Sanctuaire de N.-D de Lavasina. — Le fête de Sainte-Anne sera célébrée, au Sanctuaire de Lavasina, dimanche, 28 juillet. Le matin : Première messe à 7 heures, grand'messe à 10 heures ; le soir : Vêpres, Sermon et Salut du T. S. Sacrement à 4 heures.

COUR D'APPEL DE BASTIA

Département de la Corse

EXTRAIT *des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Bastia*

Par arrêt de la Cour d'assises de la Corse, séant à Bastia, rendu le 18 juillet 1918, le nommé Romanetti Nonce-Louis, boucher, né le 25 juillet 1882, à Calcatoggio, demeurant à Calcatoggio, coupable d'avoir le 8 avril 1914, au lieu dit « Gastragna, » territoire de Casaglione volontairement donné la mort à Carli Pierre et ce, avec préméditation et de guet-apens, a été condamné par contumace, à la peine de mort et aux frais, en vertu des articles 295, 296, 297, 298, 302 du C. P. et 368 du C. J. C.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur Général, certifiant que l'arrêt est devenu définitif.

Le Greffier en chef de la Cour d'Appel de Bastia
V. VALSANI.

Vu,
Le Procureur Général,
Louis BOSSU.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 277 SAMEDI 27 JUIL. ET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : Boulevard du Prince, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur.

ABONNEMENTS

L'INTERVENTION de L'ENTENTE EN SIBÉRIE

Quand la Russie s'est abandonnée elle même, elle a du même coup abandonné ses Alliés, et l'Allemagne a eu le loisir de transporter sur notre front la totalité de ses effectifs ou peu s'en faut. C'est ainsi qu'en ce moment même nous supportons le poids de son offensive.

Cette situation, si favorable aux intérêts de l'Allemagne, est elle immuable et ne devons-nous voir désormais dans la Russie qu'une masse sans énergie et sans volonté, seul quand elle est docile aux injonctions venues de Berlin ? Bien des Russes prétendent que non ; des voix isolées l'ont crié tout d'abord ; des groupements importants le répètent. Ce sont les socialistes révolutionnaires, les patriotes de tous partis, enfin, la Sibérie qui protestent contre la domination germano-bolcheviste.

Mais ces éléments ont besoin d'être aidés. Il faut que l'Entente leur fournisse un moyen de résistance, un cadre, une armature, leur permette de s'évader de l'état anarchique dans lequel la Russie a été entraînée et de se reconstituer pour l'action. Ce rôle incombe à tous les alliés, en fait, le Japon est plus spécialement désigné pour le remplir, a raison de sa proximité et de ses ressources militaires intactes. Mais des craintes, tout au moins des scrupules, ont suspendu la décision. Faillait-il braver l'opposition du gouvernement bolcheviste ; en tous cas, ne risquait on pas que l'apparition de contingents armés sur le territoire russe ne fût lâchement interprété des Russes eux mêmes ?

Les derniers appels qui nous ont été adressés ne laissent subsister aucun doute sur le désir de la majorité des Russes de recevoir notre concours armé. Le président Wilson, représentant convaincu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, en accepte le principe et donne sa complète adhésion.

C'est la bonne nouvelle ! Nous n'avons pas la prétention de relever la Russie par notre seule présence et de la remettre dans son précédent état. Mais c'est beaucoup que d'enlever aux Allemands la possibilité de pénétration sur l'étendue de l'ancien empire et de créer une barrière à leurs appétits. C'est beaucoup que de servir le sentiment national et de lui faciliter son essor.

N'oublions pas que les troupes tchéco-slovaques qui combattent si vaillamment en Sibérie et sur le sol russe sont rattachées aux armées françaises et assurent là-bas notre participation à l'œuvre commune de l'Entente.

G. REYNAUD,
Sénateur de l'Ariège.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous officiers et soldats dont les noms suivent :

Garde républicaine : le maréchal des logis Orsoni Sébastien et le brigadier Marsan Paul Philippe ; — 16ème de Paris : le maréchal des logis Morandini Philippe et le gendarme Franzetti Antoine Jérôme ; — 8e lég. ; le gendarme Gatto Antoine François ; — 9e lég., le brigadier Morandini Pierre Antoine ; — 15e lég., Ghilardi François-Paul, gendarme ; — 15e lég. bie, Santini Louis Tomadini Jean Marie et Mastroianni Roch, gendarmes.

18e lég. tar : le maréchal des logis Fontana Philippe Marie, les brigadiers Sotral Charles, Giuseppi Dominique, Vennerat Louis, Zurl Prosper, Dumonsens Jean, les gendarmes Peyriguey Charles, Bernardini Dominique, Faggianelli Jacques Antoine, Giafferri Raphaël-Jean, Anquevieu Jules-François, Honcarise Benoit ;

49e lég., Pergola François Marie, brigadier ; Valery Joseph, gendarme ; — 4e Maroc, Andreani Théodore Auguste et Paganelli Jean Martin, gendarmes ; — Gendeloupe, Ciccoli Laurent, gendarme ;— Nouvelle Calédonie, Fradiani Auguste, gendarme.

LA SITUATION *des Sous-Officiers* du service de la Justice Militaire, après la cessation des hostilités

M Giordan, député de Sartène, ayant posé à M le Ministre de la Guerre la question de savoir quelle serait la situation faite aux sous officiers du service de la justice militaire après la guerre et s'ils sera ent réintégrés dans leur poste primitif, a reçu la réponse suivante :

Paris, le 18 juillet 1918.

M. le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu me demander si les sous-officiers du service de la justice militaire, qui ont été ou vont être versés dans les unités combattantes par application de la loi du 10 août 1917, devront être replacés dans leur emploi antérieur, après avoir passé au front le temps fixé par la dite loi, et, dans l'affirmative, s'ils seront réintégrés dans le poste qu'ils occupaient avant leur départ.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la loi du 10 août 1917 ne fixe pas de délai à l'expiration duquel les officiers et hommes de troupe versés dans une unité combattante doivent être nécessairement relevés ; elle se borne à décider (art 1er) qu'ils doivent y être maintenus pendant un an au moins.

Si d'anciens sous-officiers de la justice militaire, affectés à une arme combattante, sont remis à la disposition du Ministre de la Guerre et autorisés à solliciter leur réintégration dans les cadres de la justice militaire, je ne manquerai pas d'examiner leurs demandes avec tout l'intérêt qu'elles comportent, et tiendrai le plus grand compte de l'âge et des services antérieurs des postulants pour leur désignation aux emplois disponibles

Agréez, etc.

E. IGNACE.

Correspondance

Monsieur le Directeur,

Voici un trait qui, par le temps qui court, ne mérite pas de rester dans l'ombre et c'est pourquoi je me fais un devoir de vous le rapporter.

Je sors de la pièce de Rogna, et lundi 24 du courant, je me rendais dans celle de Bastia, pour des affaires de famille. Chemin faisant, en lieu dit *San Cersoni*, j'y rencontrais un bon vieillard, tout essoufflé et en nage, qui se reposait le long de la route, et avec lequel j'eus le dialogue suivant, presque textuel :

— Vous êtes bien fatigué, paraît-il, bon vieux.

— Encore, si vous saviez, j'ai quatre bouvieux à garder qui veut tout faire chacune de leur tête, ce qui ne manque pas de donner, toute la journée, de la bonne besogne à mes vieilles jambes.

— Quel âge avez vous, s'il vous plaît ?

— E *soppatte*, monsieur.

— Pas mal : 77 ans. Et c'est quel pays d'où vous ?

— Je suis de plus petit hameau de la commune de Saint André de Bozio.

— N'avez vous donc, chez vous, quelqu'un pour vous remplacer dans cette besogne qui est trop lourde pour un septuagénaire ?

— Je n'ai qu'une petite fille de 15 ans, et alors vous comprenez... pas, elle est à la route, avec son petit ménage.

— Vous devez avoir encore quelque fils, mais qui sera mobilisé.

— Un Monsieur ! cinq, s'il vous plaît, et que s'en ai-je dire, vingt : voyez, monsieur, je suis de l'eau, mais dussé-je saner de sang, je les enverrais tous au secours de la Patrie qu'un monstre couronné s'est promis de réduire en esclavage.

— C'est très bien, bon vieux, mais, ce que vous dites là, c'est du pur patriotisme, de l'héroïsme : c'est plus que de l'Héroïsme. Comment vous appelez-vous ?

— Ceccaldi Ours-Paul, monsieur.

— Où se trouvent ils vos fils ?

— L'aîné, Félix, au Salonique ; Antoine et Simon, à Salonique ; le 4e, François Marie, à l'hôpital de Corte, ayant contracté une maladie qui me fait craindre pour ses jours ; E-lie, Joseph, au 173e, à Corte, doit partir bientôt au front.

— Que touchez vous, par mois, pour tous vos fils ?

— Je touche avec la majoration de mes fils 75 francs, quand ils me sont payés. Or, par ce temps de cherté excessive... pas ne fait il que j'aurais quelque mois la pièce... tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour il en être autrement ?

— Vous devriez toucher pour tous vos fils mobilisés, et vous faire les démarches à ce sujet ?

— Plusieurs fois, mais toujours infructueuses.

— La Patrie, si prodigue avec tous, agrée envers vous ! c'est injuste, j'en rougis !

J. LUCCIONI.

Faculté des Lettres d'Aix

Par arrêté ministériel en date du 12 juillet la chaire de littérature française de la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix Marseille est déclarée vacante.

Un délai de cinquante jours, à partir de la publication de l'arrêté ministériel, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Préfecture de la Corse

AVIS

relatif à la fourniture par l'Administration militaire des CUIRS DE BOURRELLERIE nécessaires pour la confection et la réparation du HARNACHEMENT AGRICOLE.

Le Ministre de l'agriculture informe les bourreliers ruraux qu'une certaine quantité de cuirs est en réserve dans les centres de tannage, et les engage à présenter leurs commandes dans le plus bref délai sous peine de se trouver dans peu de temps dans l'impossibilité de s'approvisionner.

Un avis paru dans les journaux à la fin du mois de septembre 1917 a fait connaître les conditions dans lesquelles les livraisons auront lieu.

DRAME SANGLANT Cours Docteur Favale

Hier soir, vers 7 heures, le nommé Franchi Antoine Louis était assis sur le seuil de la boucherie Alberti, Cours Docteur Favale, quand deux individus, dont un militaire, lui tirèrent à bout portant plusieurs coups de revolver. La mort a été instantanée.

Le drame, comme nos premières informations nous le font supposer, serait dû à la vengeance.

Le cadavre a été transporté à l'hôpital civil aux fins d'autopsie.

Nous donnerons demain de plus amples détails.

Petite Gazette

Légion d'honneur

Sont promus au grade d'officier de la Légion d'honneur, MM. les lieutenants-colonels Virgili Damien, chef de la 8e légion de gendarmerie, Rousseau Marie-Emile, du génie, à l'inspection générale service des bois ; le chef de bataillon Hirlart Jules Pierre, du 114e ; les officiers d'administration principaux Ponzevera André, à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris ; et Arrighi Toussaint, comptable à l'atelier de travaux publics de Bougie ; le capitaine Paretti Marc-Aurèle, du régiment colonial du Maroc

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

Nouvelles maritimes

Sont promus dans le corps des équipages de la flotte : au grade de 1er maître, le maître de manœuvre Antoni Thomas ; au grade de maître principal patron pilote, le 1er maître Belisaari Antoine-Pascal ; au grade de 1er maître patron-pilote, les maîtres Potentini Julien et Costa Jean ; au grade de second maître, le q. m. de manœuvre Salinetti Jean-Etienne ; les q. m. timoniers Angeli Victor, Pagani Pierre, Grassi Jean, Ceccaldi Bernard et Viacontelli Augustin ; les q. m. canonniers Tassara Toussaint et Mariotti François ; le q. m mécanicien Marchetti Marius ; le q. m. fourrier Quarci Jean.

Perdu

Une cantrelle perdue à la plage, près de l'octroi.

Prière de la rapporter contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

Suis acheteur

De farine et fin de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pafuielle.

Perdu

Chien de chasse poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur et discrétion. Adresser lettres à M. Basile Colonna, inspecteur, Ponte Leccia.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides :
Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Nouvelles Religieuses

Sanctuaire de N.-D de Lavasina. — Le fête de Sainte-Anne sera célébrée, au Sanctuaire de Lavasina, dimanche, 28 juillet. Le matin : Première messe à 7 heures, grand'messe à 10 heures ; le soir : Vêpres, Sermon et Salut du T. S. Sacrement à 4 heures.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Fragassi Félicien, négociant, et Antonini Angèle.

NAISSANCES

Israël Rivire-Cleo. — Cavallini François.

DÉCÈS

Argenot Jean, matelot chauffeur, 22 ans, de Pauillac (Gironde).
Salinetti Pierre, soldat au 173e d'infanterie, 31 ans, de Sartène.
Antomeri Clémentine, 90 ans, de Valle d'Orsura.
Giusti Marie-Pauline, 3 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Epiphanie Sbragia ; Mme et M. Sauveur Sbragia, professeur adjoint au Lycée, et leurs enfants ; Mme et M. Alexandre Sbragia, mobilisé et leurs enfants ; Mme veuve Sbragia et ses enfants, de Cherchell ; Mme et M. Pierre Sabaté, dentiste, et leur fils Sauveur ; Mme et M. François Sabaté et leur fils ; M. et Mme Joseph Marchioni, née Sabaté, et leur fille ; Mme et M. Pierre Marchetti, capitaine au long-cours, et leurs enfants ;

Les familles Pierre Sbragia, veuve Benoite Sbragia, Mlle Elise Sbragia, Ribetti, Farinole, Guguzio, Gentil, Durazzo, Giuliani ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Clotilde Sbragia
Née DURANTI

leur mère, belle-mère grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 77e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 27 courant, à 10 heures du matin.

Maison mortuaire, Lycée, rue de la Miséricorde.

La famille ne reçoit pas.

(SAN NICOLAO)

M. et Mme Charles Bonaccorsi et leurs enfants, M. et Mme Joseph-Marie Bonaccorsi et leurs enfants ; Mme et M. Giabiconi et leurs enfants ; Mme veuve Pieraggi et ses enfants ; Sœur Marie-Gabrielle Bonaccorsi au couvent de la Visitation ; Mme et M. Soulard et leurs enfants ;

Les familles Marcantoni, Bartoli, Brocca, Carlotti, Piaggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le Chanoine
Don-Diégo Bonaccorsi
Archiprêtre du Lycée de Bastia
Officier de l'Instruction publique

leur frère, beau-frère, oncle et cousin germain, pieusement décédé à San Nicolao, le 25 juillet, à l'âge de 58 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 27 juillet, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Communiqués Français

1.456e jour de la guerre

Paris, 26 juillet, 7 heures.

Sur le front de l'**Ourcq**, les combats se sont déroulés aujourd'hui avec le même succès que les jours précédents.

Au nord de la rivière nous avons occupé **Oulchi** la ville.

Au sud les troupes franco-américaines ont réalisé une avance qui atteint trois kilomètres en certains points, en dépit de la résistance de l'ennemi fort vive notamment dans la région de **Dormans**.

Au sud est d'**Armentieres** nous avons enlevé la **cote 141** et franchi le ruisseau de **Nanteuil**. Plus au sud nous avons pris le village de **Celoy**, la majeure partie du bois de la **Tournelle** et progressé largement dans la forêt de **Fère**, jusqu'à la hauteur de la ligne générale **Heuvardes le Charmel**.

Notre avance s'est également poursuivie dans de bonnes conditions en forêt de **Ris** et au nord de **Dormans**.

Au sud ouest de **Reims** de l'ennemi, à la suite de violentes attaques sur nos positions entre **Vrigny** et **St-Euphraxie**, a réussi à prendre pied sur la **Cote 240**. Nos troupes ont reconquis peu après cette hauteur en faisant une centaine de prisonniers.

AVIATION

Dans la journée du 24 juillet les équipages franco britanniques ont abattu 9 avions allemands et incendié 3 ballons captifs en dépit du mauvais temps. Nos bombardiers ont effectué de nombreuses expéditions sur la zone arrière de la bataille. Les gares et les dépots d'**Amifontaine-Villes** gares et voies ferrés de **Vauxaches, Courlandon, Fismes, Guignicourt**, ont été copieusement bombardés. Au tout trente tonnes de projectiles ont été utilisés avec des résultats. Des incendies et de fortes explosions ont été constatés à **Courlandon** et à **Fismes**.

Le **Sous-Lieutenant Lemale** a abattu le 21 juillet un dixième appareil (9 avions 1 drachen).

L'**adjudant Bouyer** a abattu le 19 juillet deux avions ce qui porte à dix le chiffre des appareils attribués à ce pilote.

Paris, le 26 juillet, 15 heures.

Hier en fin de journée nos troupes ont enlevé **Villermonteire** après une lutte acharnée. Fait deux cents prisonniers et pris vingt mitrailleuses.

Plus au sud **Oulchy-le-Château** est tombé entre nos mains. Nous avons progressé à l'est de la ville et capturé quatre canons.

Au cours des combats engagés hier dans la région au sud de **l'Ourcq**, nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

ARMEE D'ORIENT

24 juillet.

Activité d'artillerie assez grande sur le front de **Doiran** et dans la région de **Kopa**, moyenne sur le reste du front.

Bombardement par les aviations alliées des établissements ennemis dans la région de **Burgas**, (nord de **Monastir** et **demi Hissar**).

COMMUNIQUES BRITANNIQUES

soir.

Après une préparation d'artillerie lourde et de mortiers de tranchées, l'ennemi a attaqué de bonne heure ce matin quatre de nos postes au sud de **Meteren**. Il a été repoussé avec de lourdes pertes. Nous avons fait quelques prisonniers.

Un coup de main heureux, exécuté dans la journée au sud ouest d'**Albert**, par des troupes de Londres nous a permis de ramener dix sept prisonniers et quatre mitrailleuses. Nous avons également fait quelques prisonniers en d'autres points du front.

AVIATION

Le 24 juillet un vent violent a soufflé de l'ouest et le temps a été généralement couvert. Vers le soir le ciel s'était éclairci un certain nombre de combats assez vifs et de bombardements en ont lieu. Quinze appareils ennemis ont été abattus et trois autres contraints d'atterrir désemparés.

Trois des nôtres manquent.

Durant la nuit nous avons lancé vingt quatre tonnes de bombes sur les voies ferrées de **Valenciennes Bellin-Courtrai et Armentières**, ainsi que des cantonnements ennemis.

En différents points du front deux trains ont été atteints par nos bombes. Des milliers de coups de mitrailleuses ont été tirés sur divers objectifs tels que canons anti aériens en action, nos projecteurs et camions. Tous nos appareils sont rentrés. Notre défense anti-aérienne a abattu dans nos lignes un appareil de bombardement de nuit.

26 juillet, après-midi.

Hier soir, l'ennemi a attaqué nos nouvelles positions du secteur **d'Hebuterne**, sous la protection d'un intense tir de barrage. Il a été repoussé avec de lourdes pertes, laissant trente prisonniers entre nos mains.

Ce matin de bonne heure il a déclenché une forte attaque locale contre la ligne que nous avions récemment conquise à **Meteren**. Cette attaque a été repoussée après un violent combat.

Pendant la nuit un détachement de nos troupes a fait incursion dans un poste de mitrailleuses du secteur **Merris**.

L'artillerie adverse s'est montrée active dans la vallée de la **Somme** et dans le secteur de **Boyelles**.

DEUX TRANSPORTS AUTRICHIENS coulés à CATTARO

Zurich, 26 juillet.

Des témoins du dernier bombardement aérien à l'embouchure de Cattaro confirment le coulage de deux transports ancrés dans le canal par suite des incendies ayant éclaté à bord.

Mouvement Judiciaire

Paris, 26 juillet.

M. Grimaldi, juge au Tribunal de première instance de Bastia, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction.

M. Moser, juge d'instruction à Saint-Julien, est nommé procureur de la République à Vitré.

L'AFFAIRE du « BONNET ROUGE »

Dégradation militaire de GOLDSKY

Paris, 26 juillet.

Le soldat Goldsky, de la 20e section de secrétaires d'état-major, condamné par le 3e conseil de guerre de Paris dans l'affaire du *Bonnet Rouge*, à 8 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour, a été dégradé ce matin, à 10 heures dans le cour de l'école militaire.

Goldsky sera transféré demain à l'île de Ré.

LE PAQUEBOT « JUSTITIA » torpillé et coulé par un sous-marin allemand

Londres, 26 juillet.

Le conseil de l'amirauté communique à la presse la nouvelle que le paquebot de la White Star Line *Justitia*, de 32.000 tonnes, a été coulé au large de la côte nord d'Irlande par un sous-marin allemand qui a lancé dix torpilles, dont quatre ont explosé sous le feu des canons du *Justitia*.

Le paquebot avait un équipagede 700 hommes environ, dont 10 ont été tués.

Tous les passagers sont sauvés.

Le combat entre ce paquebot et le sous-marin allemand a duré quatre heures.

Sur le Front Franco-Britannique

La cinquième OFFENSIVE

LA SITUATION

Paris, 26 juillet.

La contre-attaque française continue de plus belle et les Allemands ont beau jeter contre elle d'énormes réserves nous avançons toujours.

Si nous avons traversé des heures de dure épreuve, nous en sommes, aujourd'hui, aux heures glorieuses.

La bataille prend de l'ampleur ; il ne s'agit plus d'une opération locale, mais d'une action générale.

Ces brillantes opérations sont menées par un nouveau commandant d'armée, disposant des forces franco-américaines et par le général Mangin ayant des corps d'élite qui fournissent un appoint efficace,

L'aviation alliée continue à prouver sa supériorité ; elle a joué un très grand rôle au cours de ces dernières opérations, éclairant la route, mitraillant les formations et s'attachant surtout à démoraliser les troupes de renforts par les jets d'explosifs et le tir surplombant.

M. Malvy devant la Haute-Cour

Séance du 25 Juillet

Présidence de M. A. Dubost

Audience du matin

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal et au contre appel.

Vive Confrontation

Au début de l'audience a lieu une très vive confrontation de Mme. Moreau et Richard.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

Le premier témoin entendu est :

Mme Paquin

la tailleuse parisienne en renom.

Ce témoin accuse Malvy d'avoir favorisé l'obtention de la semaine anglaise.

M. Sellier

Directeur des Finances au ministère de l'Intérieur, expose que Leymarie a favorisé toutes les grèves.

M. Héricourt

Il est donné lecture de la déposition écrite de l'aspirant d'infanterie Hericourt, blessé, envoyée de l'hôpital où il se trouve en traitement

Cette déposition se rattache aux menées pacifistes.

M. Wagner

déclare qu'il a adressé un rapport sur le pacifisme au ministre de l'Intérieur.

Il n'a reçu aucune réponse.

M. Rault

ancien préfet du Rhône, parle du défaitisme.

M. True

préfet de la Haute Vienne, affirme que les manigances de Leymarie se sont produites à l'insu de M. Malvy.

M. Autran

ancien préfet de Seine et-Oise dépose sur le pacifisme de Sebastien Faure

M. de Kerguézec

député des côtes du-nord montre la désorganisation de la préfecture de police.

Audience de l'après midi

L'audience est reprise à 2 h. 25.

Le président continue l'audition des témoins.

HUIS-CLOS

Le procureur général demande le huis clos pour l'audition de Leymarie.

L'audience est levée à 18 h. 20 et renvoyée à demain matin.

L'AFFAIRE du CHEMIN DES DAMES

Paris, 26 juillet.

Une décision du Président du Conseil, ministre de la Guerre, chargé M. Boudenoot, sénateur du Pas-de-Calais, président de la Commission sénatoriale de l'armée ; M. Renoult, président de la commission de l'armée de la Chambre, et le général Guillaumat, gouverneur militaire de Paris, de fournir leur avis motivé sur les résultats déjà acquis ou à compléter encore relativement à l'enquête ouverte sur l'affaire du Chemin des Dames.

EN ALLEMAGNE

Helfferich succède à Mirbach

Berne, 26 juillet.

D'après des informations reçues de Berlin, M. Helfferich a été nommé représentant diplomatique de l'Allemagne à Moscou, en remplacement du Comte Mirbach, qui a été assassiné.

SERVICE FUNÈBRE *a la mémoire* de NICOLAS II

Paris, 26 juillet.

Un service funèbre a été célébré ce matin, à 10 heures, à l'église russe de la rue Daru, pour le repos de l'âme de l'ex-tsar Nicolas II, qui a été fusillé à Ekerinembourg, par ordre du « Conseil révolutionnaire du Peuple »

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — N° 278

DIMANCHE 28 JUILLET 1918

00215

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

F.-E. GALAFFITTI, Directeur, ✠

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	On ne prend pas des abonnements d'essai

Courrier de Paris

(De notre Correspondant spécial)

L'offensive française. — Un tournant de la guerre. — La suite de la bataille. — La Haute-Cour.

La belle semaine que nous venons de vivre ! Après la longue et morne période d'angoisse marquée par les succès de l'Allemagne sur la Somme sur l'Oise et au Chemin des Dames, voici que, de la façon la plus inattendue, le communiqué de jeudi après midi fait retentir à nos oreilles une fanfare de victoire : nos troupes ne se bornent plus à repousser les assauts de l'ennemi, elles prennent l'offensive sur un front de près de quarante kilomètres et emportent de haute lutte un terrain que nous avions dû abandonner à l'ennemi en mai dernier, la rage au cœur, devant le déploiement de forces d'une supériorité numérique accablante. C'est un rayon de soleil qui illumine de sa clarté les jours mornes de la longue bataille défensive que nous soutenions depuis quatre mois.

Il s'agit ici d'une victoire morale autant que d'une victoire matérielle. Nous avons tous, désormais, la sensation très nette, qu'il y a quelque chose de changé dans la guerre. Nous en avons fini de subir passivement le choc d'un adversaire formidable. Nous en avons fini de nous borner à « colmater » tant bien que mal les brèches terribles que ses moyens puissants lui ont permis d'ouvrir dans nos rangs Nous répondons maintenant à son activité par une activité supérieure ; c'est nous qui avons l'initiative des opérations et qui saurons les faire tourner à l'avantage des Alliés Suivant une formule dont on a eu le tort d'abuser, mais qui n'en garde pas moins tout son sens et toute sa valeur, nous sommes à un tournant de la guerre La preuve vient d'être administrée que les Allemands doivent renoncer à l'espoir de nous battre. Les armées Gouraud, Mangin, Desgouttes, de Mitry et Berthelot se sont chargées de donner raison au ministre Von Kuhlmann disant au Reichstag que les Empires centraux ne pourraient arriver à une décision par les seuls moyens militaires. Et, sans prétendre jouer au prophète, nous ne saurions oublier que les Alliés ont encore devant eux plus de trois mois de campagne avant l'hiver..

Pour préciser nos impressions demandons à l'éminent co-directeur de Oui, au lieutenant colonel Fabry son opinion d'ensemble sur la bataille en cours :

« Quand on voit, dit-il, sur ce demi cercle de Soissons à Reims avancer côte à côte et rivalisant d'ardeur généreuse des divisions britanniques, des divisions italiennes, des divisions américaines, des divisions françaises, il semble qu'on ait, pour la première fois la vision de ce que sera l'ultime bataille de la guerre où sera définitivement brisée la bestiale machine de guerre germanique.

» Nous n'en sommes pas encore là, mais il est réconfortant, après des heures si cruelles, de retrouver, sur cette Marne symbolique, l'armée française de 1914 conduisant à la victoire les jeunes armées alliées.

» Certes, les gains de terrain sont précieux, quand il s'agit de cette terre de France si belle et si meurtrie, mais combien est plus significative et merveilleuse sa « libération morale » de tant de peuples alliés réalisée par le geste offensif du 18 juillet !

» Depuis des semaines et des semaines, la volonté allemande nous dominait ; angoissés, nous subissions les rudes coups de son initiative hardie : comme au temps de Verdun, la France et le monde suivaient avec anxiété les progrès de l'attaque ennemie. Aujourd'hui, c'est fini ; en face de la volonté ennemie, la nôtre se dresse et s'impose à son tour. C'est déjà une grande victoire que d'avoir surmonté cette crise morale, et tant d'hommes résolus qui disaient hier : « Il n'est pas possible que nous soyons battus », sentent maintenant solidement installée dans leur cœur la certitude de la victoire.

» Voilà le fait capital de ces dernières journées. On savait qu'un jour il se produirait, mais quand et comment ? On n'osait le prévoir. Maintenant comme aux premiers jours de la bataille de la Somme, on sent qu'il y a quelque chose de nouveau, quelque chose de changé qui dépasse les opérations en cours et qui intéresse toute la bataille de 1918 et toute la guerre !

» L'Allemagne a voulu nous battre, et elle n'a pas pu. Elle ne renoncera pas à lutter, mais il ne tient qu'à nous que ce ne soit plus désormais que pour se défendre.

» Nous avons, conclut le lieutenant-colonel Fabry, réalisé mieux qu'une surprise stratégique, nous avons obtenu la surprise morale, la plus efficace de toutes L'Allemagne nous croyait battus, et nous l'attaquons ».

Tel est, au jugement d'un de nos critiques militaires les plus autorisés, le véritable sens de la bataille depuis le 18 juillet.

En même temps que le début de l'offensive française, cette semaine a vu les premières audiences de la Haute-Cour de Justice, réunie pour juger M. Malvy. Mais ceci, c'est de la politique et la politique est un domaine sur lequel je me suis rigoureusement interdit de pénétrer en rédigeant ces modestes notes d'actualité, — au moins tant que durera une guerre qui impose plus que jamais l'union entre Français.

HENRY FERRAND.

CITATIONS

Le sous lieutenant Milelli Paul, du 290e d'infanterie, a obtenu la citation suivante : « Jeune et brillant officier. Au front depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve de grand courage et de beaucoup de sang froid, s'est particulièrement distingué lors des deux combats du 27 mai au 3 juin, en entraînant sa compagnie, dont il avait pris le commandement, tous les officiers étant disparus ; a contribué personnellement le 30 mai, à faire de nombreux prisonniers. »

Dans cette circonstance, le sous lieutenant Milelli a fait 15 prisonniers.

A l'offensive du 24 octobre 1916, où il a obtenu la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, il avait capturé, aidé d'un seul sergent, 1 colonel, 2 officiers et 45 soldats.

Commission Sanitaire de Bastia

MESURES PROPHYLACTIQUES CONTRE LA GRIPPE

La Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia signale à la population que des cas de grippe ont été constatés à Bastia.

Cette affection est contagieuse, elle peut s'accompagner de complications graves.

Pour éviter la contagion, il est prudent de prendre quotidiennement pendant 15 jours les précautions suivantes :

Gargarismes à l'eau gaminolée.

Introduction dans chaque narine de vaseline mentholée à 1 %.

Dans les familles où la grippe a fait son apparition, les personnes non atteintes devront compléter ces mesures par l'absorption journalière de 0 gr. 50 centigrammes d'antipyrine.

Les Droits de Pilotage à BASTA

Par décret du 9 juillet :

Art. 1er. — Est portée temporairement à 2 centimes la taxe fixe de 1 centime prévue au § 1er de l'art. 54 du décret du 23 juillet 1859, modifié par le décret du 2 août 1884, pour les navires faisant une navigation régulière entre Bastia et Saint-Florent et un autre port de France ou entre ces deux ports et un port étranger.

Art. 2 — Les taxes prévues aux § 2, 3 et 4 de l'art. 44 du décret du 23 juillet 1859, modifié par le décret du 2 août 1884, sont portées temporairement au taux ci après :

Navires à voiles, à l'entrée et à la sortie du port de Bastia, 12 centimes.

Cette taxe est réduite, pour chaque centaine de tonneaux au dessus de 500 et jusqu'à 1.000 tonneaux, de la manière suivante :

0 fr. 10 le tonneau de 501 à 600 tonneaux
0 fr. 09 — de 601 à 700 —
0 fr. 08 — de 701 à 800 —
0 fr. 07 — de 801 à 900 —
0 fr. 06 — de 901 à 1.000 —

et pour chaque tonneau au dessus de 1.000, 5 centimes.

Art. 3. — L'augmentation du taux des taxes, autorisée par les art. 1er et 2 du présent décret cessera de plein droit le 31 décembre de l'année qui suivra celle de la cessation des hostilités, telle qu'elle sera constatée par décret.

Le Drame du Cours Docteur Favale

Un Mort. — Un Blessé

Nous avons relaté hier le drame rapide, déconcertant, qui s'est déroulé vendredi soir sur le cours Docteur Favale. Voici les détails que nous avons pu recueillir.

Il était environ sept heures et quart. Franchi Antoine-Louis était assis sur le seuil de la boucherie Aliberti, quand le nommé Renucci Dominique s'arrêta brusquement sur le trottoir, et, sans proférer une parole, lui tira à bout portant un coup de revolver. Franchi, que cette première balle n'avait pas atteint, se leva et par un mouvement réflexe de défense, saisit Renucci à la gorge. En ce moment, un militaire, le nommé Filippini Pierre, sortit un revolver de sa poche et fit feu dans la direction de Franchi et de la boucherie Aliberti.

Entre temps, Renucci et Franchi engagés dans un violent corps à corps, roulèrent sur le sol, se relevèrent pour retomber encore, et cette lutte féroce, ignoble, se poursuivit jusqu'à une vingtaine de mètres plus loin. Renucci qui avait conservé son arme, continuait à tirer sur son adversaire. Atteint mortellement à la poitrine et à la tête, Franchi se releva par un suprême effort, mais il ne tarda pas à s'abattre, comme une masse, sur la chaussée, devant les magasins Damei, et Renucci l'acheva de trois coups de revolver.

De nombreux passants attirés par le bruit des détonations se groupaient sur les lieux du drame. On s'aperçut alors que la balle tirée par Filippini Pierre avait fait une nouvelle victime, le nommé Jean-Pierre, garçon boucher, qui avait eu l'avant-bras droit traversé par le projectile. Mais fort heureusement sa blessure ne présente aucun caractère de gravité.

Profitant de l'émoi causé par ce drame, Renucci et Filippini avaient pris la fuite, mais Renucci ne tardait pas à se constituer prisonnier. Quant au soldat Filippini il s'était réfugié tout au fond de la rue des Turquinas, sur un figuier (!) mais les agents de police, lancés à sa poursuite, parvinrent à l'arrêter. Nous adressons à ces braves serviteurs toutes nos félicitations pour le zèle et la vigilance dont ils firent preuve en cette périlleuse circonstance.

M. Ravin, notre actif commissaire central, aussitôt informé de ce qui s'était passé, se rendit sur les lieux en compagnie de M. Poujol, commissaire de police. Ils procédèrent aux premières formalités, et le Parquet survenant peu après, commença son enquête.

Pour ne pas gêner la circulation, le cadavre du malheureux Franchi fut couché sur le trottoir, le long du rampart. C'est là que nous le vîmes. Après les constatations d'usage, le corps fut transporté, par les soins de l'Assistance publique, à l'hôpital civil où l'on procède hier matin à l'autopsie.

Les résultats de l'enquête, poursuivie par le magistrat instructeur, semblent démontrer que le drame a pour mobile la vengeance.

En effet, Renucci et Franchi vivaient en mésintelligence depuis longtemps. Cette vieille rancune, prétend-on, avait jadis pour une prostituée, dont ils se disputaient le cœur, se traduisait toutes les fois qu'ils se rencontraient, par un échange de gros mots et parfois même par de violentes bagarres.

En se basant sur les témoignages recueillis jusqu'à présent, on a tout lieu de croire que la cause immédiate du drame remonte à une dizaine de jours environ : Un soir, devant un de nos cinémas, Renucci fut assailli et roué de coups par Franchi et d'autres individus. On lui avait même, paraît-il, volé une somme de soixante quinze francs... C'est dans cette obscure agression qu'il faut voir la genèse du drame.

Petite Gazette

Le pétrole en Corse

M. Jean Destanne publie dans le « Volant », un article sur le carte du pétrole français ; il soutient « qu'on n'a jamais rien tenté pour amener à fleur de terre le jet puissant des huiles dont on devine en France la rumeur souterraine ».

Il y en aurait même en Corse. Citons textuellement « De ce côté, le Primaire à Toulon se prolonge à l'est jusqu'à l'Esterel, en présentant des roches éruptives et des chistes bitumineux ; ceux-ci se rencontrent dans le Var. La Corse est riche en terrains de cette nature et des sondages appropriés dans le carbonifère pourraient bien amener l'huile recherchée ».

Nous souhaitons que les conclusions de M. Destanne se réalisent et qu'on trouve dans notre île quelque puits de pétrole

Postes et Télégraphes

Les candidats militaires classés dont les noms suivent sont nommés facteurs des postes et télégraphes en Algérie, Lovichi, à Batna ; Lanchini, et Pierantoni, à la recette principale d'Oran.

Pharmacie

Pharmacie de garde :

M. Mosinonacci, Place de l'Hôtel de Ville.

Section d'éducation physique

Les jeunes gens de la section sont priés de se trouver ce jour, 28 courant, à 7 heures, aux casernes de St-Joseph.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Marini Louise-Anne-Virginie.

DÉCÈS

Sbraggia Clotilde, 77 ans, de Bastia.
Franchi Antoine-Louis, boucher, 25 ans, de Bastia.
Tramini Pierre, 4 ans, de Bastia.
Zicon Simon, 3 ans, d'Ajaccio.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santoni

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

Communiqués Français

1.457e jour de la guerre

Paris, 27 juillet, 7 heures.

Au sud de l'**Ourcq** la journée a été marquée par une activité des deux artilleries sans actions d'infanterie.

Sur la rive nord de la **Marne** nous avons calmé hier, en fin de journée, **Reuil** et la ferme des **Savarts** et rejeté l'ennemi au lisière sud de **Binson, Orquigny** et de **Viller St Chatillon**. Le total des prisonniers faits dans la journée du 25 tant à **Villemontoire** que dans la région d'**Oulchy-le Chateau** s'élève à 700.

Sur le front de **Champagne** nos troupes après avoir brisé l'offensive allemande les 15 et 16 juillet ont entrepris les jours suivants une série d'attaques locales. En dépit de la résistance de l'ennemi nous avons réalisé à l'est de **Suippes** une avance de quinze cent mètres environ sur un front de vingt kilomètres au nord de la ligne générale **St Hilaire le Grand Souain, Mesnil-les-Hurlus**. Nous avons reconquis toute la **Main de Massiges** et récupéré dans cette région nos anciennes premières lignes.

Au cours de ces opérations nous avons fait plus de deux cents prisonniers capturé deux cents mitrailleuses et sept canons.

Paris, le 27 juillet, 15 heures.

Sur la rive droite de la Marne, nos troupes ont poursuivi leurs lignes au nord de **Port-à-Bisson**. Sur le front de **Champagne**, nous avons exécuté une opération locale dans la région au sud du mont **Sansonnet** et réalisée une avance d'un kilomètre sur un front de 2 kilomètres environ. Deux cents prisonniers, dont sept officiers sont tombés entre nos mains.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

26 juillet, soir.

Ce matin une attaque contre certains de nos postes du bois d'**Aveluy** au nord d'**Albert** a été repoussée.

Un raid exécuté par l'ennemi au cours de la nuit dans le voisinage de **Vieux-Berquin** a été également rejeté avec pertes.

Ce matin de bonne heure nous avons fait quelques prisonniers au cours d'une tentative infructueuse contre nos positions de **Meteren**.

ARMÉE D'ORIENT

25 juillet.

L'ennemi a tenté plusieurs attaques locales à l'ouest du lac de **Doiran** et entre les lacs de **Presba** et d'**Ochrida** a été repoussé avec des pertes sérieuses avant d'avoir pu aborder nos lignes.

En **Albanie** nous nous organisons sur les positions conquises. Le nombre des prisonniers faits dans cette région depuis le vingt et un s'élève à six cent quatre vingt dont une vingtaine d'officiers et aspirants.

Les aviations alliées ont exécuté de nombreux bombardements ; un appareil ennemi a été abattu.

27 juillet, après-midi.

Pendant la nuit, nos patrouilles ont pénétré dans les lignes ennemies aux environs de **Sailly Laurette, Neuville, Vittasse, Gobelle** et **Lens**, et ont ramené plusieurs prisonniers. L'artillerie ennemie a été active la nuit dernière entre la **Somme** et l'**Ancre**.

Une certaine activité des deux artilleries s'est également maintenue dans le secteur du canal de la **Bassée**.

Sur le Front Franco-Britannique

La cinquième OFFENSIVE

LA SITUATION

Paris, 27 juillet.

Les allemands, malgré les renforts excessivement sérieux qu'ils viennent de recevoir sur le front français, continuent lentement à battre en retraite.

Nous croyons savoir que les allemands, en reculant, permettent de solidifier la ligne de leur retraite qu'ils préparent derrière la rivière de la Vesle.

Nos troupes continuent leur pression et obtiennent avec la collaboration de nos Alliés, de nouveaux succès.

Nous continuons la réduction du saillant. La progression s'accentue même des deux côtés de la poche de la Marne.

Désormais, la voie ferrée d'Epernay ne peut plus être atteinte par les tirs de l'artillerie allemande. Nous avons pris partout, nettement, un ascendant.

Nous sommes en plein dans la guerre de manœuvres que recherchait l'ennemi. On voit maintenant comment le général Foch a préparé la bataille par des combats destinés à faciliter l'opération d'attaque sur tout le front de Soissons à Château-Thierry, brisant les efforts de l'ennemi qui, suivant les ordres d'Hindenburg, cherche à obtenir une décision avant que les Etats-Unis aient jeté dans la balance tout le poids de leurs forces.

La tactique de Foch a bouleversé toutes les combinaisons du grand quartier général allemand. La situation militaire est complètement renversée. Ludendorf, qui menait la danse et qui avait invité à dîner le Kaiser le 15 août, à Paris, est maintenant obligé de suivre nos violons, et au lieu de poursuivre la triple attaque sur Reims, Epernay et Châlons, il lui faut songer à sauver ses armées menacées qui battent en retraite.

En Autriche

PLUS DE PAIN !

Berne, 27 juillet.

D'après des informations reçues de Vienne, on manque totalement de pain à Prague depuis le 5 juillet.

LES HONGROIS SE PLAIGNENT

Zurich, 27 juillet.

La campagne contre le Haut Commandement autrichien, qui est accusé d'avoir envoyé au massacre les régiments hongrois pendant la bataille du Piave, bat son plein dans les milieux politiques et dans la presse de Hongrie.

Un député a affirmé, dans une interpellation, que le sang hongrois n'a jamais été ménagé.

M. Malvy

devant

la Haute-Cour

Séance du 27 juillet

Présidence de M. A. Dubost

Audience du matin

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal et au contre appel.

Incident Delahaye

Dès l'ouverture de l'audience, M. le sénateur Delahaye demande que Malvy réponde debout à ses questions.

Plusieurs sénateurs protestent.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

M. Dumas

répond à ce qu'a dit M. Hudelo, au sujet de l'affaire de la naturalisation.

Malvy se défend en s'abritant derrière le conseil des ministres et en le mettant en cause.

M. Richard

est confronté avec M. Labussière, employé en sous ordre, qui maintient ses déclarations.

M. Lapeyrère

entrepreneur de travaux publics, estime que la Confédération générale du Travail était assurée de l'appui de Malvy.

M. Leymarie

parle longuement du chèque Duval. Il déclare que Malvy ignorait cette affaire, et révèle la disparition d'un grand nombre de dossiers.

Une confrontation a lieu entre le colonel Goubet, Maunoury et Leymarie

De cette confrontation il résulte que le colonel Goubet aurait ordonné la remise du chèque Duval.

L'audience est suspendue à 11 h. 35

Audience de l'après-midi

L'audience est reprise à 2 h. 25.

Le président continue l'audition des témoins.

M. Marchand

interprète, fait une longue déposition sur l'affaire du Bonnet Rouge.

M. Bauder

commandant-major, parle de l'affaire Desclaux-Garfunkel.

M. Dupree

montre les difficultés qui existaient entre le 2e bureau et la préfecture de police.

M. Marin

député de Nancy, parle des circulaires Malvy qu'il critique sévèrement.

L'audience est levée à 18 h. 20 et renvoyée à lundi.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 juillet.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

Communiqué ITALIEN

25 juillet.

Sur les différents points du front montagneux depuis Vallorsa jusque Valbrenta et le long de la Piave, entre Candelu et Zenson, nos batteries répondent violemment et efficacement contre les tirs continus, harcelant les ennemis, bouleversant leurs tranchées, endommageant les positions de l'artillerie.

Des patrouilles ennemies, poussées vers nos lignes de Salvio, près Mori et conquis Laghi à Mont Valbella et sur la gauche de Brenta, furent rejetées par notre feu ou mises en fuite, après une vive lutte, par nos détachements, sortis pour les affronter.

Dans les combats aériens deux avions ennemis ont été abattus.

DIAZ.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Lilla Bernardini veuve Franchi ; M. Joseph Bernardini ; Mme Dolesi, née Franchi, M Joseph Dolesi et leurs enfants ; Mme Colombo, née Franchi, M. Antoine Colombo ; Mme et M. Laurent Savelli et leurs enfants ; Mme veuve Joséphine Franchi et ses enfants ; Mme et M. Louis Franchi et leur fils, de Toulon ; Mme et M. César Franchi et leurs enfants, de Marseille ;

Les familles Barbagelata de Marseille, Savelli, Casanova et Rossi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine Louis Franchi

leur fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et cousin lâchement assassiné le 20 juillet, à l'âge de 25 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heure de l'après-midi.

Maison mortuaire, rue Notre-Dame, 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme Joseph Multedo, née Lepidi, M. Multedo ; Mmes et MM. Alexis et François Lepidi ; Mlle Lepidi et leur famille ; remercient vivement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès du très regretté

M. Jacques-Philippi Lepidi

Sous-lieutenant au 62e bat. de tirailleurs sénégalais

tombé glorieusement le 3 juin 1918, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu le lundi 29 juillet 1918, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Lourdes (Capanelle).

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc.. etc., pour moteurs automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,

Dépositaire

21 rue de l'Opéra BASTIA

Matériaux de construction *en tous genres*

LAURENT COLOMBANI

6 bis, rue de l'Opéra, BASTIA (Corse)

P. S — Le maison achète fûts sacs vides.

— Se renseigner —

LIQUEUR CÉDRATINE

L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de l'ordre du Mérite Commandeur du Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 279 LUNDI 29 JUILLET 1918

00216

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Téléphone : 8 — Téléphone : 8

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J. E. CELAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »
Etranger	35 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits remis

La Réforme Judiciaire

Elle va peut-être s'accomplir, et avant qu'il soit longtemps ; puisque M. le Garde des Sceaux a fait sien le projet de son prédécesseur. Ce projet de réforme, il l'a présenté en Conseil des ministres, lesquels comme il convenait, l'ont approuvé ; actuellement, il se trouve entre les mains d'une Commission chargée de son examen, qui le retournera à la Chambre, laquelle votera toutes les dispositions qu'il renferme.

La presse a tour à tour combattu et approuvé le dit projet de réforme ; modestement, nous nous rangeons du côté de ceux qui le combattent, et bien que nous n'ayons pas une foule de raisons pour marquer à cet effet notre hostilité, celles que nous émettons mériteraient, d'après nous, d'être prises en considération

Non pas encore une fois, que nous gardions l'espoir de voir le projet ne pas aboutir par l'effet de nos seules protestations, mais nous signalons simplement l'inconvénient qui résulterait du vote du Parlement et si ce danger a été déjà signalé, tant mieux : « Clou martelé n'entre que plus avant ».

En résumé, quelle est en principe la cause de cette réforme, la nécessité où l'on est d'augmenter le traitement des magistrats qui n'a pas été relevé depuis 1882. Pensée louable et qui se révèle fort à propos par ces temps de vie chère ; mais dont tout l'intérêt et le mérite d'invention disparaissent, quand on songe que pour atteindre ce résultat, on risque de compromettre le bon fonctionnement de l'institution la plus nécessaire dans un pays : l'institution de la Justice

Le projet parle de porter de 3.000 à 5.000 francs le traitement des juges de première instance près les tribunaux de 3e classe, et pour réaliser pareille augmentation dans les traitements, on ne songerait pas moins qu'à supprimer 430 sièges de juges. Admettons, pour un instant, que de cette suppression de postes, il puisse en résulter une économie susceptible de permettre de mieux rétribuer les autres magistrats auxquels on n'aura pas touché. De combien serait cette économie ? exactement de huit cent soixante mille francs, c'est à dire de moins d'un million.

Est-ce que la somme vaut la peine, ou mieux les avantages qu'elle procurera, comparés aux risques qu'elle engendrera, et je m'explique : Dans certains tribunaux il n'y aura plus qu'un président et un juge lequel sera en même temps chargé de l'instruction des affaires ; l'autre juge supprimé sera remplacé par un magistrat cantonal ou par un juge d'un tribunal de l'arrondissement limitrophe. L'un ou l'autre de ces deux magistrats seront dédommagés de leurs frais de transport et de séjour, conformément au décret du 1er juin 1899 C'est déjà commencer à donner d'une main ce qu'on semblait dans un but louable devoir retenir de l'autre ; ce n'est qu'une simple remarque pour relever en passant l'inconséquence du système. Car, l'inconvénient le plus grave n'est pas là ; il résulterait de ce fait : le juge qui aura mené l'instruction d'une affaire, ne pourra siéger à l'audience où cette affaire sera appelée. En conséquence, il faudra avoir recours à deux magistrats étrangers au tribunal, ce qui amènera doubles frais et créera double difficulté, car ce tribunal ne pourra se compléter ni par un avocat, ni par un avoué inscrits dans l'ordre du Tableau, vu, que deux juges ne pourraient le compléter.

Il faudra forcément avoir, dans ces conditions, recours à un juge d'un tribunal « voisin » ; mettons que dans les deux tribunaux, il y ait concordance pour les jours d'audience mettons une indisposition, une difficulté d'ordre matériel, même dans le transport, il y a un arrondissement en Corse qui ignore le chemin de fer ; en présence de ces difficultés, le tribunal ne pourra se compléter, par conséquent, le cours de la justice arrêté, et cela pour économiser 860 000 francs.

Et encore, cette économie ne se réalisera que dans le projet, attendu, que ceux qui, par leur condition sociale ou leur instruction spéciale, se destinaient à la magistrature, iront vers d'autres administrations où ils recevront des traitements plus élevés

M.

PORTOVECCHIO

Le lieutenant A. Bradesi

Le samedi 13 juin dernier, nous fûmes nombreuses accourus de Zonza, Sainte-Lucie de Portovecchio, Sotta, Portovecchio et aux environs, assistant à une messe de deuil dite à Portovecchio pour le repos de l'âme du sous lieutenant Antoine Bradesi, de la coloniale, décédé à Kotonou (Dahomey) au moment où il s'apprêtait à rentrer en France pour revoir sa chère famille et ses parents aimés.

Le défunt, âgé de trente-six ans, avait pendant neuf ans rempli sa carrière militaire de bons et loyaux services. Adjudant lors de la mobilisation, puis bientôt adjudant chef, il fit la campagne de Belgique ; blessé une première fois sur la Marne, le 2 septembre 1914, il partit après guérison pour les Dardanelles où il fut blessé une seconde fois le 19 mars 1915. Son chef qui avaient toujours hautement apprécié ce modeste et désoeuvé servitor, excellent entraîneur d'hommes, soulevant le trait, ne tint ménagement pas les récompenses qu'il avait si bien gagnés au prix de sa personne. Nommé sous-lieutenant dès sa rentrée en France, sa croix de guerre s'étoffait de plusieurs palmes ; la Légion d'honneur, pour laquelle il fut proposé maintes fois, allait lui être infailliblement accordée le 14 juillet prochain.

Hélas ! il n'aura pas connu cette grande joie ! En novembre 1916, il partit pour le Dahomey, au 22e bataillon des tirailleurs sénégalais. Nommé sous lieutenant administrateur d'un district, à Aba d'abord, à Kétou ensuite, il déploya dans ses nouvelles fonctions, de telles qualités d'ordre et d'énergie que le Gouverneur de l'Afrique Occidentale française lui adressait bientôt une lettre officielle de félicitations. Mais les nombreuses campagnes auxquelles les sous-lieutenant Bradesi avait pris part tant aux colonies que sur le front, le clouèrent définitivement au Dahomey, avant fait par abattre les forêts de ce latitude, passionnément éprise du culte de la Patrie. Renvoyé en convalescence en France, il n'est pas la joie de revoir le doux ciel de Corse, il n'est pas le bonheur suprême d'embrasser une heure dernière sa jeune femme, ses deux petits enfants, son vieux père ! Il expira à l'hôpital de Kotonou et le bateau qui devait l'emporter vers des rives chéries, nous apporta la nouvelle de sa mort ! Repose en paix, martyr de la Patrie !... A la sortie de la messe funèbre, M. Paul Alfanti, officier de réserve, ami personnel du défunt, retraça en termes éloquents parce que partis du coeur, la vie glorieuse de son compagnon d'armes, tombé au champ d'honneur. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, toute de place, ce discours fortement ému et qui émut profondément la très nombreuse assistance.

En terminant, nous prions la veuve et ses enfants de notre malheureux ami, son vieux père, sa sœur, les familles Bradesi, Rocca Serra, Baiesi, Gianni, Mary, Giudicelli, Carli et Faggianelli, si cruellement atteintes dans leurs affections, de vouloir bien agréer nos condoléances les plus attristées et les plus affectueuses.

Mémor.

SOUSCRIPTION

pour l'érection d'un buste

à

M. le Chanoine Letteron

dans l'une des salles de la Bibliothèque Municipale

Douzième liste

MM.	
Beneditini Dominique,	20.00
Angeli Pierre, avocat,	10.00
Simon Damiani, consul des Etats-Unis,	20.00
Charles Pasqualini, Bastia,	10.00
Aubert, conseiller à la cour,	10.00
Pierre de Casabianca, avocat général à Paris,	10.00
Abbé Paolini, curé doyen, Belgodere,	5.00
Leschi, proviseur du lycée de Cahors,	5.00
Abbé Storti, curé de Monticello,	5.00
ILE-ROUSSE	
Commune d'Ile-Rousse,	20.00
Comte François Valery, maire,	10.00
Ch. M. Savelli, adjoint,	5.00
Lanata frères,	3.00
Bregante-Capiassi,	5.00
Rossi Michel, directeur d'Ecole,	2.00
Muzio-Olivi Hippolyte,	2.00
Giorgi Dominique	2.00
Auguste Francisci	2.00
Léon Rossi,	2.00
Total de la 12e liste	148.00
Report des listes précédentes	1.703.90
Total général	1.851.90

N. B. — Il a été acheté dix-sept obligations de la Défense nationale.

M. François MATTEI a bien voulu offrir un beau bloc de marbre Verde-Stella, d'Eros, pour le piédestal du buste de M. le chanoine Letteron.

Nous le prions d'accepter tous nos remerciements.

Commission Sanitaire de Bastia

MESURES PROPHYLACTIQUES CONTRE LA GRIPPE

La Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia signale à la population que des cas de grippe ont été constatés à Bastia.

Cette affection est contagieuse, elle peut s'accompagner de complications graves.

Pour éviter la contagion, il est prudent de prendre quotidiennement pendant 15 jours les précautions suivantes :

Gargarismes à l'eau gomménolée.

Introduction dans chaque narine de vaseline mentholée à 1 %.

Dans les familles où la grippe a fait son apparition, les personnes non atteintes devront compléter ces mesures par l'absorption journalière de 0 gr. 50 centigrammes d'antipyrine.

Nécrologie

Madame S. BRAGIA

Mme Clotilde Sbragia, veuve du regretté M. Fortunat Sbragia, vient de s'éteindre après une bien longue et douloureuse maladie. Depuis des années elle était en proie aux plus dures souffrances, et elle les supportait avec une grande résignation, se plaignant moins pour elle-même que pour la charge qu'elle imposait aux siens, et pour l'impossibilité où elle se trouvait, elle auparavant si alerte, de s'occuper des affaires de sa maison. Ses enfants et ses petits-enfants, sa fille surtout, se sont toujours efforcés par leurs soins d'adoucir les effets de la maladie, et c'est ainsi qu'ils ont pu la conserver à leur affection jusqu'à ce jour.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée ; M. le professeur Sbragia conduisait le deuil avec ses neveux, oncles et cousins. L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean, en présence d'une affluence d'amis et de connaissances.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mlle Sbragia, à MM. Sauveur et Alexandre Sbragia et à leur famille, aux familles Sbragia et Sabatè.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

Les agents techniques de 2e du service de l'artillerie Moretti François-Louis et Paoli Félix-François, sont promus, à la 1re classe, les agents techniques de 3e classe Squarioni Marius Eugène, Fratoni Pierre-Paul et Marsilini Cincinnatus-Marie sont promus à la 2e classe.

Un nouveau combustible

On a cru jusqu'en ces jours que le maïs nous était fourni par la nature aux fins de nous nourrir. Mais les hommes, qui sont malins, viennent de faire une découverte extrêmement utile. Le maïs peut être employé comme combustible.

On signale, en effet, de la République Argentine, que les compagnies de chemins de fer, trouvant le charbon trop cher, ont songé à le remplacer par le maïs. Elles ont bourré de maïs les chaudières des locomotives. Et les résultats, paraît-il, ont été « satisfaisants ».

« Il est probable, disons-nous, que si le prix du maïs venait à baisser en Europe, les mécaniciens ne pourraient en acheter pour faire du pain.

Le rédacteur des échos se permet donc de penser que l'Europe pourrait échanger du charbon contre le maïs. Le charbon servirait à chauffer les Argentins et le maïs à nourrir les Français et les Anglais.

Mais cette idée doit être stupide.

Tribunal de Commerce de Bastia

Les audiences auront lieu régulièrement le vendredi de chaque quinzaine, à 15 heures, à partir du 5 août.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Pafaiella.

Trouvé

Bœuf trouvé : 5 ans, robe foie, cornes hautes, haute taille, avec R sur cuisse droite. Pour renseignements Mairie Belgodere, avant 3 août, dernier délai, mise aux enchères.

Perdu

Chien de chasse poil long et roux, répondant au nom de « Paris ».

Forte récompense à l'indicateur et discrétion. Adresser lettres à M. Basile Colonna, inspecteur, Ponte Leccia.

Bouteilles vides

Suis acheteur de bouteilles vides.

Adresse : Vincent Maggiotti, 10, rue des Terrasses, au 1er.

Faculté des Lettres d'Aix

Par arrêté ministériel en date du 12 juillet la chaire de littérature latine de la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille est déclarée vacante.

Un délai de cinquante jours, à partir de la publication de l'arrêté ministériel, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme Joseph Multedo, née Lepidi, M. Multedo, Mmes et MM. Alexis et François Lepidi ; Mlle Lepidi et leur famille ; remercient vivement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès du très regretté

M. Jacques-Philippi Lepidi

Sous-lieutenant au 62e bat. de tirailleurs sénégalais

tombé glorieusement le 3 juin 1918, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu le lundi 29 juillet 1918, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Lourdes (Capanelle).

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santini

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1,458e jour de la guerre

Paris, 28 juillet, 7 heures.

Sous la poussée continue que les troupes françaises et alliées exercaient depuis plusieurs jours contre les forces allemandes, celles-ci se sont repliées aujourd'hui. Sur tout le front au nord de la **Marne**.

Nos troupes talonnant les arrières gardes ont atteint la ligne générale **Bruyères, Villeneuve sur-Fère, Courmont, Passy-Grigny, Cuisles la-Neuville aux Larris, Chaumuzy.**

La rive droite de la **Marne** et l'argement dégagés et nos éléments continuent leur progression à plus de quinze kilomètres au nord-est de **Château-Thierry.**

Sur le front de **Champagne** le chiffre des prisonniers que nous avons faits dans région au sud Mont **Sassnom** dépasse trois cents dont neuf officiers.

Paris, le 28 juillet, 15 heures.

Au nord de la **Marne**, nous avons continué notre progression.

Au cours de la nuit nos éléments ont atteint la rive sud de **l'Ourcq** et sur notre droite nous avons repoussé plusieurs attaques ennemies sur nos nouvelles positions au sud de Mont **Sassnom** et au nord de **Saint-Hilaire.** Nous avons intégralement maintenu nos lignes.

Communiqué de l'artillerie d'assaut (officiel)

Depuis le dix huit juillet jour de la contre offensive française entre **Aisne et Marne** nos chars d'assaut ont pris une part glorieuse à la bataille.

Après avoir enlevé les lignes et facilité la ruée en avant de notre infanterie, ils n'ont cessé d'accompagner ou de précéder nos troupes et celles de nos alliés. Dans leur progression faisant preuve d'une habileté manœuvrière, d'une audace hors de pair, les équipages ont poussé leurs chars au plus fort de la bataille, ne reculant devant aucun obstacle, attaquant les centres de résistance et les batteries adverses sous le feu terrible des mitrailleuses et des canons spéciaux que l'ennemi concentrait sur eux.

Tant de bravoure a amené les meilleurs résultats. Chaque section de chars réussit une moyenne de quinze à vingt mitrailleuses allemandes. Un certain nombre d'entr'eux prenant à partie des batteries ont mis le personnel hors de combat et assuré la capture du matériel.

Les pertes subies par l'ennemi du fait des chars d'assaut sont aux dires des prisonniers très élevées. Du 18 au 23 juillet les chars d'assaut ont participé quotidiennement aux attaques et la plupart ont exécuté deux sorties et certains retournèrent à la bataille à quatre ou cinq reprises dans la même journée. A cette date chaque compagnie comptait trois jours pleins de combat et des mécaniciens ont eu à leur actif jusqu'à trente heures de conduite, les dix-huit et dix-neuf juillet.

COMMUNIQUES BRITANNIQUES

28 juillet, soir.

L'artillerie ennemie s'est montrée active pendant la journée sur la partie nord du front britannique. Rien d'autre à signaler.

AVIATION

Pendant la courte période de la journée du 26 juillet où il leur a été possible de voler, nos aviateurs ont abattu trois appareils ennemis et ont descendu en flammes un ballon. Deux des nôtres ne sont pas rentrés. Un de nos appareils signalé comme manquant le 25 est revenu.

28 juillet, après midi.

Hier soir, comme résultat d'heureuses attaques au sud-est **d'Arras** et dans les environs de **Locre** nous avons fait quelques prisonniers et pris des mitrailleuses.

Dans le secteur de Givenchy nos patrouilles ont amené d'autres prisonniers et une mitrailleuse.

ARMÉE D'ORIENT

26 juillet.

Activité de patrouilles sur le front serbe.

En **Albanie** la journée a été marquée par de vigoureuses réactions de l'ennemi qui a attaqué avec forces importantes au nord de **Devoli.**

Sur toute la basse **Celta**, au sud de cette rivière vers **Ingjub**, nos attaques ont été brisées et il a laissé sur le terrain de nombreux cadavres.

Au cours des combats aériens de la journée deux avions ennemis ont été abattus.

Communiqué ITALIEN

26 juillet.

Le long du front montagneux, activité intense et réciproque de détachements d'éclaireurs.

Nous repoussâmes par notre feu des détachements ennemis et par l'action des patrouilles, nous capturâmes des prisonniers.

Nous transportâmes ainsi dans nos lignes, malgré une réaction très vive, une pièce de 105 m./m. que l'ennemi dut abandonner en vallée Presena (Tonale).

Sur le plateau d'Asiago, un détachement français ramena 15 prisonniers d'une incursion à l'est de Zocrki.

Une patrouille anglaise en captura 4 dans un coup de main.

Dans un combat aérien, un avion ennemi a été abattu.

DIAZ.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 28 juillet.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Les Effectifs Américains EN FRANCE

Washington, 28 juillet.

D'après des renseignements puisés à une source officielle, le nombre des Américains, actuellement débarqués en France, s'élève à un million 258 000 hommes.

Sur le Front Franco-Britannique

LA CONTRE-OFFENSIVE des Alliés

Paris, 28 juillet.

La contre offensive des Alliés se développe un peu tous les jours, entre l'Aisne et la Marne, prenant l'ennemi à la gorge, et l'obligeant à reculer, à rendre le terrain, les villes et les villages conquis qui sont repris les uns après les autres, avec l'admirable entrain des troupes exaltées par la victoire.

Quatre armées françaises sont engagées dans cette contre-attaque, sans compter les forces américaines, si puissantes et si bien organisées, les troupes italiennes d'un élan admirable, et aussi les Anglais qui ne pouvaient rester étrangers de ces combats qui doivent finir la guerre par la destruction ou la capture des forces vives de l'Allemagne, car entre l'Aisne et la Marne, les armées du Kronprinz peuvent trouver leur cimetière.

Le *Tigre*, qui est allé voir hier ses poilus, est rentré ce soir à Paris.

Il ne cachait pas sa satisfaction des magnifiques résultats obtenus, et son enthousiasme pour nos troupes et leurs chefs, pour nos valeureux alliés qui sont en train de mener la guerre vers sa solution.

Les boches n'en mènent pas large. Leurs communiqués cherchent à dissimuler la défaite.

Les Allemands attribuent en grande partie leur échec aux chars d'assaut qui sont maintenant en nombre suffisant pour exercer une action efficace dans la bataille.

Les Alliés prennent l'initiative des opérations.

Nous ne subissons plus la manœuvre ennemie, nous menons l'attaque et nous sommes en train de la conduire à la victoire décisive d'où doit sortir la paix.

En Russie

LA DISSOLUTION des GARDES ROUGES

Fribourg-en-Br., 28 juillet.

Le Comité central du Peuple a décidé la dissolution complète des Gardes-Rouges, qui n'inspirent plus aucune confiance.

On annonce d'autre part, que ce Comité a décidé la constitution, à bref délai, d'une armée régulière avec le recrutement obligatoire.

On ajoute même que la discipline sera très sévère.

En Ukraine

UNE REVOLTE contre LES ALLEMANDS

Genève, 28 juillet.

Une révolte sérieuse aurait éclaté en Ukraine.

Les paysans se battent contre les Allemands qui seront obligés d'envoyer des troupes importantes.

Les cheminots se sont mis en grève.

Ils arrêtent les trains allemands, renversent les wagons.

Les troupes allemandes occupent la gare de Kiev.

MESURES contre les Consuls de France et d'Angleterre

Le général Eichorn, gouverneur de l'Ukraine, a notifié l'ordre aux consuls de France et d'Angleterre de quitter Kiev avant la fin de juillet.

Si le 1er août ils se trouvent encore à Kiev, ils seront mis en état d'arrestation.

L'Aviation Italienne

Rome, 28 juillet.

Le succès de l'aviation italienne pendant les combats, est due en grande partie à la constitution d'une *masse de chasse*, de 120 appareils que le Haut Commandement lance dans tous les endroits, selon les besoins, en dehors des escadrilles spéciales qui sont à la disposition de chaque corps d'armée.

AVIS DE DÉCÈS ET DE MESSE

Mme veuve Colombo, née Burani ; Mme Giacinti, née Colombo, M. André Giacinti, rédacteur au Ministère des Finances, et leur fille ; M. Pierre Colombo, brigadier-éclaireur au 173e rég. d'inf. au front ; Mlle Sébastienne Colombo, institutrice ;

Les familles Burani de Bastia, Colombo, Corsetti, Chaix, Giorgi et Prospérine de Marseille, veuve Pierre et Max Cambon de Youks-les-Bains, Hély Cambon et Fernand Pierre de Tébessa, Barrault de Tournus, Briganti de Lyon, Louis Spacesi et sa sœur religieuse du Bon Pasteur à Angers, Colonna d'Istria de Tunis ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Xavier Colombo

Officier mécanicien

disparu en mer dans le torpillage de son navire ; et rappellent à leur pieux souvenir son frère

Léon Colombo

Brigadier au 7e groupe d'artillerie à pied mort pour la France le 23 septembre 1917,

Leurs fils, frères, beaux-frères, oncles, neveux et cousins germains, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de leurs âmes le mardi 30 juillet, à 8 heures, en l'église Saint-Joseph (Haute-Ville).

AVIS DE DÉCÈS

Le Commandant Gabrielli, chef d'escadrons de cavalerie à l'Etat-Major du Gouvernement de la Place fort. de Brest, officier de la Légion d'honneur ; le Capitaine René Gabrielli, commandant le 6e groupe du 120e d'artillerie chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, aux armées, Mme Guillemin, Mlle Yvonne Guillemin, Mme Gabrielli ; M. et Mme Henri Gabrielli et leurs filles ; M. et Mme Auguste Gabrielli ; le Capitaine Pierre Gabrielli, du 7e régiment de chasseurs, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Pierre Gabrielli et leurs enfants ; Mme Xavier Gabrielli et sa fille ; M. Flach, ancien diplomate ; Mme Natali ; Mme de Luri ; Mme de Moroni ; Mlle Tedeschi ; M. Henri Flach, lieutenant au 31e rég. d'artillerie, aux armées ; M. Maurice Flach, avocat à la Cour d'appel de Paris, lieutenant à l'Etat-Major d'une division d'infanterie, aux armées ; M. Antoine Mozer, vice-consul d'Espagne, Mme Mozer et leurs enfants ; M. A. de Moroni, du 77e rég. d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, aux armées ; M. A. Tedeschi, capitaine au 5e rég. de spahis, chevalier de la Légion d'honneur, aux armées ; M. et Mme Poittevin de la Frégonnière ; Mme Schmidt et ses enfants ; Mme Baudel et son fils ; Mme de Cavailhès ; Mme Métru ; Mlle Giacobbi ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gabrielli

née Zoé-Madeleine-Louise TEDESCHI

leur épouse, mère, grand'-mère, belle fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine germaine décédée à Brest, 24, rue Amiral Linois, le 23 juin 1918, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle!

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 280 MARDI 30 JUILLET 1918

00217

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur

Les manuscrits sont facultatifs d'avoir et devront aux Bureaux du Journal.

Tarif page, 6 c. la ligne — 2e page, 5 c. — 3e page, 3 c. — 4e page, réclames 2 c. la ligne, 2 c.

ABONNEMENTS

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	2 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	2 fr.	14 »	8 »	
Etranger	3 fr.	20 »	12 »	Un mois commencé pour un mois dû

OPINIONS

MISE AU POINT

Quant au Vatican allemand, qui claque théâtralement à tout l'Univers, devant le Vatican allemand, apeuré... pour lui aussi, l'heure sonnera. (Discours de M. Bossu, procureur général, à la Distribution des Prix du Lycée de Bastia).

Bastia, 22 juillet.

M. le Directeur du PETIT BASTIAIS.

Je viens de lire avec un plaisir extrême le discours prononcé par M. Bossu à la solennité de la distribution des prix aux élèves de notre lycée.

C'est un beau morceau d'éloquence qui tranche heureusement, par l'allure générale, sur la plupart des manifestations oratoires du même genre.

M. Bossu, qui est un magistrat distingué, est dans la tradition du noble corps auquel il appartient. Consacrer sa vie à l'étude du droit, de la jurisprudence, de la législation comparée et de ce qu'on appelait autrefois l'Esprit des Lois, ne constitue pour le haut magistrat français que la tâche purement professionnelle.

Pour se délasser de ces travaux quelque peu austères, nos grands hommes de Loi se plongent dans les études proprement classiques. L'antiquité grecque et latine continue de verser dans leurs esprits avec le sentiment du beau parlait, la force, l'élégance la mesure, qui sont les conditions mêmes grâce auxquelles le beau peut-être produit.

C'est en pratiquant le précepte du bon Horace : « Nocturna versate manu, versate diurna ». Feuilletez nuit et jour vos classiques qu'ils arrivent à donner à leur parole l'incomparable distinction, et à leurs écrits, la solidité de la construction romaine embellie par les admirables proportions des temples grecs.

C'est ainsi qu'ils savent, même en traitant les sujets les plus ardus de la législation, mettre tant d'élévation de pensée et une si fine élégance de forme dans la moindre de leurs manifestations oratoires, que rien dans les autres pays n'approche de l'idéale beauté que nos maîtres de la parole produisent.

M. le procureur général Bossu appartient à la noble lignée de ces hauts magistrats pour lesquels rien n'est étranger de ce qui fait partie du patrimoine intellectuel et moral de l'Humanité.

Se tenir en constant commerce avec les plus beaux génies de l'antiquité, s'incorporer leur pensée et ce que Montaigne appelait la « moelle substantifique » de leurs œuvres qui ont victorieusement résisté à la dure épreuve du temps, c'est donner à son propre esprit et aux productions qu'il enfante, la marque de ce qui dure.

Lorsqu'un homme comme M. Bossu parle devant une assistance d'élite, sorte d'aréopage très difficile à satisfaire, on peut être certain que sa parole aura cette élégance que Pascal réclame de tous ceux qui, par le verbe ou par la plume, veulent nous dire leur pensée cette élégance qui consiste uniquement dans la propriété de l'expression. C'est ce que le dix-septième siècle appelait : la conversation des honnêtes gens.

Avec l'extension démesurée qu'a prise la presse de nos jours, il est devenu très difficile aux honnêtes gens de se faire entendre. Dieu merci, il est encore des endroits privilégiés où la belle éloquence peut se produire et les solennités académiques sont demeurées les plus recherchées de ces occasions.

Je n'ai nulle intention de faire ici l'analyse du beau discours de M. Bossu qui, très paternellement, c'est à dire avec beaucoup de simplicité, a su parler à ses jeunes auditeurs et, chose très difficile, retenir leur attention.

Mais me serait il permis de demander à l'honnête homme qu'est M. Bossu, pourquoi à la fin de son beau discours, il a senti le besoin de décocher une flèche empoisonnée aux catholiques, en taisant sienne une sottise qui a cours dans les feuilles d'une certaine presse ?

Comment lui, un homme averti a-t-il pu hurler avec tous ceux qui parlant ou écrivant par ordre, ne cessent de casser les oreilles aux honnêtes gens au sujet de la grande trahison du Pape ?

Lorsque M. Bossu nous représente un peu théâtralement aussi « le Vatican silencieux et apeuré », a-t-il eu conscience de l'énorme contre-vérité qu'il avançait ?

Peut il loyalement soutenir que le Pape n'a pas parlé ? Mais alors, M. le Procureur général se tient en dehors du mouvement des idées courantes ?

Le Pape a parlé pour protester contre la violation de la Belgique ; le Pape a parlé pour flétrir les attentats contre la justice, le droit et la liberté ; le Pape a parlé pour condamner les déportations.

Pourquoi M. Bossu ne fit il pas les journaux catholiques ? Il aurait certes applaudi à l'allocution consistoriale de décembre 1916, burinée comme une page de Tacite et dont voici un passage :

« Dans cet immense conflit des peuples, quels spectacles ! Indignes attentats sont commis contre les choses saintes et contre les ministres sacrés, même les plus élevés en dignité, sans égard à l'inviolabilité que leur garantissaient tout ensemble le droit divin et le droit des gens ; des citoyens paisibles sont, en grand nombre arrachés à leur foyer, parmi les larmes de leurs mères, de leurs femmes et de leurs enfants ; des villes ouvertes et des multitudes sans défense sont en butte, notamment à des incursions aériennes ; sur terre et sur mer se perpétrent des forfaits tels que l'âme en reste accablée de tristesse et d'horreur. Nous déplorons cette accumulation de maux ; et quel que soit le lieu où s'accomplisse l'injustice, quels qu'en soient les auteurs, nous la réprouvons une fois de plus. »

Est-ce clair ? Tout y est.

Que M. le Procureur général nous permette d'ajouter, lui qui croit aux puissances morales, que comme puissance morale le Pape n'a pas à choisir entre la justice allemande et la justice alliée, mais il a à défendre la justice. Il n'a pas non plus à choisir entre la liberté à la prussienne et la liberté à la manière alliée : il a à défendre la liberté. Et de même pour le droit, il est le gardien des principes.

Quant au Vatican apeuré... nous nous garderons bien d'insister. M. Bossu sait bien que l'Eglise catholique est la seule puissance au monde qui n'a jamais peur. Cela c'est de l'histoire.

M. Bossu ne nous en voudra pas de cette mise au point qui nous a paru nécessaire en présence de la grande et légitime autorité qui s'attache à la parole d'un homme investi de si hautes fonctions.

E. L.

CITATIONS

Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Adam Louis, sous préfet de Saint-Pol : « A montré et montre encore sous les bombardements un beau courage, un inlassable dévouement et le plus complet mépris du danger. »

M. le sous préfet Adam est le gendre de M. Fiach, ministre d'Etat de Monaco.

Toutes nos félicitations.

NAVIRE CONTAMINÉ

Les usages locaux et les règlements sanitaires prescrivent que les navires contaminés soient éloignés des autres navires ainsi que des habitations.

Pourquoi donc le torpilleur n° X, sur lequel se sont produits plusieurs cas de grippe espagnole, dont un cas suivi de mort ; pourquoi donc, disons-nous, ce navire est-il toujours amarré en travers au quai N. E., au lieu d'être mouillé en pointe du quai du large ?

Au reste, pendant l'été, les navires amarrés perpendiculairement au quai sont beaucoup mieux venilés que lorsqu'ils sont amarrés bout à quai. En effet, les torpilleurs étant très bas d'accastillage, leur plat bord arrive juste au ras du quai ; de sorte que le côté qui se trouve contre le parement du quai est presque complètement privé de jour et d'air, et par suite la température dans les cales et les postes de ces petits navires doit être humide et très élevée.

Or, nous savons que plus l'air est chaud, moins il contient d'oxygène ; nous savons également que les minimes qui s'exhalent des cales des navires sont très préjudiciables pour la santé des hommes.

Les deux Maîtres qui commandent ces petites unités doivent comprendre que la santé de leurs équipages, et, par voie de conséquences, la maintient du bon état sanitaire de la ville de Bastia, leur font un devoir d'amarrer leurs bâtiments en pointe pendant toute la saison chaude, dès qu'ils ont charbonné.

LAUP,
Capitaine au long cours.

De la glace De la glace

Il est surprenant qu'aucun de nos négociants ne songe à faire venir de la glace de Vizzavona, où existe une grande glacière qui alimente Ajaccio et qui peut alimenter également Bastia.

Tous les soirs, le train pourrait apporter toute la quantité de glace nécessaire.

Il ne s'agit pas de boire frais.

On ne doit pas oublier que la glace est pour certaines maladies un remède indispensable.

Nous faisons donc appel à la bonne volonté de quelqu'un de nos négociants.

B. B. et B. D. N.

Chaque époque a connu des nouveautés, des manières même de langage et d'écriture. Les « merveilleux » du directoire trouvaient élégant de supprimer de leur prononciation tous les R. Aujourd'hui on n'est pas une lettre que nous supprimons dans les mots, c'est toutes les lettres excepté la première ; mais il n'est pas démontré que ce procédé aboutisse à une plus grande clarté et permette de lire et de comprendre plus vite. Déjà on a besoin d'un index des abréviations ; un dictionnaire sera bientôt indispensable.

On a commencé par le P. L. M., le P. O., les P. T. T., les sports ont lancé l'U. S. F. S. A. et bien d'autres. La guerre nous a dotés du G. Q. G. des Q., G. des R. A. T., etc., abréviations que tout le monde comprend. Mais il en est d'autres qui demeurent mystérieuses, en dehors du service qui les a vues naître. Savez-vous ce qu'est, par exemple, le S. C. G. A. ? Non assurément, et cela n'est point indispensable à votre bonheur. Mais il est très souhaitable, au contraire, que tout le monde connaisse les S. B., et les B. D. N., les B. B. pour se hâter de s'en débarrasser, et les B. D. N., au contraire, pour en acquérir le plus vite possible. Le B. B., vous l'avez déjà deviné, c'est le billet de banque, qui ne rapporte, rien, et le B. D. N., c'est le *Bon de la Défense Nationale*, qui rapporte suivant l'échéance — 3,60 — 4 — ou 5 0/0 et dont les Perceptions, les Banques et les Bureaux de poste demeurent abondamment fournis malgré la grande consommation que Paris en a fait les 14 et 15 juillet.

AUTOUR DU DRAME du Cours Docteur Favale

LES OBSÈQUES DE LA VICTIME

Les obsèques du malheureux Antoine-Louis Franchi ont eu lieu dimanche à 4 heures de relevée, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Après l'absoute donnée en l'église Sainte-Marie, le cercueil a été porté à bras jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Joseph.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Bernardini, Joseph Dulesi, Antoine Colombo et d'autres parents. Nous leur présentons toutes nos condoléances.

L'enquête poursuivie par M. Grimaldi, juge d'instruction, n'a apporté jusqu'ici aucun fait nouveau. La version, fournie sur le drame par Renucci Dominique, est à peu de chose près celle que nous avons donnée dans notre numéro d'avant-hier.

Sur la foi de nos premiers renseignements, nous avions annoncé que le soldat Filippini avait été mis en état d'arrestation par la police. C'est le gendarme territorial Giustini, des brigades de Bastia, qui, seul, a procédé à cette importante capture.

Petite Gazette

Décoration

M. Morelli Antoine, commissaire de police spécial à la préfecture des Bouches-du-Rhône, a reçu de S. M. le roi de Grèce la croix de chevalier de l'ordre de Saint Sauveur, en récompense des services qu'il a rendus à la colonie grecque de Marseille.

Erratum

C'est par erreur qu'il a été omis dans l'avis de décès de Mme veuve Pascal Sisco les familles Lota François, Sisco Sylvestre, Sisco Jean.

Perdu

Il a été perdu, lundi matin, sur les quais, un portefeuille contenant divers papiers et une certaine somme.

Prière de le rapporter contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

Suis acheteur

De tartre et lie de vins secs.
Adresse : TORDINI, Pedalella.

AVIS DE DÉCÈS

(SAINTE-LUCIE-DE-MORIANI)

Mme et M. Epaminondas Bonaldi, propriétaires ; Mme et M. Alexandre Bonaldi, mobilisé, et leurs enfants ; MM. Jean et Toussaint Bonaldi, soldats mobilisés ; Mlle Mimi Bonaldi ; M. Pierre Bonaldi ; Mme et M. Jean-Simon Bonaldi, receveur des postes et télégraphes en retraite ; et leurs enfants ; Mme et M. Emile Bonaldi, de Lyon, et leur fille ; Mme et M. Bélisaire Bonaldi, commis expéditionnaire des postes à Privas, et leurs filles ; Mme et M. François Cesari, de Vescovato, et leurs enfants ; Mme veuve Julie-Marie Gabrielli ; Mme et M. Philippe Gabrielli, sergent mobilisé, et leurs enfants ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Sébastien Bonaldi

Soldat au 3e d'infanterie
Décoré de la Croix de guerre

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, mort au champ d'honneur le 31 mai 1918, à l'âge de 21 ans.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bassani

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.459e jour de la guerre

Paris, 29 juillet, 7 heures.

Au nord de la **Marne**, nos troupes ont continué leur marche en avant dans la région de l'**Ourcq**, malgré la résistance de l'ennemi qui s'efforçait d'empêcher le passage de la rivière. Nous avons pénétré dans **Fère en Tardenois**. Au nord-est de la forêt de **Hiz** nous avons atteint **Champveiny**.

Sur notre droite nos troupes ont enlevé **Anthenay, Olizy** et **Violaine** et rapproché sensiblement leur ligne de la route de **Reims, à Dormans**.

En **Champagne** deux tentatives ennemies, précédées de bombardement dans la région au sud des monts, ont été repoussées.

AVIATION

L'*adjudant Artigau* a abattu le 22 juillet son dixième avion allemand.

Paris, le 29 juillet, 15 heures.

Au nord de la **Marne**, aucun changement à signaler au cours de la nuit. Dans les combats d'hier, sur cette partie du front, nous avons fait environ quatre cents prisonniers.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

28 juillet, soir.

Sur le front britannique, il n'y a rien de particulièrement intéressant à signaler.

AVIATION

Le 26 juillet des nuages bas et la pluie, ont empêché les opérations aériennes pendant la journée. De nuit des bombes ont été lancées sur les cantonnements et les bivouacs ennemis dans le voisinage de **Bapaume**.

29 juillet, après-midi.

Hier, pendant la nuit, dans le secteur de **Morlancourt**, des troupes australiennes ont effectué, avec succès une opération locale sur un front de plus de deux milles. Elles se sont emparées de deux lignes de tranchées ennemies situées de part et d'autre de la route **Bray-Corbie**, faisant plus de cent prisonniers et capturant des mitrailleuses. Dans cette opération, l'ennemi a subi de lourdes pertes. Les nôres ont légères.

Au sud et au nord de **Gavrelle**, les troupes canadiennes ont réussi deux coups de main et ramené des prisonniers.

Sur le reste du front britannique, rien d'autre à signaler, en dehors de l'activité réciproque de l'artillerie sur certains points.

ARMÉE D'ORIENT

27 juillet.

Activité d'artillerie et de patrouilles sur la **Struma**, sur le **Vardar** et sur le front serbe, où un détachement d'assaut a exécuté, avec succès, un coup de main dans les tranchées bulgares.

En Albanie, une attaque sur nos postes du col de **Lunca** a été repoussée.

SENAT

Séance du 29 juillet

(*Matin*)

Présidence de M. FAURE

La séance est ouverte à 10 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans aucune modification.

INTERPELLATION GAUDIN DE VILLAINE

Le sénateur de la Manche demande à interpeller le Gouvernement sur la politique suivie par la France et la Russie depuis mars 1917.

Le Sénat décide que la date de la discussion de cette interpellation sera fixée, lorsque le ministre des affaires étrangères sera présent à la séance.

Les personnels civils des Colonies

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, étendant aux personnels civils, rétribués sur les budgets généraux, locaux ou spéciaux des colonies et pays de protectorat relevant du ministère des colonies, le bénéfice de l'article 12 de la loi du 4 août 1917.

Le Sénat a adopté.

Le Consulat de France a Genève

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère des affaires étrangères, d'un crédit de 260 000 francs pour achat d'un immeuble consulaire à Genève.

Les conclusions du rapport de M. Hubert sont adoptées.

Séance vendredi 2 août.

DUNKERQUE

La 387e attaque par les GOTHAS

Paris, 29 juillet.

Les gothas ont fait leur 387e attaque, dans la nuit du 26 au 27 juillet.

Ils ont jeté 60 torpilles de gros calibre sur la ville.

Les dégâts matériels sont sérieux.

Il y a eu 2 personnes tuées et 1 blessée.

LE BOMBARDEMENT de Paris par le SUPERCANON

Bertha continue !

Paris, 29 juillet.

De temps à autre, de façon intermittente — très intermittente — Bertha manifeste sa présence.

Aujourd'hui encore, on a entendu sa grosse voix, ce qui nous a valu le communiqué suivant :

Le bombardement de la région parisienne par le canon à longue portée a continué aujourd'hui.

On ne signale, pour le moment, ni dégâts, ni victimes.

Sur le Front Franco-Britannique

LA CONTRE-OFFENSIVE des Alliés

LA SITUATION

Paris, 29 juillet.

Les communiqués signalent que nous continuons à gagner du terrain.

Les Américains progressent, causant de lourdes pertes à l'ennemi et l'obligeant à reculer, à abandonner ses positions, lui reprenant villes et villages.

Toute la partie sud de la route de Soissons à Château-Thierry est entre es mains des Alliés.

L'ennemi se trouve enserré et menacé dans ses communications. Va-t-il accentuer sa retraite ?

Nous ne sommes pas de l'avis des critiques militaires des grands journaux de Paris qui, pour la plupart, demandent à Foch d'exploiter à fond les succès remportés depuis le 18 juillet, de ne pas réserver ses armées pour des opérations futures et aléatoires.

Nous ne cesserons de le répéter. Ludendorf ne demande qu'une chose, c'est de nous attirer à l'est ou au nord, pour dégarnir la ligne dans les secteurs de Montdidier et de Noyon, où l'armée de Von Hutier attend le moment propice pour entrer en action.

Nous ne sommes pas dans les secrets de l'Etat-Major allemand, mais il ne nous paraît pas impossible de démêler ses intentions, de deviner ses projets.

Le grand objectif de l'ennemi, nous le répéterons constamment, c'est Paris. Toutes les batailles qui s'engagent ne sont que la préparation de la ruée suprême qui ne peut tarder à se produire et contre laquelle on doit surtout se garder. Cette ruée se produira à l'ouest de Compiègne.

C'est pour cela que Foch, ayant la vision claire de la situation, se borne à viser les communications de l'ennemi, à occuper le territoire conquis, sans chercher des avantages extraordinaires, des opérations de très grande envergure pour lesquelles il lui faudrait disposer des réserves qu'il conserve pour la lutte suprême.

LES SOUS-MARINS allemands et les Transports Américains

Genève, 29 juillet.

Dans le journal *Strassburger Post*, l'amiral Holzendorf explique que les sous-marins allemands ne peuvent pas et ne pourront pas atteindre les transports américains.

L'amiral déclare carrément qu'il faut que l'Allemagne s'y résigne.

M. Malvy devant la Haute-Cour

On croit généralement que cette affaire pourra être terminée cette semaine.

La plupart des sénateurs ont hâte d'aller prendre quelques jours de vacances, à cause des fortes chaleurs.

Séance du 29 juillet

Présidence de M. A. DUBOST

Audience de l'après-midi

A 2 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal et au contre appel.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

M. René Viviani *est le premier témoin entendu.*

Il oppose un démenti formel au commandant Baudier, chef du 2e bureau, au sujet de la naturalisation.

M. Viviani déclare que le 2e bureau a caché le dossier Almereyda et qu'il dut employer la force pour le connaître.

Il revendique l'honneur de n'avoir pas appliqué le Carnet B.

La faute de la remise du chèque à Duval incombe au 2e bureau.

L'ordre de ne pas perquisitionner dans les Bourses du Travail était une question de police générale.

M. Aristide Briand *revendique la responsabilité de la non application du Carnet B dans l'affaire Desclaux.*

Malvy est étranger à cette affaire-là.

M. Aristide Briand critique le 2e Bureau dont la transformation fut ordonnée par le général Gallieni et exécutée par le colonel Goubet.

Le général Graziani, chef d'état major général de l'Intérieur, était parfaitement d'accord avec M. Malvy.

M. Ribot *constate que, pendant les trois années qu'il resta à la tête du pouvoir, il n'a eu qu'à se louer de la grande loyauté de M. Malvy.*

M. Ribot dit qu'il prend la responsabilité de l'affaire des passeports accordés aux Russes et déclare se porter garant du patriotisme de M. Malvy.

POUR NOS HEROS !!!

« L'ŒUVRE ARTISTIQUE »
28, rue Saint-Ferréol, Marseille

Offre Gratuitement

un agrandissement garanti d'une valeur de 35 francs à chaque famille qui lui envoie la photographie d'un mort, disparu ou prisonnier.

Souffrez-vous ???

de l'estomac, névralgies, douleurs, etc...

Prenez tous les jours au moins une

Pastille Jeanne d'Arc

c'est la santé pour tous, et le meilleur dépuratif du sang, du foie et des reins

Prix : 3 fr. 20 la boîte ; 2 fr. la 1/2 boîte.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt général à Bastia : chez M. LUIGI, pharmacien.

LIQUEUR CÉDRATINE L.N. MATTEI BASTIA-CORSE Chevalier de la Légion d'Honneur Hors Concours Paris

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 181 — MERCREDI 31 JUILLET 1918

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

10 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 10 CENTIMES

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia
J.-M. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0.25 — 4e page, dernière 0.50, pubs. 0.40

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	28 »	16 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Un an coûtera pour des raisons faciles

Le "Tyran"

J'emploie ce vocable qui me semble quelque peu démodé pour dire un mot sur la grande infortune de l'ex-empereur de Russie, lequel vient de s'éteindre, *malgré lui*, comme dirait l'autre, à Ekaterinembourg. Le « tyran », ancien tsar de toutes les Russies, est mort, fusillé par les *gardes rouges*. Je dois vous dire que cette fin prématurée et tragique m'a péniblement affecté, car je suis de ceux qui ne voyaient dans l'ex souverain qu'une tête couronnée poursuivie par la malchance et expiant dans le malheur la faiblesse et peut-être l'incapacité qu'il avait eues en temps où, craint et respecté de tout le monde, il commandait à plus de cent millions d'habitants.

Tous les Russes, intelligents et instruits, qui n'ont d'attaches ni avec les communistes, ni avec les bolchevik, qui haïssent par conséquent le gouvernement des *Soviets*, déplorent cet attentat comme un crime odieux qui soulève la réprobation générale. Même ceux qui l'ont supplanté, les Kerenski, les Milioukoff, etc., trouveront que la destinée a été trop cruelle pour Nicolas Romanoff.

L'opinion publique était pour ainsi dire préparée à ce dénouement tragique. Le bruit de sa mort avait couru plusieurs fois. Malgré cela, et bien que les esprits soient hypnotisés par les phases de la lutte qui se poursuit en ce moment, ce crime a eu un douloureux retentissement dans toute l'Europe.

Depuis le mois de mars 1917, époque à laquelle il *résigna* ses hautes fonctions, Nicolas ne vivait plus qu'à moitié. Il avait comme un vague pressentiment du sort affreux qui lui était réservé. Il avait sollicité de n'en aller en pays étranger, mais ses démarches avaient été accueillies par une fin de non recevoir. Enfermé dans un palais qui lui servait de prison, il était étroitement surveillé. C'était un captif humilié, presque un prisonnier de droit commun. On épiait ses moindres gestes. Sa correspondance était soigneusement expurgée. A peine quelques livres et quelques journaux dont la lecture ne pouvait cependant pas faire dire parafire la noirceur de ses idées. Et pourtant ses geôliers ont trouvé qu'il tramait un complot en vue d'une restauration monarchique. Vous savez le proverbe : « Lorsqu'on veut tuer son chien... » Une dernière pelletée de terre, et le souvenir de l'ancien autocrate de toutes les Russies s'effacera lentement de la mémoire de ses anciens *sujets*, devenus *citoyens* d'une nation dont les dirigeants actuels s'*enorgueillissent* d'avoir signé la paix de Brest Litovsk.

Il faut remarquer que presque tous les ancêtres du monarque défunt ont péri de mort violente, assassinés par la bombe ou le poignard d'un nihiliste, la série continue. Décidément, le métier de tsar ne nourrit pas son homme. Les candidats au trône de Russie y regarderont à deux fois avant de ceindre la couronne de l'impératrice Catherine II.

Ne postérité rendra justice à Nicolas II. Elle dira, à sa louange, qu'il aima son peuple et qu'il accéda les vues de ses prédécesseurs qui avaient soustrait le moujik au servage seigneurial. La démocratisation du régime ne l'effrayait pas, et si les événements n'avaient pas marché si vite, la Russie aurait peut-être connu, avant longtemps, un gouvernement de liberté à l'instar de celui qui régit les autres nations européennes. C'est à lui qu'on doit l'institution de la Douma, qui n'était encore qu'une ébauche de parlement, mais qui, plus tard, sous la poussée des transformations préparées et mûries par le temps, serait devenue le pouvoir législatif qui fonctionne dans tous les Etats où la souveraineté du peuple s'exerce sous le seul contrôle de la loi. Epris d'idées larges et humanitaires, il provoqua cette convention de la Haye, ébauche de code international, qui devait régler diplomatiquement les différends surgis entre nations, et mettre fin aux guerres qui désolent l'humanité. Il n'a pas dépendu de lui que son rêve d'apaisement général ne fût réalisé.

La Russie se trouve maintenant dans un état de décomposition qui voisine avec l'anarchie. Les successeurs du « tyran » ont sapé les bases sur lesquelles s'appuient toutes les nations civilisées : le crédit public et la fortune privée. Voici le tableau qu'en trace Gorki, le grand écrivain russe, qui n'est pas suspect de désintérêt pour son pays : « La Russie ferment à la manière d'un cadavre en proie aux doctrines que le puissant Tolstoï propageait avec le génie entêté d'un vieux derviche perdu dans son rêve. Le visionnaire annonçait un âge d'or, et nous voici devant le paradis des voleurs et des assassins. »

L. de B.

LETTRE OUVERTE

à M. le Directeur des Postes

La population de la commune de Tavaco se plaint d'être très mal desservie par le service de la Poste. Je prends la respectueuse liberté de vous exposer ses doléances, M. le Directeur, avec l'espoir que vous voudrez bien faire le possible pour remédier aux inconvénients qui vous sont signalés.

Voici de quoi il s'agit.

Il y a quelque temps, lorsque le nombre des trains n'avait pas encore été réduit, les correspondances arrivant à Ajaccio, entre 6 et 7 heures, par le paquebot de Marseille, étaient distribuées à Tavaco le lendemain, vers dix heures, soit trente heures après.

Trente heures après ! C'était déjà un beau record de lenteur qui semblait ne jamais devoir être surpassé. Car cette commune, située à 32 kilomètres d'Ajaccio et à 2 kilomètres de la gare de Carbonia, se trouve dans la meilleure situation possible pour être desservie rapidement comme le sont Peri, Cuttoli Corticchiato, Valle et d'autres communes limitrophes.

Voici quelques années, le Conseil Municipal, en faisant l'interprète des doléances de la population, avait demandé qu'il fût remédié à ce retard par une meilleure organisation du service ; rien ne fut fait.

Or, depuis la suppression d'un certain nombre de trains en retard, déjà considérable, ce fait aggravé de simple en double.

En effet, les correspondances arrivent à Ajaccio, entre 7 et 8 heures, par le bateau de Marseille ou de Nice, ne sont distribuées à Tavaco que le lendemain vers dix heures, c'est à dire cinquante heures après.

Et cela, M. le Directeur, au moment où les vieux parents, les épouses attendent tous les jours, avec la plus légitime impatience, la lettre de l'aimé qu'ils savent exposé au danger de la bataille.

Il existe cependant un moyen de remédier à ce retard, moyen pratique et simple qui n'exige aucune dépense.

Il suffirait tout simplement d'acheminer le courrier postal de Tavaco sur la gare de Carbonia, au lieu de l'acheminer sur le bureau de Sarrola et de donner des ordres en faisant pour qu'il soit présent à cette gare, à l'arrivée du train venant d'Ajaccio. Ce courrier lui serait remis directement par le convoyeur du wagon postal, et il n'aurait plus qu'à en assurer la distribution dans les conditions actuelles. Aucune difficulté non plus pour le service des dépêches télégraphiques. Ces dépêches, toujours acheminées sur le bureau de Sarrola, seraient apportées, comme actuellement, par le facteur de Tavaco, et leur remise au facteur desservant Peri et Cuttoli s'effectuerait à 1.500 kilomètres de là, à l'embranchement de Carbonia.

Veuillez agréer, etc.

J. P., à Tavaco.

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus au grade d'officier de la Légion d'Honneur :

Le capitaine de réserve Casanova Paul Jean, commandant la 2e batterie du 6e d'artillerie :

Raiyé Jules, chef d'escadron territorial au 10e d'artillerie :

Mattei Séraphin, chef de bataillon de réserve au 84e bataillon de tirailleurs sénégalais.

Institut Sténographique de France

RÉSULTAT DES EXAMENS DE MAI 1918

Sténographie

Vitesse à 130 mots : Mlle Pancrazi Isabelle.

Vitesse à 120 mots : Mlles Casoni Lenia, Saminoi Blanche,

Vitesse à 110 mots : Mlles Scampucci Apollonie, Simoni Louise, Christin Françoise, Chambellan Amélie, Angeli Antoinette.

Vitesse à 100 mots : Mlles Moretti Angèle, Marsiccioli Pascalina, Pellegri Joséphine, M. Cipriani Gaston.

Vitesse à 70 mots : Mlles Casanova Marie, Degl'Innocenti Anna, Rigoni Adrienne, Poggi Joséphine, Rocchi Ursule.

Vitesse à 50 mots : Mention *très bien*, Mlles Durvet Berthe, Agostini Lucy, Valle Anna.

Vitesse à 50 mots : Mention *bien*, M. Maccari Joseph, Mlles Lafitte Clémentine, Desideri Marie-Louise, Grassini Catherine, Disparat Pauline, Angeli Angèle, Giacobetti Laurence, Mari Rose, Agostini Emilie, Bertoni Thérèse, Guastalli Marie, Sargentini Jeanne, M. de Rezzi Pierre, Mlles Pietri Martine, Paoloni Antoinette, Filippini Angèle, Servatio Marie, Perfetti Angèle, Giuficelli Olette, Sargentini Marcelle, Muraccioli Flore, Orsini Pauline, Sorba Jérômine, Serpentini Antoinette, Simoni Marie, Colombani Augustine, Valery Emilie.

Degré Préparatoire

MM. Filipini Christophe, Bernardini Jules, Malivelli Paul, Crescioni François, Colombani Jules, Radelli Philippe, Mlles Dertchi Constance, Mazzucci Antoinette.

Dactylographie

Diplôme de Capacité : avec Mention bien, Mlles Pallanti Fernande, Pancrazi Isabelle, Tassoni Jeanne.

Diplôme de Capacité : Mlles Giuffici Angèle, Moretti Angèle, Christin Françoise, Scampucci Apollonie, Delfini Jérômine, M. Golabert Henri, Mlles Marcchini Hélène, Pellegri Joséphine, Cassandri Angèle, M. Cipriani Gaston, Mlles Casoni Lenia, Scatoni Blanche.

Diplôme scolaire : M. Lucciardi Joseph, Mlles Lecola Sylvia, Muraccioli Pascalina, Paccinelli Antoinette, Chambellan Amélie.

Drame du Cours Favale

Hier matin, à neuf heures, M. le Juge d'instruction a procédé au premier interrogatoire de fond de Renucci et de Filippini ; l'interrogatoire a duré deux heures.

Les accusés étaient assistés de leurs avocats respectifs ; Me Moretti et de Mostera pour Renucci ; Me Colombani pour Filipini.

Commission Sanitaire de Bastia

MESURES PROPHYLACTIQUES CONTRE LA GRIPPE

La Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia signale à la population que des cas de grippe ont été constatés à Bastia.

Cette affection est contagieuse, elle peut s'accompagner de complications graves.

Pour éviter la contagion, il est prudent de prendre quotidiennement pendant 15 jours les précautions suivantes :

Gargarismes à l'eau goménolée.

Introduction dans chaque narine de vaseline mentholée à 1 %.

Dans les familles où la grippe a fait son apparition, les personnes non atteintes devront compléter ces mesures par l'absorption journalière de 0 gr. 50 centigrammes d'antipyrine.

Petite Gazette

Dans les Ministères

M. Brisset, rédacteur principal de 3e classe au ministère de la marine, et M. Nicoli, rédacteur de 2e classe, ont été l'objet d'une promotion de classe.

Médaille des pompiers

La médaille d'honneur des pompiers a été accordée au sergent Comi Joseph Jean-Baptiste, de la subdivision de sapeurs pompiers d'El-Biar, qui compte plus de vingt cinq ans de services.

Pensions

Pancrazi François Xavier, directeur d'établissement pénitentiaire, 38 ans de services. 4 000 francs.

Veuf Rossi veuve Sanini, le mari tiste mort, décédé des suites d'un événement de guerre, 1.500 francs.

Perdu

Il a été perdu, lundi matin, sur les quais, un portefeuille contenant divers papiers et une certaine somme.

Prière de le rapporter contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

Suis acheteur

De *tartre* et *lie* de vins secs.
Adresse : TOSIDINI, Padulella.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN. — Vendredi et samedi, 2 et 3 août, deux jours de supplications en préparation aux prières publiques et nationales qu'on fera dimanche, 4 du même mois, pour la France et ses Alliés, conformément à la lettre collective des Chefs diocèses français.

Le matin, messe de communion avec récitation du chapelet à 7 heures ; le soir, Salut du Saint Sacrement, etc., à 5 heures.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Marsa Octave, quartier maître électricien, et Casandri Julie-Françoise, couturière.

DÉCÈS

Benedetti Marie-Angèle, couturière, 34 ans, de Santo-Pietro-di-Tenda.

Lamberti Toussaint, journalier, 46 ans, de Belgodere.

Verzura Toussaint, retraité, 68 ans, de Bastia.

Paolini Anne, ménagère, 63 ans, de Fucecchio (Italie).

Marini Joseph, entrepreneur, 87 ans, d'Ajaccio.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Joseph Marini ;

M. Antoine Marini, mobilisé au front, Mme Antoine Marini et leurs enfants ;

M. Laurent Marini, armurier, mobilisé, Mme Laurent Marini et leur fille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Marini

Ancien entrepreneur

leur regretté époux, père et grand-père, décédé à Bastia, le 30 juillet, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 13 heures.

Maison mortuaire, rue Spinola.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

OLETTA)

Mme veuve Roger Limarola, née Salicetti ; Mlle Louise Limarola ; Mme Paul Cerani, née Limarola, M. Paul Cerani et leur enfant ; M. Pierre Limarola ; Mlle Thérèse Salicetti ; Mme veuve Vincent Limarola ; MM. Marcel et Joseph Salducci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger Limarola

Ancien Sapeur

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle germain, décédé à Oletta, le 19 juillet 1918.

Priez pour lui.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqués Français

1.460e jour de la guerre

Paris, 30 juillet, 7 heures.

La journée a été marquée par des combats très violents engagés sur tout le front au nord de la **Marne**. L'ennemi, dont la résistance s'est terriement accrue, nous a disputé le terrain pied à pied et a tenté de nous reprendre par de nombreuses contre-attaques. Nos troupes repoussant toutes les assauts ont réalisé une avance nouvelle aux abords du village de **Dormancy**.

Les Ecossais se sont emparés du Parc et du Chateau et ont maintenu leurs positions en dépit des efforts répétés des Allemands pour les en chasser. A l'est du **Plessier Huleu** et d'**Oulchy le-Chateau** nous avons dépassé la route de **Chateau Thierry**, pris **Grand Rozoy** et **Gugny** et enlevé au cours d'une brillante action la butte de **Chalmont**; 450 prisonniers sont restés entre nos mains.

Sur la rive droite de l'**Ourcq** nous avons élargi nos gains au nord de **Fère en-Tardenois** et pénétré dans **Sergy**.

Plus au sud, **Seuchères** est tombé en notre pouvoir ; nous avons dépassé la route de **Dormans à Reims**, au sud de **Villers Agron** et gagné du terrain à l'ouest de **Bligny** et de **Ste-Euphasie**.

En **Champagne** une attaque allemande dans la région au sud du Mont **Sanemom** n'a pas obtenu de résultat.

Paris, le 30 juillet, 15 heures.

Au cours de la nuit aucun événement important à signaler sur le front au nord de la **Marne**.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

29 juillet, soir.

Au cours de l'opération de détail que nous avons exécuté la nuit dernière dans le secteur de **Morlancourt** nous avons capturé 143 prisonniers et 36 mitrailleuses. Tous nos objectifs ont été atteints et trois contre attaques locales ont été repoussées avec pertes pour l'ennemi.

Rien d'autre à signaler.

après midi.

La nuit dernière nous avons capturé quelques prisonniers au cours d'un raid heureux exécuté dans la voisinage **d'Ayette**.

Un peu après-minuit des patrouilles australiennes ont pénétré dans les positions ennemies aux environs de **Merris**. Nos troupes ont fait 40 prisonniers dans cette localité.

L'artillerie ennemie a été active avec émission d'obus à gaz au nord ouest **d'Albert**.

Elle a également manifesté de l'activité en de nombreux points entre le canal de **La Bassée** et **Ypres**.

ARMÉE D'ORIENT

28 juillet.

Activité habituelle d'artillerie et de patrouilles sur la **Struma** et sur le front Serbe.

A l'ouest du **Vardar** nous avons repoussé un détachement ennemi.

Grande activité des aviations alliées. Au cours de combats aériens de la jour née nous avons abattu un appareil ennemi.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 30 juillet.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale e diplomatique.

Augmentation de la solde des soldats et marins

Les ministres des Finances, de la Guerre et de la Marine ont été autorisés à déposer un projet de loi ayant pour objet d'améliorer la situation matérielle des soldats et marins.

L'augmentation de solde aurait son effet à parir du 1er août 1918 et entraînerait une dépense de plus de 700 millions.

M. Bouisson

Le Conseil a maintenu, dans sa mission temporaire, le député socialiste de Marseille, M. Bouisson, comme Commissaire général des Transports Maritimes et de la Marine Marchande.

Le général Florentin

Le général Florentin, qui vient d'être remplacé par le général Dubail, est nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur honoraire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 Juillet

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 15 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE PRIVILÈGE de la BANQUE DE FRANCE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France.

Les amendements

Les derniers amendements déposés sont retirés ou repoussés.

La discussion des articles est terminée.

M. Auriol

député socialiste de la Haute Garonne, demande la parole et monte à la tribune.

Au nom du parti socialiste, M. Auriol donne lecture d'une déclaration expliquant le vote des députés socialistes.

Le parti socialiste déclare qu'il ne votera pas le renouvellement du privilège de la Banque de France.

La clôture de la discussion est prononcée.

LE VOTE

Le président met aux voix l'ensemble du projet de loi.

Plusieurs députés tiennent à expliquer leur vote.

Le scrutin public à la tribune

Le président annonce qu'il est saisi d'une demande de scrutin public à la tribune, signée par plus de cinquante députés.

Le scrutin public à la tribune est adopté.

Le défilé commence à 5 heures 55, il prend fin à 7 heures 30.

Le président fait connaître le résultat du scrutin.

Le renouvellement du privilège de la Banque de France est voté par **231** *voix contre* **72**.

La séance est levée à 8 heures

Sur le Front Franco-Britannique

LA CONTRE-OFFENSIVE des Alliés

LA SITUATION

Paris, 30 juillet.

D'après les dernières informations reçues dans les cercles militaires les mieux informés, notre avance se poursuit avec une méthode qui fait grand honneur au Haut Commandement, au général Foch, qui a préparé la contre-offensive, pour laquelle il avait massé les troupes de choc dans la forêt de Villers-Cotterets ; au général Pétain, l'habile manœuvrier, au général Fayolle, qui a la direction générale de la bataille, aux généraux Gouraud, Mangin, Degouttes, de Mitry, Berthelot, Debeney, qui mènent les troupes à la victoire ; à nos vaillants poilus, nos admirables alliés, Américains, Anglais, Italiens, qui enfoncent si rudement les boches, et sont en train de gagner la guerre.

La journée a vu s'affirmer ânouveau nos succès, le refoulement s'accentue, les branches de la tenaille enserrant l'armée allemande se rapprochent malgré la résistance énergique de l'ennemi qui voit se précoser la menace.

Nous progressons sur tout le front.

L'ennemi hésite sur le parti à prendre, tenant désespérément sur les rives de l'Ourcq, ne se repliant que contraint et forcé, sentant bien qu'il lui faut chercher le salut dans la retraite, sur cette partie du front, tandis qu'il prépare une riposte par ailleurs, pour se dégager de l'étreinte, et aussi montrer à l'Allemagne que l'offensive décisive continue, que Ludendorf et Hindenburg n'ont pas arrêté la bataille qui doit aboutir à la paix : qu'ils ne renoncent pas à vaincre.

L'HÉROISME AMÉRICAIN

Le journal *Associated Press* de Londres exulte l'héroïsme des troupes américaines, et raconte que le village de Sergy fut priset repris neuf fois avant de rester définitivement aux Américains qui finirent par l'enlever à la 4e division prusienne.

N'oublions pas que les Américains amènent tous les mois, sur notre front, presque la valeur d'une classe française et que l'armée des Etats Unis dont le Kaiser, il y a quelques semaines niait l'existence, a fait ses preuves au grand dommage des boches qui s'aperçoivent quels redoutables adversaires arrivent de l'Atlantique.

M. Malvy

devant

la Haute-Cour

Séance du 29 Juillet

Aujourd'hui comme hier, l'audience n'est pas encore ouverte que toutes les tribunes sont combles.

Les audiences deviennent de plus en plus intéressantes.

On croit que l'audition des témoins cités par Malvy sera terminée demain.

Audience du matin

Présidence de M. A. DUBOST

A 9 heures 5, M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

Il est immédiatement procédé à l'appel nominal et au contre appel.

LES TÉMOINS

Le président reprend l'audition des témoins.

M. Guesde

député socialiste du Nord, affirme le beau patriotisme de Malvy.

M. Hervé

met la Haute-Cour en garde contre cette monstrueuse erreur politique.

Il insiste sur les services inoubliables rendus au Pays par Malvy.

Millerat

secrétaire du syndicat de l'habillement, parle au sujet des grèves.

L'audience est suspendue à 11 h. 35.

Audience de l'après-midi

L'audience est reprise à 2 h. 25.

Le président continue l'audition des témoins.

Dumas

tailleur, déclare que les grèves furent purement professionnelles.

Chauvin

secrétaire du syndicat du bâtiment rend hommage à Malvy pour son intelligente intervention entre patrons et ouvriers.

Milivier

parle encore des grèves, que l'on ne pouvait pas éviter.

M. Simian

chef de cabinet du ministère de l'armement, dément qu'une pression fut faite sur les patrons.

L'audience est levée à 18 h. 20 et renvoyée à lundi.

CHAUSSURES HENRY

24, Boulevard Paoli, BASTIA

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire, Plombage or, platine et émail; Extraction de dents avec et sans douleur.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 14, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 15 de chaque mois; 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er!

Fournitures Industrielles

Joint économique « Triomphe » pour vapeur à haute et basse pression, résistant aux acides, dissolutions chimiques, eau de mer, etc.

Huiles de transmission, graisse consistante, caoutchouc, amiante, COURROIES cuir, etc., etc., pour moteurs, automobiles, machines à vapeur, machines agricoles, etc.

STAATH-SUSINI,

Dépositaire

21, rue de l'Opéra, BASTIA

LIQUEUR CEDRATINE

L.N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de la Légion d'honneur

Commandeur du Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent FANTI

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 281

JEUDI 1er AOUT 1918

00219

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

— LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE —

Rédaction & Administration : 7, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur, Gérant

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	22 fr.	12 fr.	6 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Etranger & Colonies	28 »	15 »	8 »	
Etranger	35 »	20 »	10 »	Rien ne s'ajoute pour des renvois postaux

Pronostics d'un Poilu

Un poilu, retour du front, auquel nous demandions son avis sur l'issue de la dernière offensive allemande nous a fait la réponse suivante :

Sans être Mme de Thèbes, je crois que nous aurons :

1° Un deuxième mur Hindenburg que les boches seront obligés de dresser et qu'ils dressent peut-être en ce moment, afin d'arrêter notre marche en avant;

2° Une deuxième offensive de paix d'après les méthodes déjà employées : reconnaissance de l'indépendance de la Belgique, de la Serbie, du Monténégro, de la Pologne, de la Finlande

Le fameux traité de paix avec les bolcheviks sera revisé ou abrogé

En compensation du retrait des troupes dans les territoires envahis, on rendra à l'Allemagne toutes ses colonies

L'Autriche promettra des concessions à l'Italie, en Istrie et dans la mer Adriatique.

Enfin, nous verrons l'Allemagne abandonner l'Alsace-Lorraine qui devra être érigée en Etat indépendant jdevant servir d'Etat-Tampon.

Le but de l'état major allemand est d'enrayer la démoralisation qui gagne les peuples des empires centraux et que l'insuccès, aujourd'hui démontré, de cette dernière offensive, n'a fait qu'augmenter.

Le Kaiser et son triste second, l'empereur Charles, se présenteront au Reichstag et au Reichsrath, un rameau d'olivier à la main, afin de remonter le moral affaibli de la population.

Derrière la coulisse, Guillaume dira aux pangermanistes : « Ne vous en faites pas, les concessions que nous proposons n'ont rien de définitif, dans 10 ou 15 ans, elles ne seront plus pour nous que des chiffons de papier. »

Charles, de son côté, ne sera pas en peine pour faire avaler la même pilule à ses sujets. Quant aux Turcs et aux Bulgares, ils ne comptent pas ; ils n'auront pas voix au chapitre Quelques douceurs aux premiers et des promesses aux seconds et le tour sera joué.

Comme nous demandions à notre poilu quelle sera la solution qui interviendra, il nous a répondu brusquement :

Le monde entier veut la paix, mais une paix définitive. Plus d'épée de Damocles suspendue sur la tête des peuples, et pour obtenir ce résultat, il faut :

1° Que le militarisme allemand soit définitivement abattu et que la confédération germanique, issue du congrès de Vienne en 1815, renaisse de ses cendres ;

2° Que l'empire ottoman disparaisse ;

3° Que la carte d'Europe dans les Balkans soit refaite ;

4° Que la Société des Nations ne soit plus une utopie ; il faut tout au moins en faire admettre le principe par tous les représentants des nations réunies autour du tapis vert

— Et la guerre, quand finira t elle ?

— Quand les boches en auront assez, et ce sera bientôt, car ils savent tous aujourd'hui Que nous les aurons !

Pour extrait conforme :

SERPENTINA

AU THEATRE MUNICIPAL

La Tournée Battesti

Samedi dernier a eu lieu au Grand Théâtre Municipal la première vision de « La Mort de l'Aigle ». Devant une salle bondée, pleine à craquer, une foule immense applaudissait les artistes qui, malheureusement, avaient dépaysé leurs billets. Comme chantait M. Couzat, « des essaims de jolies filles » égayaient la salle par leurs charmantes toilettes et leurs joyeux sourires.

L'Etoile, Mme MONASTIER, lauréate du Conservatoire de Paris, n'est pas seulement une bonne tragédienne parmi nos grandes artistes françaises, mais aussi une délicieuse cantatrice, elle chante avec un doux charme et une matrise remarquable, la *Prière de la Tosca*, la *Vénusbère*, *Larmes d'amour*.

M. CONNET, des grands concerts parisiens, est avec beaucoup d'âme chanter : *l'amour est une folie*, la *chanson de Manon*, *la prière du soir*, *Sous le bras de vos belles*.

Tout dans la *Mort de l'Aigle* contribua au succès : l'action, l'interprétation, la mise en scène. Mme MONESTIER, dans son rôle inégal dans *Renommée* nous fit admirer son art dramatique. M. BATTESTI, de la Porte Saint-Martin, faisait *Napoléon*. Fils d'Ajaccio, il a pu mieux que tout autre incarner le personnage, en tête Napoléon-même le fit admirer et applaudir du public qui a pu vivre les derniers moments de l'Empereur. Ses mimiques de physionomie sont très parfaites et révélant un artiste remarquable. Dans l'exécution de ce rôle la vérité se manifeste comme dans toute la carrière de M. Battesti. L'énergie a sa grande part dans l'évolution de ce fils de la Corse qui en peu d'années est devenu un des plus grands comédiens de France.

La femme doit suivre son mari partout, indique un axiome judiciaire. Nous ne pouvons donc mieux faire que de biographier la gracieuse Mme BATTESTI immédiatement après son mari, ils sont en réalité parais en devant la scène du *Fibouflier*.

Elle BATTESTI a énergie et sincérité, jouant même avec une nature vive et délicatement artistique et un talent qui mérite haut éloge, elle remplit à la perfection le rôle de Tonton dans *l'Etincelle*.

M. FAGGIANELLI est au Bastia et le frère de M. de Grancou, le grand comédien si connu ; il a obtenu un gros succès avec bien dans *l'Etincelle* que dans le *Fibouflier*. La composition générale de ce vaudeville est saisi vraie que l'expression de son visage, un mélange très curieux d'élégance, de sérieux, de naïveté, d'ironie, de joie, le rend populaire et aimé du public.

Mme FONESTIER et M. CONNET obtinrent de nouveaux éloges dans le *Fibouflier* et *l'Etincelle*.

Mme MONESTIER fait la « Valette » du jour.

Rendons hommage au talent de M. ANTONIO GIACOMETTI jeune poète, fils de M. le conseiller à la Cour d'Appel de notre ville dont les précies déclamates au début de la soirée par M. Battesti obtinrent un grand et légitime succès.

C'est une belle troupe qui part et que nous avons eu grand à féliciter toutes les artistes de M. Sébastien Mariotti, le sympathique concessionnaire du Grand Théâtre municipal.

Nous garderons de son passage dans notre ville un souvenir éblouissant, tout en souhaitant que ces manifestations artistiques dont profitent toujours les caisses de bienfaisance, se renouvellent plus souvent.

JEAN M.

Nécrologie

Mme GABRIELLI-TEDESCHI

Une femme exquise que nous avons beaucoup connue dans sa première jeunesse à Bastia, où elle avait grandi et vécu, vient de mourir prématurément à Brest, où elle était entourée de son mari, le chef d'escadrons de cavalerie Gabrielli, attaché à l'état major, et de sa fille, mariée au capitaine Guillemin, commandant un groupe d'un régiment d'artillerie, au front.

Adolescente, elle faisait déjà deviner et apprécier la femme accomplie qu'elle serait plus tard dans le cadre brillant où elle devait vivre, et où on ne se lassait pas d'admirer la grâce incomparable de sa nature d'élite qui répandait le charme autour d'elle et en faisait une femme supérieure.

Son intelligence, fine et cultivée complétait le prestige de sa grande distinction et de son genre de beauté qu'elle avait conservée, comme si une seconde jeunesse lui avait été réservée en privilège.

Tous connaissaient les grandes qualités de son cœur, infiniment bon, où aucune fierté n'avait jamais trouvé place, malgré les dons que la nature lui avait physiquement et moralement prodigués.

Ses sentiments élevés, comme son savoir approfondi, se reflétaient dans sa correspondance qui méritait d'être conservée comme modèle d'un style littéraire particulièrement attrayant et apprécié, non seulement dans le cercle de ses brillantes relations, mais aussi par des personnalités marquantes dans le monde des lettres.

Encore tout enfant, elle avait perdu son père, le docteur Tedeschi, médecin principal de l'armée, officier de la Légion d'honneur, dont toute la Corse conserva le souvenir, et qui fut l'ami et le secrétaire du prince régnant de Monténégro.

Elle trouva dans M. Finali, conseil de France, dont elle écrit la petite-fille, un second père qui avait puissamment contribué à la brillante éducation qu'elle avait reçue sous son égide, et sous la direction d'une mère accomplie qui l'idolâtrait et lui avait consacré toute son existence.

L'année dernière, elle avait eu l'immense chagrin de perdre cette mère chérie, et sa santé s'était ressentie d'une aussi cruelle épreuve ; mais rien ne faisait prévoir une fin si prématurée, survenue après une très courte maladie, et qui consterne tous ceux qui l'ont connue en laissant les siens dans une affreuse douleur.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable composée de toutes les personnalités de la ville et des armées de terre et de mer françaises et alliées.

Nous adressons aux siècles ces doléances au commandant Gabrielli, notre compatriote si dévoué à notre pays, au Capitaine et à Mme Guillemin, ainsi qu'aux familles Gabrielli, Tedeschi, Finali, Naizli, de Lori et de Morosi.

Association Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse

Les membres de l'Association amicale des instituteurs et des institutrices se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, le 16 juillet courant, à Bastia, dans la grande salle de Fémina Cinéma. Plus de deux cent cinquante amicalistes étaient présents à cette réunion.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« L'Amicale satisfaite du déplacement d'un Vice Recteur dont les actes administratifs répondaient mal aux aspirations de justice du personnel sociaite la bienvenue au Vice-Recteur nouveau,

« Elle l'assure de son dévouement à l'école laïque et se remet à lui pour les mesures administratives tendant à prendre en vue d'assurer, de manière durable, entre chefs et subordonnés, les rapports de mutuelle confiance indispensables au bien du service.

« A l'unanimité, elle renouvelle ses pouvoirs au conseil d'administration auquel elle donne mandat de fournir tous les renseignements de nature à aider M. le Vice Recteur dans sa tâche de redressements et de réparations. Elle a le ferme espoir, que, s'inspirant de la situation, M. le Vice Recteur réussira à ramener le calme et l'union dans le personnel primaire du département ».

OLETTA

M. Roger Limarola

Le 20 du courant, décédait subitement à Oletta, M. Roger Limarola, ancien magistrat, qu'une cruelle infirmité avait obligé à se retirer chez lui depuis de longues années.

Après de fortes études littéraires, il suivit les cours de droit à la faculté de Toulouse d'où il revint, avec sa licence, pour se faire inscrire au barreau de Bastia. Il exerça, avec talent, la profession d'avocat pendant assez longtemps, puis il fut nommé juge au tribunal de première instance de Saint-Pol, dans le Pas de Calais. Pour ne pas vivre éloigné de sa famille, il demanda et obtint une place équivalente dans le ressort de la Corse. Magistrat intègre, jurisconsulte éclairé, il a exercé ces délicates fonctions au tribunal de Corte avec une austère équité et une rectitude de jugement dont on garde encore le souvenir.

Ayant prématurément perdu la vue, il abandonna la magistrature pour aller vivre au milieu des siens, dans une solitude relative, d'une vie tranquille et douce quoique un peu languissante. Charmant causeur, il se plaisait souvent à évoquer le passé lointain de son jeune âge où à nous raconter des anecdotes se rattachant aux divers incidents de sa carrière judiciaire.

Entouré des soins les plus assidus, sa vieillesse s'écoulait heureuse dans une atmosphère de sympathie, de tendresse et d'amour, quand il fut brusquement enlevé à la chaude affection de son cher entourage.

A sa veuve éplorée, à Mlle Louise Limarola, à Mme Cerani-Limarola, nous offrons ici l'expression émue de nos regrets sincères et de nos plus affectueuses condoléances.

UN AMI.

Office Charbonnier de Bastia

Quantités livrées depuis le 1er novembre 1917, date de l'ouverture de l'office de Bastia à 22 fr. les 100 k.

1917 : Novembre 29.375 kilos. — Décembre 24.375 kilos.

1918 : Janvier 27.000. — Février 39.252. — Mars 16.000. — Avril 17.000. — Mai 18.498. — Juin 24.119. — Juillet 35.875.

Le nouveau système d'approvisionnement par prélèvements sur les expéditions ayant donné de bons résultats surtout en ce qui concerne la qualité, sera continué et permettra de fournir la population en charbon avantageux.

D'autres part les fabricants ont fait observer que, depuis l'ouverture de l'office, les difficultés de recrutement d'ouvriers spécialistes et le prix de revient de leur entretien dans les chantiers du l'intérieur, ont augmenté dans de fortes proportions et qu'il serait indispensable de majorer le prix des charbons prélevés par l'office.

Ces observations ayant été reconnues justifiées, l'office charbonnier de Bastia livre à à partir du 1er août 1918, le charbon à la population au prix de *12 fr les 50 kilos*, au lieu de 11 frs.

Les heures de distribution resteront fixées comme suit jusqu'au 1er octobre 1918.

Matin de 8 heures à 10 heures. — Soir de 3 heures à 5 heures.

Petite Gazette

Médaille des pompiers

La médaille d'honneur des sapeurs pompiers a été accordée au sergent Pasquali Joseph-Charles, du bataillon de sapeurs pompiers d'Alger, qui compte plus de vingt-cinq ans de services, et qui a constamment fait preuve de dévouement.

Perdu

Une femme, âgée et infirme, a perdu son portefeuille contenant tout son avoir.

Prière de le rapporter contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais*.

Achats de lupins

S'adresser à M. Gentile, expéditionnaire, au Nouveau Port, Bastia.

Sois acheteur

De tartre et lie de vins secs.

Adresse : TORDINI, Pedinella.